DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13445 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 21 AVRIL 1988

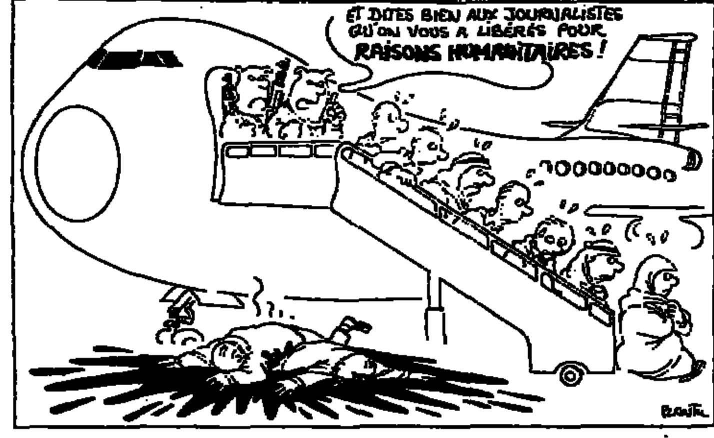
Succès de la médiation algérienne entre l'émirat et les pirates de l'air

Les otages du Boeing koweïtien ont été libérés

Prenant place parmi les plus longs de l'histoire de la piraterie aérienne, le détournement du Boeing-747 des Kuwait Airways a pris fin mercredi 20 avril à l'aube, sur l'aérodrome d'Alger, avec la libération des trente et un derniers otages – passagers et équipage – que huit pirates de l'air retenaient depuis le 5 avril.

Les auteurs du détournement – dont plusieurs sont montés à bord lors de l'étape de Mechhed, en Iran – avaient été discrètement évacués avant la libération des otages. Ils avaient tué deux passagers koweïtiens à Larnaca (Chypre), où l'avion s'était posé avant de rejoindre Alger il y a une semaine.

Aucune précision n'a été donnée, mercredi matin, sur les termes exacts de l'accord qui a permis le dénouement de cette prise d'otages.



ALGER
de notre correspondant

A 6 heures du matin, la porte avant gauche du Boeing-747 des Kuwait Airways, immobilisé sur la piste de l'aéroport d'Alger depuis une semaine jour pour jour s'ouvre. Les deux femmes encore retenues en otages avec vingt-neuf compagnons d'infortune sont les premières à sortir. Elles descendent la passerelle et s'engouffrent dans une grosse BMW grise, qui les emmène vers l'hôpital, guidée par deux motards et une voiture des services de sécurité. Quelques minutes plus tard, le reste des passagers, captifs depuis deux semaines, sortent à leur tour de l'appareil. Ils sont vingt-trois à monter dans un autobus couleur sable, qui va bientôt les amener au salon d'honneur, où les attendent les autorités algériennes et koweïtiennes. L'équipage, composé de sept personnes, sortira quelques instants plus tard.

Tous ces hommes ont l'air fatigué, sont barbus, mais leurs yeux brillent, et un sourire illumine leur visage. Ils sont heureux ! Certains, machinalement, se frottent les poignets, là où leur peau a été meurtrie par les menottes en plastique qu'ils ont portées pendant leur détention, et que l'un d'entre eux exhibe devant les journalistes. Tous se confondent en remerciements, et disent leur « *reconnaissance à l'Algérie et à son gouvernement* », comme ce jeune pompier, qui se souviendra toujours des dix jours de vacances qu'il a voulu passer à Bangkok. Tout en restant discret sur sa propre situation, il a confirmé que les pirates de l'air étaient au nombre de huit : « *Les deux femmes étaient assises devant nous, mais elles ne pouvaient pas se retourner pour nous voir* », a-t-il raconté, soulignant qu'un cheikh était parmi eux, qu'il pouvait « *prier cinq fois par jour et demander à Dieu de l'aider* », car « *il avait peur de mourir* ». « *Aucun d'entre nous n'était au courant des négociations qui se déroulaient* », nous a-t-il confié, précisant que les pirates leur avaient simplement dit que « *les discussions avec le Koweït étaient maintenues* ». L'un des stewards de l'équipage, barbu comme ses compagnons, a confirmé également que les terroristes étaient au nombre de huit et qu'« *ils agissaient en véritables professionnels, ne commettaient jamais aucune faute et ne restaient jamais groupés* ». « *Les conditions de vie à bord étaient très dures*, raconte-t-il, *il fallait par exemple toujours demander la permission pour se déplacer* », a-t-il ajouté, précisant qu'elle n'était pas toujours accordée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite et nos informations page 3.)

Soulagement et malaise

On ne peut que se féliciter – et féliciter l'Algérie – de l'issue heureuse du détournement du Boeing des Kuwait Airways : après deux semaines d'un insupportable chantage, ponctué par un double meurtre, lors de l'« escale » de Larnaca, les pirates de l'air ont finalement libéré sains et saufs les passagers restants et les membres de l'équipage de l'appareil. C'est une incontestable victoire des « bons offices » algériens en général, et de M. Hedi Khediri, le ministre de l'intérieur, en particulier.

M. Khediri, qui a longtemps dirigé les services de la sûreté nationale, est, il est vrai, un habitué de ce genre d'affaires, puisqu'il avait été mêlé à la libération, en 1981, des diplomates américains détenus pendant plus d'un an dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Il était également intervenu lors du détournement d'un Boeing de la TWA, en 1985. Sa tâche, cette fois-ci, a dû être particulièrement ardue, la détermination des pirates de l'air étant égale à celle des autorités koweïtiennes, qui ont refusé de relâcher les dix-sept terroristes chiites emprisonnés dans l'émirat pour leur participation à la vague d'attentats de 1983.

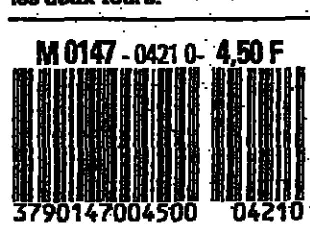
Comment M. Khediri est-il parvenu à faire céder les pirates, qui ont paru à tous ceux qui les ont approchés d'un sang-froid et d'un « professionnalisme » tout à fait exceptionnels ? Il n'a pas voulu le préciser, affirmant, lundi matin, que « parler de marchandage alors que l'essentiel était de sauver des vies humaines serait indécent ». Une chose paraît sûre en tout cas : les pirates n'ont mis fin à leur entreprise qu'en échange, au moins, d'une promesse d'impunité de la part des dirigeants algériens. M. Khediri a refusé de répondre à toute question à ce sujet, affirmant que le sort des pirates « ne regarde que l'Algérie ».

La conclusion des affaires de prise d'otages, même lorsqu'un drame majeur a été évité, laisse souvent une impression de malaise. Il en va ainsi encore une fois puisque les deux meurtres commis par les pirates à Larnaca ont toutes les chances de rester impunis et leurs auteurs de récidiver. N'ont-ils pas, avant de disparaître, fait publier par l'Agence de presse algérienne officielle un appel à la guerre sainte dans lequel ils affirment notamment qu' « il n'y a de salut que dans l'élimination d'Israël » ?

Le malaise est d'autant plus vif qu'il est clair aujourd'hui que les pirates ont bénéficié de la complicité de hauts responsables iraniens pour mener à bien une entreprise qui a exigé sinon des mois, au moins des semaines de préparation. Les témoignages de plusieurs otages sont formels : plusieurs pirates sont montés à bord de l'appareil détourné à l'aéroport de Mechhed, dans le nord de l'Iran, lors de la première « escale » du Boeing. Ils n'ont pu le faire, bien sûr, qu'avec l'accord d'importantes autorités iraniennes, ce qui réduit à néant les proclamations indignées d'innocence de Téhéran.

Reste à savoir maintenant si la fin de ce drame peut être favorable aux otages français détenus au Liban et dont la libération – pour l'un d'entre eux – aurait été bloquée par le détournement. A quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, personne n'y croit beaucoup à Paris, mais il serait étonnant que Téhéran ne joue pas de nouveau cette carte pour tenter de brouiller un peu plus la partie... entre les deux tours.

M 0147 - 0421 0 - 4,50 F



Le 40e anniversaire de l'Etat d'Israël

Une histoire écrite par l'épée

A l'occasion du quarantième anniversaire de la création d'Israël, « le Monde » a publié un numéro spécial de trente-six pages qui s'ouvre sur un article d'André Fontaine, que nous publions ci-dessous dans une version actualisée.

par André Fontaine

Comme la France selon de Gaulle, Israël a été bâti « *à coups d'épée* » (1). Il a d'abord fallu que fût brisée celle du capitaine Dreyfus pour que Theodor Herzl, correspondant d'un grand journal autrichien et prototype de l'assimilé, écrive le livre qui allait populariser le rêve diffus d'un « Etat juif » (2). Il a fallu les pogromes de Russie et de Pologne pour que se déclenche le mouvement de retour à « Sion » qui allait donner son nom au « sionisme ». Il a fallu la guerre de 1914-1918 pour que la Grande-Bretagne, qui avait grand besoin du concours de la communauté juive, s'engage, par la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 (3), à promettre au peuple juif un « foyer national » en Palestine.

Il a fallu ensuite le génocide hitlérien pour convaincre des millions de Juifs de par le monde qu'ils avaient absolument besoin d'un Etat qui fût à eux, comme pour provoquer dans une opinion occidentale honteuse de sa passivité la vague qui allait conduire l'Assemblée générale des Nations unies à décréter, en novembre 1947, le partage de la Palestine. Mais ce n'était pas assez : il a fallu encore la victoire des forces rassemblées à la hâte, dès sa proclamation d'indépendance, par l'Etat d'Israël, sur les armées arabes coalisées sous le commandement du général britannique Glubb Pacha, pour que cet Etat vît vraiment le jour.

(Lire la suite page 5.)

(1) Charles de Gaulle, *la France et son armée*, Plon, 1938.

(2) Theodor Herzl, *l'Etat juif*, publié en 1896, nouvelle édition en 1969 aux Editions de l'Herne.

(3) Lire à ce propos : Renée Neher-Bernheim, *la Déclaration Balfour*, Julliard, 1969.

Un entretien avec M. Chirac

« Nous pouvons construire ensemble une société plus ouverte et plus juste »

Après avoir exposé, comme M. Barre et M. Mitterrand, ses objectifs économiques, M. Chirac a répondu à des questions plus politiques du « Monde ».

« Votre campagne vise, plutôt, à rassembler l'électorat de la droite. N'avez-vous rien à dire à ceux qui se veulent centristes et qui, aujourd'hui, hésitent ?

– Nous avons d'abord vu M. Mitterrand tenir un discours rassembleur, mais sans contenu et sans idée, dans l'espoir, je le suppose, de ne pas effrayer l'électorat modéré et de l'amener vers lui. Nous l'avons vu, ensuite changer de pied et revenir à un discours beaucoup plus violent dans la forme, destiné, cette fois-ci, à se redonner une « caution de gauche ». Comprenne qui pourra !

» Tout cela est conforme au message de M. Mitterrand, qu'on peut résumer ainsi : élisez-moi d'abord, je suis prêt, ensuite, pour durer, à gouverner avec n'importe qui, dans n'importe quelles conditions ! Rien n'est plus maladroit qu'une habileté trop voyante. Les Français s'en aperçoivent déjà.

» Ma campagne ne vise pas à séduire tel ou tel électorat. Elle propose un projet pour la France. A tous ceux qui hésitent, je souhaite rappeler que ce projet, c'est, d'abord, une ambition pour la France : qu'elle redevienne la puissance la plus dynamique en Europe. Nous en avons les atouts et les moyens. Le grand marché unique européen de 1992 est une chance pour l'Europe et pour la France, mais encore faut-il la saisir. Pour cela, il ne faut pas nous endormir dans l'intervalle, mais, au contraire, mener une politique économique et sociale dynamique, ouverte, performante, fondée sur la liberté. Nous ne réussirons pas 1992 sans la liberté.

» Je souhaite rappeler, ensuite, que, pour moi, cette France qui gagne doit être une France plus solidaire. Cette solidarité doit s'exprimer par un effort sans précédent en faveur de l'insertion des exclus – qui ont besoin de dignité et de compréhension et pas seulement d'assistance, – en faveur de la famille, mais, aussi, en faveur des personnes âgées : le grand projet de loi sur leur accueil et leur maintien à domicile, plutôt qu'à l'hôpital, est, pour moi, une priorité.

» Je souhaite leur dire, enfin, que je suis optimiste pour l'avenir de la France. Contrairement à certains, qui ont toujours l'air de s'en laver les mains, comme si nous étions impuissants à le réduire, je n'ai pas peur de parler du chômage. Ce n'est pas une fatalité. Nous avons inversé la tendance grâce à notre politique de liberté de l'économie, de dynamisme des entreprises. Avec la durée, nous enregistrerons des résultats comme ceux de l'Allemagne, qui a commencé une telle politique il y a six ans, ou ceux de l'Angleterre, qui la conduit depuis neuf ans. L'une et l'autre ont réduit le chômage.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MOMA : un moderne chez les contemporains

Un entretien avec Kirk Varnedoe, le nouvel « homme fort » du Musée d'art moderne de New-York. Il a la réputation d'être, contrairement à ses prédécesseurs, plutôt un historien de l'art spécialiste de la fin du XIXe siècle qu'un homme tourné vers la création contemporaine.

Le centenaire du Concertgebouw d'Amsterdam

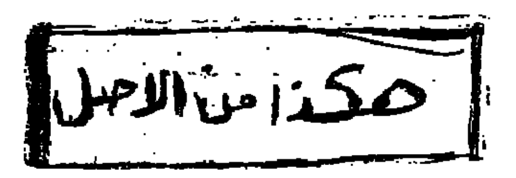
L'orchestre du Concertgebouw fête son centenaire avec éclat. Bernard Haitink, qui en avait la responsabilité depuis vingt-sept ans, laisse la place à Riccardo Chailly, premier non-Néerlandais admis à ce poste.

EVA, ou la dimension européenne de l'architecture

M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, vient de lancer le projet d'une fondation européenne pour la ville et l'architecture, baptisée EVA.

(pages 13 à 15.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

LES FRANÇAIS, LE POUVOIR ET L'ÉTAT

Enfin le point d'équilibre !

par ALAIN TOURAINE

APRÈS de longs détours et des accès de mauvaise volonté manifeste, la France arrive enfin au lieu de rassemblement des pays européens modernes, au carrefour libéral-social auquel sont parvenus plus tôt les pays sociaux-démocrates. François Mitterrand en proclame les deux éléments principaux : au marché, qu'on nomme aujourd'hui Europe, d'orienter l'économie ; à l'Etat de faire reculer les inégalités, les discriminations et les rejets. Ce qui n'est plus dit pèse aussi lourd que ce qui est proclamé : l'Etat n'a pas à diriger l'économie et la politique n'a plus à s'inspirer d'une doctrine ou même d'un programme.

Quelle joie pour ceux qui n'avaient jamais pris leur parti de l'archaïsme imposé aux discours et à l'action de la gauche par le programme commun et l'alliance avec le Parti communiste ! La figure centrale de la gauche proclame qu'il n'appartient pas au pouvoir politique de changer la société, mais seulement de la rendre moins injuste et plus accueillante. Ceux qui ne voient dans la *Lettre à tous les Français* qu'habileté électoraliste et modération de circonstance se trompent. De même que les déclarations antérieures à 1981 annonçaient les mesures prises pendant les premières années du septennat, avant l'aggravation de la situation économique et le retournement de l'opinion contre le régime socialiste, le texte de François Mitterrand *annonce un deuxième* septennat qui sera profondément différent du premier. Allons plus loin : le sommet de la carrière politique de François Mitterrand est encore devant lui. Cet homme, qui est plus passionné par les institutions que par l'économie et plus soucieux d'intégration nationale que de révolution, s'apprête à gouverner dans une situation qui correspond à son tempérament et où il pourra à la fois stabiliser les institutions de la Cinquième République et lutter contre la dualisation de la société française.

Il est vrai que les projets de Raymond Barre ne sont guère différents de ceux de François Mitterrand, mais celui-ci entraîne avec lui la gauche, tandis que Raymond Barre n'a pas d'appuis politiques suffisants et resterait très dépendant de la droite conservatrice, qu'il critique pourtant avec force et justesse.

La conséquence la plus logique de la nouvelle orientation de François Mitterrand serait que se forme, face à une majorité présidentielle élargie, un grand parti de droite, celui que souhaite Edouard Balladur, mais qui serait, pendant longtemps encore, nettement minoritaire.

La France gaulliste et communiste a définitivement disparu et, tandis que la France libérale se cherche encore, la gauche, en se reconnaissant enfin social-démocrate et même simplement démocrate, s'apprête à devenir majoritaire. La *Lettre à tous les Français* définit avec précision ce qui sera pour longtemps le point d'équilibre de la politique française.

Cette réorientation politique sera-t-elle bonne pour la société française ? La question doit être posée, dès lors que l'Etat devient modeste et ne prétend plus être la locomotive du train social. Les Français sauront-ils faire bon usage de la liberté, de l'espace d'initiatives qui leur est enfin reconnu ? Les universitaires et les enseignants voudront-ils de l'autonomie de leurs universités et de leurs écoles ? Les industriels investiront-ils dans la recherche ? Les associations, y compris les syndicats, accepteront-elles de vivre de leurs ressources propres plutôt que des subventions de l'Etat ? Celui-ci supprimera-t-il les chasses gardées pour les membres des grands corps et les jeunes gens brillants choisiront-ils d'autres entrées dans la vie que les concours les plus élitistes ?

Société longuement administrée et de plus en plus soumise, ces derniers temps, à un clientélisme désastreux, la France va-t-elle accepter la concurrence et le jugement de l'expérience plutôt que celui des concours ? Va-t-elle ouvrir à un plus grand nombre les voies de l'ascension sociale ? C'est seulement si la société française se réveille que l'inspiration libérale-sociale de François Mitterrand aura des effets positifs.

A défaut de ce réveil, on verra les groupes d'intérêt et les corporatismes renforcer leur pouvoir. Mais renversons plutôt le raisonnement : cette nouvelle orientation politique ne crée-t-elle pas la condition principale du réveil de la société française ? La fin de la langue de bois et des idéologies officielles ne va-t-elle pas faciliter le renouveau de la pensée et de la création culturelle ?

L'importance centrale reconnue à l'ouverture complète du marché européen n'impose-t-elle pas, selon les termes mêmes de François Mitterrand, une mobilisation et une combativité plus grandes de l'économie française ? C'est ici qu'il faut rappeler l'apport essentiel de Michel Rocard, qui appelle depuis si longtemps à une plus grande activité et à une plus large autonomie des acteurs économiques et sociaux.

Beaucoup s'inquiètent d'une campagne électorale qui manque d'idées et de débats. A ce pessimisme j'oppose un optimisme résolu. Cette mollesse de la campagne manifeste l'épuisement de l'Etat prétentieux et de la croyance si longtemps commune à la droite et à la gauche que seul l'Etat peut mettre en mouvement une société naturellement portée à l'immobilité.

L'Etat doit intervenir, certes, et surtout protéger les plus faibles, mais c'est aux acteurs sociaux eux-mêmes de se mettre en mouvement, à pied ou en fusée, et de conquérir la modernisation du pays et sa compétitivité. Il était indispensable que la France trouve d'abord une formule politique convenable ; c'est maintenant chose faite. La seconde moitié du chemin doit être conquise par la « société civile », c'est-à-dire par des acteurs sociaux trop longtemps empêchés de mériter ce nom et réduits à être la base sociale ou la clientèle de partis et donc soumis à la catégorie redoutable des militants politiques. La déclaration de François Mitterrand marque la fin de trop longs errements politiques et la consolidation de la démocratie française. A nous maintenant de faire revivre une société que ses dirigeants politiques ne veulent plus tenir en tutelle.

Les ambitieux

par JEAN BASTAIRE (*)

ON fait souvent un mauvais procès aux ambitieux, leur reprochant de vouloir arriver. L'ambition n'est pas l'arrivisme. Elle le devient lorsqu'elle a pour motif premier le succès.

Il n'est pas laid de souhaiter réussir, si c'est pour réaliser un dessein autre que celui d'être puissant. Le pouvoir doit être un moyen de service et le service ne pas être un moyen de pouvoir. Cela va sans dire, mais va encore mieux en le disant.

Ne tranchons pas sur les intentions des hommes qui s'offrent à nos suffrages. Leur for intérieur n'est pas de notre ressort. Il serait imprudent de nous y aventurer. Du moins les mots et les actes nous appartiennent. Le jugement qu'on peut en tirer n'est pas négligeable, s'il n'est qu'indicatif.

Un critère permet de discerner l'ambition de l'arrivisme : la capacité de s'effacer. Même en rongeant son frein, celui qui sait préférer à l'attrait du pouvoir une certaine honnêteté de doctrine, *une certaine pudeur de conduite*, a *des chances d'être du bon côté*.

Dans les affaires humaines, publiques ou privées, le renoncement a toujours été un signe d'authenticité. Qui se prive de ce qu'il désire ou n'y consent pas à n'importe quel prix est un homme digne de respect, à moins d'être un masochiste. Il manifeste la plus haute liberté : *celle qu'on exerce* à l'égard de soi-même.

Par deux fois, le général de Gaulle s'est retiré volontairement de la scène. *Si ce fut de l'orgueil*, on aimerait qu'un tel sentiment fût plus répandu. Cela assainirait les mœurs politiques.

Après un bref passage au gouvernement, Mendès France n'a même pas voulu y revenir, jugeant la Ve République contraire à ses principes. D'autres adversaires du *nouveau régime* n'ont pas eu de ces scrupules.

Michel Rocard en est lui aussi à son deuxième retrait. Il obéit à un code dont on ne saurait dire s'il est génétique ou théologique. Il veut être cohérent avec ses idées et correct avec ses amis. Maladroit idéalisme.

Raymond Barre s'encombre également de principes et répugne à une prise de pouvoir de type commercial ou machiavélique. Il s'obstine à ne pas séduire, pensant que le donjuanisme n'est pas une vertu politique.

A l'inverse, Jacques Chirac sourit de toutes ses dents et ne paraît pas souffrir de sa double estocade à Chaban-Delmas et à Giscard d'Estaing. Il est talonné par François Léotard, impatient de lâcher son actuel allié pour dévorer le suivant.

L'autre François, simulacre de De Gaulle, noie sous un déluge *d'habiletés* l'admirable passion qu'il nourrit pour sa personne. Héritier de Barrès et de Malraux dans le registre quatre-vingt-huitard, il n'en finit pas d'occuper un fauteuil chèrement guigné et où il coule en bronze sa statue.

Ne soyons injuste pour personne et ne prétendons pas que chez les plus effrontés le goût du pouvoir étouffe totalement le désir du bien commun. Il est seulement inquiétant de les voir étaler une telle faiblesse qui les expose à des mépris dont ils n'ont pas l'idée.

(*) *Écrivain.*

Démocratie sans exclusion

par ALAIN CARIGNON (*)

EN France, la bataille des solidarités vient de s'engager. Au nom de la cohésion sociale, des voix s'élèvent, des idées naissent et les traditionnelles fractures de la société politique française se réduisent.

Les clivages ne font plus recette. Les chocs idéologiques suscitent le rejet. Les Français de 1988 ne ressemblent pas à ceux de 1980. Sont-ils les victimes d'une crise occidentale de la culture et de l'intelligence contemporaines ? Sont-ils devenus les acteurs d'une France métamorphosée qui se prendrait à construire son avenir sur un renforcement des valeurs de l'homme ?

La solidarité est un pari sur l'homme, un de plus, mais sur qui d'autre parier ? Pari sur sa raison et sur son cœur. Si l'homme, comme on a parfois la tentation de le croire, ne fait bien que le mal, alors oublions la solidarité et cherchons autre chose. Mais s'il est aussi capable du meilleur, s'il est suffisamment conscient pour vouloir maîtriser ses pulsions mauvaises, incité à le faire par cette belle façonneuse qu'on appelle la civilisation, alors la solidarité est justement ce qui le distingue, mieux que les mains ou le langage, des autres êtres vivants.

Difficile de savoir si le sentiment de solidarité relève de l'acquis ou de l'inné. Seul importe qu'il soit et que nous l'encouragions parce que, à l'échelle de l'espèce, il n'est pas de sauvetage individuel, qu'aider les autres c'est également s'aider soi-même ; voilà bien des prises de conscience qui sont dans l'air du temps et qu'il faut accélérer.

Si le cœur ne suffit pas, la raison est prête à la rescousse, tant il est évident que, même économiquement, le bien-être de chacun dépend d'un minimum pour tous.

Les écarts de salaire, de revenus, de fortune et de genre de vie sont à l'origine des nombreux visages de l'inégalité qui, aujourd'hui, hypothèquent dangereusement notre démocratie et notre avenir commun.

Comment peut-on accepter une société qui a prévu que les chômeurs soient un jour en « fin de droits » ? N'est-ce pas alors la fin de tous les droits, et non spécifiquement de ceux relevant de la loi économique, qu'ils n'aient aucune ressource et se retrouvent dans la rue ? L'abbé Pierre, dans un souffle prophétique, a depuis longtemps lancé le pavé dans la mare de notre bonne conscience.

Jacques Chirac, de son côté, a déjà répondu en proposant une société dont l'exclusion soit bannie. Car il ne suffit pas de dire que ces inégalités sont graves et inadmissibles. Il faut aller à la racine des vrais enjeux, d'une part en améliorant de façon plus analytique notre connaissance des phénomènes d'inégalité, d'autre part en allant directement aux vraies priorités.

Eradiquer l'exclusion, lutter pour une meilleure justice sociale, c'est un devoir que la société civile doit désormais imposer à la société politique. La lutte contre l'exclusion passe par un vaste effort des collectivités publiques, de toutes les collectivités publiques, au premier rang desquelles les collectivités locales.

C'est ce que Grenoble a vu se réaliser. Le 8 avril 1988, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté le minimum social pour l'insertion. Tel que nous l'avons voulu, le minimum social s'adresse à tous les Grenoblois, pour qu'aucun d'entre eux n'ait moins de 3 000 F par mois. C'est une expérience unique en France et, nous l'espérons, exemplaire par son ampleur et sa large application. Elle ne doit pas être la seule, mais au contraire devenir un modèle sans cesse imité.

Elle est exemplaire par sa finalité : le minimum social pour l'insertion n'est surtout pas une mesure de charité ou d'assistance. Le bénéficiaire du minimum social pour l'insertion adhère à Grenoble à un projet de résolution de sa situation, en termes d'emploi, de formation ou de santé. Il passe un vrai contrat avec la collectivité ; en un mot il adhère.

L'insertion ou la réinsertion professionnelle est recherchée en priorité avec la personne concernée dans un cadre aussi peu bureaucratique que possible. L'emploi procure un statut honorable qui conditionne aussi largement les possibilités d'éducation.

Insertion et adhésion

La *motivation*, l'expérience professionnelle, l'environnement social, sont autant d'éléments qui peuvent favoriser ou freiner cette démarche, voire la rendre impossible face à des handicaps cumulés et trop lourds à supporter dans la solitude de la misère.

Pour tous ceux que l'histoire sociale, l'âge, l'usure physique ou psychologique rendent sans perspective d'insertion professionnelle, à court, moyen ou long terme, l'allocation sociale d'insertion est versée en contrepartie d'une adhésion visant avant tout à l'insertion sociale dans l'attente d'un projet professionnel.

Afin de satisfaire ce but, chaque cas est examiné pour l'insérer dans un palier catégoriel. C'est ainsi que pour les personnes en attente d'emploi, l'allocation permet de passer financièrement le cap de la recherche d'un travail. Pour d'autres, malheureusement plus marginalisés, aux confins extrêmes de l'exclusion, pour des raisons soit de santé, soit de rejet social, la mesure financière s'accompagne de moyens de lutte contre les causes de cette marginalisation. Enfin, pour les handicapés ou les personnes âgées, qui n'ont aucune possibilité de trouver une situation professionnelle, l'allocation est un substitut à l'absence de ressources ou un complément à l'insuffisance de celles-ci. Le minimum varie à la hausse, en considération de la situation maritale ou parentale du bénéficiaire.

Cette expérience est originale et exemplaire enfin par la concertation que le projet a engendrée dans le tissu social. Institutions et associations ont mûri ensemble le minimum social d'insertion. Six cents dossiers sont aujourd'hui à l'étude au sein de la commission d'attribution. Cette commission, par sa composition, est le reflet d'un large partenariat (dix associations caritatives qui ont leur représentant et siègent au côté d'élus locaux venus de tous les horizons politiques, de membres des services décentrés de l'Etat et de ceux de la commune et du département).

A Grenoble, des contrats sont proposés pour redémarrer dans la vie pour que le droit à la dignité soit retrouvé et respecté.

L'histoire de la ville est jalonnée d'innovations sociales. La mise en œuvre du minimum social procède de cette longue histoire d'une forte prise de conscience collective, de fierté de la solution locale sans recours systématique à l'Etat. Elle est la plus belle pièce de collection de l'avancée sociale par l'adhésion individuelle dans la solidarité de tous.

L'expérience de Grenoble ouvre la voie à une nouvelle marche vers la solidarité sans exclusion pour que tous les Français aient le droit à la dignité. C'est le défi de 1988.

(*) Ministre, maire de Grenoble et président (RPR) du conseil général de l'Isère.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse, définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

CHILI : pour la première fois sous le régime militaire

Le secteur public ferroviaire est paralysé par une grève des cheminots

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« Le directeur général des chemins de fer de l'Etat est un despote œuvrant à la destruction du service public. » Les dirigeants syndicaux des cheminots chiliens ne mâchent pas leurs mots. Pour renforcer leurs propos, ils évoquent les agressions verbales et physiques de leur patron. Il est vrai que la réponse du directeur, M. Roberto Darrigrandi, à la grève d'avertissement observée le 7 avril pour protester contre la cession au secteur privé de certaines activités ferroviaires n'a guère de quoi améliorer son image : soixante-dix travailleurs ont été licenciés, dont plusieurs responsables syndicaux. Depuis lors, les trains ne roulent plus sur la plus grande partie du réseau, les grévistes exigeait la démission de M. Darrigrandi et la réintégration de leurs camarades mis à pied.

Le mouvement est une première sous le régime militaire. En effet, le droit de grève est strictement limité au secteur privé et seulement en cas de négociations collectives infructueuses. Faisant fi de la législation en vigueur, les cheminots créent donc un fâcheux précédent pour les autorités. La Coordination nationale des travailleurs (CNT), la principale force syndicale d'opposition, multiplie les initiatives de solidarité avec les grévistes, et menace d'appeler à la grève générale si la direction des chemins de fer ne revient pas sur ses décisions.

L'Eglise catholique a offert sa médiation et un évêque a remis au général Pinochet une liste de revendications des travailleurs en grève. Le chef de l'Etat sacrifiera-t-il l'un de ses fidèles pour désamorcer un conflit qui pourrait être lourd de conséquences et entraîner une détérioration du climat social ?

L'inflation a été de 23 % l'an dernier, mais les pouvoirs publics, dont la marge de manœuvre est limitée par les exigences du Fonds monétaire international, ne semblent pas envisager de décret de réajustement des salaires. La CNT appelle à une journée nationale de protestation pour la fin du mois et annonce un durcissement de son action.

A l'université, la rentrée a donné lieu à de nombreux incidents, à Santiago comme en province. L'université du Chili, la plus grande du pays, qui a été l'an dernier le théâtre d'un interminable conflit qui s'est conclu par la démission du recteur, pourrait à nouveau connaître des troubles. Le nouveau recteur a annoncé un plan de restructuration que la communauté universitaire a aussi mal reçu que celui de son prédécesseur. Etudiants et enseignants ont décidé de paralyser leurs activités si le rectorat, soutenu par le ministère de l'éducation, maintient ses intentions.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS : les élections primaires de New-York

La victoire de Michael Dukakis lui donne une sérieuse option sur l'investiture démocrate

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Michael Dukakis a gagné haut la main la primaire décisive de l'Etat de New-York, et le rêve du pasteur Jesse Jackson est brisé, sans doute définitivement : ce n'est pas encore cette fois-ci qu'un Noir pourra participer à l'affrontement final pour la conquête de la présidence.

Tout n'est pas vraiment joué, Jesse Jackson n'a pas renoncé, et la manière dont son élan a été arrêté, au terme d'une campagne déplaisante fortement teintée de racisme, risque, à terme, de coûter cher au Parti démocrate. Mais, en toute logique, l'investiture démocrate ne peut plus guère échapper au petit gouverneur du Massachusetts, candidat terne, méthodique et sans génie apparent. Il devra affronter à l'automne un adversaire qui lui ressemble beaucoup : le vice-président George Bush, qui a remporté de son côté la primaire républicaine de New-York d'autant plus facilement qu'il n'avait plus de concurrent.

M. Dukakis a obtenu environ 51 % des voix, Jesse Jackson 37 %, et le sénateur du Tennessee, Albert Gore, 10 %. C'est à peu près ce que prévoyaient les sondages depuis plusieurs jours, en dépit des énormes manchettes des journaux populaires de New-York, qui voulaient faire croire que « The Duke » (Dukakis) et « Jax » (Jackson) luttaient au coude à coude.

La participation a été relativement forte – pour une primaire – en dépit des pronostics, pas forcément innocents, de plusieurs responsables du Parti démocrate : il était admis qu'une faible participation profiterait au candidat noir, dont l'électorat était beaucoup plus déterminé, et il s'agissait donc de conjurer ce danger réel ou imaginaire.

Comme prévu, Jesse Jackson a obtenu la quasi-totalité du vote noir, Michael Dukakis recueillant lui, outre le vote « ethnique » (grec, polonais, etc.), 78 % du vote juif, contre 6 % pour le pasteur Jackson et 16 % pour le sénateur Gore. C'est là une défaite retentissante pour le jeune sénateur, qui avait pourtant tout fait pour plaire à l'électorat juif (près d'un quart du total, soit presque autant que les Noirs), oubliant qu'en ce domaine le mieux est l'ennemi du bien.



« Le sale boulot »

Ainsi, M. Gore avait approuvé le premier ministre israélien Shamir, dans son refus du plan Shultz pour le Proche-Orient ; il avait même reproché à M. Dukakis de défendre avec trop de tiédeur les intérêts d'Israël. Les électeurs juifs n'ont guère été séduits par cet excès de zèle suspect, et lui ont massivement préféré M. Dukakis.

L'ambitieux et agressif Albert Gore a donc perdu à New-York ses dernières chances de rester dans la course (il devrait annoncer incessamment son retrait). Mais, avant de disparaître, il aura rendu, involontairement, un fier service à son rival « blanc », M. Dukakis, en faisant en quelque sorte le « sale boulot » à sa place. C'est M. Gore, en effet, qui, le premier, a vigoureusement attaqué le pasteur Jackson au défaut de la cuirasse (sa mauvaise réputation auprès des juifs, sa rencontre avec Arafat).

Surtout, le sénateur a été puissamment relayé par le tonitruant maire de New-York, Ed Koch, qui n'a pas de cesse de tirer au canon sur Jesse Jackson et de faire en sorte que la question du soutien à Israël apparaisse comme le thème essentiel, sinon unique, de la primaire. Le maire en a tant fait, et par la même occasion il a tellement contribué à donner à la campagne l'aspect d'un affrontement entre les juifs et Jackson, et au-delà entre les Blancs et les Noirs, que beaucoup de New-Yorkais, y compris nombre d'électeurs juifs, ont eu un haut-le-cœur, tandis que certains responsables du parti s'arrachaient les cheveux.

En attendant, le mal a été fait, et la campagne a été émaillée de quelques scènes plutôt pénibles, par exemple des groupes de jeunes juifs extrémistes criant *« Nous haïssons Jackson ! »* (le pasteur noir a aussi reçu un certain nombre de menaces de mort – plus à New-York que dans tout le reste du pays, selon ses propres dires, – et il a porté sous sa veste un gilet pare-balles à toutes ses apparitions publiques).

Face à ces attaques, le pasteur Jackson avait essayé de garder son calme, mais mardi soir, à la télévision, il a laissé apparaître avec hauteur son ressentiment, en un aphrorisme typiquement « jacksonien » : *« Le maire fait de l'hystérie, mais je fais l'histoire »*. De l'avis général, Ed Koch devrait subir douloureusement les conséquences de son attitude lors des prochaines élections à la mairie.

Pendant les derniers jours de la campagne, le sénateur Gore lui-même avait tenté, mais un peu tard, de prendre ses distances avec cet encombrant personnage. Mardi soir, dans le souci évident de panser certaines plaies et de ménager l'avenir, il a rendu un hommage très appuyé au pasteur Jackson. Mais, chez les Noirs de New-York, l'amertume est grande et risque d'être durable, pas seulement à l'égard du sénateur Gore et d'Ed Kock. Quand Jesse Jackson, devant ses partisans, a salué comme il se doit la victoire du vainqueur du jour, Michael Dukakis, les huées ont grondé dans l'assistance.

Conjurer le « péril noir »

Le danger, pour le Parti démocrate, est évidemment que les Noirs, qui ont voté en masse pour Jackson, y compris ceux qui d'habitude ne votent pas, se désintéressent désormais du duel Dukakis-Bush. Le danger serait particulièrement grand si Jesse Jackson était « maltraité » lors de la convention d'Atlanta, en juillet, ou pendant les délicates négociations qui vont la précéder.

Passe encore qu'il ne reçoive pas l'investiture, puisque tout indique qu'il aura nettement moins de délégués que Michael Dukakis (actuellement 827 contre 1 050, mais la différence devrait s'accroître au fil des primaires encore à venir, notamment en Californie, en juin). Mais comment expliquer qu'on ne lui offre pas, s'il le souhaite, une place sur le « ticket », en tant que candidat à la vice-présidence ?

Interrogé mardi soir sur ce sujet, Michael Dukakis a soigneusement évité de donner la moindre réponse : en fait les dirigeants du Parti démocrate estiment que, pour pouvoir battre le candidat républicain, il conviendrait de placer aux côtés du gouverneur du Massachusetts, libéral de la côte est, un démocrate modéré du Sud. Mais, alors, Jackson ? Déjà, on entend dire de toutes parts qu'il faudra savoir faire preuve de diplomate, de doigté... On veut aussi croire que le pasteur est désormais un homme raisonnable, qui veut le succès, et non l'échec de son parti...

Sans doute, mais le meilleur moyen de bien disposer l'ambitieux pasteur, n'est peut-être pas de se comporter comme l'ont fait aujourd'hui les sénateurs démocrates, qui ont désigné leurs « super-délégués » pour la convention d'Atlanta : trente-deux pour l'instant, pas un seul qui se déclare pour Jesse Jackson.

M. Dukakis, pour sa part, a mené à New-York une campagne certes sans panache, mais digne, et il a évité de paraître participer à l'opération anti-Jackson. Les caciques du Parti démocrate feraient bien de s'inspirer de son exemple. Faute de quoi, à trop vouloir, comme certains l'ont fait à New-York, conjurer le *« péril noir »* ils finiront par remporter une victoire à la Pyrrhus.

JAN KRAUZE.

Diplomatie

Les questions nucléaires ne feront pas obstacle à l'entrée de l'Espagne dans l'UEO

affirment des représentants du gouvernement madrilène

L'Espagne a réagi favorablement, le mardi 19 avril, à l'invitation qui lui était faite, ainsi qu'au Portugal, par les représentants de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) réunis à La Haye, d'ouvrir des négociations en vue d'intégrer l'organisation. Ces négociations, estime-t-on à Madrid, pourraient commencer avant le 1er juillet et aboutir en six mois.

L'Espagne, très désireuse de confirmer son ancrage européen par l'adhésion à cette organisation (seule institution européenne habilitée à traiter des questions de défense), devra donc souscrire aux divers textes constitutifs de l'UEO, ainsi qu'à la plate-forme adoptée en octobre dernier qui affirme notamment le caractère indispensable de la dissuasion nucléaire pour la sécurité du Vieux Continent. Le communiqué officiel publié mardi à Madrid affirme que l'adhésion à l'UEO *« est pleinement compatible (...) avec les dispositions approuvées lors du référendum sur le maintien dans l'alliance atlantique »*.

Dans le texte approuvé par référendum en mars 1986, le gouvernement déclarait que le maintien dans l'OTAN supposait *« l'interdiction d'installer, de stocker ou d'introduire des armes nucléaires sur le territoire espagnol »*. L'Espagne a, de ce point de vue, en temps de paix, la même attitude que le Danemark et la Norvège. La résolution adoptée la semaine dernière par le Parlement danois exigeant des navires de guerre entrant dans les eaux territoriales qu'ils déclarent la nature de leurs armements (*le Monde* du 15 et 20 avril) a incité plusieurs représentants des autorités madrilènes à faire d'emblée une mise au point : *« Il faut être réaliste ; nous n'allons pas demander aux pays dont les bâtiments naviguent dans nos eaux quelles armes ils transportent »*, *a ainsi indiqué l'ambassadeur d'Espagne à La Haye.*

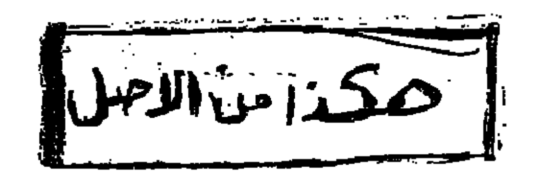
La question pourrait se poser à propos du port de Cadix, importante base relais de la flotte américaine en Méditerranée, où font parfois escale des bâtiments à propulsion nucléaire ou porteurs de divers types d'armes nucléaires. Ces escales *« ne peuvent être considérées comme l'introduction d'armes nucléaires sur le territoire »*, a également précisé le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Madrid. Madrid n'entend donc pas suivre la position qui est officiellement celle de la Nouvelle-Zélande et à laquelle vient de se rallier le Parlement danois.

Les négociations sur les armements stratégiques sont « difficiles »

déclare M. Shultz

A son arrivée à Helsinki, le mercredi 20 avril, où il fait une escale de vingt-quatre heures sur la route de Moscou, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a déclaré notamment que les négociations sur la réduction des armements stratégiques étaient *« difficiles »*. M. Shultz aura jeudi et vendredi, à Moscou, des entretiens avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze et avec M. Gorbatchev, dans le but de préparer le sommet qui doit se tenir dans la capitale soviétique du 29 mai au 2 juin.

Si, du côté de Moscou, on se déclare toujours résolu à profiter de cette visite du secrétaire d'Etat pour mettre définitivement au point l'accord sur la réduction des armements stratégiques, cet objectif est considéré comme de plus en plus improbable au département d'Etat à Washington. *« Il y a toujours de l'espoir »*, a déclaré lundi un haut fonctionnaire américain, mais il a souligné aussi que les documents sur lesquels travaillaient les négociateurs des deux pays à Genève contenaient encore quelque mille deux cents parenthèses, c'est-à-dire des points de désaccord plus ou moins profond. – (AFP.)



Proche-Orient

La libération des otages du Boeing koweïtien

De Mechhed à Alger, les principales étapes du détournement

Voici les différentes étapes du détournement du Boeing-747 koweïtien, commencé le mardi 5 avril pour se terminer mercredi 20 avril sur l'aérodrome d'Alger :

MARDI 5 AVRIL

– Le Boeing, qui effectue la liaison Bangkok-Koweït avec 112 personnes à son bord, dont trois membres éloignés de la famille de l'émir du Koweït, est détourné au-dessus de l'Inde. Les pirates obligent le commandant à se poser sur l'aérodrome iranien de Mechhed.

– Les pirates demandent la libération de 17 extrémistes pro-iraniens emprisonnés au Koweït et menacent de faire sauter l'avion. Le Koweït fait savoir qu'il ne libérera pas les prisonniers.

– Un passager malade est libéré.

MERCREDI 6 AVRIL :

– Le Koweït envoie des négociateurs à Mechhed. Les pirates libèrent 24 femmes.

JEUDI 7 AVRIL :

– Les pirates libèrent 32 autres passagers et menacent une nouvelle fois de faire sauter l'avion si les forces de sécurité iraniennes tentent de le prendre d'assaut.

– Les Iraniens font le plein de l'appareil après que les pirates eurent tiré des coups de feu en l'air et menacé de décoller avec une faible réserve de carburant.

VENDREDI 8 AVRIL :

– Le Boeing décolle de Mechhed et se dirige vers Beyrouth bien que les autorités de cet aéroport aient annoncé que les pistes seraient fermées.

– L'avion survole Beyrouth pendant quatre-vingt-dix minutes, le commandant de bord menaçant de s'abîmer en mer ou d'atterrir de force. Après sept heures de vol, l'avion se pose finalement à Larnaca (Chypre) en début de soirée.

SAMEDI 9 AVRIL :

– Les pirates demandent du carburant. Devant le refus des autorités chypriotes, ils frappent des passagers, puis tuent l'un d'entre eux, un jeune Koweïtien. Un responsable de l'OLP à Chypre et deux responsables chypriotes montent dans l'avion pour négocier. Un otage est libéré.

DIMANCHE 10 AVRIL

– Les pirates demandent à nouveau du carburant et menacent d'aller s'écraser sur le palais royal du Koweït.

– A Beyrouth, le Djihad islamique menace de tuer ses cinq otages français et américains si les autorités chypriotes entreprennent de libérer par la force les otages du Boeing.

LUNDI 11 AVRIL

– Les pirates tuent un deuxième otage koweïtien, à la suite de deux ultimatums exigeant le plein de carburant. Ils veulent pouvoir s'envoler vers *« un pays neutre »*.

– L'Organisation des opprimés sur terre, un groupe extrémiste chiite libanais, menace de pendre le lieutenant-colonel William Higgins, un militaire américain de l'ONU qu'elle détient, en cas d'assaut contre le Boeing.

MARDI 12 AVRIL

– M. Yasser Arafat annonce que les pirates désirent quitter l'aéroport de Larnaca pour se rendre en Algérie.

– En fin de soirée, les pirates libèrent douze otages en échange de carburant.

MERCREDI 13 AVRIL

– L'avion décolle de Larnaca pour Alger. Le ministre algérien de l'intérieur, qui dirige les négociations, affirme que les pirates lui ont promis de ne se livrer à *« aucune violence »* sur le territoire algérien.

– M. Arafat met en cause l'Iran dans le détournement. Le gouvernement chypriote affirme avoir eu l'assurance de l'Algérie que tous les otages seraient libérés, ce que démentira Alger.

JEUDI 14 AVRIL

– Les négociations se poursuivent difficilement à Alger, en raison de l'intransigeance des deux parties.

– Libération d'un passager diabétique.

VENDREDI 15 AVRIL

– Deux otages affirment que tous seront tués si les dix-sept prisonniers du Koweït ne sont pas libérés. L'émirat refuse toujours de céder.

SAMEDI 16 AVRIL

– Les pirates déclarent à trois journalistes convoqués en haut de la passerelle du Boeing qu'ils feront sauter l'avion si leurs exigences ne sont pas acceptées par le gouvernement koweïtien.

DIMANCHE 17 AVRIL

– Les pirates annoncent leur intention de quitter Alger pour *« régler leurs comptes avec le Koweït ailleurs »*. L'émirat fait pression sur l'Algérie pour qu'elle les en empêche.

LUNDI 18 AVRIL

– Appel d'un passager, membre de la famille royale koweïtienne, qui *« espère »* que dix-sept prisonniers de Koweït seront libérés.

– Début du jeûne du ramadan.

MARDI 19 AVRIL

– En milieu d'après-midi, les autorités algériennes obtiennent qu'une *« très importante personnalité »* monte à bord de l'avion pour parler avec les pirates. Quelques heures plus tard, M[lle] Anouaar Al-Sabah, vingt ans, l'une des parentes de l'émir du Koweït, lance par radio un appel pour que les revendications des pirates soient satisfaites.

MERCREDI 20 AVRIL

– Les pirates annoncent, à 3 heures GMT (5 heures à Paris), qu'ils ont décidé de mettre fin au détournement. Le ministre algérien de l'intérieur, M. Khediri, confirme la décision des auteurs du détournement de libérer tous leurs otages.

M. Khediri un habitué des affaires d'otages

« L'Algérie est parvenue à régler l'affaire de l'avion koweïtien détourné » : par ces mots, le ministre algérien de l'intérieur, M. Hedi Khediri, a conclu, le mercredi 20 avril, la troisième affaires d'otages qu'il a contribué à résoudre.

En tant que directeur général de la sûreté nationale algérienne, poste qu'il a assuré pendant dix ans avant de devenir ministre de l'intérieur en juin 1987, M. Khediri a participé aux négociations qui ont abouti à la libération du personnel de l'ambassade américaine de Téhéran. Après quatre cent quarante-quatre jours de captivité, les cinquante-deux Américains avaient été conduits à Alger pour y être libérés.

Il a également joué un rôle central dans les tractations avec deux chiites libanais qui avaient détourné sur Beyrouth en juin 1985 un Boeing de la TWA. L'avion avait atterri à deux reprises à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger. Un passager américain avait été exécuté par les pirates, dans la capitale libanaise, mais cinquante-trois autres otages avaient été libérés après le deuxième atterrissage à Alger et les trente-neuf derniers peu après à Beyrouth.

Un diplomate a décrit M. Khediri, considéré comme un technocrate pragmatique très proche du président Bendjedid Chadli, comme étant *« toujours décontracté et calme, une personnalité qui ne panique jamais en temps de crise »*.

Plus de sept cents actes de piraterie aérienne depuis 1931

Le détournement du Boeing koweïtien, qui a duré 15 jours et s'est achevé mercredi 20 avril à Alger, figure en troisième place parmi les détournements les plus longs dans l'histoire de la piraterie aérienne.

Le record reste celui des détournements de septembre 1970 à Zarca, dans le désert jordanien, qui avait duré 24 jours.

Les 6 et 9 septembre 1970, trois avions – un américain, un suisse et un britannique – transportant environ 400 personnes sont détournés par le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) en plein désert. Les pirates réclament la libération de sept Palestiniens détenus en Suisse, en RFA et en Grande-Bretagne et la libération par Israël de tous les fedayins détenus dans ses prisons. Israël refuse tout contact, tandis que les trois gouvernements occidentaux chargent la Croix-Rouge d'entamer des pourparlers. Le 12, les pirates font exploser les trois appareils, après les avoir fait évacuer. Ils gardent une cinquantaine d'otages. Après vingt-quatre jours de tractations, les derniers passagers sont libérés le 29 septembre par l'armée jordanienne. Le lendemain, les sept fedayins sont libérés.

Le deuxième détournement parmi les plus longs – 17 jours – est celui d'un Boeing 727 de la TWA avec 153 personnes à bord, immobilisé à Beyrouth du 14 au 30 juin 1985. Un otage américain est exécuté dans la capitale libanaise, entre deux brèves escales à Alger. Les pirates, trois chiites libanais, exigent alors la libération de plus de 750 Palestiniens et Libanais détenus dans la prison d'Atlit, en Israël. Dix jours après le début du détournement, Israël libère 31 prisonniers libanais en majorité chiite (du 24 juin au 10 septembre, Israël libérera progressivement les prisonniers d'Atlit). Après dix-sept jours de tractations et l'intervention de la Syrie, les derniers otages sont libérés le 30 juin.

Depuis 1931 et le premier détournement d'avion de l'histoire, on ne compte pas moins de sept cent soixante-quinze actes de piraterie aérienne, selon les statistiques du gouvernement américain et des compagnies aériennes. Certains ont été particulièrement sanglants.

– *Février 1931 :* premier détournement d'un avion au Pérou.

– Juillet 1947 : détournement sur la Turquie d'un avion roumain avec meurtre d'un membre d'équipage.

– *Juillet 1948 :* détournement d'un avion des lignes de Hongkong, de Macao à Hongkong, par quatre Chinois. Pilote et copilote sont tués. L'avion s'abîme en mer avec vingt-cinq personnes à bord.

– *Avril 1958 :* lancement de la *« navette cubaine »*, parallèlement à l'ascension de Fidel Castro au pouvoir, avec, pendant dix ans, un vaste chassé-croisé d'avions détournés, dans les deux sens, entre Cuba et les Etats-Unis et le Mexique.

– *Novembre 1958 :* premier détournement depuis le territoire américain. L'avion cubain s'écrase alors qu'il se dirigeait vers La Havane, faisant dix-sept morts.

– *Août 1960 :* premier détournement annoncé en URSS.

– *Juillet 1968 :* avion israélien détourné sur Alger par trois pirates arabes afin d'attirer l'attention sur leurs revendications politiques.

– *Septembre 1970 :* des fedayins palestiniens détournent trois avions de ligne, un américain, un suisse et un britannique, et les forcent à se poser en Jordanie, où ils font sauter les appareils tout en libérant les otages en échange de libération de prisonniers palestiniens en Europe.

– *Septembre 1974 :* un homme seul détourne un avion sud-vietnamien et le fait sauter en vol : 71 personnes sont tuées.

– *Juillet 1976 :* détournement d'un avion d'Air France sur Entebbe, en Ouganda. Des commandos israéliens donnent l'assaut : les quatre pirates, plusieurs soldats ougandais, un membre du commando israélien et trois otages sont tués.

– *Octobre 1977 :* détournement d'un avion ouest-allemand vers la Somalie, à l'appui d'une demande de libération de prisonniers palestiniens. Intervention de commandos ouest-allemands : pirates tués et otages libérés.

– *Février 1978 :* deux fedayins détournent un avion sur Larnaca à Chypre. Alors que des négociations sont engagées, des commandos égyptiens interviennent inopinément pour investir l'avion. La garde chypriote résiste, tuant 15 Egyptiens.

– *Juin 1985 :* des pirates chiites libanais détournent un avion de TWA sur Beyrouth avec 153 passagers. Un Américain est tué à bord. Après médiation syrienne, les 39 derniers otages américains sont libérés.

– *Novembre 1985 :* détournement, avec un bilan de 61 morts, des passagers pour la plupart, après l'assaut lancé par des commandos égyptiens contre un avion d'Egyptair détourné sur Malte par des Palestiniens.

– *Septembre 1986 :* avion de la Pan Am détourné par quatre Palestiniens sur Karachi, où les forces de sécurité pakistanaises ouvrent le feu, faisant 22 morts.



Succès de la médiation algérienne entre l'émirat et les pirates de l'air

(Suite de la première page.)

Un autre membre de l'équipage confirme en outre que plusieurs pirates étaient montés à bord à *« l'escale »* de Mechhed, en Iran.

C'est vers une heure du matin que les négociateurs algériens ont eu la certitude que la situation allait se débloquer. Les projecteurs qui éclairaient a giorno l'appareil les autres nuits sont restés étaients *« en raison d'un incident technique »*, ont précisé les autorités. A 2 h 30 du matin, M. Mohammed Tahar, spécialiste des questions proche-orientales au sein des services algériens et interlocuteur privilégié des pirates, montait à bord de l'appareil. Les preneurs d'otages réclamaient ensuite un médecin et annonçaient, peu après, qu'*« en ce troisième jour de ramadan »*, ils allaient *« mettre fin à leur opération »*.

Les événements se précipitaient ensuite jusqu'à l'aube. Le ministre de l'intérieur, qui est apparu en première ligne du début à la fin de ces négociations, faisait alors une déclaration aux journalistes présents à l'aéroport, insistant sur *« les raisons strictement humanitaires et la qualité des relations de fraternité et d'amitié liant l'Algérie et le Koweït »* pour expliquer l'engagement d'Alger dans cette médiation. En conclusion, le ministre se félicitait de cette solution heureuse et émettait *« l'espoir que la comunauté internationale dans son ensemble se réjouirait de cette solution pacifique »*.

Quant à savoir ce qu'il allait advenir des pirates, M. Khediri éludait rapidement la question : *« Cela regarde l'Algérie. »* Même réponse en ce qui concerne les concessions que le Koweït aurait été amené à faire. *« Je ne veux pas parler actuellement de geste ou de marchandage car il fallait avant tout sauver des vies humaines »*, a-t-il déclaré, soulignant l'*« indécence »* qu'il y avait à parler de marché *« dans ces conditions là »*.

Cependant, rien n'exlut que derrière l'attutude de fermeté qui a été officiellement la sienne jusqu'à ce jour, le Koweït ait pris la décision de réduire les peines de prison des dix-sept détenus du Jihad islamique incarcérés après les attentats de 1983, dans l'émirat voire de libérer certains d'entre eux progressivement, dans la discrétion au cours des mois qui viennent.

La discrète sortie des pirates

Selon plusieurs sources, dont l'agence officielle algérienne APS, les pirates n'étaient plus à bord au moment où les otages ont été libérés. L'incertitude demeure toutefois, autant sur le moment où ils ont quitté l'avion que sur leur sort. De source proche de la délégation koweïtienne présente à Alger depuis l'arrivée du Boeing, mercredi dernier, on assure qu'entre 5 h 30 et 6 h – soit juste avant que les passagers et l'équipage apparaissent à la porte de l'avion –, les auteurs du détournement sont discrètement sortis et ont été pris en charge par des officiels algériens.

Ces maigres indications sont à rapprocher des informations fournies de source diplomatique à Koweït selon lesquelles l'Algérie aurait accepté de laisser repartir librement les pirates. Un scénario qui rappelle celui avait présidé à la *« disparition »* du célèbre Carlos sur ce même aéroport d'Alger, en 1975, où il avait convoyé les dix minitres du pétrole que le terroriste avait pris en otage à Vienne, lors d'une réunion de l'OPEP.

Fidèles à la détermination et au sang-froid dont ils ne se sont jamais départis tout au long du détournement, les pirates ont pour leur part souligné qu'ils n'avaient *« jamais abandonné »* leurs *« revendications »*. Ils ont par ailleurs déclaré, dans leur message annonçant la fin de la prise d'otages, *« avoir trouvé une grande confiance auprès des frères algériens »*, ajoutant que ces derniers *« prennent en compte l'affaire de nos frères, qu'ils prennent fait et cause pour les opprimés »*.

M. Khediri, qui a remarqué que les pirates *« n'avaient pas craqué »*, a tenu à souligner qu'il *« n'y avait jamais eu de pressions sur l'Algérie, de la part de qui que ce soit »*. *« Toutes les parties ont mis beaucoup de coopération et de sagesse »*, a-t-il conclu.

Heureux, déclarés *« en bonne santé »* par un médecin algérien, les otages n'en sont pas moins extrêmement éprouvés, et, à entendre certains témoignages de personnes ayant approché l'appareil, on imagine aisément le calvaire que cela fut. Sans compter les menaces, l'incertitude absolue quant au sort qui leur serait réservé, outre les liens qui les entravait, l'état de l'appareil après quinze jours de détournement était piteux, et les otages ont dû vivre dans une odeur devenue pestilentielle à certains moments. De plus, se présentant comme des croyants exemplaires, les pirates avaient décidé de faire subir à leurs prisonniers le jeune du ramadan.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

La tension dans les territoires occupés

Huit Palestiniens bannis de Cisjordanie

Les autorités israéliennes ont de nouveau totalement isolé les territoires occupés, le mercredi 20 avril, comme le 30 mars dernier pour la Journée de la terre. Cette fois, la mesure en vigueur jusqu'à samedi vise à empêcher toute mobilisation et toute manifestation violente en Cisjordanie et à Gaza à l'occasion des cérémonies marquant le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël. Les Palestiniens des territoires n'ont donc pas le droit de se rendre en Israël, et des barrages ont été disposés tout au long de la « ligne verte », recréant ainsi les frontières d'avant 1967.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Indifférent aux critiques de la communauté internationale, le gouvernement a de nouveau procédé, mardi 19 avril, au bannissement de résidents des territoires occupés : huit Palestiniens de Cisjordanie ont été transférés au Liban en hélicoptère dans le courant de l'après-midi (1). La mesure porte à vingt le nombre de Palestiniens victimes d'un ordre de bannissement depuis le début de la révolte dans les territoires occupés : quatre avaient déjà été expulsés au Liban en janvier et huit autres le 8 avril (*le Monde* du 13 avril).

Les expulsions de mardi ont d'abord touché six résidents du village de Beita (Cisjordanie), où une jeune Israélienne avait été tuée le 6 avril. Elle appartenait à un groupe d'adolescents de l'implantation voisine d'Elon-Moreh, qui, lors d'une excursion non autorisée, fut attaqué à coups de pierres par des résidents de Beita. Dans la confrontation, la jeune fille a été mortellement blessée à la tête d'une balle tirée par un des accompagnateurs israéliens du groupe d'Elon-Moreh.

Selon les autorités, les six hommes ont participé à l'agression du 6 avril, et quatre d'entre eux sont présentés comme des militants du Fath ayant déjà été condamnés à des peines de prison. Il s'agit de MM. Mahmoud Beni Shamsa, Mustafa Hamail, Sari Hamail, Omar Saïd Daoud, Nageh Dwikat et Ibrahim Jaud (âgé de vingt-six à trente-six ans). Leur bannissement a été décidé alors que l'enquête sur l'affaire de Beita n'est pas encore terminée. Les habitants de la bourgade n'en sont pas moins toujours soumis à une série de sanctions collectives (couvre-feu, village bouclé par l'armée), et quatorze maisons de la localité ont été dynamitées par les soldats. Selon les autorités, treize d'entre elles appartenaient à des habitants reconnus coupables d'avoir lancé des pierres sur les jeunes d'Elon-Moreh, et la dernière maison a été détruite *« par erreur »*.

Lors des affrontements du 6 avril, deux Palestiniens ont été tués par les accompagnateurs armés de promeneurs d'Elon-Moreh, et, le lendemain, un garçon de Beita, âgé de quatorze ans, a été tué par des soldats, alors qu'il cherchait à fuir la localité. Un journaliste israélien du *Jerusalem Post*, ayant récemment pu visiter le village, a décrit une population hébétée, en proie à la peur, éprouvant un profond sentiment d'injustice et une impression de totale vulnérabilité face à l'armée.

Les deux autres Palestiniens expulsés mardi (MM. Ghasan Al Masri, de Ramalah, et Ahmed Fawzi Al Dik, habitant un village près de Naplouse) sont des militants du Fath déjà condamnés à des peines de prison et accusés de figurer parmi les organisateurs des *« récents troubles dans les territoires »*. Ils ont été expulsés dès mardi, tout comme leurs camarades de Beita, parce qu'ils ont refusé d'avoir recours à la procédure d'appel à leur disposition.

Ces expulsions ont lieu alors qu'au moins quinze camps de réfugiés sont toujours soumis au couvre-feu, que l'accès à la Cisjordanie est quasiment interdit à la presse et que les autorités, après avoir fermé pour six mois l'agence Palestine Presse Services, vient d'interdire pour une semaine la distribution hors de Jérusalem du quotidien arabe *Al Fajr* (pro-OLP). Cet ensemble – bannissement, destructions de maisons, arrestations massives – correspond exactement à la politique réclamée par les responsables du Likoud (droite) et que l'armée semblait, au départ, réticente à appliquer.

Le nombre de Palestiniens tués lors d'affrontements par des soldats n'en reste pas moins élevé : un jeune homme blessé cette semaine en Cisjordanie est mort dans la nuit de mardi à mercredi. Depuis le 9 décembre, début de la révolte, il y a eu au moins cent cinquante tués, ce qui correspond à peu près à une moyenne d'un mort par jour.

ALAIN FRACHON.

(1) Le département d'Etat américain a exprimé mardi sa *« vive opposition »* à ces nouveaux bannissements. *« Elles sont contre-productives, en violation de la quatrième convention de Genève, et ne feront qu'enflammer un peu plus les passions »*, a déclaré son porte-parole.

Clémence pour deux militaires reconnus coupables d'avoir frappé des prisonniers

Jérusalem (AFP). – Un tribunal militaire a condamné, le mardi 19 avril, à des peines légères deux militaires qui avaient été filmés en février par la chaîne de télévision américaine CBS alors qu'ils frappaient deux prisonniers palestiniens près de Naplouse (Cisjordanie occupée), a-t-on appris de source judiciaire.

Le lieutenant Yossi Haddad a reconnu avoir frappé deux Palestiniens capturés après un accrochage particulièrement violent. Il a été condamné à deux mois de prison avec sursis pour *« comportement indigne d'un officier et portant ombrage à la réputation de l'armée »*. Le caporal Yéhouda Engel a, pour sa part, reconnu avoir frappé les deux prisonniers pendant sept minutes. Il a été condamné, pour *« conduite indigne »*, à trois mois de prison avec sursis et rétrogradé au rang de simple soldat. Un autre accusé, le caporal Saguy Harpaz, doit passer en jugement dimanche prochain.

Plusieurs officiers supérieurs israéliens avaient plaidé en faveur des accusés en soulignant *« les conditions difficiles dans les territoires »*.

Les obsèques d'Abou Jihad à Damas

L'amorce d'une réconciliation entre l'OLP et la Syrie ?

L'incertitude régnait toujours mercredi 20 avril en fin de matinée sur l'éventuelle venue de M. Arafat à Damas. Cependant, les obsèques d'Abou Jihad avaient commencé en l'absence du chef de l'OLP. Celui-ci s'était rendu la veille à Tripoli et, dans la matinée de mercredi, des informaions avaient fait état de son départ pour la Syrie en compagnie du colonel Kadhafi.

DAMAS
de notre envoyée spéciale

En assassinant Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, Israël va sans doute être à l'origine d'une amorce de réconciliation entre deux de ses plus irréductibles ennemis, l'OLP et la Syrie, brouillés depuis 1983. La veuve du leader assassiné a déclaré à son arrivée à Damas : *« J'espère que le sang pur d'Abou Jihad permettra la réconciliation entre la Syrie et l'OLP. »*

En autorisant ces funérailles et en permettant surtout à la direction de l'OLP d'y assister, Damas a incontestablement fait un pas pour renouer les liens coupés spectaculairement en juin 1983 après l'expulsion de la capitale syrienne de M. Yasser Arafat et la tentative de Damas de créer une solution de remplacement à la direction de l'OLP. Il aura fallu toutefois deux jours de réflexion et de débat et l'annonce officielle des funérailles en Jordanie, pour que Damas fasse connaître son acceptation de recevoir la direction de la centrale palestinienne.

Le premier commentaire de la presse syrienne sur cet assassinat n'est venu que quarante-huit heures plus tard, par Radio-Damas qui, en annonçant les obsèques d'Abou Jihad dans la capitale syrienne, a rendu hommage à ce *« leader éminent qui a consacré sa vie à la libération de la Palestine »*. La presse syrienne est restée très discrète sur cet événement et, visiblement, Damas n'entend pas aller trop vite ou paraître faire trop de concessions pour cette reprise de dialogue. Conscient de l'enjeu politique de sa présence à Damas, M. Arafat s'est enquis au préalable, de l'accueil qui lui serait réservé et de pouvoir rencontrer des dirigeants syriens de haut niveau. De multiples réunions ont eu lieu, toute la nuit de mardi à mercredi pour tenter de résoudre ce problème au sujet duquel M. Georges Habache avait sollicité, dès mardi, la médiation de l'Algérie. M. Cherif Messadia, numéro deux du FLN, arrivé en fin de soirée à Damas, s'est activé dans ce sens, comme la Libye, où M. Arafat a fait mardi un retour impromptu après six ans d'absence, consacrant ainsi la normalisation des rapports palestino-libyens qu'Abou Jihad avait largement contribué à amorcer.

Avec la Syrie, le processus est plus compliqué mais, dès l'été dernier, les contacts avaient repris avec l'OLP et Damas. A l'automne, un proche de M. Yasser Arafat, M. Hassib Sabbagh, membre du Conseil national palestinien, était venu à plusieurs reprises dans la capitale syrienne où il avait été reçu par deux fois par le président Assad et avait eu plusieurs entretiens avec le vice-président Khaddam. Mais la reprise d'un dialogue direct à Damas, à un niveau plus officiel, réclamé par l'OLP, butait sour les conditions syriennes jugées inacceptables par la centrale palestinienne, c'est-à-dire la rupture des contacts entre l'OLP et *« les forces démocratiques israéliennes »* et avec l'Egypte. Damas voulait en outre voir l'OLP reconnaître son rôle au Liban.

Interrogé le 23 mars dernier à Amman sur les relations palestino-syriennes, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Charah, avait déclaré : *« Nous espérons parvenir à des résultats tangibles. Mais, jusqu'à maintenant, nous ne pouvons pas dire que ces contacts ont abouti aux résultats escomptés. »* Les Palestiniens tenaient, eux aussi, le même langage. La Syrie, toutefois, avait donné des signes de sa volonté de renouer les liens avec l'OLP, en particulier depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés. Ainsi, le 20 janvier, son principal allié au Liban, la milice chiite Amal, a mis fin à trois ans de guerre meurtrière avec les Palestiniens des camps de Beyrouth et, par deux fois, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères arabes à Tunis, et de l'organisation de la Conférence islamique à Amman, le ministre syrien a approuvé les demandes de l'OLP, notamment concernant la création d'un *« Etat palestinien indépendant sous la direction de l'OLP, son unique et légitime représentant »*.

Les quatre conditions posées par le président Assad, en particulier la participation de l'OLP à une conférence internationale, en réponse à l'initiative de M. Shultz pour aboutir à un règlement de la question israélo-arabe, avaient été aussi très favorablement accueillies par l'OLP. Face au plan Shultz, conséquence du soulèvement dans les territoires occupés, la centrale palestinienne et la Syrie ont sans aucun doute chacune intérêt à un rapprochement au moins conjoncturel.

Reste à savoir jusqu'où ira celui-ci. Le contentieux est lourd et l'essentiel de celui-ci demeure, à savoir l'autonomie de la décision palestinienne alors que Damas estime toujours que celle-ci relève de la responsabilité des pays arabes. Le fait même que Radio-Damas ait affirmé mardi peu avant l'arrivée de la dépouille mortelle d'Abou Jihad, que la Syrie continuera à soutenir par tous les moyens la cause palestinienne, *« question centrale des Arabes »*, est à cet égard significatif. On estime toutefois, de source palestinienne, que ce débat est tranché par la révolte dans les territoires occupés où les Palestiniens ont pris eux-mêmes leur destin en main.

Il est certes encore trop tôt pour juger de l'importance réelle des obsèques d'Abou Jihad dans le processus engagé pour la réconciliation syro-palestinienne et nul ne se fait d'illusions sur les difficultés à surmonter. Mais, comme le dit M. Lakdar Ibrahimi, numéro deux de la Ligue arabe, *« même dans sa mort, Abou Jihad aura servi sa patrie »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un ministre israélien condamne l'assassinat

M. Ezer Weizman, ministre sans portefeuille et membre du cabinet restreint israélien, a pris l'initiative, le mardi 19 avril, de critiquer l'assassinat d'Abou Jihad.

Le meurtre, commis dans la nuit de vendredi à samedi à son domicile de Tunis, a été, selon des sources israéliennes, l'œuvre du Mossad (services secrets israéliens) et de l'armée de l'Etat hébreu. Selon les mêmes sources, l'opération a été commanditée par le gouvernement israélien, mais ces informations n'ont pas été confirmées officiellement.

M. Weizman, l'un des architectes du traité de paix israélo-égyptien de 1979, a déclaré, dans une interview à Reuter, que *« cet assassinat ne présente que des points négatifs pour Israël. Il ne fera certainement pas cesser la terreur et pourra même l'intensifier. Il nuit au processus de paix »*. Interrogé sur la responsabilité d'Israël dans cette opération, il s'est borné à répondre : *« Devinez. »*

Selon la chaîne de télévision NBC, M. Weizman et le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès (travailliste), se sont opposés au projet de tuer Abou Jihad lors d'un vote au sein du cabinet restreint composé de dix membres.

L'arrivée de la dépouille mortelle

« Palestine vaincra »

« La lutte continue. Résistance jusqu'à la victoire ! » Tel est le message donné mardi 19 avril par les Palestiniens à l'arrivée, à l'aéroport de Damas, de la dépouille mortelle d'Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes. Le ton a été donné par ses proches. En descendant de la passerelle de l'avion qui ramenait le cercueil, la veuve, tout de noir vêtue, s'est arrêtée un bref instant pour faire le « V » de la victoire, alors que, derrière elle, son fils aîné, étudiant à New-York, brandissait un drapeau palestinien. Symboles du combat, tous les enfants d'Abou Jihad, deux filles et trois garçons — dont le dernier a moins de trois ans — portaient un treillis. Au bas de la passerelle, une vieille femme en noir, la tête couverte d'un fichu blanc : sa mère, soixante-quinze ans, levait elle aussi ses doigts en « V », retenant mal ses larmes.

Côté officiel, c'est M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine et président du comité des funérailles, qui attendait, entouré — à l'exception notable des dissidents — de tous les responsables palestiniens basés à Damas. Le gouvernement syrien avait dépêché pour sa part le ministre de l'intérieur et deux membres du parti Baas au pouvoir. Une haie de jeunes scouts palestiniens précédés de quatre enfants en costume traditionnel portant des gerbes de fleurs scandait : *« Palestine vaincra, nous te vengerons Abou Jihad. »*

Recouvert du drapeau palestinien, le cercueil d'Abou Jihad a été rapidement hissé dans une ambulance qui l'a déposé à la morgue d'un hôpital en attendant la cérémonie des obsèques, mercredi, au cimetière du camp palestinien de Yarmouk, au sud de Damas. Le président Assad y sera représenté par M. Abdallah al Ahmar, numéro deux du parti Baas. Plusieurs dirigeants palestiniens accompagnaient le cercueil ainsi qu'une délégation tunisienne conduite par le ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar, et le directeur du parti destourien.

Tout l'après-midi de mardi, des responsables palestiniens sont arrivés à Damas, que certains avaient quittée dans des conditions plus ou moins délicates depuis plusieurs années. M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, qui n'était pas revenu dans la capitale syrienne depuis sa participation active au Conseil national palestinien d'avril 1987 à Alger, était présent, ainsi que MM. Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, et Abou Mazen, membre du comité exécutif.

Au domicile des parents d'Abou Jihad, c'était un long défilé de condoléances en même temps que des retrouvailles familiales permises par ce retour à Damas de beaucoup de proscrits.

F. C.

Le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël

(Suite de la première page.)

Le tracé de ses frontières, coïncidant avec les lignes d'armistice, ne correspondait ni au plan de partage ni à quelque logique que ce soit. Jérusalem, que l'ONU voulait internationaliser, se trouvait coupée en deux. La route qui y menait à partir de Tel-Aviv, par un étroit couloir, longeait des crêtes où patrouillaient les soldats jordaniens. Rien ne garantissait Israël contre un retour en force de ses ennemis, et, pour commencer, de ces centaines de milliers de Palestiniens que les combats avaient jetés sur les routes de l'exil et que les vainqueurs ne laissaient revenir chez eux qu'au compte-gouttes.

Staline ne voyait, dans la Ligue arabe, fondée quelques années plus tôt, qu'un instrument d'un impérialisme britannique demeuré à ses yeux l'adversaire principal : c'est d'abord pour cette raison qu'il soutint très fort Israël naissant avant de s'en désintéresser et de tomber, peu avant sa mort, dans le délire antisémite de l'« affaire des médecins ». Et c'est seulement après sa disparition que le Kremlin comprit le parti qu'il pourrait tirer d'un appui au nationalisme arabe.

De guerre en guerre

Le tort des Occidentaux, et de l'Etat hébreu, qui rejoignit très vite leur camp, fut de ne se préoccuper en rien de cette même URSS qu'ils combattaient partout ailleurs lorsque fut signée, en 1950, la déclaration par laquelle les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne s'engageaient à veiller au maintien de l'équilibre des forces entre Israël et ses voisins. Comment le Kremlin n'aurait-il pas été tenté de troubler le jeu ? Dès 1955, il proposa des armes au raïs égyptien, inquiet de voir la France en livrer à Israël au-delà des quantités prévues. La maladresse américaine dans les négociations sur le financement du haut barrage d'Assouan allait faire le reste, c'est-à-dire la nationalisation du canal de Suez et la première des trois guerres éclairs entre Israël et ses voisins arabes : 1956, 1967 et 1973.

A chaque fois, la victoire de Tsahal, l'armée juive, a été écrasante. L'Etat juif a pu successivement réunifier Jérusalem sous son autorité, éloigner la menace qui pesait sur les régions frontalières, conclure la paix avec l'Egypte et établir avec la Jordanie des relations de coexistence. Il n'a plus rien à craindre au sud. La Syrie n'est pas assez forte pour s'attaquer à lui. L'Irak, seul des Etats qui avaient participé à la campagne de 1948 à n'avoir pas signé d'armistice, est absorbé par la guerre avec Khomeiny, auquel Israël n'a pas hésité à livrer des armements sophistiqués.

Pas plus au Proche-Orient qu'ailleurs, cependant, la force des armes n'a jamais suffi à instituer une paix véritable. La guerre de 1973, qui a pris Tsahal complètement au dépourvu et l'a menée au bord du désastre, n'aura été qu'une bataille de plus dans ce qui commence à ressembler à une guerre de cent ans. Depuis lors, il y a eu, en 1982, l'intervention au Liban, qui n'aura fait, en fin de compte, qu'accroître le désordre dans la région. Et maintenant, depuis quelques mois, la révolte des jeunes des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, qui pose à Israël l'éternel problème de la fin et des moyens.

Le sionisme était en effet, à l'origine, un mouvement à forte tonalité de gauche, qui nourrissait les ambitions morales les plus élevées, jusqu'à vouloir établir sur terre, autour de ses fermes collectives, les *kibboutzim*, une société égalitaire qui servirait de modèle aux autres. Cet idéal a déjà été passablement oublié par des citoyens et des citoyennes qui préfèrent pour la plupart les séductions de la société de consommation à celles de l'austérité. Israël doit-il désormais, pour maintenir sa férule sur une population qui l'exècre et fait beaucoup plus d'enfants que les Juifs, se convertir aux rudes impératifs de la Realpolitik ? Venant après d'autres actions de même nature, l'assassinat du leader de l'OLP Abou Jihad ne laisse guère de doute quant au sens dans lequel les dirigeants actuels de Jérusalem entendent trancher ce débat, qui n'a pas fini de diviser la conscience juive.

Dans l'ouvrage où il décrit avec précision ce que devraient être les mécanismes exemplaires de *l'Etat juif* dont il préconise la création, Herzl ne mentionne à aucun moment les Arabes. C'est au sultan de Constantinople qu'il demande de donner aux sionistes la Palestine, quitte pour ces derniers, en cas de refus, à aller bâtir leur Etat en... Argentine. Un puissant courant se dessinera bien par la suite pour un établissement dans... l'Ouganda. Mais lorsque, en 1917, s'engagent les conversations qui vont aboutir à la déclaration Balfour, il y a des gens à Londres, à commencer par le diplomate Sykes, pourtant grand connaisseur de la région, pour s'affirmer convaincus que les Arabes, dont Lawrence aiguillonne la révolte contre les Turcs, sont les alliés naturels des sionistes.

Il est vrai qu'il y avait été encouragé par le chérif Hussein de La Mecque, éphémère « roi du Hedjaz », mais il est non moins vrai que celui-ci était bien seul. Comme le notait, dès 1920, le grand philosophe Martin Buber : *« Rien ne fut fait en Europe pour consolider l'entente entre Arabes et Juifs dans l'intérêt du futur foyer national. En Palestine même, dans les milieux de l'administration mise en place, tout fut fait pour troubler cette entente, car l'administration voulait ce que les autorités occupantes ont l'habitude de vouloir en ces temps post-napoléoniens (...) : gérer seulement la situation présente, ne pas en ménager une pour l'avenir...* (4). » Les premiers coups de feu ne tardèrent pas, malgré la présence des Britanniques, à être tirés...

Une terre « trop promise »

Aujourd'hui, Israël a quarante ans, l'âge de la maturité. Mais rien n'est résolu quant à la question primordiale de ses rapports avec les Arabes. Qu'ils soient musulmans, marxistes ou chrétiens, ils continuent pour la plupart de le considérer comme un corps étranger, un occupant sans titre qui a volé aux Palestiniens leurs champs et leurs maisons. Les Israéliens, bien qu'ils n'aient plus rien à craindre sur le champ de bataille, sont de ce fait en permanence sur le qui-vive, obligés de consacrer à s'armer, voire à se battre, une part écrasante de leur temps et de leur revenu, et de solliciter en permanence l'aide des Etats-Unis et de la Diaspora.

Hélas ! toutes les erreurs ne se réparent pas. Israël n'a guère cessé de croire que la force finirait par amener les Arabes à résipiscence. C'est méconnaître la fierté qui les anime, et qui s'accroît à proportion du dédain où ils se sentent tenus. C'est se voiler les yeux devant une réalité démographique qui voue les Juifs à devenir, au cours du siècle prochain, minoritaires dans leur Etat. C'est oublier qu'on ne répare pas une injustice, si grande soit-elle, en en créant une autre. Privés d'un chez-eux qui soit à eux, les Palestiniens vivent un drame de l'exclusion que les Juifs devraient comprendre mieux que quiconque.

Yasser Arafat, de son côté, même si l'on a quelques raisons de penser qu'il cherche en réalité les voies d'un compromis, n'a jamais dit nettement en public qu'il était prêt à accepter un Etat israélien, et préfère lui opposer le projet, parfaitement mythique, d'un Etat laïc où vivraient dans une harmonie rousseauiste des peuples réconciliés par on ne sait quel miracle. Chacun à sa manière, Anouar El Sadate, Bourguiba, le roi du Maroc, Hussein de Jordanie, ont essayé de trouver les chemins de la réconciliation. Le seul qui ait vraiment abouti à un résultat, le raïs égyptien, a, comme jadis Abdallah de Transjordanie, payé son courage de sa vie.

Encore a-t-il fallu, pour arriver aux accords de Camp David entre Jérusalem et Le Caire, l'action opiniâtre de Jimmy Carter, qui, dans la lignée des efforts de John Kennedy et Henry Kissinger, a tout fait pour abattre, entre Israël et ses voisins, le mur de la haine. Mais, à côté de cette implication si manifestement positive, combien d'initiatives, du côté des grandes puissances, derrières lesquelles on a du mal à discerner l'odeur du pétrole de celle de la guerre froide ! Combien de fausses manœuvres, de déclarations péremptoires ! Que d'hypocrisie ! Que de lâcheté !

Devant tant d'échecs et d'incompréhensions, on sent se réveiller, en Israël et dans la Diaspora, des tendances extrémistes. D'un côté, les supporters du rabbin Kahane, dont le fondamentalisme a toutes chances d'alimenter, par ricochet, celui d'en face ; de l'autre, ceux qui ont trop entendu parler de Samson faisant s'écrouler sur lui, pour écraser ses ennemis, les colonnes du temple, ou des zélotes de Massada qui, au premier siècle après J.-C., préférèrent mourir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre aux Romains. Entre le nouvel exode que certains croient déjà inévitable et l'apocalypse qu'aurait les moyens de déclencher un Etat désormais possesseur de l'arme nucléaire, que de scénarios-catastrophes !

Les vrais amis d'Israël ne peuvent que le conjurer de ne pas s'y abandonner et de ne pas se détourner de l'idéal de justice et d'harmonie sur lequel il s'est fondé. Même si, dans leur immense majorité, les Juifs établis en Occident ont préféré y demeurer, il est important, et pas seulement pour eux, que subsiste cet Etat où s'est ancrée, après la nuit du génocide, une fantastique volonté de vivre, de défricher et de bâtir, matérialisée dans tous les domaines de la culture, des sciences, de l'économie, par une créativité peu commune.

Est-il fou d'espérer que l'actuelle détente Est-Ouest sera mise à profit par les grandes puissances pour aider enfin Israéliens et Palestiniens à cohabiter ? Mikhaïl Gorbatchev pour la première fois vient d'inviter l'OLP à reconnaître Israël en même temps que celui-ci accepterait le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Saluons ce pas vers la sagesse, qui aurait mérité d'être suivi d'un meilleur effet que l'assassinat d'Abou Jihad.

ANDRÉ FONTAINE.

(4) Martin Buber, *Une terre et deux peuples*, Lieu commun, 1985.

★ **40 ans d'Israël**, en vente chez tous les marchands de journaux, 25 F.

Asie

Comment exorciser l'année du Dragon...

PÉKIN
de notre correspondant

Les Chinois ont dépensé des fortunes, à la mi-février, pour s'assurer que cette nouvelle année du Dragon ne leur apporterait pas les bouleversements de la précédente, en 1976, lorsque tremblements de terre et autres catastrophes naturelles avaient alterné avec les revirements politiques, la mort de Mao Zedong et l'arrestation de sa veuve. Mais, en avril, à Changchun, chef-lieu provincial dans la plaine glacée de Mandchourie, la rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre : deux serpents s'étaient métamorphosés en fort gracieuses jeunes filles, et avaient révélé cette manifestation du surnaturel au chauffeur de camion qui avait évité de les écraser peu auparavant sur la route.

Comment, dès lors, conjurer le mauvais sort qui pèse, dans tous les esprits, sur cette année particulièrement néfaste du calendrier chinois ? Le *Journal de la jeunesse de Chine,* qui a rapporté l'affaire mercredi 20 avril, ne dit pas qui a eu cette idée, mais elle rencontra un franc succès : la population entière de la ville s'est tout simplement, offert un deuxième Nouvel An.

L'histoire ne dit pas non plus pourquoi les masses populaires choisirent le vingt-neuvième jour du deuxième mois lunaire – soit le 15 avril – pour cet exorcisme collectif. Toujours est-il que, ce jour-là, la ville entière de Changchun fit la fête comme pour un vrai réveillon. Ripailles, soirées familiales, feux d'artifice... Il ne faudrait pas croire que les gens humbles et les paysans des environs étaient les seuls à souscrire à la superstition. Dans le quartier du nouveau village du lac du Sud, où les cadres du gouvernement provincial vivent par centaines, et dans l'avenue Chaoyang, où habitent les responsables de départements et de bureaux, les pétards ne crépitaient pas moins qu'ailleurs. »

Depuis, paraît-il, les médias officiels locaux ne cessent de publier des commentaires et des interventions d'historiens et de météorologues *« pour réfuter la croyance selon laquelle l'année du Dragon est toujours marquée par des calamités ».*

FRANCIS DERON.

L'université de Pékin se débarrasse de ses statues de Mao Zedong

Deux statues géantes de Mao Zedong ont été démolies au cours du week-end sur le campus de l'université de Pékin. C'est en pleine nuit que les démolisseurs ont mis à bas ces symboles d'une ère aujourd'hui de plus en plus oubliée. Les officiels de l'université ont affirmé que cette mesure n'avait pas été prise pour des motifs politiques, mais uniquement parce que les statues étaient vieilles et abîmées, et n'étaient pas des œuvres d'art.

Omniprésentes dans toute la Chine pendant la révolution culturelle, les statues du Grand Timonier ne cessent de se raréfier. S'il en reste à l'intérieur de certains bâtiments administratifs, militaires ou universitaires, elles ne se voient plus guère sur les places et dans les lieux publics. – *(AFP.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : grogne autour de la réforme fiscale

Un groupe de députés conservateurs se rebelle contre Mme Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a subi cette semaine aux Communes une humiliation de taille. Alors que les conservateurs y disposent d'une majorité de cent une voix, celle-ci a été réduite à vingt-cinq à l'issue d'un débat passionné, le lundi 18 avril, sur la réforme de l'impôt local. Le premier ministre avait présenté cette réforme lors des élections de juin dernier comme le *« vaisseau amiral »* des projets de lois qu'elle souhaitait présenter au Parlement. Le leader de l'opposition travailliste, M. Kinnock, a eu beau jeu de proclamer lundi soir que *« le vaisseau amiral est sévèrement touché et fait eau de toutes parts ».*

La « dame de fer » a aussitôt fait savoir qu'elle n'abandonnerait pas sa réforme pour autant, et que cette majorité de vingt-cinq voit lui paraissait satisfaisante. Il s'agit néanmoins d'un des plus importants revers qu'elle ait enregistrés au Parlement depuis son arrivée au pouvoir en 1979.

« Il n'y a pas d'alibi pour un tel crime »

La réforme vise à instituer en 1990 un impôt local égal pour tous, riches ou pauvres, et prélevé sur chaque citoyen majeur. Le système actuel, qui remonte au dix-septième siècle, taxe au contraire l'unité d'habitation elle-même en fonction de sa taille, de son degré de confort et... de la tradition. Selon la nouvelle loi, les membres adultes d'une même famille vivant sous le même toit seront astreints à payer chacun l'impôt, ce qui n'était pas le cas précédemment. Le gain pour le Trésor devrait être considérable. Le caractère équitable d'une telle mesure qui aboutit à taxer davantage une famille nombreuse habitant un taudis qu'une personne seule résidant dans un manoir est moins évident.

La révolte est donc née dans les rangs des conservateurs soucieux de justice sociale. Elle a été menée par M. Michael Heseltine, ancien ministre et enfant chéri de Mme Thatcher, désormais totalement brouillé avec elle. Remarquable orateur, il a affirmé avec force que la nouvelle loi allait à l'encontre de tous les principes sociaux défendus par les *tories*. M. Heseltine a laissé un de ses amis politiques, M. Michael Mates, conduire le combat au grand jour. Celui-ci a déposé un amendement demandant que le futur impôt local comporte trois tranches calculées en fonction des revenus déclarés.

Malgré les pressions considérables exercées par le gouvernement, cet amendement n'a été rejeté, lundi soir, que par 320 voix contre 295. Les « rebelles » du Parti conservateur, parmi lesquels une dizaine d'anciens ministres, ont longuement développé leurs thèses, à la grande joie de l'opposition travailliste. Sir George Young, un ex-secrétaire d'Etat, a résumé ainsi leurs propos : *« Il s'agit de prendre dans la poche du pauvre pour donner au riche, c'est un crime pour lequel il n'y a pas d'alibi. »* L'ancien premier minstre conservateur, Edward Heath a également voté contre le gouvernement.

Le malaise du cabinet conservateur est d'autant plus grand que se manœuvres de dernière heure pour éviter une défaite ont été exposées en public. L'artisan de la réforme, M. Nicholas Ridley, ministre de l'environnement, avait annoncé, à la fin de la semaine denière, toute une série d'exemptions dont bénéficieraient les citoyens le plus démunis, manifestement incapables de payer le nouvel impôt.

Les travaillistes ont réussi à obtenir pendant le week-end le compte rendu d'une réunion confidentielle présidée par Mme Thatcher montrant que cette concession n'était qu'apparente. Les sommes ainsi perdues pour le Trésor devaient être, en effet, « récupérées » par une augmentation générale du nouvel impôt lui-même. Mme Thatcher a demandé l'ouverture d'une enquête sur cette « fuite ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

DANEMARK : élections anticipées le 10 mai

M. Schlüter estime que la campagne doit porter sur la « pleine appartenance » du royaume à l'OTAN

COPENHAGUE
de notre correspondante

Si la décision du premier ministre conservateur danois, M. Poul Schlüter, d'organiser des élections générales anticipées *(voir nos dernières éditions du 20 avril)* pour sortir de la crise provoquée par la querelle sur les rapports avec l'OTAN ne constitue pas une surprise, la date arrêtée pour cette consultation – le 10 mai – a pris de court une bonne partie de l'opinion et de la classe politique. La campagne qui s'annonce sera la plus brève depuis plus de trente ans.

Ce choix répond apparemment à différents motifs. Normalement, les vacances parlementaires commencent ici début juin. Or la brusque dissolution de la Chambre unique issue des législatives du 8 septembre 1987 n'aura pas permis aux députés de traiter une série de dossiers de première importance. Une session extraordinaire d'été sera sans doute nécessaire pour rattraper le temps perdu.

En convoquant rapidement les électeurs aux urnes, certaines « mauvaises langues » font déjà remarquer que M. Schlüter cherché à éliminer de la course plusieurs petites formations non représentées actuellement au Folketing. Il est probable en effet que plusieurs d'entre elles ne parviendront pas dans des délais aussi brefs – avant le 26 avril – à réunir les quelque vingt mille signatures de sympathisants indispensables pour présenter des listes de candidats. Tel est le cas par exemple des écologistes.

Face à cette conjoncture d'urgence, les états-majors des principaux partis se sont hâtés d'entrer en lice. Quelques heures seulement après l'annonce des élections anticipées, les chefs de file politiques croisaient déjà le fer à la télévision dans un climat d'agitation peu coutumier. On n'est guère habitué sous ces latitudes à voir des adversaires politiques se couper la parole et hausser le ton devant les caméras...

L'opinion éberluée

Après la crise ouverte par le vote d'une résolution de l'opposition durcissant le contrôle de l'armement, éventuellement nucléaire, des navires de guerre britanniques et américains dans les ports et les eaux territoriales du royaume, le premier ministre, qui participait au débat télévisé, a rappelé avec fermeté que ces élections devaient être avant tout centrées sur la question de la *« pleine appartenance du Danemark à l'OTAN ». « Qui peut avoir la prétention,* a-t-il dit, *de voyager en première classe avec un billet de troisième ? »*

Ce n'était pas là l'avis de son interlocuteur privilégié, M. Svend Auken, le président des sociaux-démocrates, à l'origine pourtant de cette fameuse résolution du 14 avril. A ses yeux, cette question est tout à fait « secondaire » et ne méritait pas que M. Schlüter s'y accrochât pour provoquer des élections. Le dirigeant social-démocrate estime que le premier ministre a surtout saisi là un prétexte pour fuir ses responsabilités et faire oublier l'échec du reste de sa politique.

M. Auken a souligné que la campagne de son parti serait consacrée à des sujets *« vraiment »* essentiels, tels que le chômage et le déficit de la balance des paiements. Quant aux questions de défense et de sécurité, qu'il ne peut quand même pas entièrement négliger, il a indiqué qu'en 1984 les sociaux-démocrates avaient proposé au gouvernement Schlüter une large coopération reposant sur deux points : l'appartenance du Danemark à l'OTAN et la lutte pour la paix et contre le nucléaire. M. Auken a déploré que le gouvernement ait fait alors la sourde oreille à ces propositions.

Les partis politiques ne semblent pas réellement s'engager de gaieté de cœur dans cette brève campagne électorale, qui ne passionne guère une opinion un peu éberluée et qui, selon certains, *« ne peut que coûter cher au pays ».* Selon un sondage publié le 15 avril par le quotidien *Boersen*, les six formations non socialistes du Folketing – dont quatre composent la coalition de centre-droit de M. Schlüter – devraient conserver une faible majorité. Les sociaux-démocrates sont en recul au profit des socialistes du peuple, qui pourraient être les grands vainqueurs du scrutin du 10 mai.

CAMILLE OLSEN.

POLOGNE : venus de l'étranger

De nombreux juifs ont commémoré l'insurrection du ghetto de Varsovie

Varsovie (AFP). – Quelque trois mille personnes, pour la plupart des israélites venus de l'étranger avec au premier rang le vice-premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Navon, ainsi que de nombreux responsables polonais, ont célébré, le mardi 19 avril, dans la capitale polonaise, le quarante-cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto juif de Varsovie, le 19 avril 1943.

Dans une brève allocution, prononcée en hébreu et en anglais, M. Navon a dit notamment au sujet du génocide du peuple juif perpétré par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale : *« Le souvenir de l'Holocauste ne doit pas paralyser nos activités. Dans cette tragédie, il faut puiser le courage de continuer à vivre pour consolider le peuple juif. »* Au début de la cérémonie, M. Henryk Jablonski, ancien vice-président du Conseil d'Etat polonais, a donné le premier coup de bêche symbolique pour planter *« un arbre du souvenir commun »*, un jeune chêne qui poussera à proximité immédiate du monument des Héros du ghetto.

Lundi avait été inauguré, sur l'ancienne « place de triage » qui faisait partie du ghetto, un monument à la mémoire des trois cent mille juifs de Varsovie qui furent acheminés, de 1942 à 1943, vers le camp de la mort de Treblinka.

Manifestation de Palestiniens

Tandis que se déroulait la cérémonie officielle de mardi, une centaine d'étudiants arabes, en majorité palestiniens, ont manifesté dans un autre quartier de Varsovie. Ils se sont notamment rendus en cortège au pied du monument de la Victoire, érigé à la mémoire des Polonais qui, en 1944, s'étaient soulevés contre les forces hitlériennes. Sur le ruban accompagnant la gerbe de fleurs qu'ils ont déposée au pied du mémorial, on pouvait lire : *« Des victimes du soulèvement palestinien aux héros de l'insurrection de Varsovie. »* Les étudiants ont brandi des drapeaux palestiniens, des affiches et des banderoles dénonçant l'*« agression d'Israël »* dans les territoires occupés.

Afrique

MOZAMBIQUE : guerre civile, sécheresse, famine

Un appel de l'UNICEF en faveur de trois millions de réfugiés

GENÈVE
de notre correspondante

Si la communauté internationale ne prend pas rapidement conscience de la gravité de la situation au Mozambique, on assistera dans ce pays à une tragédie pire que celle que connaît l'Ethiopie. C'est ce qu'affirme, en substance, l'UNICEF en faisant connaître l'appel lancé par l'ONU afin de recueillir une aide d'urgence de 380 millions de dollars pour subvenir aux besoins les plus immédiats des 3,3 millions de personnes contraintes par les combats à quitter leur maison et leur village.

La guerre civile, la sécheresse et la famine font que deux cents enfants sur mille y meurent avant d'atteindre l'âge d'un an, et trois cent cinquante sur mille avant l'âge de cinq ans. C'est le taux de mortalité infantile le plus élevé du monde. Entre 50 et 60 % des enfants souffrent de malnutrition. Le nombre d'enfants perdus et d'orphelins s'élèverait à deux cent mille. Pour donner une mesure de l'insécurité et de la barbarie qui sévissent dans le pays, l'UNICEF cite le cas d'un hôpital d'Homoine dont tous les occupants ont été massacrés. Lors d'attaques de convois *« des gens ont été brûlés vifs dans les autobus et des bébés jetés vivants dans les flammes ».*

Pour pouvoir secourir les plus vulnérables parmi les femmes et les enfants, l'UNICEF a besoin de près de 40 millions de dollars. Un programme d'urgence a été mis en place à cet effet. Il comprend l'aide alimentaire, la reconstruction des services de base dans les régions les plus touchées par les combats, l'amélioration de l'accès à l'eau et une *« assistance spéciale et immédiate aux enfants particulièrement traumatisés par la guerre et aux familles qui prennent en charge des orphelins ».*

Parmi ceux qui ont fui la tourmente, on compte près de six cent mille réfugiés dans les pays voisins, principalement au Malawi, où leur nombre s'élève à quatre cent cinquante mille sur une population totale de sept millions. Beaucoup d'entre eux se sont intégrés dans des tribus ou des familles amies. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui les a pris en charge, a besoin de 20 millions de dollars, et de sept autres millions pour venir en aide aux quarante-sept mille Mozambicains qui sont rentrés (volontairement, assure le HCR) dans leur pays. Le HCR a lancé un appel en février aux pays donateurs, mais n'a recueilli que 2 millions de dollars jusqu'à présent.

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE DU SUD

« Nous avons moins de trois mille soldats en Angola »

affirme le chef de l'armée

Il y a actuellement moins de trois mille soldats sud-africains en Angola, a affirmé, lundi 18 avril, à Pretoria, le général Jamie Geldenhuys, chef des forces armées sud-africaines (SADF). Evénement rarissime, le « patron » des SADF s'exprimait au cours d'une conférence de presse limitée aux seuls chroniqueurs sud-africains.

Contrairement aux allégations angolaises qui dénoncent la présence sur leur sol national de *« neuf mille envahisseurs »*, le général Geldenhuys a déclaré qu'au plus fort de la bataille de Cuito Cuanavale *« un maximum de trois mille hommes »* avaient été déployés, effectif qui a été *« considérablement réduit depuis »*, et dont le retrait se poursuivrait selon un calendrier tenu secret. Le chef de l'armée n'a pas précisé si le chiffre avancé comprenait les soldats de la force territoriale du Sud-Ouest africain (SWATF), l'armée namibienne sous commandement sud-africain.

L'addition de quelques unités de la SWAFT permet d'estimer à un peu plus de cinq mille hommes le total des effectifs lancés par Pretoria au plus fort de cette guerre, estiment les experts. Le général Geldenhuys a précisé que, depuis mai 1987, les SADF ont eu 31 tués et 90 blessés en Angola, tandis que l'armée angolaise, qui a déployé environ 25 000 soldats, a eu *« au moins 4 768 morts ».*

Les SADF ont perdu 1 avion de combat et 1 avion d'observation, 3 chars et 4 blindés de transports de troupes, a-t-il ajouté, tandis que les Angolais et leurs alliés soviéto-cubains ont perdu 14 avions de combat, 8 hélicoptères, 94 chars (dont plusieurs T-55), 33 « orgues de Staline » et quelque 350 autres pièces, parmi lesquelles des lanceurs de missiles et des radars.

Certains équipements de fabrication soviétique pris à l'ennemi n'ont jamais encore été vus en Occident, a révélé le général Geldenhuys. L'engagement des SADF avait pour principale finalité l'appui à l'UNITA, a-t-il souligné, ajoutant : *« Il n'y a aucune raison de s'éterniser* [en Angola] *ni d'y faire la guerre pour le plaisir de faire la guerre. »* – *(AFP).*

● **Sixième bombe en une semaine.** – Une bombe a explosé mardi 19 avril au Cap, dans un immeuble de bureau à cent mètres du Parlement sud-africain. La déflagration n'a pas fait de victimes, mais elle a fortement endommagé l'entrée du Jofete Building. C'est le sixième attentat à la bombe perpétré dans le pays en l'espace d'une semaine. Le gouvernement de Pretoria a imputé cette série d'explosions au Congrès national africain (ANC, interdit).

Selon M. Peter Soal, député du Parti fédéral progressiste (libéral), *« la bombe visait à coup sûr les députés quittant le Parlement ».* Députés et membres du gouvernement auraient en principe dû quitter l'enceinte parlementaire vers 18 h 15 locales, soit l'heure à laquelle a eu lieu la déflagration. Mais la séance de mardi s'est terminée à 18 h GMT. *(Reuter.)*

● **La SWAPO ouvre un bureau à Moscou.** – L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO); qui lutte pour l'indépendance de la Namibie, a ouvert le mardi 19 avril un bureau à Moscou, a annoncé le dirigeant du mouvement, M. Sam Nujoma. Celui-ci sera accrédité auprès du Comité pour la solidarité soviéto-afro-asiatique, auprès duquel le Congrès national africain (ANC) est également accrédité. – *(Reuter.)*

● **RDA : censure contre la presse religieuse.** – Les autorités est-allemandes ont empêché la parution du dernier numéro de l'hebdomadaire religieux de Berlin-Est *Die Kirche*, a-t-on appris, le mardi 19 avril, de source religieuse est-allemande. L'hebdomadaire n'a pas pu paraître dimanche dernier comme prévu en raison d'une intervention des services gouvernementaux. Les milieux de l'Eglise évangélique en RDA se déclarent très inquiets à la suite de cette nouvelle mesure de censure à l'égard d'un journal religieux. Début avril, le même hebdomadaire ainsi qu'un journal religieux de la région de Mecklembourg avaient déjà fait l'objet d'une mesure similaire. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Hongrie

Budapest dénonce l'attitude de la Roumanie à l'égard des minorités

L'attitude de la Roumanie dans le domaine du droit des minorités a été violemment dénoncée le mardi 19 avril à Vienne, devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), par le représentant de la Hongrie, l'ambassadeur André Erdoes. Sans nommer directement Bucarest, M. Erdoes a déploré *« des mesures prises et des projets* [qui] *nous attristent profondément car ils représentent un écart flagrant par rapport à l'esprit et la lettre de l'acte final d'Helsinki ».*

La Hongrie avait déjà soulevé à plusieurs reprises devant la conférence la question de la minorité hongroise de Roumanie. En mars 1987, elle avait voté un projet de résolution canadien sur les droits des minorités. C'était la première fois qu'un pays du pacte de Varsovie apportait son soutien à un pays de l'OTAN sur une question relevant de la corbeille des droits de l'homme.

La déclaration de mardi, qui fait suite à la reconnaissance officielle par Budapest en février de l'existence d'un problème de réfugiés de la minorité hongroise de Roumanie en Hongrie, est la plus virulente à ce jour. L'ambassadeur s'en est pris directement à l'éradication de villages dans le cadre du nouveau plan d'aménagement du territoire roumain et à la suppression, décidée en mars dernier, de l'usage des noms de localités en langues minoritaires.

Singapour

Huit opposants de nouveau arrêtés

Huit opposants ont de nouveau été arrêtés, le mardi 19 avril, après avoir publié une déclaration affirmant qu'ils avaient été torturés en prison. Leur avocat a également été interpellé. Les huit faisaient partie d'un groupe de vingt-deux personnes arrêtées, en mai et juin 1987, pour inculpation dans un complot *« marxiste ».* Ils avaient été libérés en décembre, à l'exception d'un seul.

Lundi, les huit ont affirmé avoir été frappés, privés de sommeil et contraints de rester débout pendant vingt heures lors de leurs interrogatoires en prison. Les autorités ont toujours démenti tout sévice infligé à des prisonniers. Elles n'ont offert, sur le moment, aucune explication à la réincacération des huit. – *(UPI.)*





La campagne pour l'élection présidentielle

Dieu

« *T'AS vu Dieu ?* » « *Oui, et je lui ai même serré la main.* » Jean Roucas, voix multiple et dialoguiste du « Bébête-show », n'a pas tout inventé. Ce dialogue est né dans la bousculade des comités de soutien à François Mitterrand, réunis lundi au Musée des arts décoratifs afin de voir et complimenter le candidat. Qui a rencontré Michel Rocard, mercredi, lui aura certainement demandé, dans le même esprit : « *Alors, t'as vu Dieu ?* » « *Oui,* répondrait probablement l'intéressé. *Et je me suis même baladé sur son petit nuage.* »

C'est bien vrai. Michel Rocard et François Mitterrand se sont promenés mardi dans les nuages, sur les sentiers de randonnée de la haute vallée de l'Hérault, en plein brouillard, ce qui leur a interdit l'ascension projetée du pic Saint-Loup (600 mètres). Les deux hommes, sitôt débarqués à l'aéroport de Montpellier, étaient allés se changer dans une auberge tenue, pour la circonstance, par les policiers chargés de la sécurité des voyages officiels.

François Mitterrand a l'habitude : veste de toile, pantalon de velours, pataugas, casquette et canne de marche. Prévenu à la dernière minute, Michel Rocard n'avait emporté, dans son maigre baluchon, qu'une paire de croquenots de montagne et des fuseaux de ski. Pour ne pas faire l'original, il a dû emprunter au président socialiste du conseil général de l'Hérault une « gapette » qu'il a calé sur son oreille droite.

Nos deux compères s'en sont allés devisant par les sentiers boueux, de l'Europe et de la sécurité du monde, paraît-il. A bien regarder la photographie diffusée par l'agence France Presse, on croirait voir une séquence des « *Brigades du tigre* », le célèbre feuilleton télévisé. Hors cadre, il y a certainement, quelque part derrière les fourrés, une De Dion-Bouton pilotée par Arletty. Atmosphère, atmosphère. La photographie, en tout cas, a de la gueule.

Les abominables malfrats du « Bébête show » ne pouvaient pas manquer ce cliché historique. Dès mercredi matin, sur Europe 1, Jean Roucas a fait son numéro. Mitterrand : « *Le p'tit Rocard, il a l'air en extase. Quand on est à la droite de Dieu, on ne peut qu'être content.* » Rocard : « *Il m'a parlé. Ah ! ah ! ah ! ah ! Je me sens mal.* » Mitterrand : « Il s'évanouit. Une fois de plus. » Black Jack — « *Cool Raoul, peinard Babarre* », — et Marchais Peggy — « *Enfer et jambon de pays* » — ont eu du mal à glisser un mot dans la conversation. Jugement posthume de Pierre Desproges : « *Au paradis, on est assis à la droite de Dieu, c'est normal parce que c'est la place du mort.* »

Autre aspect de la question : sur le petit nuage rose, à la droite de Dieu, il n'y a qu'une place, pas deux. Alors, « Rocky » ou « Béré » ? Dès mercredi matin, le directeur de campagne de M. Mitterrand a dû mettre sens dessus dessous sa garde-robe pour trouver une paire de chaussures qui puisse éclipser, auprès des pataugas de « Tonton », les croquenots de son rival.

Lequel des deux ira à Matignon ? Le duel de titans que se livrent les deux hommes pour s'offrir à la France continue de tenir le pays en haleine. L'applaudimètre est cruel pour M. Bérégovoy, qui est pourtant très fier d'être ovationné dans les meetings : à Montpellier, « Béré » était surclassé par Jack Lang, Georgina Dufoix, par l'entrée de Lionel Jospin et surtout par Michel Rocard. Heureusement pour lui, dans son infinie sagesse, le Dieu des Charentes a probablement d'autres critères de choix, plus rigoureux : du genre pile ou face, ou celui qui a les plus belles lunettes...

Récit du service politique.

A chacun ses bons et ses méchants

LE 22 mars, date à laquelle M. Mitterrand a annoncé sa candidature, il y avait en France des républicains d'un côté, et tous les autres (M. Chirac singulièrement) dans le camp opposé. Depuis le meeting que M. Mitterrand a tenu le mardi 19 avril à Montpellier, la classe politique se divise entre les « *vulgaires* » (M. Chirac encore) et ceux qui « *ont de la tenue* » (M. Mitterrand bien sûr, mais aussi probablement M. Barre).

M. Mitterrand a frappé fort, à Montpellier, sur celui qu'il appelle le « *candidat de l'Etat-RPR* ». Le face-à-face du second tour promet d'être musclé, bien que le président-candidat feigne de ne point connaître encore l'adversaire que les Français lui désigneront pour le 8 mai. Depuis qu'il s'est fait siffler, à Rennes, par une dizaine de milliers de personnes auxquelles il essayait de faire comprendre qu'il n'y a pas d'un côté les « *bons* » et de l'autre les « *méchants* », M. Mitterrand en est venu à une vision plus simple du combat politique. Cela lui assure, au moins, l'adhésion des foules militantes.

Comme M. Chirac naguère, qui gouvernait dans la journée et menait campagne à partir de 17 heures, M. Mitterrand préside le jour et la nuit, mais distrait une heure quarante-cinq de son temps, à partir de 20 heures, pour retrouver, sous les projecteurs, les plaisirs du combat électoral. D'autant qu'il y a, dans les assistances de meeting, du répondant. « *Vous le voulez* (que je sois élu) *?* », a-t-il demandé à Montpellier, l'œil dragueur. « *Oui !* », a hurlé la foule. « *Je ne me trompe pas ? Vous le voulez ?* ». « *Oui !* » une seconde fois. « *Maintenant, il faut décider les autres* (rire) *et ne perdez pas de temps. demain matin. Je ne vous demande pas de passer la nuit.* (Un silence) *Et pourquoi pas ? Même la nuit il y a des moyens d'influence* (rires). »

Frisbee ou boomerang ?

Les « *oripeaux* » de la fonction, comme dirait M. Jospin, ne doivent pas être rangés dans la penderie jusqu'au 8 mai. Jouer au frisbee, le samedi, sur les pelouses de Créteil offre de jolies images aux télévisions, mais risque de laisser penser que le chef de l'Etat a des occupations bien légères. Il y a un effet frisbee qui ressemble à un effet boomerang. M. Mitterrand a donc ouvert son discours de Montpellier — pour les reprises télévisées des journaux de 20 heures — par une sombre description de la situation internationale (la guerre, le malheur, la misère) de nature à bien montrer qu'il a de sérieuses préoccupations.

Oripeaux pour oripeaux, M. Barre s'est, lui aussi, dépouillé de sa carapace. Il devient, sur le tard, candidat. Mais il ne cède pas pour autant aux lois du genre, à la nécessité « *de plaire à toutes les clientèles, depuis l'agriculture jusqu'à la culture en passant par l'horticulture* ». L'accusation vise clairement M. Chirac. M. Barre veut croire et faire comprendre qu'il est toujours le mieux placé pour affronter M. Mitterrand avec quelques chances de victoire au second tour. Il ne pense plus qu'à cela, après avoir oublié trop longtemps le premier.

M. Chirac, assuré de son succès au premier tour, n'a plus qu'une obsession, celle des lendemains du 24 avril. Il prépare activement la photo d'entre deux tours, en comptant qu'y figurent MM. Barre et Giscard d'Estaing. Il suppute ses chances de rassemblement et s'efforce de les accroître en promettant désormais, lui aussi, un gouvernement d'ouverture, après avoir fait, lui seul, les yeux doux aux électeurs du Front national.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Raymond Barre à Lyon

« Je n'accepte pas le verdict des sondages »

LYON
de notre envoyé spécial

Incroyable, mais vrai ! Alors que tout paraît joué, les barristes croient encore au miracle ! Ils ont retrouvé une foi à soulever des montagnes de sondages. « *Barre confiance* » est redevenu leur slogan, « *Impossible n'est pas Barre* » leur cri de ralliement. Ils le pensent et ils en sont certains. Ils l'assurent : M. Mitterrand s'essouffle, le centre est en jachère, M. Chirac plafonne. Bref, leur candidat va rebondir, créer la surprise dimanche soir et, dès lors, rien ne l'arrêtera. Mardi soir, Lyon était devenu le Lourdes du barrisme. Il est vrai que les élus de la région ont pu croire un moment à une apparition : ce n'était plus leur collègue député du Rhône, cher professeur, « *meilleur économiste* », qu'ils avaient devant eux mais un candidat, un vrai. « *Après les deux mois que je viens de vivre,* a-t-il dit, *s'il y a une raison pour laquelle, je suis heureux d'avoir présenté ma candidature et pour laquelle je dois vous le dire, je recommencerais volontiers, c'est parce que je me suis efforcé de dire aux Français un certain nombre de choses, alors que l'on ne cherchait de tous côtés qu'à leur bander les yeux, qu'à les aveugler. pour que toutes les petites combinaisons qui se préparent puissent réussir.* »

La crainte d'un « retour à la IVe République »

Remerciant ses amis lyonnais de leur « *dévouement* » et de leur « *désintéressement* », il n'eut d'indulgence ni pour M. Léotard — « *Ce n'est pas avec des âmes faibles, des esprits fluctuants ou des carriéristes utilitaires que nous pouvons faire face demain aux problèmes de la France.* » — ni pour M. Chirac : « *Il ne s'agit pas,* reprit M. Barre, *de gagner le premier tour pour laisser passer le deuxième tour et pour être en bonne position après. Ce n'est pas le problème. Moi je me bats pour le premier tour et pour gagner le deuxième tour [...]. Il n'y a, comme l'a dit lui-même M. Mitterrand, d'opposition qu'inconditionnelle. Moi, je n'ai à aucun moment accepté ni compromis ni compromission.* »

Treize à quinze mille fidèles s'étaient serrés dans un Palais des sports plein comme un œuf. Ce fut la fête, la première, vraie fête de cette campagne barriste. Avec ses musiques de french cancan, ses trompettes, ses cloches et ses ballons, avec la projection sur grand écran du film-catastrophe *Mitterrand II : l'impossible retour* et la présentation, dans la salle, de l'inépuisable Alain Delon. Avec les « *allez Raymond* » repris en chœur par des milliers de jeunes chahuteurs. Avec, enfin, toute l'UDF, ses chefs et ses sous-chefs, massés autour de son candidat : Mme Simone Veil, MM. Lecanuet, Gaudin, Léotard, Méhaignerie, Rossinot, Santini. Ils étaient enfin venus, ils étaient tous là. Plus loin, M. Michel Noir jouait, pour le RPR, le grand témoin.

Rassemblement, mobilisation, confiance

A la tribune, ce fut le président du comité de soutien lyonnais, le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, qui ouvrit le feu, un tout petit feu, réussissant, bien malgré lui, à faire siffler le nom de M. Chirac. A tour de rôle, MM. Millon, Barrot, Bosson, Rossinot et Léotard s'employèrent à monter la salle contre le président-candidat socialiste, « *le grand marchand de sable qui a peur, qui s'affole* ». « *En avant, calme et droit* », lança M. Léotard qui, dans l'exercice, fit preuve à nouveau d'un zèle confondant : « *Nous sommes autour de vous,* lança-t-il, *sans qu'il manque une seule voix à l'appel. Le bulletin de Raymond Barre, c'est le meilleur pour la France. Vous n'avez pas changé et nous ne souhaitons pas que vous changiez.* »

Ainsi précédé, M. Barre se lança dans un discours improvisé autour des mots rassemblement, mobilisation, confiance. Un discours volontariste et enthousiaste. « *Nous savons bien aujourd'hui,* constata-t-il, *que quelque chose est en train de se produire dans les esprits des Français et des Françaises.* » Faisant fi de tous les calculs « *à court, moyen et long terme* », se moquant de ceux qui, déjà, le soupçonnent de préparer l'élection présidentielle de 1995, l'ancien premier ministre s'est, une fois de plus, posé en meilleur rassembleur face à M. Mitterrand. « *J'accepterai,* a-t-il dit, *le verdict des urnes mais pas je n'accepte pas le verdict des sondages. Je sais qu'au deuxième tour, il m'est possible, face à M. Mitterrand, de rassembler suffisamment de Français pour le battre.* » M. Barre n'a d'ailleurs pas épargné le chef de l'Etat, l'accusant notamment de faire planer « *une grave menace sur nos institutions* » en rêvant d'« *un retour de la IVe République* » et de faire preuve de légèreté en matière de défense sur les questions de désarmement. Mais, continue-t-il, « *il ne s'agit pas simplement de critiquer le socialisme de M. Mitterrand, il faut lui opposer un véritable projet. Ne nous laissons pas embarquer dans toutes sortes d'analyses, de rêveries, de considérations plus ou moins politico-sociologico-psychologico-économiques. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir de la France* ».

M. Barre a redéfini les grands axes de son projet, qui exige certes effort et sacrifices, mais qui peut « *redonner aux Français la joie de la réussite* » plutôt « *que d'être conçu dans le seul but de plaire à toutes les clientèles, depuis l'agriculture jusqu'à la culture en passant par l'horticulture* ».

Parlant de l'immigration, M. Barre a encore rappelé qu'il ne se prêterait jamais « *à des attitudes, à des comportements, à des décisions qui, de quelque façon que ce soit, exprimeraient la xénophobie et le racisme* ».

Vers 23 heures, toute l'UDF était réunie autour de son candidat pour entonner *la Marseillaise*. « *On va gagner* », scandait la foule. Lyon avait été fidèle au rendez-vous. Les barristes exultaient. Avec tout de même cette étrange peur au ventre d'être trahi non plus par les sondages mais, cette fois, par le chronomètre...

DANIEL CARTON.

M. François Mitterrand à Montpellier

« On essaie de maintenir les Français dans les fanges de la vulgarité »

En concluant le troisième meeting de sa campagne, le mardi 19 avril à Montpellier, M. Mitterrand a évoqué le face-à-face télévisé du second tour que M. Chirac le presse d'accepter. « *J'entends des sommations,* a-t-il remarqué. *On me dit : acceptez-vous un débat au deuxième tour ? Ah ! Vous hésitez ; alors vous ne voulez pas ? François Mitterrand ne veut pas ! Qui me propose ça ? Est-ce le candidat conservateur, ultra-conservateur ? Je ne le connais pas encore. De quel droit celui-ci, plutôt que celui-là, propose de discuter avec moi ? Ce n'est pas une mauvaise manière qu'il me fait ; c'est au camarade d'à côté. Il n'est pas encore sorti du magma des candidats de la vieille droite. Le candidat de l'Etat RPR n'a pas reçu de prédestination céleste pour le deuxième tour, auquel il n'a pas encore accès. S'il me le propose à moi, c'est qu'il sait bien que moi, j'y serai.* »

M. Mitterrand a ensuite inversé les termes du débat : « *C'est moi qui propose,* a-t-il ajouté. *Je dis : « Je propose un débat public à la télévision avec l'autre candidat, que le suffrage universel aura désigné le 24 avril au soir. Je souhaite seulement, s'il s'agit d'un ancien premier ministre ou d'un actuel premier ministre face au président de la République, qu'il ait la dignité de sa fonction. Et qu'il sache qu'un débat entre le président de la République et celui qu'il a nommé premier ministre oblige à sortir des fanges de la vulgarité où l'on essaie de maintenir les Français.* [...] *Quand on a entendu ce que l'on entend* [...], *comment penser qu'il pourrait se comporter de la même façon à la face du monde ? Je demande — ce qui paraît être le plus difficile à obtenir — un peu de tenue. Si je ne l'ai pas, je m'en passerai.* »

Auparavant, dans le fil de son discours, M. Mitterrand avait dénoncé à plusieurs reprises la « *vulgarité* » de l'adversaire, sans jamais nommer M. Chirac. « *J'ai l'impression,* a-t-il dit notamment, *que tel ou tel candidat doit croire que le peuple de France est vulgaire. Or il ne l'est pas.* » M. Mitterrand a accusé M. Chirac, toujours sans le nommer, d'utiliser « *la langue vulgaire et l'insulte en croyant plaire au peuple* ». « *Jamais je ne pratiquerai l'insulte,* a-t-il ajouté ; *jamais je ne m'engagerai là où il y a bassesse d'âme ou bassesse de cœur.* [...] »

Au cours de son meeting, le président-candidat a aussi traité notamment les sujets suivants :

● *Europe.* — M. Mitterrand a ironisé sur « *ceux qui sont allés* [vers la construction de l'Europe] *à reculons et qui tentent de s'y installer aujourd'hui, comme s'ils avaient voulu la faire* ».

● *Désarmement.* — A propos de la négociation sur la réduction des armes conventionnelles, M. Mitterrand a estimé qu'elle devrait s'engager avec l'URSS dans un délai « *de deux ans, trois ans, pas davantage* ». Au cours de son précédent meeting à Lyon, le vendredi 15 avril, il avait parlé d'un délai de deux ans.

● *Revenu minimum garanti.* — « *Nous, nous considérons que c'est un droit. Les autres ne proposent pas de droit ; ils proposent des aides facultatives, ils ne proposent pas de financement. Nous, nous demandons le retour à l'impôt sur les grandes fortunes. On entend gémir. C'est une plainte qui se répand, comme si les cent dix mille contribuables les plus riches ne pouvaient pas contribuer à sauver la vie et la dignité des quatre à cinq cent mille plus pauvres.* »

● *Immigration.* — M. Mitterrand a d'abord rappelé que les enfants d'étrangers nés sur le sol de notre pays sont français. « *Cela s'appelle le droit du sol,* a-t-il dit. *Toutes les républiques l'ont respecté, sauf pendant l'occupation allemande. On ose aujourd'hui s'attaquer — par le biais du code de la nationalité — à ce droit acquis.* »

A propos des immigrés clandestins, M. Mitterrand a affirmé : « *Il faut qu'ils rentrent chez eux, mais qu'ils soient traités humainement.* » Quant aux étrangers en situation régulière, il exige pour eux « *les mêmes garanties* » dans leur travail que pour tous les Français.

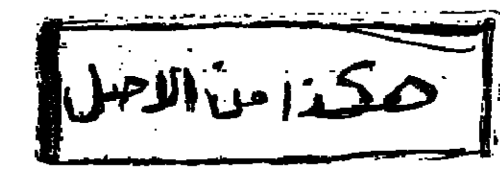
A propos du droit de vote pour les étrangers aux élections municipales, qu'il avait proposé en 1981, le président-candidat a regretté une nouvelle fois, que « *l'état des mœurs* » n'ait pas permis de le mettre en œuvre au cours de son septennat. « *C'est pourquoi,* a-t-il dit, *je ne l'ai pas proposé* » en 1988. « *Mais il est temps que notre société réfléchisse* », a-t-il ajouté.

● *Sécurité sociale.* — « *Il faut sauver la Sécu !* »

A France-Inter

« Moderniser » la formation des jeunes filles

M. Mitterrand était l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, le mardi 19 avril. Il a notamment évoqué son projet pour l'éducation. A travers l'augmentation des crédits (une quinzaine de milliards) qu'il propose dans sa *Lettre*, M. Mitterrand souhaite atteindre trois objectifs : « *Pouvoir diversifier les filières. Sortant de l'école ou de l'université, aller vers l'entreprise, et donc avoir une meilleure formation professionnelle. Faire que les jeunes filles, qui en ont grand besoin — elles sont généralement sous-équipées pour ce genre de chose et on a bien tort, alors que leur intelligence est généralement fort vive et qu'elles ont une capacité de travail tout à fait exceptionnelle, — soient formées pour les métiers modernes.* [...] *Ces 15 milliards devraient être affectés surtout à la diversification des formes d'enseignement et au renforcement de l'enseignement professionnel* [...]. *Deuxièmement, pour l'amélioration des équipements scolaires qui sont souvent dans une situation extrêmement triste* [...]. *Troisièmement, pour améliorer la condition enseignante, afin d'avoir un corps enseignant qui soit vraiment en mesure de faire son métier.* »



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les VUES *de Raymond Depardon*


MAGNUM

MARDI 19 AVRIL, 9 h 45

Hôtel Matignon à Paris
Jacques Chirac
Un salon au premier étage
J'attends avec Denis Baudouin
Il me montre un tableau de Soulages
acheté par Pompidou
Edouard Balladur apparaît le premier
suivi de Charles Pasqua
et de Philippe Séguin
Le premier ministre arrive, costume gris
Je m'approche
La séance de travail commence
Messmer entre
Je sors.

M. Le Pen définit les conditions de son soutien au candidat de droite

« J'étais un diable il n'y a pas tellement longtemps. Maintenant, je ne suis qu'un perturbateur. Bientôt, je vais être au gouvernement », a déclaré, le mardi 19 avril, à l'agence *Reuter*, M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national a précisé qu'il apporterait son soutien au candidat de droite au second tour si ce dernier prend en compte dans son projet le *« principe de préférences nationale »*, qui est *« l'essence »* de son message politique. M. Le Pen a enregistré comme un *« progrès »* les récents propos de M. Jacques Chirac qui estimait possible l'instauration d'un scrutin mixte (majoritaire teinté de proportionnelle). Le soir au cours d'un meeting à Lille, le chef de l'extrême droite a été moins tendre pour le premier ministre. *« Osons dire que nous voulons changer de politique, que nous voulons rompre avec le socialisme pratiqué par M. Mitterrand ou M. Chirac. »* *« A gauche, Lajoinie et Marchais d'une part, Mitterrand d'autre part disent : voter Le Pen, c'est voter Chirac. De l'autre côté, les thuriféraires du RPR et de l'UDF disent : voter Le Pen, c'est voter Mitterrand. Moi je vous dis : voter Le Pen, c'est voter Le Pen. »*

Dans un entretien au quotidien *L'Alsace*, M. Le Pen affirme d'autre part que s'il obtient 15 % des voix à l'élection présidentielle, il lui *« semblerait difficile »* de la part d'un président issu de l'actuelle majorité de *« gouverner sans l'appui ou la participation »* de son électorat.

Euréka !

A la bonne heure ! Le nouveau président du conseil régional de Franche-Comté, M. Pierre Chantelat (UDF-PR), vient de prononcer, à propos de son alliance avec le Front national, une sentence qui mériterait de figurer en bonne place dans les manuels d'action politique : *« On peut avoir un consensus sur un programme sans renoncer aux valeurs que l'on défend. »*

Exemple numéro un : on peut s'accorder sur la nécessité de réserver les emplois disponibles *« aux Français d'abord »*, comme le demande M. Le Pen dans son programme de discrimination sociale, sans bafouer, bien entendu, le principe républicain d'égalité...

Exemple numéro deux : on peut convenir de *« rendre la sécurité sociale aux Français »*, en distinguant les caisses d'assurance maladie des « nationaux » de celles des immigrés, comme le préconise le chef de file de l'extrême droite, sans pour autant, bien sûr, *négliger l'impératif* de solidarité inhérent au principe républicain de fraternité...

Exemple numéro trois : on peut partager avec le président du Front national le souci d'épurer l'éducation nationale, l'administration judiciaire, le monde syndical, etc., des éléments *« subversifs »* qui entravent les efforts du pouvoir pour *« sauver le pays du déclin »*, sans porter atteinte, évidemment, aux libertés individuelles...

Bon prince, M. Le Pen a d'ailleurs fait savoir qu'il ne réclamerait aucun portefeuille pour lui-même si MM. Chirac et Barre finissait par admettre que le futur président de la République ne pourra pas, de toute façon, gouverner *« sans l'appui ou la participation »* de son parti. Il se contenterait sans doute, en effet, de quelques fauteuils ministériels pour ses lieutenants.

Il s'agirait, n'en doutons pas, d'un simple *« échange de bons procédés »*, selon l'expression du même président franc-comtois.

Pourquoi diable M. Barre dénonce-t-il d'éventuelles *« tractations »* ?

A. R.

A la télévision

La cour des miracles

Mais *enfin* d'où sort-elle donc cette France-là ? Cette France de la misère et de l'abandon, que les candidats paraissent traîner malgré elle devant les caméras de leurs émissions officielles, encore reniflante dans son mouchoir, et qu'ils font témoigner à charge contre notre surdité et notre égoïsme ? Ces vieux aux pensions squelettiques (Barre), ces chômeurs de longue solitude (Waechter), ces paysans laissés pour compte dans le désert français (Boussel), ces mères qui chipotent sur la viande des enfants (Lajoinie), ces mineurs de Lorraine qui alignent à peine deux mots (Boussel) ?

D'où sort cette cour des miracles ? De quel tiers-monde à notre porte ? Certains, c'est vrai, paraissent réciter si complaisamment leur texte qu'on peine à croire à leurs malheurs. Et qu'on peut penser que les candidats ont recruté la maman de leur secrétaire ou quelques comédiens sympathisants. D'autres – ceux des clips de François Mitterrand par exemple – ne laissent entrevoir que leur silhouette trépidante. Ils clignotent dans le paysage, fantomatiques supports de la démonstration ultérieure. Ils ne nous touchent guère.

Mais tous les autres, notamment ceux de Barre, de Boussel ou de Lajoinie, rayonnent d'une triste authenticité qui ne trompe guère. C'est bien une certaine France que la caméra est venue déranger dans la salle à manger ou dans la cour de leur HLM. Quand les sidérurgistes lorrains de Pierre Boussel racontent leur délégation à l'Elysée et à Matignon dans le plus pur style rapport de gendarmerie, on croit être dans le train Corail avec eux.

Raymond Barre, en voilà bien un que l'on n'attendait pas sur ce terrain. Et pourtant, après deux témoignages de retraités sur leur solitude, il se lance dans une longue dénonciation de drames de l'indifférence, évoque ces petits vieux dont les voisins ne découvrent la mort que plusieurs jours plus tard. *« Vous pensez vraiment que la solitude c'est l'affaire de l'Etat, des gouvernements ? »*, lui demande à plusieurs reprises la journaliste Geneviève Guicheney, vaguement surprise de l'irruption d'un sentiment banalement humain dans la logorrhée politique. Eh bien, oui, *« l'Etat doit encourager ceux qui veulent mettre un peu plus de chaleur humaine dans nos sociétés »*.

Mais alors si elle existe bien cette France-là, s'ils ne l'ont pas inventée, pourquoi ne nous la montrent-ils jamais, ou seulement une fois tous les sept ans ? Dans quelles oubliettes la cachent-ils entre-temps les princes qui nous gouvernent et ceux de la télé ? C'est donc aussi cela une campagne présidentielle ? L'occasion d'inviter la petite vieille du sixième étage à partager la dinde aux marrons pour aller ensuite, sept ans durant, la conscience en paix ? Une sorte de grand Noël laïc et républicain ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La campagne officielle

MERCREDI 20 AVRIL

A2, 19 heures-19 h 30 : M. Lajoinie, M. Juquin.

FR 3, à partir de 22 h 15 : M. Lajoinie, M. Juquin (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : M. Chirac, M. Mitterrand ; 20 heures-20 h 30 : M. Boussel, M. Barre.

JEUDI 21 AVRIL

FR3, 7 h 30-8 heures : M. Lajoinie, M. Juquin (rediffusion).

A2, 9 heures-9 h 30 : M. Boussel, M. Waechter (rediffusion) ; 13 h 30-14 heures : M. Barre, M. Mitterrand.

FR3, 17 heures-17 h 30 : M. Barre, M. Mitterrand (rediffusion).

A2, 19 heures-19 h 45 : M. Chirac, Mme Laguiller, M. Le Pen.

FR3, à partir de 22 h 15 : M. Chirac, Mme Laguiller, M. Le Pen (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : M. Lajoinie, Mme Laguiller ; 20 heures-20 h 45 : M. Waechter, M. Le Pen, M. Juquin.



Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

» A tous ceux qui hésitent, je dis, donc : n'ayez qu'une seule préoccupation, l'avenir de la France. Notre pays a les moyens de ses ambitions. La liberté et la solidarité en sont les instruments. Personne ne doit rester sur le bord du chemin. En continuant la politique engagée depuis deux ans, en l'amplifiant, nous pouvons, ensemble, gagner 1992, construire une France plus solidaire et plus libre, une société à la fois plus ouverte et plus juste.

– La présence de deux candidats de la majorité n'a-t-elle pas entraîné une compétition interne qui l'a empêchée d'attirer de nouveaux électeurs, au-delà des 42 % qu'elle avait rassemblés le 16 mars 1986 ?

– La présence de deux candidats de la majorité au premier tour n'est pas une novation. Elle s'explique par le fait que l'élection présidentielle comporte deux tours.

» Je considère, pour ma part, que la campagne de la majorité s'est déroulée dans un excellent esprit, contrairement à ce qu'espéraient nos adversaires. Elle a confirmé que la majorité actuelle est solide, unie, et qu'elle partage une même vision de la France : celle d'un pays qui doit poursuivre l'effort de redressement et de liberté engagé depuis deux ans et s'adapter aux exigences du monde moderne. Cette majorité, à l'intérieur de laquelle pas une voix n'a manqué depuis deux ans, est prête à continuer son action dès le 9 mai prochain. C'est une garantie importante de stabilité, de continuité et de dynamisme pour l'action future du gouvernement qui sera désigné après l'élection présidentielle.

» Quant aux résultats chiffrés du premier tour, je vous suggère d'attente encore quelques jours avant de commenter ce que sera le résultat des urnes. Au soir du premier tour, il y aura un élément nouveau et capital : la majorité tout entière se retrouvera unie derrière son candidat le mieux placé. Je suis persuadé qu'il en résultera une dynamique nouvelle, qui portera celui-ci vers la victoire le 8 mai prochain.

Maintien du scrutin majoritaire

– Le scrutin majoritaire est-il, pour vous, intangible, ou bien est-il possible d'y introduire une certaine dose de représentation proportionnelle ?

– Ce n'est absolument pas souhaitable. je me suis battu pour le rétablissement du scrutin majoritaire et je considère que c'est la meilleure forme de scrutin.

– La progression des intentions de vote dont les sondages créditent M. Le Pen ne signifie-t-elle pas que l'émergence du Front national n'est pas due seulement à ce que vous décrivez comme un « ras-le-bol » devant l'insécurité, le chômage ou l'immigration clandestine, phénomènes que vous avez, selon vous, maîtrisés ?

– Ce ne sont pas les résultats des sondages, mais le verdict des urnes, et lui seul, qui importe. Le vote en faveur de M. Le Pen me paraît être avant tout, un vote protestataire. S'il y a protestation, c'est qu'il y a problèmes : insécurité, chômage, immigration, notamment. Ce ne sont pas là des mots. Je me rends régulièrement sur le terrain, comme on dit, et je constate que ces difficultés sont bien une réalité, une réalité douloureusement vécue, pour certains, et douloureusement ressentie par d'autres : je pense aux problèmes de logement, d'école et à bien d'autres.

» Il n'y a aucune solution miracle pour résoudre ces problèmes. Il y a, en revanche, un moyen d'échouer à tous les coups, c'est de les aborder d'une manière doctrinaire et idéologique. Prenons l'immigration et, notamment, l'immigration clandestine : elle crée des problèmes qui sont des réalités ressenties dans la vie de tous les jours. Tous les Français savent bien que ce n'est pas en donnant le droit de vote aux étrangers que l'on résoudra le problème de l'immigration, comme ils savent que ce n'est pas, non plus, en remettant sur un bateau tous les immigrés qu'on le résoudra.

» Il faut avoir une approche concrète des choses. La réalité, c'est que l'immigration clandestine est une incitation à la marginalisation et à la délinquance. Il faut, donc, mener contre elle une lutte déterminée. La réalité, c'est, aussi, que de nombreux immigrés respectent nos lois et partagent nos valeurs traditionnelles. Ce qui importe, vis-à-vis d'eux, c'est de leur donner les possibilités de s'intégrer à la nation. C'est cela, finalement, le respect de notre identité nationale.

» C'est pourquoi je prends trois engagements : poursuivre, sans faiblesse, la lutte contre toute immigration clandestine ; proposer au peuple français de décider directement, lui-même, la réforme du code de la nationalité par voie de référendum, selon les principes définis par la commission des « sages » ; maintenir le lien qui unit indissociablement, pour moi, le droit de vote et la citoyenneté française.

» Au second tour, tous les Français seront appelés à choisir leur président. Ils devront faire leur choix d'une manière simple, en répondant à une question unique : quel est celui des deux candidats qui est le mieux à même de régler, non pas dans les mots, mais dans les faits, les grands problèmes de l'insécurité, du chômage, de l'immigration ? Est-ce M. Mitterrand, dont la gestion a vu le nombre des crimes et délits augmenter de neuf cent cinquante mille, le nombre des chômeurs s'accroître de sept cent mille, la situation de cent cinquante mille immigrés clandestins régularisée, et qui appelle de ses vœux, aujourd'hui, comme une solution, le droit de vote des étrangers ?

Front national : c'est aux Français de choisir

» Est-ce le représentant de la majorité, laquelle a soutenu un gouvernement qui, en deux ans, a réduit le nombre des crimes et délits de quatre cent dix mille, a réussi, à partir de mars 1987, à stabiliser et à diminuer légèrement le chômage – en particulier pour les jeunes, pour lesquels il a baissé de plus de 10 %, – à lutter contre toute nouvelle immigration clandestine et à faciliter, parallèlement, l'insertion dans notre société de tous ceux qui respectent ses lois ?

» Il faut parler clairement aux Français des problèmes qui sont les leurs. A eux, et à eux seuls, de choisir.

– M. Le Pen vous attaque durement dans ses meetings. Le considérez-vous comme votre adversaire ?

– Je ne me sens de sentiments agressifs envers personne. Je mène une campagne sur la base de mon bilan et de mon projet, qui sont clairs, et non pas par référence aux uns ou aux autres. Je ne m'adresse pas à des responsables politiques, je m'adresse à des électeurs.

– Vous critiquez cependant le projet – ou ce que vous estimez être l'absence de projet – socialiste.

– Je le critique parce que, si je suis présent au second tour, c'est, évidemment, M. Mitterrand qui sera mon adversaire.

– Vous accusez, notamment, M. Mitterrand de trahir l'esprit des institutions lorsque, distinguant le rôle du président et celui du gouvernement, il ne dit pas avec qui ni comment celui-ci gouvernera. Vous-même, n'avez-vous pas permis à M. Mitterrand d'adopter cette attitude aujourd'hui, en acceptant de diriger, sous sa présidence, un gouvernement issu d'une majorité différente de la sienne ?

– M. Mitterrand, lui-même, nous dit que, s'il est élu – ce qui me paraît improbable, – il choisira un premier ministre dans la *« nouvelle majorité »*. Mais ce qu'il ne peut pas ne pas savoir, c'est que cette *« nouvelle »* majorité, qu'il appelle de ses vœux, n'existe pas à l'Assemblée nationale, aujourd'hui. Il ne nous dit pas comment il résoudra ce problème. Son élection déboucherait, à l'évidence, sur une période d'instabilité politique, dont notre pays n'a aucun besoin au moment où il lui faut se mobiliser pour affronter les défis de l'avenir.

» Quant à l'équilibre des pouvoirs, ce n'est pas M. Mitterrand qui distingue le rôle du président et celui du gouvernement, c'est la Constitution. Je suis, pour ma part, partisan d'un président qui ne soit pas un président « touche à tout », mais qui ait une ambition pour le pays, qui lui donne une impulsion et qui laisse pleine et entière liberté au premier ministre pour conduire la politique du gouvernement. Il n'est nul besoin d'une réforme constitutionnelle pour affirmer cet équilibre des rôles : c'est une question de pratique.

» Nos institutions sont bonnes. Les Français le savent. Qu'ils fassent leur choix, en toute sérénité, sur l'essentiel. Je leur propose une ambition pour la France. J'aurai les moyens de la mettre en œuvre, tout de suite, avec la majorité qui me soutient depuis deux ans.

La majorité doit rester stable

– Vous avez toujours dit que notre Constitution est, essentiellement, parlementaire. Est-ce que le propre d'un tel régime n'est pas que la majorité parlementaire puisse se modifier sans, pour autant, remettre en cause la légitimité du président de la République ?

– Cela, c'est une conception politicienne du régime parlementaire, celle que l'on pouvait avoir sous la IVe République. Elle s'imposait dans un système qui ne donnait pas à l'exécutif le pouvoir nécessaire pour gouverner. Nous sommes dans un autre système, où il y a un président de la République élu au suffrage universel, qui a, lui-même, des pouvoirs importants, et où il y a, donc, une logique politique qui implique que, dans toute la mesure du possible, la majorité parlementaire appuie l'action d'un gouvernement nommé par le président.

» J'ajoute que, pour ma part, dans un débat présidentiel notamment, je considère que toute appréciation partisane des choses est hors de propos. Il faut dégager une majorité d'électrices et d'électeurs pour soutenir un projet présenté par le candidat.

– La cohabitation a résulté, pourtant, d'un changement de majorité en cours de septennat.

– La majorité a changé par la volonté du peuple et non pas par des compromis politiciens entre partis politiques. C'est tout à fait différent.

– La majorité peut donc, selon vous, changer en cours de septennat, mais pas en cours de législature.

– Elle peut changer en cours de septennat, naturellement, et, à ce moment-là, chacun doit en tirer les conséquences. Qu'elle puisse changer en cours de législature, c'est une hypothèse que, pour ma part, je rejette. Cela impliquerait une modification de la structure de la majorité, des accords entre les partis, qui, de mon point de vue, ne sont pas dans l'esprit de nos institutions, ni dans l'intérêt de la France.

– Etes-vous, vous aussi, *« un peu lassé d'avoir fréquenté qui vous avez fréquenté »* pendant deux ans !

– J'ai fréquenté celles et ceux que la fonction que j'avais accepté d'assumer, dans l'intérêt général, me conduisait à fréquenter. Je n'ai aucun commentaire à faire sur l'agrément ou le désagrément que j'ai pu y trouver.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU
et ANDRÉ PASSERON.

Le premier ministre pour un « débat à la française »

M. Chirac, invité de la Cinq, le mardi 19 avril, a indiqué : *« Dès que j'ai présenté ma candidature, j'ai proposé au futur candidat du PS un débat, et naturellement, pas un débat à l'américaine ou à la japonaise, un débat à la française, conformément à nos traditions et nos habitudes, c'est-à-dire un dialogue au cours duquel les questions et les réponses permettent d'éclairer les Français.*

» Je maintiens naturellement cette proposition, et je souhaite que ce débat ait lieu normalement, c'est-à-dire vers la fin de la première semaine qui sépare les deux tours, que ce soit l'un ou l'autre des candidats de la majorité qui reste au deuxième tour, puisque je crois savoir que Raymond Barre a de ce point de vue le même sentiment. »

Le premier ministre a également précisé que s'il était élu, son gouvernement serait *« très rapidement opérationnel »* et *« davantage ouvert vers des personnalités non politiquement engagées et représentant davantage la sensibilité féminine »*. Il a ajouté qu'il n'y aurait pas de chefs de partis exerçant des fonctions ministérielles, ceux-ci devant choisir entre leurs responsabilités.

Politique

La campagne du PCF pour l'élection présidentielle

Un budget qui ne dépassera pas 40 millions de francs

Tout distingue à première vue le Parti communiste français et son candidat André Lajoinie des autres concurrents à l'élection présidentielle si l'on aborde le chapitre du financement de la campagne.

Le PCF a derrière lui une longue tradition des solides comptabilités équilibrées et publiques — on le voit à l'occasion des congrès — même s'il est ensuite souvent difficile d'en découvrir les véritables arcanes. Autre tradition bien établie, politique autant que financière : celle des vastes souscriptions régulièrement lancées par la place du Colonel-Fabien auprès des militants et sympathisants. Là encore, l'importance et le gonflement progressif des résultats affichés par le parti ou ses organes de presse sont à distinguer des usages diversifiés selon des modalités assez complexes qui sont ensuite faits de ces sommes.

C'est en tout cas l'importance de ce procédé de souscription que se plaît à souligner avant tout M. Pierre Sotura, trésorier du Parti communiste et de la campagne de M. André Lajoinie, pour suggérer l'aisance du PCF à se maintenir dans des bornes raisonnables et avancées par ses soins de longue date pour la conduite de cette campagne.

Selon cette grille de référence, le PC s'est proposé, à l'automne 1987, de collecter par souscription 80 millions de francs : la moitié pour le budget national de la campagne et l'autre pour *« les besoins et frais de campagne des organes départementaux et locaux »*. D'après M. Sotura, 53 275 144 F avaient été ainsi recueillis lors de la dernière récapitulation qui date du 29 mars. Pour ce qui est de la campagne de M. Lajoinie *stricto sensu*, son coût total (avant comme après la promulgation de la loi sur le financement de la vie politique) ne dépassera pas, selon M. Sotura, ces 40 millions annoncés par sa formation.

20 millions « contre la censure »

Ce budget, nous a indiqué M. Sotura, se décompose ainsi : 11,7 millions de francs pour la location de panneaux d'affichage qui correspondrait à trois vagues de six mille panneaux ; 20,2 millions de francs pour *« l'édition, la conception, l'expédition de tracts, affiches et journaux »*.

A qui lui objecte que cette somme paraît élevée au regard des nombreuses facilités dont dispose, dans ce domaine le PCF, bien implanté dans le secteur de l'imprimerie, M. Sotura répond qu'il s'agit là d'un effort très important requis par le souci de compenser, grâce à l'écrit, *« la censure des grands médias que maîtrisent la droite et le PS »*. Le PCF a-t-il eu recours à des dons de *« personnes morales »*, c'est-à-dire d'entreprises, prévus aussi par la nouvelle loi. Non bien sûr, *« par réalisme et par principe »*, indique M. Sotura.

Autres dépenses prévues par le budget prévisionnel de la campagne communiste : 1,2 million de francs pour les frais de déplacement du candidat et des orateurs ; 1,4 million pour les réalisations audiovisuelles, y compris celles de la campagne officielle : 3,5 millions pour le cofinancement avec les fédérations des meetings de rassemblement et 2 millions pour des dépenses diverses.

Les méthodes d'imputations financières du PCF rendent malaisée la perception globale du coût des meetings. Sonorisation, vidéo et décors ou structures sonores quand il y en a ressortissent au financement national, explique M. Sotura. Mais location de chapiteaux et frais d'affichage spécifiques incombent aux fédérations. *« Il serait erroné de dire*, note sans plus de précision sur ce point le trésorier du PCF, *que les 40 millions correspondant au plan local seront tous dépensés pour la campagne d'André Lajoinie. »*

Une autre source de difficultés pour une discussion claire et précise du mode de financement provient de la vocation mixte de la grande souscription du PCF : financement de la campagne à des niveaux géographiques divers et couverture des frais de fonctionnement du Parti.

Une chose paraît probable : en avançant cette somme totale de 40 millions en guise d'estimation du coût de la campagne, M. Sotura reconnaît implicitement que le compte de campagne qui sera fourni en temps utile au Conseil constitutionnel retracera des dépenses inférieures à cette somme puisqu'il s'appliquera à la période commençant le 12 mars, date de publication de la loi.

Magouilles chez les autres

Inférieure, mais pas trop. Le PCF escompte bien que son candidat, en recueillant plus de 5 % des suffrages, s'ouvrira le droit à un remboursement forfaitaire de 30 millions de francs. Il faudra donc que les dépenses « affichées » soient supérieures à cette somme.

Selon M. Sotura, le compte de campagne de M. Lajoinie sera exclusivement alimenté par le fruit d'une partie de la souscription et des avances consenties par le PCF à son candidat. Ce sont ces avances que le remboursement forfaitaire consenti à M. Lajoinie permettrait de rembourser ultérieurement au Parti. L'orthodoxie de cette méthode est, d'après M. Sotura, irrécusable. Il n'y voit qu'une stricte application de l'exigence formulée conformément à la loi par le ministère de l'intérieur sous le contrôle de la commission nationale de l'élection et du Conseil constitutionnel : le remboursement forfaitaire *« sera limité à la part des dépenses que le candidat aura personnellement acquittées ou dont il demeurera détenteur »*.

Pour M. Sotura, c'est au contraire la faculté accordée par la loi aux partis de dons illimités qui *« ouvre la porte à toutes les magouilles possibles »*. Le trésorier du PCF juge du reste dans l'ensemble la loi nouvelle *« très pernicieuse »*. Il constate qu'avec ce texte *« de circonstance [...], les choses se sont, d'un certain point de vue, aggravées »*.

Pour en débattre, il ne se dit *« pas hostile »* à l'idée de participer ultérieurement à une table ronde avec les autres trésoriers de campagne : *« A condition que chacun apporte ses justificatifs, ce que nous sommes prêts à faire, je serai présent. »*

M. K.

« Le Parti communiste a d'ores et déjà redressé son influence »

déclare M. Lajoinie au « Grand jury » RTL « le Monde »

Invité d'un Grand Jury RTL-*le Monde* exceptionnel, le mercredi 20 avril, M. André Lajoinie a déclaré : *« Je suis plus optimiste aujourd'hui que je ne l'ai été hier car je sens une montée de ma candidature. » « Je pense que le Parti communiste a d'ores et déjà redressé son influence. Que cela se traduise à l'élection présidentielle, c'est différent ! »*, a souligné le candidat du PCF qui a dit qu'il voulait *« atteindre ou dépasser »* le résultat obtenu par les communistes, en 1986, aux élections législatives (1).

Situant son parti entre 14 % et 15 % des voix en cas d'élections législatives, il a insisté sur ce qui est, selon le PCF, le caractère *« antidémocratique »* du scrutin présidentiel qui *« aboutit à donner des pouvoirs excessifs au président »*.

M. Lajoinie a estimé que le PCF *« est aujourd'hui comme un poisson dans l'eau dans le mouvement social »*. Parlant de M. François Mitterrand, il a dit : *« Il se prononce pour une politique de droite. C'est incontestable. »* Selon le député de l'Allier, *« des centaines de milliers d'électeurs de gauche non communistes qui ont décidé de voter pour le président sortant au deuxième tour* (...) *et ne veulent pas signer un chèque en blanc à Mitterrand* (...) *sont très préoccupés par ses projets de poursuite de la même politique, par sa* Lettre aux Français *» qui aurait pu être signée par Chirac et Barre »*.

« Pour le maintien de l'union »

Interrogé sur l'attitude du PCF après le 8 mai, M. Lajoinie a précisé : *« Il n'est pas question que les communistes participent à quelque gouvernement que ce soit. Pas avec Chirac, ni, dans les conditions actuelles, avec Mitterrand. »* Concernant un éventuel vote de censure du gouvernement, il a indiqué : *« Nous tiendrons compte de la politique qui sera faite. Nous n'appuierons pas une politique de droite. » « Nous sommes pour le maintien de l'union »* avec le PS, a souligné M. Lajoinie au sujet de l'attitude du PCF dans les prochaines élections municipales. A ce propos, il s'est montré favorable au vote des immigrés pour cette consultation locale et a regretté que M. Mitterrand n'ait *« pas de suite dans les idées »*.

(1) Soit 9,8 % des suffrages. Interrogé, le 19 octobre à « L'heure de vérité » (*le Monde* du 21 octobre), M. Lajoinie avait déclaré, au sujet de son score : *« Nous pèserons plus qu'en 1981. »* M. Marchais avait obtenu alors 15,34 % des voix.

Dans la fédération de la Haute-Vienne

M. Marcel Rigout en butte à l'hostilité de la direction

LIMOGES
de notre correspondant

« La direction du parti fait le forcing pour nous pousser dans les bras de Pierre Juquin afin de justifier sa thèse du complot. Tout est mis en œuvre pour nous faire craquer. » Cet ancien responsable communiste de la Haute-Vienne ne croit pas si bien dire. A sa manière, un « orthodoxe » confirme cette thèse : *« Il faut tout tenter pour les obliger à se démasquer »*, confie-t-il.

Cet empressement à purifier le PCF conduit au surréalisme. Depuis la démission de la direction fédérale, en novembre dernier, les escarmouches discrètes ont cédé la place, en cette fin de campagne, au déballage public entre les élus « hérétiques » et les nouveaux dirigeants communistes locaux. En un mois, la fédération qui a été remise au pas par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, s'est offerte une remontrance sévère à M. Marcel Rigout, le boycottage d'une réunion électorale et, en toute indépendance, une intervention cégétiste... contre la municipalité communiste de Saint-Junien.

Le 18 mars, une réunion publique, organisée dans la banlieue de Limoges, s'achève sur un appel unanime à voter Lajoinie. L'ancien ministre, M. Rigout, ayant fait remarquer qu'il faudrait sans doute s'interroger dans l'hypothèse d'un score présidentiel insuffisant, il fut dénoncé par M. Blotin, dans *l'Humanité*, comme auteur d'une *« offensive »* contre le PCF. M. Roland Leroy mit la main à la pâte lors de la dernière réunion du comité central.

Le 12 avril, une autre réunion publique, à Saint-Junien, seconde ville du département dirigée par le communiste Roland Mazoin, est victime d'un boycottage organisé. MM. Maurice Maron, Jacques Rimbault et Roger Leclerc, respectivement premier secrétaire fédéral, maire de Bourges et conseiller régional, laissent le soin à M. Rigout, à la dernière minute, d'assumer le meeting.

Dernière péripétie en date : l'appel à une manifestation le 15 avril par la municipalité et la section communiste de Saint-Junien, pour réclamer un plateau technique dont l'hôpital local a été frustré au profit de celui d'Ussel en Corrèze, qui a été boycotté par l'union locale CGT. *« Nous ne pouvons donner notre caution à des manifestations où le parfait amalgame serait entretenu à des fins politiciennes... La solution n'est pas dans des mots d'ordre incolores, cultivant l'amnésie sur les responsabilités »*, a estimé l'UL CGT. Les syndicats CGT des hospitaliers et des communaux sont allés quand même manifester et un groupe de cégétistes, parmi lesquels trois responsables de l'union départementale, ont lancé un appel s'opposant au soutien apporté par la CGT à M. Lajoinie. La direction nationale a dépêché dans trois meetings trois membres du bureau politique dont chacun a pu constater qu'ils étaient squelettiques, alors que la Haute-Vienne restait, aux dernières élections, un des principaux fiefs du PCF. Comme dit un militant, fin pêcheur à ses heures : *« On a beau appâter, quand ça ne veut pas mordre, ça ne mord pas ! »*

GEORGES CHATAIN.

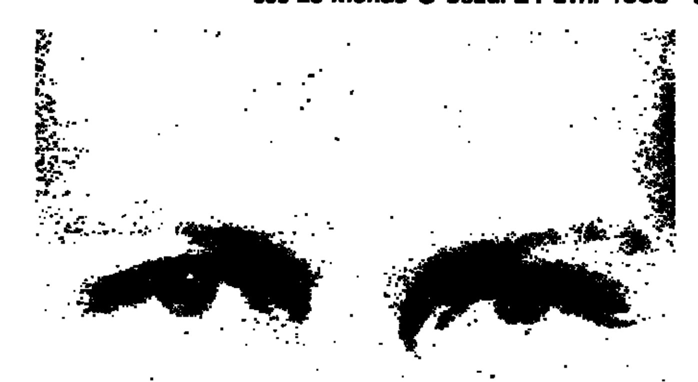
Les modalités du vote par procuration

Le vote par procuration est ouvert gratuitement aux électeurs, régulièrement inscrits sur les listes électorales, qui ne pourront pas, pour une raison justifiée, se rendre à leur bureau de vote. Sont ainsi concernés ceux que des obligations dûment constatées retiennent éloignés de leur commune d'inscription (citoyens se trouvant hors de France, en déplacement professionnel ou en congés par exemple) ; ceux dont la résidence et l'activité professionnelle se situent hors du département où est localisée leur commune d'inscription et dont les conjoints sont également dans ce cas ; ceux, enfin, qui sont titulaires de certaines pensions d'invalidité ou de vieillesse, les malades dans l'impossibilité physique de se déplacer, les personnes placées en détention provisoire... Le détail des catégories d'électeurs visés est contenu dans l'article L-71 du code électoral.

Le vote par procuration consiste pour le citoyen empêché de participer au scrutin (le mandant) à choisir un autre électeur qui accomplira les formalités du vote à sa place (le mandataire). Ce dernier doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne peut disposer de plus de deux procurations.

Muni de sa carte d'électeur, d'une pièce d'identité et d'une pièce justifiant son empêchement, le mandant doit se rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie. Conservant le talon du formulaire de la procuration, le mandant doit envoyer, par lettres recommandées, le volet destiné à la mairie de sa commune d'inscription et celui réservé à son mandataire. Ces lettres doivent être réceptionnées par leur destinataire avant le jour du scrutin, sous peine d'invalidation de la procédure.

Néanmoins, l'électeur qui avait décidé de voter par procuration peut toujours résilier celle-ci et exercer personnellement son droit de vote, à condition de se présenter à son bureau de vote avant son mandataire.





Politique

Une enquête du CNRS sur les priorités comparées des candidats et des médias

Après l'étude sur les thèmes de campagne et les images des candidats parue dans nos éditions *du 15 avril au terme d'une enquête CNRS-BVA-le Monde*.

Nous publions aujourd'hui une enquête sur le rôle des médias *dans la campagne*, réalisée également sous l'*autorité du CNRS*. De quoi ont traité ces médias ?

De quoi ont parlé les candidats ? Chacun croit *le savoir, mais une approche quantitative* et systématique du contenu des médias peut provoquer quelques surprises.

L'étude ci-dessous s'appuie sur la notion de « fonction d'agenda des médias ». Par fonction *d'agenda*, il faut *entendre* que, au cours d'une campagne, les médias mettent l'accent sur certains thèmes au *détriment d'autres*, et déterminent ainsi partiellement les priorités politiques.

En fait, trois agendas différents *se télescopent* dans une campagne électorale : les préoccupations de l'opinion publique, les priorités de la télévision et de la presse écrite, les priorités politiques des candidats.

L'interaction de ces trois agendas donne à la campagne son style dynamique.

Au-delà du « look » et des clips...

par Jean-Louis Missika et Dorine Bregman

Miracle ! Ils ont retrouvé la parole sur l'emploi. « Ils », ce sont les candidats et les médias. Une étrange aphasie s'était emparée d'eux, lors des législatives de mars 1986, à propos de ce thème qui était et demeure le sujet de préoccupation principal des Français. Il y a deux ans, l'homme politique, interrogé sur le chômage, prenait un air pénétré pour affirmer qu'il s'agissait du problème le plus important à résoudre (sondages obligent !), puis il passait à autre chose. Que dire en effet sur un tel sujet sans mettre en danger sa crédibilité ? La gauche avait gagné en 1981 en promettant de vaincre le chômage et la droite avait exercé les responsabilités trop longtemps pour que l'oubli ait fait son œuvre. Face à la compétence économique acquise par l'opinion publique en cinq ans et à sa dureté de jugement sur l'offre politique, il valait mieux adopter un profil bas. Quant aux médias, sevrés de déclarations politiques, ils ne savaient trop sous quel angle aborder ce thème austère et peu événementiel. Résultat : l'emploi arrivait au douzième rang des thèmes traités par la presse écrite et au septième de ceux abordés par la télévision, au cours de la campagne législative (1).

Deux ans plus tard, la préoccupation majeure des Français remonte dans les priorités des médias et des candidats (2). L'emploi se situe au quatrième rang pour la presse écrite et la télévision (tableaux 1 et 2) entre le troisième et le cinquième rang pour les trois principaux candidats (tableau 3). Que s'est-il donc passé ? Pas d'amélioration des indicateurs du chômage, ni de diminution du scepticisme de l'opinion à l'égard des politiques menées. Simplement les responsables politiques ont trouvé une nouvelle approche qui s'appuie sur la compétence économique récemment acquise par l'opinion. Cette nouvelle approche consiste à associer l'emploi à la formation. Notre méthode de dépouillement, qui permet de mesurer les associations de thèmes, le montre : parmi les thèmes associés à celui de l'emploi, c'est celui de la formation qui domine, aussi bien à la télévision en général (26,4 %) que dans les grandes émissions politiques (23,2 %), et dans une moindre mesure dans la presse écrite (19,6 %).

Ce changement d'approche sur l'emploi présente un double avantage. Il permet de tenir un discours qui tout en restant réaliste n'en est pas pour autant désespérant. Il évite de prendre des engagements précis et datés. En outre, la formation est la seconde préoccupation essentielle des Français, immédiatement après l'emploi (3). Ce thème, quasiment absent de la campagne de 1986, occupe une place honorable aujourd'hui (cinquième rang à la télévision, sixième dans la presse écrite). On assiste donc à une meilleure prise en compte des priorités des Français dans la campagne actuelle après le grand écart de 1986 où le thème majeur de la campagne, la cohabitation, était celui qui intéressait le moins l'opinion.

Mais ce rapprochement entre offre et demande politique ne va pas jusqu'à une véritable adéquation. Au hit-parade des médias, deux thèmes dominent, qui ne mobilisent guère les Français : la politique étrangère et les institutions. Comme si les domaines réservés du chef de l'Etat, dans la Vᵉ République, devenaient l'objet principal de la campagne présidentielle.

Le 31 décembre 1992 ressemble de plus en plus au matin du grand soir. C'est le thème européen qui propulse la politique étrangère en tête des priorités des médias. MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et François Mitterrand lui accordent une part significative de leurs prestations (tableau 3), en une sorte de bataille du consensus où le jeu consiste à se montrer plus européen que son adversaire.

La course de chevaux

Quant aux institutions, le débat est complexe. Il comporte une dimension rétrospective à propos du bien-fondé de la cohabitation et une dimension prospective qui mêle le rôle du chef de l'Etat, la réforme de la Constitution, la dissolution de l'Assemblée et « l'Etat impartial ». L'aspect stratégique de ce débat apparaît très nettement quand on sait que le thème le plus fréquemment associé à celui des institutions est celui de la stratégie des candidats, aussi bien à la télévision (37,1 %) que dans la presse écrite (40,5 %).

Cette campagne n'aurait pas de contenu et les grands candidats diraient tous la même chose ? Cette étude montre au contraire que les priorités des Français sont mieux prises en compte qu'en 1986 et qu'il existe une dynamique interne à la campagne, notamment à propos des institutions.

Il est vrai, en revanche, que la place accordée par les médias à l'analyse de la campagne – autrement dit à la « course de chevaux » – est importante, en nette augmentation par rapport à la campagne législative (tableaux 1 et 2). Cette prédominance de la tactique sur la thématique s'explique par la déclaration tardive de candidature du président de la République et les supputations qu'elle a suscitées.

En attendant Godot

En attendant Godot, les médias se sont aussi intéressés à la primaire Barre-Chirac. D'où ce paradoxe : l'intérêt pour la course de chevaux décline au fur et à mesure qu'on se rapproche du résultat des courses. L'évolution mensuelle de nos données le manifeste : la part de l'analyse de la campagne régresse régulièrement de janvier à mars (de 38,5 % à 24,2 % dans la presse écrite, de 40 % à 37 % à la télévision).

L'entrée en campagne de M. Mitterrand s'est donc traduite par une inflexion vers le contenu et les enjeux de l'élection. Ce phénomène est caractéristique du contrôle sur l'« agenda » (c'est-à-dire le choix et l'ordre des thèmes traités et leur importance respective) exercé par le président-candidat. La capacité de l'exécutif à contrôler l'agenda politique est plutôt classique et se retrouve également aux Etats-Unis. La particularité de la campagne 1988 est liée à l'existence d'un exécutif bicéphale. Il n'y a pas eu cependant de « guerre des thèmes » entre le président et son premier ministre, du moins dans la première phase de la campagne, le débat se situant sur des terrains communs.

Forts de leurs positions institutionnelles, les deux principaux candidats ont pesé de tout leur poids sur l'agenda politique, mettant en lumière une certaine faiblesse des médias à orienter le débat. La télévision a une importance équivalant à celle des préaux d'école dans les années 20 : un lieu de pris de parole, et non un agent d'orientation du débat politique et de hiérarchisation des problèmes. Un seul enjeu a émergé à l'initiative de la presse écrite ; le rapprochement entre le RPR et l'UDF, qui se retrouve au troisième rang des priorités de la presse écrite en mars (6,7 %). Toutefois, ce thème a été véritablement lancé par la prise de position de M. Balladur (*le Monde* du 18 mars).

Après un interminable moment tactique, en janvier et février, les trois grands candidats se sont efforcés d'occuper le mieux possible les zones de consensus. Rassembler d'abord, diverger ensuite à l'inverse de la conception traditionnelle des stratégies de campagne : les thèmes de controverse, tels que celui du vote des immigrés, commencent à peine à émerger à l'approche du premier tour de l'élection. Mais, là encore, thématique et tactique sont étroitement mêlées. La campagne du second tour sera peut-être celle des controverses majeures.

★ Jean-Louis Missika et Dorine Bregman sont respectivement rédacteurs en chef de la revue *Médias Pouvoirs* et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) J.-L. Missika et D. Bregman, *la Sélection des controverses politiques*, in : *mars 1986, la Drôle défaite de la gauche*, sous la direction de E. Dupoirier et G. Grunberg, PUF 1986.

(2) La méthode utilisée pour cette recherche consiste en un dépouillement systématique (entre le 4 janvier et le 31 mars et jusqu'au 7 avril pour les émissions politiques) des médias suivants : pour la presse écrite : trois quotidiens, *le Monde, Libération* et *le Figaro* ; quatre hebdomadaires, *le Figaro-Magazine, le Point, l'Evénement du jeudi* et *le Nouvel observateur*, soit au total mille deux cent quatre-vingt-neuf articles. Pour la télévision : les journaux de 20 heures sur TF1 et A2 ; les émissions politiques de TF1, A2 et FR3 (« Questions à domicile », « Le monde en face », « 7 sur 7 », « L'heure de vérité » et « Forum »), soit cinquante-quatre heures d'émission. Seuls ont été pris en compte les articles et les sujets télévisés en relation avec la campagne électorale. A noter que la controverse récente sur le droit de vote des immigrés dans les élections locales n'est pas intégrée dans nos données. Une analyse complète de la campagne sera publiée dans la brochure du *Monde* consacrée aux élections.

(3) Sondage BVA (*le Monde* du 15 avril).

Faites ce que je dis, mais...

« Une campagne vide et creuse », se lamentent certains, *sans se rendre compte qu'ils réalisent leur prophétie, à force de le* proclamer. Il ne suffit pas de dénoncer la superficialité de la « course de chevaux » pour échapper à la tentation du pronostic et du PMU. Et les plus acharnés à *confondre* l'Elysée et Vincennes *sont souvent ceux qui* s'en plaignent. La palme revient au *Nouvel Observateur* et à *l'Evénement du jeudi*, qui ont consacré respectivement 64,2 % et 51,6 % de leurs colonnes à l'analyse de la campagne. Un clivage *se dessine, qui est aussi un* paradoxe : entre la presse *quotidienne*, supposée attachée à l'événement du jour, à la petite *phrase assassine*, et la *presse* magazine, sensée être *plus* en recul par rapport à l'actualité, c'est la première qui consacre le plus d'articles aux *enjeux* de fond *de la campagne tandis que* la seconde *se focalise sur* la compétition. Les journaux télévisés de 20 heures sont aussi des adeptes de la course de chevaux : *Antenne 2 a accordé* 51,5 % de son temps à l'analyse de la campagne et TF1 41,4 %. A ce petit jeu, la question « qui va gagner ? » supplante la question « pour quoi faire ? »

TABLEAU 1 : LES PRIORITÉS DE LA PRESSE ÉCRITE

(Les sept premiers thèmes)

	%
1) Politique étrangère	11,8
dont Europe	5,9
2) Institutions	9,9
3) Politique économique	5,7
4) Emploi	4,6
5) Immigration, racisme	4,1
6) Education	3,8
7) Financement des partis et des campagnes	
Analyse de la campagne	31
dont sondages	7,3
Portraits des candidats	3,4
Stratégie-tactique	19,1

NB. – Le pourcentage mesure le nombre d'articles traitant d'un thème par rapport au nombre total d'articles traitant de la campagne.

TABLEAU 2 : LES PRIORITÉS DE LA TÉLÉVISION

(Les sept premiers thèmes)

	%
1) Politique étrangère	12,1
dont Europe	4,8
2) Institutions	8
3) Politique économique	5,3
4) Emploi	4,5
5) Education	3,2
6) Sécurité	3,1
7) Politique sociale	2,9
Analyse de la campagne	41,4
dont sondages	4
Portraits des candidats	15,3
Stratégie-tactique	18,6

NB. – Le pourcentage mesure le temps consacré à un thème par rapport au temps total consacré à la campagne.

TABLEAU 3 : LES ÉMISSIONS POLITIQUES DES TROIS PRINCIPAUX CANDIDATS

Raymond BARRE – Questions à domicile 14.02.88	Raymond BARRE – l'Heure de vérité 05.04.88	Jacques CHIRAC – Questions à domicile 06.03.88	Jacques CHIRAC – l'Heure de vérité 07.04.88	François MITTERRAND – Questions à domicile 31.03.88
Institutions	Fiscalité	Institutions	Politique étrangère (dont Europe)	Institutions
Immigration-Racisme	Institutions	Politique économique	Politique sociale	Politique sociale
Emploi	Emploi	Action gouvernementale	Emploi	Politique étrangère
Politique économique	Politique étrangère (dont Europe)	Pouvoir d'achat	Politique économique	(dont Europe)
Fiscalité	Education	Fiscalité	Alliances partisanes	l'Etat dans l'économie
Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Analyse de la campagne	Emploi
Divers	Divers	Divers	Divers	Analyse de la campagne
				Divers





Entre les relations publiques et les sondages électoraux

Les RG en campagne

Voilà maintenant près de six mois qu'ils ne pensent qu'à « ça », et intensément. « Ça », c'est-à-dire l'élection présidentielle, la grande affaire des Renseignements généraux. Durant encore presque trois semaines, les trois mille deux cents fonctionnaires de cette direction de la police nationale vont devoir garder les yeux fixés sur les urnes d'où sortira le prochain président de la République. Seuls échappent à cette impérieuse obligation les membres de la sous-direction des courses et jeux, service rattachés aux Renseignements généraux, et les policiers des sections spécialisées directement impliquées dans la lutte antiterroriste. Encore que, dans ce domaine, un heureux résultat avant le scrutin ne serait pas pour déplaire au ministre de l'intérieur...

Les autres, c'est-à-dire la majorité des RG, tâtent sans relâche le pouls politique du pays, accompagnent l'événement électoral, le dissèquent, l'analysent et, surtout, tentent de le devancer. Aiguillonnés par des préfets sondés à leur téléphone, ils sont de tous les coups. Pas une réunion, un meeting, un vin d'honneur qui ne fasse l'objet d'un rapport, d'une note ou, au minimum, d'une communication verbale. Pas un événement ou une prise de position dans le journal local qui ne soit signalée.

Par décret en date du 17 novembre 1951, les Renseignements généraux sont chargés *« de la recherche et de la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement »*. Pour l'heure, l'information du gouvernement consiste surtout à prévoir comment les Français vont voter.

Il en va ainsi à chaque échéance électorale. Seuls varient le contexte et, parfois, les protagonistes. Deux années de cohabitation, une âpre primaire à droite et l'inconnue du Front national donnent quand même au millésime électoral 1988 le bouquet d'un grand cru. Pour le reste, peu de changement. Après tout, cela fait maintenant quelques décennies que les politologues des RG se penchent sur le destin politique de François Mitterrand et plus de vingt ans qu'ils observent la montée en régime de Jacques Chirac.

De droite à gauche, pourtant, les RG traînent le boulet d'une mauvaise réputation qui fait d'eux des fouineurs indiscrets ou, pire, des amateurs de « coups tordus ». Honneur mérité si l'on détaille les « exploits » du service au cours des vingt dernières années. Mais, jurent aujourd'hui leurs représentants, tout cela est bien fini. Le temps est révolu où, police politique à la dévotion du ministre de l'intérieur, on subtilisait les tracts de l'opposition avant qu'ils ne soient distribués ; terminés aussi ceux où l'on sabotait les moyens techniques de l'adversaire en jetant de l'acide sur les presses de son imprimeur ; oubliées enfin les sonorisations de locaux pour capter la tactique du rival, voire celle de l'allié.

A visage découvert

Même l'écoute téléphonique des hommes politiques serait aujourd'hui délaissée. Moins par morale que par souci d'efficacité ou par difficulté de maintenir le secret : *« Les écoutes mobilisent trop de fonctionnaires. Si elles existent,* concède un policier, *elles sont sûrement très limitées, et elles ne se font qu'en bocal »*, terme qui dans le jargon de la préfecture de police désigne le petit groupe de confiance du « patron » chargé des enquêtes très confidentielles.

Aujourd'hui la parole est aux professionnels, plus aux aventuriers, et le travail se fait en milieu ouvert. *« Ne faisons-nous pas le même métier ? »* aime à répéter le fonctionnaire des RG au journaliste. La différence entre l'un et l'autre serait infime, tout au plus affaire de niveau sonore : publiées à des milliers d'exemplaires par le journaliste, les mêmes informations ne font l'objet que d'une diffusion restreinte dès lors qu'elles sont recueillies par le policier. N'est-ce que cela ? Voire, même s'il est vrai que l'inspecteur des RG est aujourd'hui bien loin de la caricature qu'aime s'en faire l'amateur de frissons policiers.

L'homme du renseignement, différence essentielle avec son prédécesseur, travaille dorénavant à visage découvert. A Paris, trois sections, soit une centaine d'hommes et quelques femmes, vivent plus intensément que d'autres la campagne : la première section qui suit, notamment, l'extrême gauche et le PC ; la deuxième, attachée aux autres partis parlementaires, Front national compris ; la cinquième section, spécialisée dans la lecture de la presse.

En province, l'organisation diffère selon les régions. Mais à Paris et en province, les inspecteur des RG sont comme poissons dans l'eau. *« On se veut service de relations publiques,* explique un commissaire : *on se présente en tant que RG auprès des partis ou des organismes dont nous assurons le suivi. On se fait « jeter » ou non, mais, au moins, c'est sans ambiguïté ».*

Tel fonctionnaire spécialiste du PC dans un département de l'Est assiste ainsi à presque toutes ses réunions, ouvertement. Début février, il a « participé » à celle au cours de laquelle l'émissaire du comité central, venu de Paris, a annoncé aux cadres régionaux, quinze jours avant que le Parti ne l'écrive sur ses affiches et dans ses tracts, la nouvelle tactique : que chaque adhérent fasse voter ses amis et ses proches pour Lajoinie au premier tour ; au second tour, le Parti comprendrait qu'ils votent pour Mitterrand.

Avec le PS, les relations sont tout aussi bonnes. Beaucoup de policiers en sont d'ailleurs membres, ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, de rendre scrupuleusement compte des réunions auxquelles ils assistent. Seules les conférences de presse de l'avenue Franco-Russe, quartier général de la campagne socialiste, leur sont, on se demande pourquoi, interdites. Il en va de même avec le PC, qui, bizarrerie inexpliquée, tolère la présence policière à ses conférences de presse... sauf quand elles se tiennent place du Colonel-Fabien.

Routine vite expédiée

Du côté de l'extrême gauche, toutes familles confondues, on se montre, paraît-il, d'une courtoisie soutenue. Quant au Front national, il va plutôt au devant des demandes, comme en témoigne l'histoire de cette collaboratrice de Jean-Marie Le Pen qui, fin mars à Paris, téléphona aux Renseignements généraux pour se plaindre de l'absence d'un observateur à une conférence de presse.

Aujourd'hui au pouvoir, le RPR n'a évidemment pas besoin d'être renseigné sur sa propre activité. Et pourtant, comme ils le faisaient lorsque ce mouvement était dans l'opposition — à l'indignation de M. Pasqua, qui manquait rarement de dénoncer l'« espionnage policier », — les RG suivent le parti gaulliste avec assiduité. Sans doute, négligent-ils les « petites phrases », si recherchées chez les autres, mais, globalement, l'inspecteur des RG attaché au RPR travaille sur le même mode que ses collègues : en pleine lumière. Il faut le voir lors d'un meeting de Jacques Chirac, serrant les mains des notables et des compagnons, embrassant leurs femmes, tutoyant tout le monde et commentant pour le journaliste de passage les potins politico-mondains. Il ne fait pas mystère de son appartenance professionnelle. Avec le temps, qui s'en soucie encore ? Dès que le candidat premier ministre a fini de parler, le policier téléphone à Paris pour donner succinctement le nombre des participants, les thèmes abordés, l'ambiance générale. Une routine vite expédiée : *« Quand c'est Le Pen, je « tartine » toute la soirée pour envoyer le lendemain un rapport consistant. »*

Technique identique

A cette information d'ordre spéculatif, s'ajoute depuis maintenant près de vingt-cinq ans l'outil sophistiqué des sondages. Dès septembre 1987, les Renseignements généraux ont lancé leurs premiers coups de sondes. La première enquête nationale de cette campagne comportait une question dont l'intitulé recelait toute la problématique du moment : *« Souhaitez-vous ou ne souhaitez-vous pas que M. François Mitterrand soit à nouveau candidat à la prochaine élection présidentielle ? »* Suivaient les classiques questions pour tenter de cerner les intentions de vote, puis une question curieusement rédigée : *« Au fond de vous-même, qui souhaiteriez-vous voir élu à la présidence ? »* La question était posée à tout le monde, mais elle était surtout destinée à mesurer, chez les électeurs de droite, les chances de Jacques Chirac, qui n'allait pas tarder à *déclarer* sa candidature.

C'est qu'il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre l'information du gouvernement et celle de ses partisans... Sans doute est-ce l'une des raisons qui font des sondages de la place Beauvau des objets constants de polémiques. Beaucoup font mine de douter de leur fiabilité, et certains responsables gouvernementaux les premiers. Cela n'empêche personne, hommes politiques ou journalistes, de chercher à en connaître les résultats, en principe confidentiels.

A l'image de ceux des instituts, les « sondages RG » se veulent sérieux. La technique est d'ailleurs la même : échantillonnages faits selon des méthodes statistiques éprouvées, enquêtes menées dans toute la France par des inspecteurs étrangers à la circonscription visitée, traitement centralisé et anonyme. Même l'existence d'un *« taux de bidonnage »*, classique dans toutes les enquêtes d'opinion, témoigne de la similitude des démarches. « Privé » ou « de la maison », l'enquêteur se laisse parfois aller à remplir lui-même un questionnaire en l'attribuant à un sondé imaginaire. A son patron de détecter la fraude. Les instituts vérifient par un coup de téléphone le passage de leurs enquêteurs ; l'anonymat réel des sondages RG interdit cette méthode, mais l'atavisme en autorise d'autres : dans telle ville du sud de la France, on a ainsi vu des sondeurs des RG filés par... des collègues chargés de vérifier que le travail était correctement fait.

Doigté statistique

Au demeurant, instituts et policiers s'accordent sur les chiffres et si différences il y a, il est rare qu'elles soient profondes. Cela n'a guère empêché M. Pasqua de proclamer, quelque temps avant que le président de la République n'annonce sa nouvelle candidature, qu'il était en possession de chiffres lui garantissant la défaite *« dans tous les cas de figure »*. Pronostic surprenant alors que toutes les enquêtes disaient le contraire. Et pourtant M. Pasqua n'avait pas menti : les enquêtes faites en janvier et février par ses services, donnaient bien M. Chirac vainqueur de M. Mitterrand. Ce n'est qu'en mars que les chiffres du *ministère* de l'intérieur se sont inversés, la fourchette des RG étant sensiblement plus réduite que celle des instituts privés.

Simple hasard ? Ici commence le domaine de l'art, celui où la rigueur statistique brute laisse place à l'interprétation qualitative et aux fameux coefficients de redressement qui doivent autant à l'analyse des chiffres qu'au conformisme des fonctionnaires. Les couloirs des RG résonnent d'anecdotes qui illustrent les cruels dilemmes dans lesquels se sont trouvés les responsables des sondages tenus de présenter au directeur central ou au ministre des chiffres peu favorables. Ainsi, exemple parmi d'autres, les sondages faits dans une série de bureaux-tests à l'occasion des élections européennes de juin 1984 révélaient que Jean-Marie Le Pen obtiendrait au moins 10 % des sondages. *« Comment puis-je transmettre ça à Joxe ? Il ne va jamais nous croire »*, soupirait le directeur des Renseignements généraux, qui ordonna de reprendre l'enquête. Les fonctionnaires remballèrent leurs chiffres et, quelques jours plus tard, Le Pen n'était plus crédité que de 8,5 % des voix. Le soir du dépouillement, il caressait la barre des 11 % et prenait à contrepied tous les observateurs politiques, ministre de l'intérieur inclus.

Malgré cet exemple, la règle, parfaitement intégrée par tous les responsables des Renseignement généraux, demeure : *« Il ne faut pas présenter brutalement les choses,* résume un directeur départemental. *Dans nos rapports, on ne dit jamais : M. Dupont, candidat proche du gouvernement, va être battu. Non, il faut dire : M. Dupont n'est pas le mieux placé pour gagner, mais son dynamisme peut lui permettre de battre son concurrent. Au ministre ou au préfet de comprendre entre les lignes. »*

A condition d'y mettre les formes, on peut tout dire dans un rapport...

GEORGES MARION.

Aiguilles à tricoter et pinces du PMU

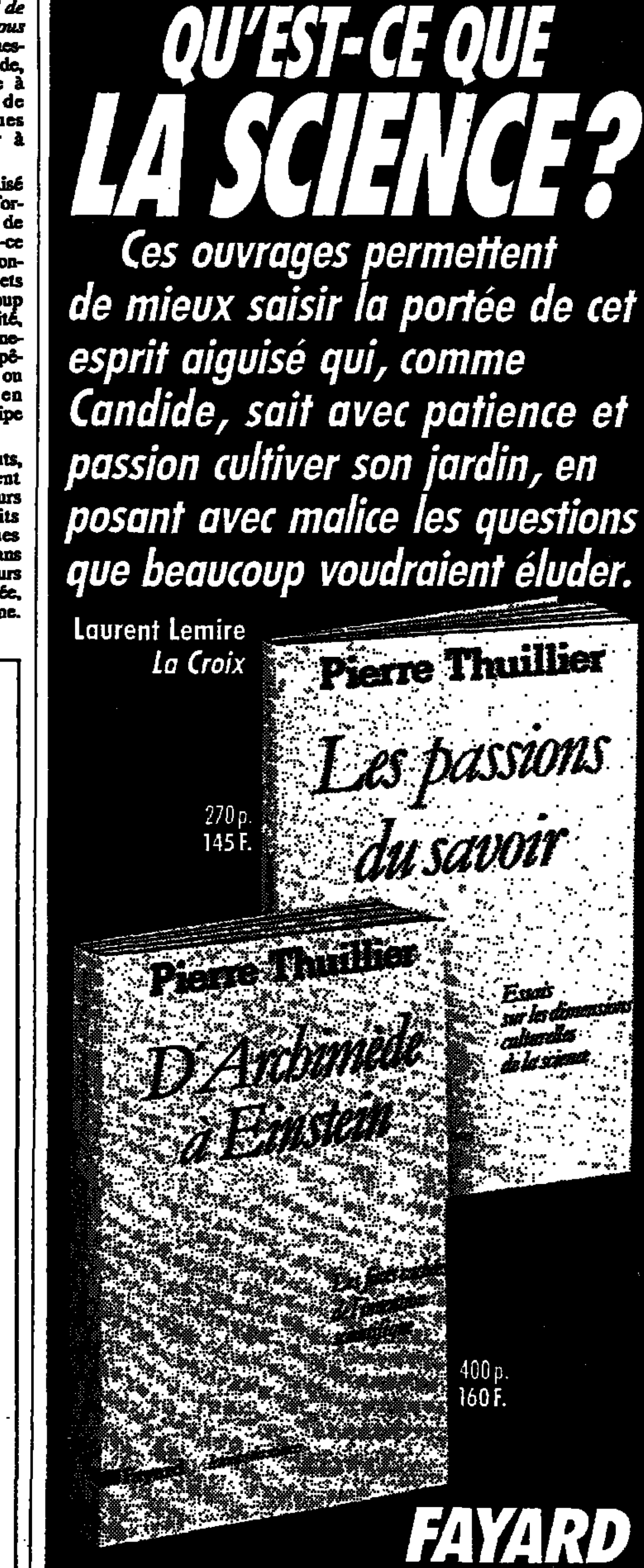
Ce n'est qu'en 1964, sous l'impulsion de Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, que les renseignements généraux ont créé l'Office central de sondages et de statistiques (OCSS), pudique label censé éviter à l'électeur interrogé l'angoisse de l'être par un inspecteur de police. Ce furent des débuts artisanaux avec des moyens rustiques. Un commissaire, M. Marcel Coullerez — (aujourd'hui retraité, il assure à l'Elysée d'informels contacts avec ses anciens collègues), et deux inspecteurs constituent alors toute l'infrastructure de l'OCSS. Quant aux dépouillements des enquêtes, ils se font *comme ceux du PMU, à l'aide* d'aiguilles à tricoter qui sélectionnent, passage après passage, des cartes perforées entassées par paquets de cent. Les perforations sont faites avec la même pince que celle des parieurs.

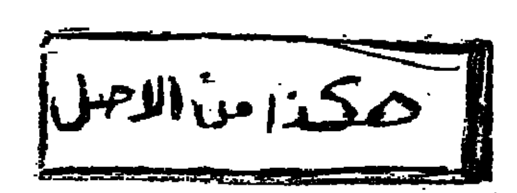
Le premier sondage important de l'OCSS concernait l'Europe ; le second fut effectué durant la campagne présidentielle de 1965. Trois semaines avant les autres instituts, les RG annoncèrent que de Gaulle allait être mis en ballottage par François Mitterrand. Roger Frey se montrant incrédule, une seconde enquête fut ordonnée qui donna des résultats identiques, bientôt confirmés par tous les grands instituts. L'OCSS venait de passer son baptême du feu. Bientôt tous les ministères firent appel à ses services, lui demandant des sondages sur le service militaire, le tiercé, la peine de mort et même la production laitière.

Il est aussi arrivé à l'OCSS de se tromper lourdement. En 1969, lors du référendum sur la régionalisation, deux sondages successifs avaient donné le « oui » vainqueur. Ce fut le « non » qui l'emporta, entraînant le départ du général de Gaulle. Nouvelle erreur en 1978, lors des élections législatives, où les sondages des RG, contrairement aux résultats des urnes, donnèrent la victoire à la gauche.

Certains ministres sont friands de sondages, tels Roger Frey et Raymond Marcellin. Solidement méprisés sous Michel Poniatowski, peu utilisés sous Gaston Defferre et Pierre Joxe, les sondages des RG sont en revanche très prisés par M. Pasqua, qui, mieux que quiconque, a su faire de la divulgation de leurs résultats une arme politique. La technique n'est d'ailleurs pas nouvelle puisque, en 1974, alors qu'à droite une primaire opposait M. Giscard d'Estaing, soutenu par Jacques Chirac, à M. Chaban-Delmas, présumé vainqueur, une fuite opportune permit à plusieurs journaux de titrer : *« Selon un sondage du ministère de l'intérieur, Giscard écrase Chaban. »*

G.M.




هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Entretien avec Kirk Varnedoe, nouvel homme fort du MOMA

Un moderne chez les contemporains

Kirk Varnedoe a été nommé en janvier dernier à la tête du département des peintures et des sculptures du Musée d'art moderne (MOMA) de New-York. Il prendra donc, cet été, la succession de William S. Rubin qui l'a dirigé pendant vingt-deux ans, après Alfred Barr, le père fondateur de l'institution. Lourd héritage pour cet universitaire de quarante-deux ans, qui a la réputation d'être, contrairement à ses prédécesseurs, plutôt un historien de l'art spécialiste de la fin du dix-neuvième siècle qu'un homme tourné vers la création contemporaine.

« COMMENT est nommé le directeur d'un département aussi important que celui des peintures et des sculptures du Musée d'art moderne de New-York ? Qui fait le choix ?

– Le MOMA est un musée privé, pas un musée public. Et ce sont les *trustees* (1) qui ont fait le choix parmi les candidats des conservateurs et leurs propres candidats. Le processus a été assez long et a fait l'objet de beaucoup de débats, *in camera* comme on dit, à l'ombre.

– Un directeur étranger pourrait-il être nommé ?

– Oui c'est possible. Je crois qu'il y avait des étrangers sur la liste. Mais c'est difficile. Cela suppose une habitude de la culture new-yorkaise, une bonne connaissance de la presse new-yorkaise, des collectionneurs new-yorkais, pour solliciter les moyens de financer le musée. Si un étranger arrivait à ce poste, il lui faudrait tout un entraînement pour se familiariser avec le système des musées américains, qui est très différent de celui des musées européens.

– Vous allez succéder à William Rubin, qui a continué d'enrichir la collection formidable constituée par Alfred Barr, fondateur du musée. Et c'est William Rubin qui a organisé le parcours actuel de la collection. Etes-vous satisfait de cette présentation ?

– Pas totalement. Rubin, non plus d'ailleurs, et elle a été très sensiblement modifiée par endroits depuis son ouverture. On vient, par exemple, de faire un mur pour mettre le grand Pollock en avant. On a aussi créé une salle pour le Newman qui n'était pas là. Personnellement, j'ai des projets de changements : je n'aime pas l'installation Brancusi, je trouve qu'il y a des choses à faire autour des années 30 et des années 40, et encore dans la section de l'expressionnisme abstrait.

La Frick collection du vingtième siècle?

Et puis, il faut envisager la question d'un nouvel espace. Le musée est très serré. Nous avons besoin de beaucoup plus de place pour l'art contemporain. Vous savez que le parcours de la collection comporte une partie fixe, vraiment permanente, et, pour le plus contemporain, une partie qui est changée trois fois par an. Pour le moment, la ligne de division tombe après l'expressionnisme abstrait, vers Rauschenberg, ou Johns. Il faudrait réussir à faire une installation vraiment permanente de Rauschenberg, de Johns, d'Andy Warhol, de Judd, de toutes les années 60 et du début des années 70, et avoir encore de l'espace pour présenter par roulement les acquisitions d'œuvres très contemporaines. On en a beaucoup, mais on n'a pas la place de les exposer.

– Je voulais justement vous poser une question à propos de ces acquisitions. En visitant le musée, on a un peu l'impression que la collection s'arrête après l'expressionnisme abstrait, et que l'art actuel n'est pas très présent...

– C'est une question de proportion. La collection est si dominante dans l'art moderne classique, avec le cubisme, Picasso, le surréalisme... qu'on sort du musée impressionné par ça, bien qu'il y ait beaucoup d'œuvres majeures aussi pour l'art contemporain. Le problème, c'est que nous manquons d'espaces adéquats pour les montrer. Il nous faudrait non seulement plus de surfaces en parquets, mais aussi des plafonds plus hauts, au moins trois ou quatre espaces semblables à la grande salle du deuxième étage qui donne sur le jardin de la 53e Rue. Mais je crois que l'impression que vous avez d'un musée qui ne bouge pas n'est pas vraie.

– Ce n'est pas exactement ce que j'ai dit.

– J'ai peut-être mal compris. En tout cas, on discute beaucoup de cela à New-York. Il y a par exemple des personnes qui disent : « C'est fini. On va devenir la Frick collection du vingtième siècle. On va cesser d'acquérir des œuvres d'art contemporain, perfectionner notre collection historique et on sera tranquille comme ça. » Mais c'est une recette pour la mort ! Je ne veux pas être associé à un tel musée. Le MOMA a été conçu comme un musée ouvert au changement, engagé à fond dans l'art contemporain. Même si aujourd'hui nous avons la responsabilité d'une énorme collection, qui n'existait évidemment pas dans les années 20 et 30, je suis absolument convaincu que la vie du musée tient à cet engagement dans l'art contemporain. C'est pour cela que j'insiste sur le besoin de nouveaux espaces.

S'agrandir ou mourir

– Pourriez-vous envisager deux musées pour le vingtième siècle, un musée d'art moderne et un musée d'art contemporain, qui pourrait présenter l'art, disons depuis les années 50 ?

– Le développement à l'infini des collections pose des problèmes d'ordre pratique à tous les musées, des problèmes d'espace, d'argent, d'énergie. C'est vrai du Louvre, c'est vrai du Metropolitan, qui vient d'ouvrir un département du vingtième siècle. Le Met *finira-t-il par remplir tout Central* Park ? Pour l'art moderne, pour le MOMA, le problème est à la fois pratique et philosophique. Notre musée est défini comme un musée d'art moderne. Qu'est-ce que ça veut dire, moderne ? Est-ce que le moderne inclut le contemporain ? Ou est-ce qu'il y a rupture entre le moderne et le contemporain ? Il y a de grands moments dans l'histoire où tout change plus ou moins : au quinzième siècle avec Alberti et Brunelleschi ; entre 1890 et la première guerre mondiale. La façon de concevoir la représentation et l'espace pictural alors a été bouleversée. Si j'étais convaincu que nous venions de vivre un changement aussi profond par rapport au début du siècle que ce qui s'est passé vers 1910 par rapport à l'impressionnisme, je serais prêt à admettre un musée d'art moderne et un musée d'art contemporain. Mais pour moi, la constellation d'idées qui a surgi au début du siècle n'est pas éteinte. Je vois toujours de jeunes peintres puiser leurs ressources dans notre collection.

– Et le post-modernisme ?

– Le post-modernisme se définit comment ? Par rapport au modernisme. Le terme est déjà significatif !



THE MUSEUM OF MODERN ART/KEN COLLINS

Kirk Varnedoe.

– Comment allez-vous vous y prendre pour agrandir le musée ?

– Il devra probablement un jour quitter la 53e Rue, mais ce ne sera peut-être pas de mon vivant. En attendant, il nous reste des possibilités d'extension sur le site, pour vingt ou trente ans.

– Par le haut ?

– Non, ça n'est plus possible. Il existe à New-York un droit de construire verticalement jusqu'à une certaine hauteur que chaque immeuble possède. Ce droit précieux, cet *air right* peut être cédé. C'est ce que nous avons fait pour nous agrandir au début des années quatre-vingts. Nous l'avons vendu à la tour d'appartements qui s'est construite à côté du musée. Cela a permis de doubler nos surfaces. Ce qu'il nous reste, ce sont de petites maisons vers la Sixième Avenue. On peut construire quelque chose de ce côté-là.

– Et si le musée créait une sorte d'annexe ?

– Il y a des personnes qui sont pour cette solution. Pas moi. D'abord, parce que le musée est merveilleusement situé dans le centre de la ville. Et puis, imaginez que vous êtes collectionneur. Je viens frapper à votre porte et je sollicite une œuvre, un Johns ou un Stella. Je vous dis quoi ? Votre Stella, je vais l'exposer à l'annexe ? Le conservateur du Metropolitan vous dirait, lui : donnez-moi votre Stella, je vais l'exposer au Metropolitan ; celui du Whitney vous dirait : votre Stella, je vais l'exposer au Whitney. Et moi, je vous dis : donnez-moi votre Stella et je vais l'exposer à l'annexe ! Ce n'est pas très « sexy » comme sollicitation ! Un MOMA majeur et un MOMA mineur ! Et c'est admettre la rupture entre le moderne et le contemporain.

Le haut et le bas

– Vous avez évoqué la création récente de l'aile contemporaine du Met et d'une certaine façon la chasse aux œuvres. La concurrence est-elle si forte ?

– Aux Etats-Unis, les musées dépendent des collectionneurs privés et des amateurs d'art. Financièrement, ce sont eux qui les soutiennent. Le Metropolitan a besoin de miser sur de jeunes collectionneurs s'il veut avoir de nouveaux *trustees* d'ici vingt ou trente ans. Il ne pourrait pas se débrouiller avec les seuls collectionneurs de bustes romains. Les *trustees* de demain, ce sont des gens qui, aujourd'hui, sont engagés dans le monde contemporain, dans la culture active, qui sont ouverts au changement, qui s'intéressent à l'art actuel. Disons qu'il y a une certaine concurrence pour former la base de soutien des musées dans le demi-siècle à venir. La décision du Met de plonger dans le vingtième siècle vient beaucoup de là. Mais je ne dis pas qu'il n'y a pas engagement sincère, ni que cette décision est purement stratégique.

– Avez-vous des projets d'expositions ?

– Oui, bien sûr. Je prépare pour l'automne 1990 ou le printemps 1991 une exposition qui aura pour titre « High and low ». Il n'y a pas de traduction exacte. Ça veut dire haut et bas, évidemment, mais avec un peu d'ironie. Le propos est de mettre en relation la peinture et la sculpture moderne depuis le cubisme avec la publicité, les graffitis, la bande dessinée, tout ce qu'on appelle la culture populaire. On va par exemple faire dialoguer Cy Twombly et les graffitis, Liechtenstein et la BD, les constructivistes russes et la publicité et la propagande. Ce sera une énorme manifestation, qui prendra les deux espaces d'expositions temporaires du musée, au rez-de-chaussée et au sous-sol. Elle ne sera pas chronologique et on n'essaiera pas de tout comprendre. L'idée, c'est de sélectionner des confrontations pour montrer qu'il n'y a pas simple exploitation de l'art populaire par l'art d'avant-garde, mais aussi que l'art populaire tire beaucoup de l'art d'avant-garde. Ce sera un échange de conversations à travers le siècle. Pour moi ce thème est absolument vital dans la genèse de l'art moderne et continue à être une source très importante d'énergie créatrice, de discussions, de débats.

– Ce serait en somme l'autre « source d'énergie », après le primitivisme ?

– Le primitivisme a été beaucoup plus influent au début du siècle que maintenant. Il est toujours présent, bien sûr dans l'art actuel, mais pas avec la force manifestée dans *les Demoiselles d'Avignon*, par exemple. En revanche, l'art populaire, les images de télévision ou la publicité, comptent beaucoup plus, plus même qu'il y a vingt ans. C'est redevenu très important dans l'art contemporain. Après le primitivisme, c'est pour moi le thème qui peut réunir les sources de l'art moderne et les sources d'énergie de l'art d'aujourd'hui.

Un historien sans spécialité fixe

– Vous enseignez à l'université. Avez-vous des sujets privilégiés ?

– Pendant ces cinq ou six dernières années, j'ai surtout enseigné l'histoire de la sculpture moderne. J'ai fait ma thèse de doctorat sur Rodin. La sculpture m'a toujours beaucoup intéressé. Actuellement j'enseigne le fauvisme et le cubisme. J'ai fait une série de cours qui commençaient avec l'impressionnisme et menaient dans les débuts des années 20. Mais j'ai aussi dirigé des séminaires d'art contemporain deux ou trois fois, notamment un séminaire portant sur le rapport entre l'art et la science dans les années 60. Et j'ai enseigné l'histoire de la photographie. Vous voyez que, si je donne beaucoup dans les débuts de l'art moderne, je me promène aussi ici et là dans le vingtième siècle, sans spécialité très fixe.

– Souhaiteriez-vous décloisonner les disciplines à l'intérieur du musée ?

– C'est quelque chose qui m'intéresse énormément comme principe fondateur du MOMA. Le MOMA, à l'instar du Bauhaus, a voulu réunir sous le même toit les beaux-arts, les arts industriels, l'architecture, le cinéma. C'est une des puissances du musée qui n'est pas assez exploitée. Et j'espère dans l'avenir susciter des expositions qui couperont à travers les murs de séparation entre les différents départements du musée. Je prépare une exposition sur Muybridge, Marey et le modernisme, qui va traiter des images de séries depuis leurs débuts à la fin du dix-neuvième siècle, avec Rodin et Degas, jusqu'au minimalisme, avec Sol LeWitt, Don Judd et Bob Morris. Elle est aussi conçue par le département du cinéma et par celui de la photographie.

– Le MOMA a-t-il des relations avec les autres musées, avec le Guggenheim ou le Whitney ?

– Cela arrive. Par exemple, le MOMA et le Guggenheim ont fait un échange de tableaux il y a quelques années. Le MOMA avait deux Kandinsky d'une série de quatre saisons. Les deux autres étaient au Guggenheim. C'était bête de séparer ces toiles qui formaient un ensemble. Le Guggenheim, de son côté, n'avait pas de Matisse et souhaitait en avoir. Les *trustees* ont voté l'échange d'un important Matisse, un portrait de femme de 1914, contre les deux Kandinsky. On est toujours très soucieux de l'équilibre des collections. Et s'il y a un peu de rivalité entre les musées, on est, je crois, quand même fraternel.

– Pourriez-vous envisager d'organiser ensemble des expositions ?

– C'est toujours envisageable ! Tom Messer s'en va du Guggenheim et je connais très bien son remplaçant (2), depuis des années. Nous étions à l'université ensemble. Si ça peut servir à quelque chose, nous aurons toutes les possibilités de coopérer. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Les *trustees* sont, aux Etats-Unis, les membres des comités qui financent la plupart des organismes culturels. Bailleurs de fonds, ils ont également un pouvoir quant à l'achat des œuvres, la nomination des personnels et d'une manière générale la gestion de ces établissements.

(2) Thomas Krens, quarante et un ans, directeur du Williams College Museum depuis 1980, où il a fait preuve d'un grand dynamisme dans la gestion de l'institution.

MUSIQUE

Le centenaire du Concertgebouw d'Amsterdam

Apothéose pour une salle et un orchestre

Ere nouvelle pour cette glorieuse formation européenne, qui fête en grande pompe son centenaire. Bernard Haitink, qui en avait la responsabilité depuis vingt-sept ans, laisse la place à Riccardo Chailly, premier chef non néerlandais admis à ce poste. Haitink, dont le mandat expirait officiellement dimanche dernier, a été élevé ce jour-là par la reine au rang de commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau, honneur dont aucun musicien n'avait encore été jugé digne aux Pays-Bas. Chailly, quant à lui, prendra officiellement ses fonctions en dirigeant, le 3 novembre (date anniversaire de l'inauguration de la salle, qui vient d'être rénovée), le Requiem *de Verdi. Il aura amené, entre temps, la Concertgebouw à Paris et dirigé, le 5 juin au Châtelet, les* Formazioni *de Berio et la* Troisième Symphonie *de Bruckner.*


DR

Le Concertgebouw et sa nouvelle galerie vitrée

LE Concertgebouw, la grande salle de concerts d'Amsterdam, est une institution chère aux citoyens de la ville : *« Notre Concertgebouw »*, dit un chauffeur de taxi, ajoutant fièrement qu'il y est allé pour la première fois à l'âge de huit ans. Et ces jours-ci, on voit partout des affiches où la cité d'Amsterdam félicite pour son centenaire le Concertgebouw sous les traits d'une vieille dame un peu caricaturale pinçant les cordes de la lyre qui orne son fronton.

Cet anniversaire pourtant a bien failli n'être pas célébré, car on découvrit en 1983 que les fondations de l'établissement étaient en si mauvais état que, si d'énormes travaux n'étaient pas entrepris, il faudrait fermer en 1985. Pour les Hollandais, constructeurs de digues, il n'en était pas question. Aiguillonnés par une équipe énergique et en particulier par le Dr Sanders, directeur du Concertgebouw, ils s'unirent pour sauver ce fleuron de leur patrimoine.

En moins de trois ans, faisant appel à l'aide publique, à cent cinquante compagnies nationales et internationales, et à toute la population (y compris par une loterie télévisée), ils rassemblèrent 40 millions de florins (soit plus de 126 millions de francs), la somme la plus importante dont ait jamais pu disposer une institution culturelle aux Pays-Bas. Les noms des principaux souscripteurs ont été gravés sur les murs de l'édifice.

Les ingénieurs néerlandais accomplirent le tour de force de reprendre toutes les fondations sans toucher à la salle, dont il fallait à tout prix préserver la célèbre acoustique, et sans interrompre un seul jour une activité pourtant intense (trois cents concerts par an dans la grande salle, deux cents dans la petite). Ils ajoutèrent de nombreuses installations sous terre, loges et lieux de détente pour les artistes, magasins pour les instruments, locaux pour le personnel, cuisines pour les réceptions, etc., qui faisaient cruellement défaut.

Les espaces de dégagement réservés au public ont été aussi largement agrandis, en particulier par l'adjonction d'une galerie vitrée au flanc sud de l'édifice, montée sur des piliers en verre offerts par des mécènes japonais, d'où l'on peut contempler l'harmonie intacte de la façade classique, enchâssée dans ces matériaux modernes comme dans un décor de Richard Peduzzi. Une idée audacieuse et parfaitement réussie de l'architecte Pi de Bruijn.

La construction du Concertgebouw correspondait à une période de grande richesse économique aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier et à la volonté de lui donner un équivalent culturel. C'est au moment où s'achève l'ensemble monumental du Rijksmuseum à la gloire de la peinture hollandaise que six hommes d'affaires décident d'édifier à proximité une salle de concerts de deux mille places, comparable à celles de Vienne et de Leipzig, et de créer un orchestre digne des plus grands.

Ce sera le cas très rapidement : l'orchestre, formé en 1888 par Willem Kes, sera confié en 1895 à un jeune Hollandais de vingt-quatre ans, Willem Mengelberg, qui, pendant un demi-siècle, lui donnera un rayonnement mondial par ses interprétations de Bach, Beethoven, Brahms, Strauss, qui font encore référence aujourd'hui. Il fut surtout l'ami et le soutien inébranlable de Gustav Mahler, le seul qui, pendant la « traversée du désert » de cette œuvre immense, continua imperturbablement à la jouer aux Pays-Bas. Après lui, Edouard Van Beinum, puis Bernard Haitink, poursuivirent sa grande tradition, associés à des chefs invités privilégiés tels qu'Eugen Jochum et Cyrill Kondrachine.

La salle du Concertgebouw avait été construite pour recevoir soixante concerts par an. Aujourd'hui, les cinq cents concerts rassemblent cinq cent mille auditeurs, auxquels viennent s'adjoindre ceux des *lunch-time*, concerts gratuits à l'heure du déjeuner, et les participants des congrès, réceptions et galas qui se multiplient dans cette « maison du peuple ».

Les adieux de Bernard Haitink

A la même date qu'il y a un siècle, le 11 avril, la reine des Pays-Bas et son époux sont venus fêter le centenaire du Concertgebouw, en compagnie des donateurs qui ont permis sa restauration. Ils étaient accueillis de manière fort démocratique par l'Harmonie des tramways d'Amsterdam, avant de pénétrer dans cette merveilleuse salle aux couleurs crème et saumon un peu passées, au style néo-Renaissance qui triomphait à l'époque, avec un beau plafond solennel à caissons, des angelots et des rinceaux dorés dans les tympans des portes, tandis que les noms des grands compositeurs défilent sur deux rangs de frises.

Les chœurs et l'orchestre descendent en corbeille autour d'un orgue au buffet délicieusement suranné avec ses tourelles coiffées de casques à pointe, jusqu'à un vaste parterre dominé par une galerie de trois rangées tout autour en surplomb. L'impression est chaleureuse, simple, cordiale : on se sent de plain-pied avec la musique ainsi offerte, qui resplendit dans cette acoustique fameuse pour son velouté, sa distinction, sa perfection digne, selon les experts, d'un Stradivarius.

Il n'était cependant pas très facile d'en juger avec l'œuvre choisie pour cette grande célébration, la *8e Symphonie*, la « Symphonie des Mille », de Mahler. Le *Veni Creator* en particulier, porté à incandescence par la ferveur de ces masses orchestrales et chorales, atteignait souvent à une saturation totale de l'espace sonore.

Mais l'œuvre s'imposait en ce jour comme le point culminant de l'épopée du Concertgebouw, au temps de Mengelberg, mais aussi de Bernard Haitink, l'un des premiers à avoir gravé l'intégrale des symphonies de Mahler et qui en cette soirée faisait ses adieux de chef permanent de l'orchestre (où il sera remplacé par Riccardo Chailly : *lire l'article d'Anne Rey*).

Après ce formidable appel à l'esprit créateur, qui avait *« terrassé »* Mahler un jour de juillet 1906, puis l'avait *« soulevé et fouetté pendant huit semaines »*, ce fut un enchantement que la scène finale du *Second Faust*, de Goethe, guirlande de soli et de chœurs d'une poésie presque naïve, où le Pater Ecstaticus, le Pater Profundus et le Docteur Marianus chantent l'opéra un peu à la manière de Meyerbeer, au milieu des murmures de la forêt légendaire qui rappellent le *Wunderhorn*, des mélodies lumineuses de Marie-Madeleine, la Samaritaine et Marie l'Egyptienne, des chansons des anges et des enfants bienheureux, de toutes ces musiques qui montent et descendent le long de la montagne mystique et répandent des pétales de roses sous les pas de « l'éternel féminin ».

Une apothéose pour Haitink, grand chef blond aux gestes de paysan, de faucheur puissant, lyrique, et pour son orchestre aux couleurs éblouissantes, un escadron de chanteurs solistes où l'on remarquait en particulier, à côté d'une Gwyneth Jones très stridente, le timbre si riche d'Arleen Auger, l'exquise Barbara Bonney en Mater Gloriosa, Jard Van Nes et Merner Hollweg, ainsi que les chorales débordantes d'enthousiasme du Philharmonia de Londres, du Musikverein de Düsseldorf avec deux beaux chœurs d'enfants néerlandais.

JACQUES LONCHAMPT.

Conservateurs ? Démocrates !

CENT ans ! Ne pas croire pour autant que les musiciens du Concertgebouw ont tous des cheveux blancs. Nantis d'un nouveau chef, italien et battant, ne dépassant pas une moyenne d'âge de quarante ans, ils vont très précisément de l'avant, même si le passé, comme dans toute institution, est quelque chose qu'ils n'oublient pas. C'est aussi qu'ils doivent leur existence à Brahms. *« Chez vous,* se serait plaint l'Allemand à des amis hollandais, *je viens pour boire, pour manger, surtout pas pour écouter de la musique : vous la jouez de manière exécrable. »* Ça n'allait pas tarder à changer.

Si Les cent sept musiciens, dont 80 % sont néerlandais, ont une supériorité, c'est peut-être dans le mode de vie et de pensée national qu'il faut la trouver : indépendance, tolérance, sens civique développé, positivité.

Ce qu'Harro Ruijsenaars, l'un des deux violoncellistes solos, traduit en ces termes : *« Nous ne sabotons jamais un chef. »* On l'aide, plutôt que de souligner pour le public ses incapacités ou ses prétentions démesurées. Rappelons que cette sollicitude n'est pas universellement partagée dans le métier.

Le profil de ce violoncelliste est significatif : il n'est pas tiraillé entre ses devoirs pour la communauté (il entame à quarante-deux ans, après neuf ans à l'Orchestre de Rotterdam, sa onzième saison dans l'orchestre de la capitale), ses ambitions de soliste et ses prestations de chambriste en compagnie de Ronald Brautigam, le pianiste hollandais qui monte. Egalement professeur au conservatoire d'Amsterdam, il se déclare satisfait d'appartenir au *« meilleur orchestre »*, de jouer dans *« la meilleure salle »*, de voir défiler *« les meilleurs chefs »*. Avec certaines baguettes célèbres, dit-il, *« ça n'a pas marché »*. Mais *« les préférences de l'orchestre pour tel ou tel chef restent idéalistes* [traduisez : indépendantes du show business classique]. *On aime ceux avec lesquels on peut bien travailler »*. L'occasion de se rappeler qu'un musicien d'orchestre ne se sent fier de son métier que s'il se sait à l'abri des magouilles, de l'arbitraire des chefs et protégé au maximum de leur éventuelle médiocrité.

« Ici, on est un peu conservateur », dit Jan Van Royen, administrateur général du Concertgebouw depuis neuf ans, en poste pour sa quatorzième saison dans l'établissement. Il veut dire par là que certains axiomes, tôt édictés par les responsables du Concertgebouw, n'ont toujours pas été discutés. En particulier celui-ci : les enregistrements sont toujours préparés en concert. *« Les disques,* dit-il, *ne doivent pas être des objets préfabriqués indépendamment de la vérité de l'exécution publique. Ils doivent en dire plus, et pour plus longtemps, que des clips de publicité, ce qu'ils sont trop souvent désormais.*

» Nous ne décidons d'enregistrer qu'après que l'œuvre a été à ce point rôdée que chacun se sent capable de la jouer par cœur. En 1982, la Septième Symphonie *de Mahler n'a été gravée qu'après les quatre séries que nous avons données avec Bernard Haitink, à Amsterdam, Vienne, Berlin et lors d'une tournée aux Etats-Unis.*

» Les grands chefs n'acceptent plus d'être invités que s'ils ont la perspective ou l'espoir de réaliser un disque. On peut le regretter, mais il faut s'adapter. L'une de mes premières décisions a donc été de rompre notre contrat d'exclusivité avec Philips, très confortable financièrement, auquel nous devions d'avoir beaucoup enregistré avec Bernard Haitink. Par l'intermédiaire de Szell ou de Van Beinum, nos relations avec Decca avaient été très bonnes dans les années 50. Chailly est un de leurs artistes : nous avons retravaillé avec eux. Avec Telefunken aussi, pour les disques dirigés par Harnoncourt. Maintenant avec DG pour une série Mahler avec Bernstein. L'obligation de penser systématiquement au disque impose certains compromis dans la programmation. C'est, hélas ! la loi du marché. »


DECCA

Riccardo Chailly dans la grande salle du Concertgebouw

L'autre tradition du Concertgebouw était de ne se donner, au poste de chef titulaire, que des directeurs néerlandais : Kes jusqu'en 1895 ; Mengelberg jusqu'en 1945 ; Van Beinum de 1945 à 1949 puis de 1955 à 1959 ; Van Kempen de 1949 à 1955 ; Haitink jusqu'à ... dimanche dernier.

« Haitink était respecté, pas aimé », dit Harro Ruijsenaars. Sa rupture avec l'orchestre, son départ pour Londres et la direction de Covent Garden, ont pourtant constitué un petit drame national. En plus de vingt années de mariage, le Concertgebouw et cet ancien violoniste de la radio néerlandaise avaient, il est vrai, grandi ensemble. Mais Haitink tenait à Covent Garden. Et l'« instrument », dit l'administrateur, était « trop précieux » pour qu'on le laisse à un chef « partagé entre deux institutions ».

Les musiciens ont donc voté pour désigner leur nouveau chef. Plutôt, ils ont écrit sur un bulletin les cinq noms qui leur semblaient s'imposer. A partir de cette liste impressionnante, tous ont discuté : trente-deux noms ont été retenus au second tour, trois au dernier. Par ordre de préférence : Abbado allait à Vienne. Riccardo Chailly a donc été proposé à un conseil formé pour la circonstance et composé de Herman Krebbers, ancien violon solo de l'orchestre, et de trois musiciens « représentatifs » : un violoniste, un hautboïste, un percussionniste, tous membres des différentes instances de décision ou de concertation existant dans cet orchestre démocratique, que Jan Van Royen présidait.

« Chailly avait été invité en janvier 1985, raconte l'administrateur, *on lui a proposé le poste en mars 1985, raconte l'administrateur. On n'avait prévu de le réinviter qu'en avril 1986. D'emblée, les musiciens avaient eu le coup de foudre. Pourtant, pendant onze mois, les cœurs battaient : ne s'était-on pas trompé ? Chailly était-il bien le chef qu'il nous fallait ? Dès que nous nous sommes retrouvés, le charme, encore une fois, a opéré. »*

Avec Chailly, qu'est-ce qui va changer ? *« Un orchestre doit pouvoir tout jouer avec le style approprié »*, dit le Bolognais. Dans cette équipe formée au grand répertoire germanique, *« extraordinaire de discipline »*, dotée d'*« une capacité d'assimilation incroyable »*, Chailly a découvert, dit-il, d'éventuelles qualités d'*« extériorité »* indispensables au répertoire italien, et même un peu d'*« agressivité »*, à exploiter dans Stravinski. Légèreté, latinité. Quand il dirige, les timbres du Concertgebouw semblent en effet plus lumineux qu'avec Haitink, plus fulgurants, plus dispersés aussi. Il manque encore l'énergie rentrée, la puissance en réserve des grands maîtres du passé (notre discographie).

« Quand Haitink est arrivé, il avait moins d'expérience que Chailly aujourd'hui, dit Harro Ruijsenaars. *Depuis qu'il travaille ici, Chailly change, nous avons changé, on va continuer à changer ensemble. »*

ANNE REY.

DISQUES

Un orchestre sept chefs

Philips vient de publier, sous l'étiquette « Centième anniversaire », l'intégrale des symphonies de Beethoven par Bernard Haitink et l'Orchestre du Concertgebouw (6 CD).

Dirigés par le même Haitink, avec en soliste Murray Perahia, et toujours de Beethoven, sortent chez CBS *les cinq concertos pour piano* (3 CD).

Ce centenaire donne lieu, d'autre part, à de nombreuses rééditions en compact d'enregistrements du passé :

Mengelberg : *Passion selon saint Matthieu*, de Bach ; *Requiem allemand*, de Brahms ; *Quatrième Symphonie*, de Mahler (cette dernière en import spécial seulement). Philips. *Deuxième et Troisième Concerts pour piano*, de Rachmaninov, avec Gieseking. Discocorps, dist. NTI. Enregistrements datés de la période 1939-1944.

Van Beinum : *Deuxième Suite*, de Bach, *Water Music*, de Haendel, 1955 et 1958 ; Philips. *Quatrième Symphonie*, de Mahler (avec *Psyché*, de Franck), 1951 et 1953 ; *Septième symphonie*, de Bruckner, 1953 ; *Premier Concerto pour piano*, de Brahms, avec Clifford Curzon, 1952 ; Decca, « Centième anniversaire ».

Van Kempen : *Cinquième Symphonie*, de Tchaïkovski, 1951, Philips.

Monteux : *Troisième Symphonie* « Eroïca », de Beethoven, et répétition publique de la *Marche funèbre*, 1962, Philips.

Szell : *Cinquième Symphonie*, de Beethoven, *Deuxième Symphonie*, de Sibelius, 1964 et 1966 ; Philips.

Jochum : *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, 1965 ; Philips.

Haitink : *Deuxième et Huitième Symphonie* (dite « les Mille »), de Mahler, 1968, Philips.






orchestre





Démocrates !





ARCHITECTURE

M. Pierre Méhaignerie lance le projet d'une fondation pour l'architecture

EVA, ou la dimension européenne

Alors que le président Mitterrand vient d'obtenir la plus haute récompense honorifique de l'Institut royal des architectes britanniques, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a lancé jeudi 14 avril le projet d'une fondation européenne pour la ville et l'architecture, baptisée EVA. Un testament ?

LE président François Mitterrand vient d'être nommé membre d'honneur du Royal Institute of British Architects (RIBA), vénérable institution anglaise, pour l'ensemble de ses actions en faveur de l'architecture (1), en particulier, bien sûr, à l'occasion des « grands travaux ». L'architecture deviendrait-elle européenne ? Empruntons quelques autres exemples à l'immédiate actualité.

A Berlin, vient de s'achever l'Internationale Bauaustellung, littéralement : exposition internationale de la construction. Une expérience sans précédent qui a notamment permis l'intervention d'une pléiade de maîtres d'œuvre (2) venus de tous les pays sur les friches et les ruines de la guerre. Pour 1988, Berlin a été déclarée ville européenne de la culture : voilà de quoi faire valoir la nouvelle architecture de la ville déchirée.

Barcelone, qui prépare activement les Jeux olympiques de 1992, a fait appel à la même discipline, l'architecture internationale appliquée à la cité, pour se réinventer une image. Oriol Bohigas, Catalan qui a longtemps dirigé l'urbanisme de cette ville, viendra nous montrer en 1990, dans la grande halle de La Villette, ce qu'est cet art nouvellement pris en compte.

L'Italie reste l'Italie, pas de changement, l'Europe y vient au naturel pour se pencher sur d'éternelles questions : comment sauver Venise, contourner le Colisée, trouver des fonds pour la prochaine Biennale d'architecture, etc. ?

Londres enfin est commotionnée par les interventions du prince Charles en faveur d'une meilleure architecture, gestes ou paroles vivement critiqués par M. Norman Tabbit, ancien président du Parti conservateur (*le Monde* du 12 avril). Ces interventions, notons-le, ont été immédiatement comprises comme des intrusions dans l'ordre du politique par les hommes politiques mêmes qui évacuent l'architecture lorsque ça les arrange, et sous prétexte qu'il s'agirait d'un art. L'Académie (française) d'architecture pourrait renvoyer l'ascenseur et rendre au futur monarque un hommage équivalent à celui reçu par le président français en fin de mandat.

Mais c'est à La Défense que pourrait se jouer l'*avenir* européen de l'architecture, selon le projet français défendu par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Pas tout de suite, sans doute. On aura eu le temps de balayer devant nos portes. Balayer à trois pas de La Défense, porte Maillot, où il sera peut-être trop tard pour repenser le projet conçu par l'architecte Clément-Olivier Cacoub. Son projet précédent, vite surnommé les « serre-livres » (*le Monde* du 1er août 1986) ayant finalement été unanimement reconnu mauvais, le même architecte, sans plus de concours, en a produit un autre que la Ville de Paris trouvera naturellement excellent... comme *le précédent !*

On aura également pu balayer à La Défense même, où, près du meilleur — le fameux cube de Spreckelsen, qui doit accueillir bientôt les locaux du ministère de l'équipement — continue de se passer le pire : les verrières du CNIT sont déjà tombées et laissent voir mieux que jamais quel splendide espace libre de contrainte, quelle superbe voûte va perdre le patrimoine européen, puisqu'il a été décidé de bourrer l'édifice de bureaux. Rentabilité oblige ?

Le contexte politique, institutionnel, financier, est en tout cas loin d'être négligeable à l'heure de la Fondation européenne de la ville et de l'architecture dont le projet, sous le joli nom d'*EVA* (3), vient d'être présenté par M. Pierre Méhaignerie, et par les trois auteurs, MM. François Barré, Pierre Richard et Marc-Noël Vigier, auxquels le ministre a, en janvier dernier, demandé d'entreprendre cette étude (4). Une telle présentation, à la veille de l'élection présidentielle, comporte les risques et les atouts ordinaires du genre : marquer les « dernières volontés » d'un ministre provisoirement à cours de portefeuille, quitte à les pénaliser par un arrière-goût électoral. Mais aussi, marquer le coup, préserver d'un changement ministériel qui pourrait lui être néfaste la connaissance publique et l'image du projet. Cela devient une pratique courante des alternances culturelles, comme vient de le montrer M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, avec « son » grand projet de Bibliothèque Nationale *bis*. Et cela semble montrer quelle part soudaine prend la culture (c'est-à-dire l'architecture) au sein du ministère de l'équipement (MELATT en abrégé), tout au moins aux yeux de M. Méhaignerie, quand cette part paraissait définitivement réduite au symbole.



EMMANUEL JOFFET/COLLECTIF PRESSE

Pierre Méhaignerie

EVA est une grande ambition au cœur simple. A l'exception du sort des plans-reliefs, qui occupaient le centre du rapport Belmont-Pattyn, prédécesseur d'EVA sous le titre Fondations pour la ville et l'architecture (juin 87), un problème il est vrai encombrant, nos trois auteurs, Barré, Richard et Vigier, ont somme toute rassemblé les multiples ingrédients du champ culturel de l'architecture, en évitant de marcher sur les plates bandes des mille et une chasses gardées du ministère, mais tout en leur donnant les moyens de communication et de promotion qu'elles n'ont pas... De l'art de faire une omelette sans casser d'œufs. Pour donner toutefois consistance au produit, ils ont placé les fondements d'EVA sur l'Institut français d'architecture (IFA), organisme longtemps disputé, convoité, maltraité, et qui vient de se voir enfin doté d'une nouvelle directrice en la personne de Luciana Ravanel, jusqu'à présent chargée de mission auprès du ministre (5). Le projet de Fondation européenne, même s'il doit digérer l'IFA, aura au moins eu ceci de bon qu'il replace ses mérites à leur juste place. Comme le souligne Barré, EVA reprend et poursuit bien des actions entreprises par l'Institut, mais les étend, les enserre dans un vaste contexte qui prend en compte les villes françaises et européennes, les liens possibles avec les autres organismes organisateurs d'expositions, etc.

Le détail des activités imaginées pour EVA importe peu dans l'immédiat. Les pères de la fondation se préoccupent d'ailleurs en premier lieu de mettre au point trois ou quatre actions ou projets concrets, qui donneront sa personnalité et sa mesure au nouvel organisme. Reste à lui trouver un lieu — on repense à la grande arche de La Défense, on essaye de trouver place dans une tour future... — et un budget de fonctionnement qui soit moins ridicule que celui de l'IFA : l'étude prévoit 53 millions annuels quand EVA aura atteint son « régime de croisière ». Placide, M. Méhaignerie a d'entrée de jeu signalé qu'il était hors de question d'augmenter le budget de son ministère (106 milliards de francs), qu'il faudrait compter sur le mécénat, espérer la contribution d'autres villes ou départements, et sans doute sur la participation d'autres ministères, suivez mon regard. Est-ce à dire que le titulaire du MELATT verrait, demain, d'un bon œil augmenter le portefeuille aujourd'hui détenu par M. Léotard ? Rien n'est moins sûr dans l'immédiat.

Quel qu'en soit le financement, quelle qu'en soit l'implantation, quelle qu'en soit même la forme définitive, EVA cependant doit voir le jour. Il n'est pas certain que la France garde en effet le prestige qui est le sien sur la scène de l'architecture internationale. Il n'est pas certain non plus que perdurent les « cent fleurs » pour lesquelles M. Mitterrand a obtenu l'estime anglaise, comme dans le camp opposé M. Bousquet, maire de Nîmes, parmi d'autres, pourrait les mériter. Un organisme comme EVA, en revanche, pourrait grandement contribuer à valoriser les nouvelles qualités de l'architecture française, et ses vertus économiques, au-delà des intérêts politiques et des compromis financiers.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) C'est l'Américain Richard Meier qui remporte le « titre » parmi les professionnels.

(2) Ainsi appelle-t-on l'architecture sur les chantiers en cours, par opposition au maître d'ouvrage qui en est le commanditaire.

(3) L'Europe des villes et l'architecture.

(4) François Barré, directeur délégué de l'Etablissement public du parc de La Villette, Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, et Marc-Noël Vigier, président-directeur général des Publications du Moniteur.

(5) La dotation de l'IFA depuis sa fondation n'a ainsi pas varié d'un kopek : 14 millions de francs de fonctionnement annuel, qu'aucun ministre de l'équipement n'a jamais jugé bon de réévaluer.

PHOTO

Patrick Tosani au Musée départemental de Rochechouart

Un hermétisme mutin

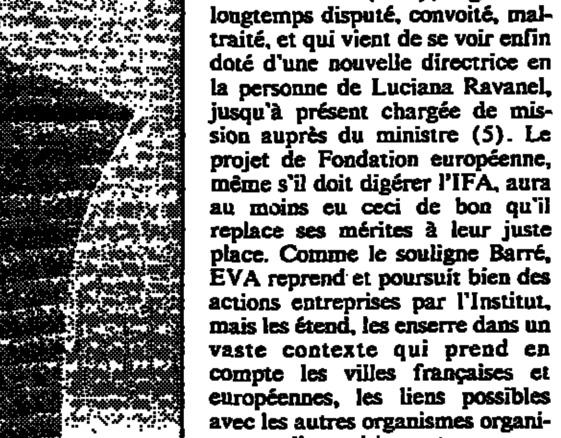
Entre Lewis Carroll et Brancusi, l'univers dense et cohérent d'un créateur de trente-quatre ans ni peintre ni plasticien, mais photographe.

PATRICK Tosani s'est fait connaître dès 1982 par ses agrandissements de figurines miniatures et de monuments de papier, découpés dans du journal, parfois brûlés, posés sur fond de couleur vive et figés dans des glaçons. Cette série métaphorique, non dénuée d'ironie, fut suivie d'angoissants travaux sur les abeilles réalisés en 1984 à l'abbaye de Fontevraud.

Son univers simple et rigoureux, influencé au début par Dibbets et l'anglais John Hilliard, use de matériaux éphémères pour figurer le passage du temps. Le jeu sur l'espace et les échelles vise moins à distraire qu'à créer des images qui réfléchissent sur elles-mêmes. S'ils sont absents des cimaises du château de Rochechouart, où sont exposés ses travaux récents, ces cycles assurent l'évolution d'un créateur qui pratique la photographie comme un art autonome. Sous des debors un peu froids, ces pensées mises en images obéissent à une logique interne qui est leur raison d'être.

Ainsi, des *Portraits*, numérotés, qui sont montrés pour la première fois dans l'ordre où ils ont été conçus. Projetés sur une feuille d'écriture braille, des visages anonymes, cadrés de la même manière, dessinent une figure méconnaissable, sans expression ni traits, tracée par la lumière seule. En des tons doux, ces seize portraits d'apparence identique révèlent une absence visible, rendue lisible, et même tactile en empreignant le papier sensible.

A l'inverse, c'est la présence de l'eau que matérialise, en 1986, le cycle des *Pluies*. Dévisagée tel un objet, l'onde canalisée par le cadre se présente comme une averse de griffes et de traits lumineux. Utilisant la juxtaposition des plans, cette description mécanique du mouvement se lit aussi comme une visualisation de l'écoulement du temps. Ces tableaux grand format (120 × 160), tirés à trois exemplaires sur cibachrome satiné, résultent d'un épurement extrême qui anime aussi la série des *Talons*.

PATRICK TOSANI

Pousuivant l'inventaire d'objets dont il abolit le sens, Tosani a fixé latéralement, en très gros plan, dix talons de chaussures. A la fois socles, stèles et colonnes, on dirait des portraits en pied de Titans. Raides mais drôles, ces mini-sculptures monumentales, aux tons de pain brûlé, dont l'opérateur détaille la texture, ont une majesté inversement proportionnelle à celle des objets de petite taille.

Réalisée en 1987, cette impressionnante série est suivie par celle, *récente*, des *Cuillères* à café. Ovales, lisses et sans manche, les ustensiles en inox sont regardés d'un œil neutre comme des têtes humaines. Obscures ou éblouies, toutes marquées, différemment, par leur absence de physionomie, elles acquièrent une identité et livrent leurs multiples facettes avec autant de mystère et de personnalité qu'un portrait.

Même s'il ne la déclare pas comme une composante essentielle de son travail, la lucidité est omniprésente dans l'œuvre de Tosani. Dépassant l'anecdote figurative des débuts, sans nier ses préoccupations plastiques, celle-ci demeure photographique avant tout. Bien plus qu'une suite d'expérimentations amusantes, ses paradoxes visuels simulent leur gravité sous couvert d'un hermétisme mutin.

PATRICK ROEGIERS.

★ Patrick Tosani, travaux anciens et récents indédits, Musée dépatemental d'Art contemporain, château de Rochechouart, 87600 (Haute-Vienne), jusqu'au 30 mai.

Rommert Boonstra au Studio 666

Un miniaturiste baroque

Ludiques, éphémères et oniriques, les visions d'un architecte de l'impossible qui jongle avec le temps, l'art et les civilisations.

PROJETANT l'envers du décor sur le devant de la scène, tronquant les perspectives et les échelles, les créations récentes de Rommert Boonstra convient à une plongée sans retour dans un univers factice, intemporel et presque féerique.

Par le jeu des couleurs, des miroirs et des lumières, cet ancien homme de théâtre, devenu photographe en 1978, use d'un réel démantelé pour bâtir de toutes pièces un monde de pure représentation. Superposant cathédrales, villes et palais, des lieux de cauchemar, ruines ou projections d'un séisme cosmique, deviennent, par magie, des sites fantasmagoriques.

ROMMERT BOONSTRA

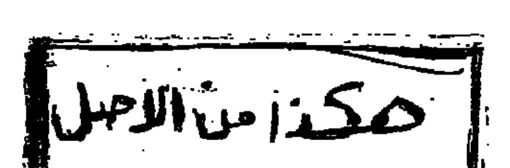
Mentalement imaginés, ces tableaux baroques, sans haut ni bas, exempts de profondeur, figurent autant l'irréalité d'une civilisation engloutie que la vision d'une nouvelle ère glaciaire.

Produits d'instantanés trafiqués, à partir de morceaux de verre, d'images découpées et de bouts de fil, cet univers miniature, enfanté sans trucage, est plus introverti qu'il n'y paraît, Boonstra bricole avec soin des maquettes trois fois inférieures au format de ses tirages.

Par ses délires mûrement contrôlés, il participe activement à la vitalité de la photographie néerlandaise. Révélée en France par Carol-Marc Lavrillier, puis à Metz lors d'une exposition collective, et bien sûr à l'Institut néerlandais de Paris, celle-ci est, aujourd'hui, une des plus inventives en Europe.

P. R.

★ Rommert Boonstra, Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris 5e. Jusqu'au 21 mai.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 avril

TF 1

20.40 Football. Ajax d'Amsterdam-Olympique de Marseille. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, demi-finale (*match retour*). **22.35 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : Un volcan dans mon jardin ; Des rêves et dérives ; Transe Congo express : Khon Pricha et ses colosses ; la croisière jaune. **23.35 Magazine : Minuit sport.** Football : PSV Eindhoven-Real de Madrid (1re mi-temps). **0.20 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Football.** PSV Eindhoven-Real de Madrid (2e mi-temps).

A 2

▶ **20.35 Magazine : La marche du siècle.** De Jean-Marie Cavada. Les vieux nouveaux sont arrivés : Le deuxième souffle. Avec Alain Cotta (professeur d'économie à Dauphine, responsable du Centre de recherche économique pure et appliquée) ; Ségolène Royal (auteur du *Printemps des grands-parents*) ; Xavier Gaullier (chercheur au CNRS, spécialiste de l'étude des âges, auteur de *la Deuxième Carrière...*). **22.15 Spécial caméra cachée.** Michel Serrault. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Concert. Classic AID 2. En direct et en Eurovision, diffusé simultanément en stéréo sur France-Musique. Concert de l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. Solistes : Salvatore Accardo, Larry Alder, Sodi Braide, Yefim Broufman, Placido Domingo, Simon Estes, James Galway, Barbara Hendricks, Stefan Milenkovic, Shirley Verret, Alexis Weissemberg, Lucero Tena, Yan Yan Wang, Naoko Yoshino, Antonio Serrano-Dalmas, Ingoef Turban, Julian Llyod Webber. **22.05 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.35 Journal.** Avec un résumé de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **23.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en fa dièse majeur).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le pape de Greenwich Village. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1984). Avec Eric Roberts, Mickey Rourke, Daryl Hannah, Géraldine Page. *Le maître d'hôtel frimeur d'un restaurant de Greenwich Village perd sa place à cause d'un cousin qu'il a fait engager. Mythomane, il le compromet dans le casse d'un coffre-fort contenant le magot du chef de la Mafia. Comédie d'ambitions dérisoires et de magouilles où l'on retrouve, en mineur, les mœurs de la « petite Italie » à New York. Mise en scène de confection courante.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Jeux d'artifices.** □ Film français de Virginie Thévenet (1987). Avec Myriam David, Gaël Seguin, Ludovic Henry. **0.35 Cinéma : La loi.** ■ Film franco-italien de Jules Dassin (1958). Avec Gina Lollobrigida, Marcello Mastroianni, Yves Montand, Pierre Brasseur. **2.30 Documentaire : Kopjes, des îles dans un océan d'herbe (2e partie).**

LA 5

20.30 Téléfilm : Au bout du chemin. De Robert Day, avec Deborah Raffin, Tony Bill, Toni Kalem. **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Matthew star** (rediff.). **1.00 Série : Galactica** (rediff.). **1.55 Variétés : Childéric** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Intermezzi – Op. 116 pour piano, de Brahms, par Catherine Collard.

M 6

20.00 Série : Espion modèle. La vengeance. **20.50 Feuilleton : Dynastie.** La fête. **21.45 Série : Starsky et Hutch.** L'épidémie (2e partie). **22.35 Série : Peter Gun. 23.05 Série : Mr Lucky. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Portrait d'un sémiologue devenu romancier : Umberto Eco. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'UNESCO et en simultané sur FR 3) : Concert Classic Aid II, donné au profit du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés : Œuvres d'Elgar, Mendelssohn, Verdi, Weber, Paganini, Puccini, Gounod, Gershwin, Enesco, Serrano, Albeniz, Wieniawski, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Spike Robinson.

Jeudi 21 avril

TF1

13.45 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Hommage à Bourvil et à Pierrette Bruno. **15.15 La séquence du spectateur. 15.45 Quarté à Evry. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Francis Lalanne. **16.45 Club Dorothée vacances.** Visionaries ; Clip ; Spielvan ; Dragon Ball. **18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Claude François, dix ans déjà.** *Emission de Gérard Louvin, Paul Lederman et Jean-Pierre Bourtayre, présentée par Jean-Pierre Foucault. Des documents, des témoignages et des chansons...* **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Coupable. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial cultes. **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Magazine : Minuit sport. 0.50 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.** 6. Un avenir pour l'Amazonie.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Flash d'information. 14.35 Magazine : Si j'étais vous. De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. Bourse aux projets ; variétés-nostalgie ; arbitrages ; coup de pouce ; au bout du fil ; réussir ; santé ; le truc du jour. **15.05 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. **16.20 Flash d'informations. 16.25 Variétés : Une BD de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Maxime Le Forestier, Les Gypsy Lings, Jean-Jacques Goldman, Yaël. **16.40 Récré A 2** Foxy fables ; Lire, lire, lire ; Les Gnons ; L'île au trésor. **17.15 Série : Au fil des jours. 17.40 Flash d'informations. 17.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.00 Campagne électorale. 19.35 Divertissement : Riez, nous ferons le reste. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 INC.** Les micro-ordinateurs. **20.35 Cinéma : Banco à Bangkok pour OSS 117.** □ Film français d'André Hunebelle (1964). Avec Kerwin Matthews, Anna-Maria Pierangeli, Robert Hossein, Dominique Wilms. **22.30 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. La planète des vieux. *Les soixante ans et plus en France, aux Etats-Unis, au Japon.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.00 Tennis. Open de Monte-Carlo. En direct et en Eurovision : 8es de finale du simple, 8es de finale du double. **17.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 18.00 Feuilleton : Flamingo road.** D'après la nouvelle de Robert Wilder, avec John Beck, Woody Brown, Howard Duff. (4e épisode.) **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** A la recherche des diplodos. **20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Cinéma : Cent mille dollars au soleil.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1963). Avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Andréa Parisy, Bernard Blier. **22.20 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.35 Journal.** Avec un résumé de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **23.55 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano. (Prélude et fugue en fa dièse mineur.)

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Hannah et ses sœurs. ■■■ Film américain de Woody Allen (1986). Avec Woody Allen, Michaël Caine, Mia Farrow, Carrie Fisher. **15.50 Cinéma : Escroc, macho et gigolo.** □ Film italo-américain de Bruno Corbucci (1987). Avec Bud Spencer, Tomas Milian, Marc Lawrence. **17.25 Cabou cadin.** Goldie ; Foofur. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Star-quizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Eric Charden, Marc Simenon, Amanda Lear. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Claude Chabrol. **20.30 Cinéma : Papa et moi.** ■ Film franco-italien de Giorgio Capitani (1988). Avec Ugo Tognazzi, Ricky Tognazzi, Catherine Alric, Anouk Aimée. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Jean de Florette.** ■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu. **0.10 Cinéma : Tendre combat.** ■ Film américain de Howard Zieff (1979). Avec Barbra Streisand, Ryan O'Neal, Paul Sand (v.o.). **1.55 Magazine : Avance sur image.** Spécial Zbigniew Rybczynski.

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : La bataille de la planète des singes.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1973). Avec Roddy Mac Dowall, Claude Akins, Nathalie Trundy, Serven Darden. **22.10 Série : Capitaine Furillo.** Las Vegas. **23.05 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.** Fantaisie pour piano op. 117, de Brahms, par Stephen Bishop-Kovacevich.

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Clair de lune (rediff.). **15.15 Documentaire : La conquête de l'espace.** Aventure de la navette. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : L'homme au katana.** A la recherche du passé. **20.50 Série : Devlin connection.** Jennifer. ▶ **21.45 Magazine : M6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Sommaire : Portrait du cinéaste yougoslave Emir Kusturica. **22.25 Série : Peter Gun. 22.55 Série : Mr Lucky. 23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller : spécial Mai 68. **0.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : *La brûlée vive, de Jean Mailland.* **21.30** *Profils perdus. Lucien Goldmann.* **22.40 Nuits magnétiques.** *Les libraires.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 avril 1988 au Grand Auditorium) : Rosamonde, ouverture, op. 66, D.797, de Schubert ; Concerto pour violon et orchestre A la mémoire d'un ange, de Berg ; Symphonie n° 4 en ut majeur D.417, de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; premier violon ; Guy Comentale ; violon : Raphaël Oleg. **23.07 Club de la musique contemporaine.**

Audience TV du 19 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

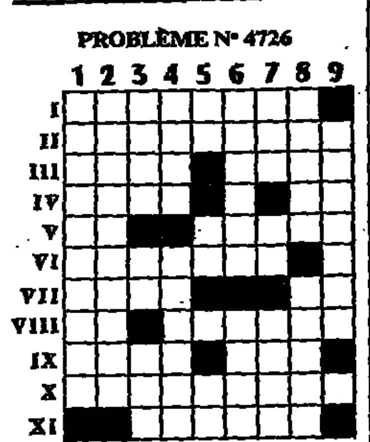
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.9	Santa-Barbara 21.3	Elections 4.3	Actual. région. 5.3	Nulle part 5.3	Porte magique 6.9	Don Camillo 4.8
19 h 46	54.3	Roue fortune 28.7	Divertissement 8.0	Le 19-20 3.7	Nulle part 8.9	Boul. Bouvard 2.7	Don Camillo 4.3
20 h 16	63.3	Journal 26.0	Journal 20.2	La classe 11.2	Nulle part 3.2	Journal 2.7	Routes paradis 1.1
20 h 56	70.2	Professionnels 23.4	Le Gang 15.4	Rocky II 17.0	Manon 6.9	Le Diable 10.1	Tête de pont 2.7
22 h 08	73.9	Professionnels 20.2	Le Gang 16.0	Rocky II 17.6	Manon 7.4	Le Diable 13.3	Tête de pont 5.3
22 h 44	36.1	Reportages 8.0	Marché ciné-jeux 8.0	Elections 5.9	Le Clochard 1.1	Spenser 8.5	Tête de Pont 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4726



HORIZONTALEMENT

I. Qui a l'air de bidet. – II. Servent pour faire des travaux. – III. Bout de bois. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. – IV. Pas flambants. Conjonction. – V. Se dit dans l'intimité. Un homme très simple. – VI. Un Grec qui s'intéressa à la Perse. – VII. Relie la graine au fruit. Pronom. – VIII. On peut traiter de mollusque celui qui n'en a pas. Rigole sur la route. – IX. Le deuxième calife. Coule en Suisse. – X. Un bâtiment où il faut particulièrement veiller au grain. – XI. Objets de collection.

VERTICALEMENT

1. Permet d'avoir de très bonnes poires. – 2. Caractérise ceux qui ont de gros poils dans la main. – 3. But la tasse. Chef d'élite. Etendue sur le sol. – 4. Peuvent faire l'objet d'un échange. Qu'il ne faut donc pas répandre. – 5. Paresseux. Dans la Nièvre. Fleuve. – 6. Une enclave dans les Pyrénées. Bon à détacher. – 7. Sort de l'eau. Il y en a dans une belle main. Pas atteint. – 8. Pas de la campagne. Ont l'habitude de se découvrir quand ils sont tristes. – 9. Prises en main.

Solution du problème n° 4725

Horizontalement

I. Voilure. – II. Irrité. Io. – III. Saie. Pied. – IV. Ans. Tonne. – V. Eu. Seau. – VI. Irène. – VII. Su. Etêtés. – VIII. Tir. Apis. – IX. Enée. Rets. – X. Entai. Ou. – XI. Osée. Suce.

Verticalement

1. Visagiste. – 2. Oran. Ruines. – 3. Irisée. Rêne. – 4. Lie. Une. Eté. – 5. Ut. Eta. – 6. Repos. Epris. – 7. Ineptie. – 8. Iéna. Estoc. – 9. Rôdeurs. Sue.

GUY BROUTY.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de France

Sochaux tient en échec Montpellier

Après avoir déjà éliminé le Paris-SG, Sochaux, le leader de deuxième division, est allé tenir en échec Montpellier, le 19 avril, lors des huitièmes de finale aller de la Coupe de France. C'est l'espoir Paille qui a inscrit les deux buts des Sochaliens. La meilleure opération de la soirée a été réalisée par Quimper vainqueur 3-1 à La Roche-sur-Yon. Les résultats sont les suivants :

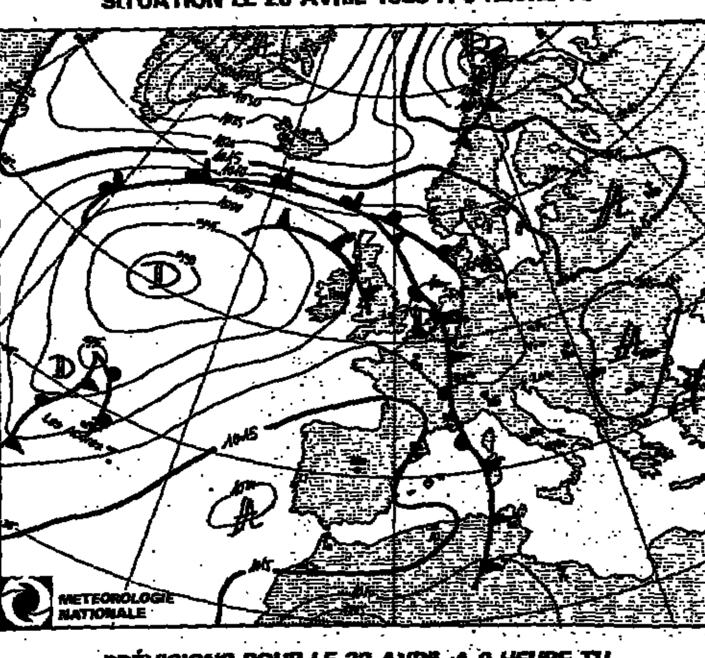
*Lille b. Auxerre 1-0
*Toulouse et Nice 1-1
*Montpellier et Sochaux 2-2
*Metz b. Mulhouse 1-0
*Sète et Lens 0-0
*Reims b. Le Havre 2-0
Quimper b. *AEPB La Roche ... 3-1
*Châtellerault et Créteil 0-0

(Matches retour le 23 avril le 22 pour Mulhouse-Metz.)

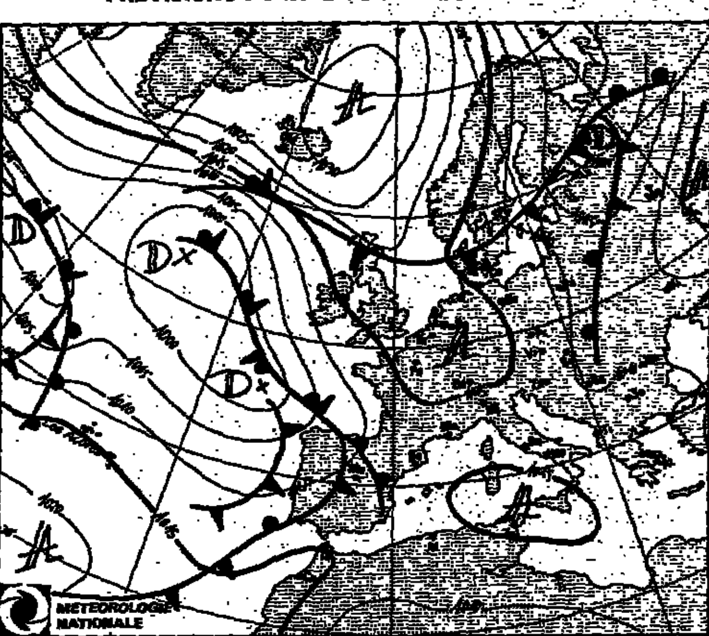
● *TENNIS : open de Monte-Carlo.* – Eliminé en 1987 au premier tour de l'open de Monte-Carlo par l'Américain Jimmy Arias, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker a été « sorti » cette année par le Tchécoslovaque Marian Vajda : le sixième joueur mondial a été battu le 19 avril en trois sets par le quarante-sixième (6-3, 5-7, 6-1). A l'exception de Jérôme Potier battu par le Suédois Ulf Stenlund (6-2, 1-6, 6-1), les Français se sont qualifiés : Henri Leconte, qui a disputé un double avec Ivan Lendl, s'est imposé au Tchécoslovaque Tomas Smid (6-4, 7-5) ; Tarik Benhabilès a pris le meilleur sur le Suédois Jonas Svensson (6-1, 6-7, 3-6) ; Thierry Tulasne a battu l'Argentin Guillermo Perez-Roldan (6-1, 7-5) ; enfin Guy Forget a gagné le droit d'affronter Yannick Noah – qui ne disputera pas Wimbledon cette année – en disposant de l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb (6-4, 6-3).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 avril à 0 heure et le jeudi 21 avril à 24 heures.

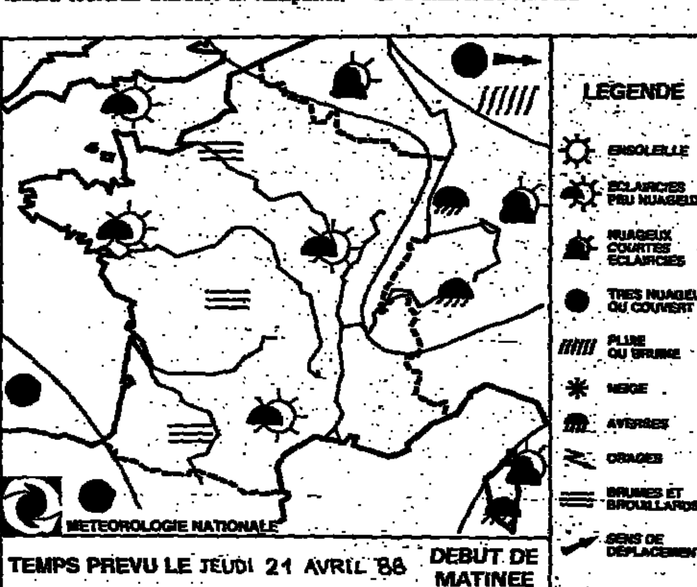
La France reçoit la visite d'un anticyclone. Il nous préservera temporairement des perturbations orageuses en provenance d'Espagne et favorisera une belle journée ensoleillée.

Jeudi 21 : Belle journée ensoleillée.

Le début de journée sera généralement bien dégagé et le soleil s'installera rapidement, nous réservant ainsi une belle journée de printemps. Parfois, il faudra toutefois attendre la dissipation des bancs de brouillards que l'on trouvera çà et là au lever du jour.

En revanche, près des frontières du Benelux, de l'Allemagne et de la Suisse ainsi qu'en Corse, les nuages traîneront encore un peu le matin. Ils apporteront par endroits encore quelques ondées mais le soleil s'imposera rapidement.

Les températures varieront de 5° à 7°C dans l'intérieur et de 7° à 10°C près des côtes. L'après-midi, les températures seront tout à fait agréables : elles s'étaleront de 17° à 23°C du Nord au Sud. Elles atteindront localement 24° à 25°C dans le Sud-Ouest.



TEMPS PREVU LE JEUDI 21 AVRIL 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-4-1988 à 6 heures TU et le 20-4-1988 à 6 heures TU — le 20-4-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	20	14	P
BIARRITZ	14	8	N
BORDEAUX	15	10	D
BOURGES	18	10	A
BREST	14	10	N
CAEN	11	9	D
CHERBOURG	12	9	N
CLERMONT-FERR.	20	10	C
DIJON	21	11	P
GRENOBLE St-M-H	21	11	P
LILLE	23	11	P
LIMOGES	13	8	P
LYON	17	11	P
MARSEILLE-MAR.	17	12	A
NANCY	24	11	P
NANTES	14	10	N
NICE	17	13	P
PARIS-MONTS.	23	11	C
PAU	16	6	D
PERPIGNAN	21	13	D
RENNES	14	9	N
ST-ÉTIENNE	19	9	C
STRASBOURG	25	13	A
TOURS	16	10	C
TOULOUSE	15	10	P
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	12	N
AMSTERDAM	23	9	P
ATHÈNES	15	11	C
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	18	11	D
BELGRADE	15	5	D
BERLIN	23	11	D
BRUXELLES	24	11	A
LE CAIRE	30	16	P
COPENHAGUE	12	6	C
DAKAR	24	19	C
DELHI	36	24	D
DJERBA	27	16	D
GENÈVE	20	8	P
HONGKONG	26	24	A
ISTANBUL	7	5	P
JÉRUSALEM	20	10	N
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	16	9	N
LOS ANGELES	21	12	A
LUXEMBOURG	22	10	P
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	27	17	D
MEXICO	31	12	B
MILAN	23	14	C
MONTRÉAL	12	–1	C
MOSCOU	9	–2	N
NAIROBI	23	16	P
NEW-YORK	19	3	N
OSLO	8	3	P
PALMA-DE-MAJ.	23	10	D
PÉKIN	16	13	D
RIO-DE-JANEIRO	26	24	C
ROME	20	11	C
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	8	1	*
SYDNEY	21	16	D
TOKYO	22	13	N
TUNIS	28	13	A
VARSOVIE	16	3	B
VENISE	21	9	B
VIENNE	22	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



« services

Communication

Au Salon du livre

La francophonie revue par Freud

Après la « nocturne » de mardi 19 avril, qui a connu une grande affluence, le huitième Salon du livre arrive à son terme : les portes devaient fermer mercredi à 20 heures. Viendront alors les bilans et les comparaisons : le transfert au Parc des expositions de la porte de Versailles aura-t-il marqué un nouveau départ du Salon ou une certaine dérive vers un autre type de manifestation autour du livre ?

« C'est freudien, les Français sont embarrassés par la francophonie ! », s'exclamait un confrère étranger devant l'Espace Francophonie, l'une des innovations du huitième Salon du livre de Paris. Avec ses 700 mètres carrés, c'est l'un des stands les plus vastes, mais, pour savoir de quoi il s'agit, il faut en faire trois fois le tour, avant de découvrir, en se tordant le cou, écrites en rouge tout de même, les douze lettres du mot « honteux » : FRANCOPHONIE. Tout le reste est gris, « industriel » ; il paraît que c'est le dernier cri de la « modernité ».

L'an dernier, les auteurs francophones non français publiés dans leur pays d'origine avaient été relégués sur quelques étagères d'une mezzanine (*le Monde* du 26 mars 1987). Le Quai d'Orsay avait voulu jouer un tour au président Mitterrand, qui, avant la cohabitation, au premier sommet francophone, à Paris, avait, au nom de la France, promis un vrai pavillon pour les livres français venus d'ailleurs. Depuis lors a eu lieu le second sommet, à Québec, en 1987, auquel MM. Mitterrand et Chirac ont assisté de conserve. Le Quai, cette fois, a donc tenu la parole de la France et a, pour cela, déboursé quelque 2 millions de francs, par le canal de l'Agence de coopération culturelle et technique.

On a donc l'Espace Francophonie. Le progrès est immense, chacun en convient, notamment les écrivains étrangers, y compris ceux, comme l'Algérien Rabah Belamri, dont le pays ne participe pas au mouvement francophone, mais dont les ouvrages sont présents. En tout, environ cinq mille titres, en majorité édités au Maghreb, en Afrique noire, dans l'océan Indien, en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et jusqu'au Vietnam.

Le Liban est l'invité 1988 du pavillon, le clou étant la venue du président Amine Gemayel en tant qu'auteur de *l'Offense et le Pardon* (Gallimard-Lieu commun), qu'il a signé au milieu d'une foule donnant des sueurs froides aux policiers. Autres sueurs, chaudes, celles des éditeurs beyrouthins, qui ont publié deux mille titres en français en six ans (livres scolaires non compris) et entendaient en exposer deux cents. L'alvéole qu'on leur a concédé pouvait en recevoir tout au plus une centaine...

Les Parvis poétiques (1) qui, depuis des années, se démènent, de Beaubourg à Québec, pour faire connaître *« ce qui s'écrit en français sur la planète »*, avaient, en revanche, obtenu une place suffisante pour déployer leurs trente téléphones au bout desquels parlent Léopold Senghor, Georges Schéhadé, Kateb Yacine, Tchikaya U Tamsi et d'autres. Gros succès auprès des écoliers (et de M. Chirac).

Plusieurs auteurs français ont sorti, durant le Salon, des ouvrages inspirés par l'aventure ultramarine du français : par exemple, *La francophonie s'éveille*, de Michel Guillou et Arnaud Littardi (Berger-Levrault), qui plaide en faveur d'un engagement financier français plus important ou le très savoureux *les Mots de la francophonie* (Belin), de Loïc Depecker, fruit d'une collecte parmi le vocabulaire français parlé hors de France.

Quant aux hommes et organismes, on peut les trouver dans la nouvelle édition de l'*Annuaire biographique de la francophonie* (éditions Richelieu Senghor, Paris), qui contient cinq mille adresses et quatre mille noms dans plus de quarante pays, France comprise. Un bel espace...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) 76, rue des Martyrs, 75018 Paris.

Les revues d'idées au centre du débat

Le huitième Salon du livre aura été l'occasion d'un événement discret mais révélateur : pour la première fois, une trentaine de revues de sciences sociales, politiques et humaines avaient décidé de camper pendant quelques jours sous la même tente. D'habitude carrément absentes ou totalement perdues au fin fond des stands de leurs éditeurs respectifs, les revues avaient choisi cette fois-ci, sous la houlette de l'association Ent'Revues, de présenter un stand commun et de rouler pour leur propre compte.

L'objectif était simple : marquer et faire remarquer la présence active et nécessaire des revues dans la recherche et les débats d'idées, à égale distance du livre et du journal. Cet espace de liberté et de réflexion critique a été sensible à travers les thèmes des présentations quotidiennes qui ont été organisées : immigration et racisme ; science, médecine et bio-éthique ; école, université, formation ; opinion publique et vie politique ; situation des pays de l'Est, etc. La liste des revues présentes démontre la richesse du travail mené le plus souvent, faute de moyens, dans la plus grande discrétion : *l'Autre Europe, Cahiers Georges Sorel, Communisme, Cosmopolitiques, Economie et humanisme, Espace-Temps, Espoir, Esprit, Ethnologie française, Etudes, Etudes polémologiques, Lettre internationale, Lignes, Matériaux, la Nouvelle Alternative, Pardès, Pour, Pouvoirs, Projet, Raison présente, Relations internationales, Revue de synthèse, Revue française de science politique, Revue française de sociologie, Revue internationale d'histoire militaire, Revue politique et parlementaire, Société française, Sociétés, Sources et vingtième siècle.*

(Voir page 26 « les Enfants et la Lecture).

Reflux des messageries, hausse des services professionnels

Le deuxième souffle du minitel

En 1987, 1 136 000 nouveaux minitels ont été installés par France Télécom, ce qui porte le parc à 3 373 000 unités, soit 14 % des abonnés au téléphone. Selon le bilan annuel présenté par France Télécom, le minitel est maintenant accessible (au travail ou à domicile) à 20 % des Français de plus de quinze ans, et à 30 % des actifs, gagnant ainsi ses galons de moyen de communication de masse.

Si le nombre d'appels par minitel (15,2 par mois) augmente de 12,5 % en un an, en revanche la durée moyenne d'un appel diminue (6,1 minutes contre 6,3 en 1986 et 6,7 en 1985) ce qui traduit sans doute une meilleure connaissance des appareils. Au total la hausse de 9,4 % de l'utilisation moyenne (93 minutes par mois) induit un trafic de 808 millions d'appels et 62,5 millions d'heures de connexion.

Sur ce total, l'annuaire électronique (gratuit si l'appel est inférieur à trois minutes) attire plus de 294 millions d'appels. Restent donc 513 millions d'appels (80 % par rapport à l'année précédente) et 52,4 millions d'heures (+ 73 %) pour les autres services Télétel. Avec le « Kiosque » Télétel 3, il génère un chiffre d'affaires direct de 2 913 millions de francs (+ 51 % en un an). France Télécom prélève sur ce total 1 106 millions de francs, Transpac 543 millions, la part des fournisseurs de services atteignant 1 264 millions de francs contre 822 millions en 1986 et 278 millions en 1985.

Cette progression globale ne doit pas masquer des évolutions dans les types de trafic. Notamment, le kiosque 36-15, qui abrite l'essentiel des services grand public, stagne voire régresse depuis l'été 1987, la progression des services Télétel étant due essentiellement aux services professionnels en 36-14 (passés de 800 000 à 1,5 million d'heures mensuelles entre janvier et décembre 1987).

Un abonnement à l'étude

Lassitude des usagers vis-à-vis des messageries et des jeux ? Restrictions apportées à la publicité à la suite des polémiques sur le minitel rose ? Toutes ces raisons et la concurrence accrue (*le Monde* du 4 décembre 1987) expliquent sans doute cette inflexion vers les services professionnels, que l'ouverture récente de nouveaux paliers de tarification pourrait accentuer. Après les kiosques professionnels 36-16 et 36-17 ouverts au second semestre 1987 avec trois niveaux de tarifs (entre 58,20 F et 131,40 F de l'heure), France-Télécom vient en effet de mettre en service les numéros 36-28 et 36-29 (de 328,50 F à 543,40 F de l'heure), qui permettent à des banques de données professionnelles comme par exemple celle de l'Agence France Presse de commercialiser leur production sans abonnement.

Un sondage permet par ailleurs de mieux cerner le profil changeant du minitéliste. Professionnels comme particuliers sont satisfaits du minitel à plus de 90 % (contre moins de 60 % lors d'une enquête de 1985). Ils utilisent largement cet instrument : seuls 8 % des particuliers en possédant un le laissent « au placard », et 62 % (contre 52 % en décembre 1986) consultent systématiquement l'annuaire électronique pour trouver un numéro de téléphone. Banques, vente par correspondance, transports sont en tête de la notoriété des services chez les particuliers, et les services liés à la radio et à la télévision font une percée remarquée. En revanche, même si 3 % des minitélistes assurent toujours 30 % du trafic, on assiste à une baisse des « gros utilisateurs », ceux notamment qui ont fait les beaux jours des messageries et des jeux.

Toujours sensibles au prix de la télématique (61 % la trouvent chère, contre 69 % en 1986), les particuliers estiment leur facture mensuelle à 91 F en moyenne, soit plus que la réalité (France Télécom estime la facture du minitel à 60 F par mois chez un particulier et à 150 F par mois en entreprise).

Cette question du prix pourrait d'ailleurs bientôt rebondir : même si aucune date n'est fixée, ni aucune décision annoncée, le principe d'un abonnement mensuel (de l'ordre de 10 F par mois) est à l'étude chez France Télécom. Cette mesure aurait l'avantage pour l'administration, qui a déjà investi 5 milliards de francs dans la télématique, d'aider à financer l'équipement de nouveaux foyers jusqu'à l'objectif de 30 % des abonnés au téléphone. En revanche, la perspective de cet abonnement inquiète les fournisseurs de services. Ils craignent que, loin d'inciter à une meilleure utilisation, elle ne donne un coup d'arrêt à la télématique grand public avant que le marché ait atteint une taille critique.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Une grève des agents de la fabrication empêche la parution de « Libération »

Le quotidien *Libération* était absent des kiosques, mercredi 20 avril, en raison d'une grève décidée par les agents de la fabrication. Les négociations sur la politique salariale ont en effet été rompues, dans la journée de mardi, les syndicats CFDT et CGT posant comme préalable à la discussion le respect d'un accord signé en juin 1986 et non encore appliqué par la direction. Cet accord prévoyait la revalorisation de la grille salariale des agents de la fabrication (une cinquantaine environ), dont l'indice de base devait passer par paliers de 130 à 140. Un engagement sur lequel serait revenue la direction, qui exigerait aujourd'hui en contrepartie un passage de 132 à 169 heures mensuelles travaillées dans l'atelier.

D'autres sujets doivent aussi être débattus, notamment ceux des embauches récentes en dessous d'un salaire-plancher ou de la non-application de certaines dispositions de la convention collective. *« C'est avant tout un problème de crédibilité de la direction, qui semble vouloir adopter une stratégie d'affrontement »*, estime un syndicaliste, alors qu'une assemblée générale devait réunir, mercredi, l'ensemble du personnel. La direction de *Libération* a déploré quant à elle *« le caractère totalement disproportionné du moyen utilisé. »*

Le Carnet du Monde

Naissances

— Michèle et François ANDRIVON sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Alain,

le 15 avril 1988.

75, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

— Géraldine
a la joie de faire part de la naissance de sa sœur,

Laetitia,

le dimanche 3 avril 1988,
chez
Claire et Stéphane SORLAT.

7, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Michel BARBIER,
résistant et préfet.

[Michel Barbier, président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, cambodgien et laotien depuis 1986, dont il était le secrétaire général depuis 1975, vient de mourir à l'âge de soixante-sept ans.

Résistant dès l'âge de dix-neuf ans, il était entré dans les Forces françaises libres en juin 1940. Il était le fils d'Yves Barbier, qui fut abattu par la Gestapo en 1944 près de Dijon.

Préfet des Hautes-Pyrénées en 1968, puis de l'Aube en 1972, il était devenu directeur des Journaux officiels de 1977 à 1983.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Jussey (Haute-Saône).]

— Blanche Belaisch,
Claude Barouch,
Francine, Brigitte, Dominik et Philippe,
ont l'immense peine d'annoncer la mort de

Marcel BAROUCH,

le 19 avril 1988, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 21 avril, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

— M. et Mme Jacques Bostnavaron,
M. et Mme Pierre Bostnavaron,
Mme Yvonne Bostnavaron,
ses enfants,
François, Philippe, Alain, Christian, Marie-Hélène, Martine et Valérie,
ses petits-enfants,
Sophie,
son arrière-petite-fille,
Les familles Egasse, Torterotot et Perrier,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Antoinette CHABERT,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 avril 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, boulevard de Verdun,
92400 Courbevoie.

— Mme Germaine Champel,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CHAMPEL,
ancien adjoint administratif
de la ville de Vals-les-Bains,
médaillé de the Supreme Headquarters
allied expeditionary Force,
médaillé de la Résistance française,
président d'honneur du groupement
national des exploitations d'eaux
de source et eaux minérales de France,

survenu en son domicile le mardi 19 avril 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Vals-les-Bains, le vendredi 22 avril, à 15 heures.

cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean-Claude, Jeanine et Yvette Lajeunesse,
ses enfants,
Hervé,
son petit-fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Juliette LAJEUNESSE,
née Kahn,

survenu le 5 avril 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 7 avril, dans la plus stricte intimité.

Ils remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Bernard Mouzet,
Jean-Pierre Mouzet,
dit Fontaine,
ont la douleur de faire part du décès de leur père

Pierre MOUZET,
ancien élève de l'Ecole centrale,
ancien fondé de pouvoirs
de Générali-France,

survenu à son domicile du Val-Saint-Germain (Essonne), le 7 avril 1988, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Champeaux (Seine-et-Marne), le samedi 23 avril, à 10 h 45.

Bernard Mouzet,
241, rue Vervin,
Le Plessis-Brion, 60150 Thourotte.
Jean-Pierre Mouzet-Fontaine,
8, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous avons appris la mort de

M. André RIVIÈRE,
professeur honoraire des Universités
(université Paris-Sud Orsay).

survenu le 17 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Né le 4 octobre 1904 à Piriac (Loire-Atlantique), André Rivière, admis à l'Ecole polytechnique, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, était agrégé des sciences naturelles et docteur ès sciences. Il fut professeur à l'université de Téhéran de 1929 à 1935, où il créa la chaire de géologie. Nommé professeur à la Sorbonne en 1938, il est à l'origine de la création des sciences de la terre à l'université de Paris-Sud Orsay, où il sera le premier titulaire de la chaire de géologie. André Rivière est un des créateurs de l'Ecole française de sédimentologie et fut dans ce domaine un des premiers spécialistes de la granulométrie, de l'étude minéralogique des argiles et des phénomènes actuels (sédimentologie littorale). Pendant l'Occupation, il fut agent de renseignements du réseau Vélite-Thermopyles.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André ROUSSELLE,
professeur agrégé honoraire
de l'Université,
lieutenant-colonel honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre équestre
du Saint-Sépulcre de Jérusalem,

muni des sacrements de l'Eglise, rappelé à Dieu le 19 avril 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

De profundis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 avril, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge (porte d'Orléans).

8, rue Poliveau,
75005 Paris.

— Dorothée,
sa fille,
Et Jean-Luc Poivret,
Anicet,
son fils,
Et Katherine Wong,

Laley, Claire, Ninette, Lalo, Annette, Lotte et Jacques,
ses frères et sœurs,

Et les familles,
Gabus,
Nivoix, Lafaurie,
Favory,
Cuinat, Simon,
Boste, Pontalis, Damamme,
Herrenschmidt, Duporcq,
Samson, Pagé, Allègre,
Congy,

Selz
Et Taillandier,

ont la douleur de faire part du décès de

Françoise SELZ, née Bost,
« Sassa »,
veuve de Guy Selz,

survenu le 8 avril 1988, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Géricault,
75016 Paris.

— Mme Henriette Soulié,
son épouse,
Pierre et Dolly Soulié,
Marie-Hélène Soulié,
Martine Soulié,
ses enfants,
Matthias Moulin,
son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Henri SOULIÉ,

survenu le lundi 18 avril 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 avril, à Souillac.

Lamothe-Timbergues,
46200 Souillac.

— Mme Robert Toupet,
M. et Mme Alban Jean-Louis
et leur fils Philippe,
M. et Mme Pierre Pascal
et leur fils Thomas,
M. et Mme Lamar Cashion,
Les familles Grandry, Lhermitte, Colling et De Penfentenyo de Kervéréguin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TOUPET,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 avril 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Neufmanil (Ardennes).

— Mme Georges Bellet,
sa mère,
M. Jean-Loup Tournier,
son époux,
Gilles, Nathalie et Eric,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en montagne de

Mme Muriel TOURNIER,
née Dupin,

survenu le 16 avril 1988, à Val-d'Isère.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Migné (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tous ceux qui l'aimaient se joindront à elle lors d'un prochain concert.

55, boulevard Lannes,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles VINCENT,
directeur honoraire
de la Banque de France,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 16 avril 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 20 avril 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Hippolyte, Paris-13e.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 21 avril, à 10 heures, en l'église des Milles (Bouches-du-Rhône), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association des familles, à l'hôpital Charles-Foix, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

M. et Mme A. Raffalli,
5, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.
M. et Mme J. Vincent,
Maison Rivière,
20167 Mezzavia.
M. et Mme Ph. Vincent,
3, rue Berthelot,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Suzanne HARTOG-BOUHEY,

François Baumann
demande une pensée à tous ceux qui l'ont aimée.

— Il y a un an, le 21 avril 1987, nous quittait

Daniel MATALON,
ancien député des Bouches-du-Rhône.

A tous ceux qui l'ont connu,

à tous ses amis, nous demandons une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

— Université Paris-X, le jeudi 21 avril, à 14 heures, salle C 24, Mme Marie-Claude Chaput : « L'Espagne agraire à travers la presse de janvier 1930 à avril 1933 ».

— Université Paris-I, le mardi 26 avril, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Rateb Hourani : « Hegel et le soufisme ou le soufisme philosophique, d'Al-Farabi à Hegel ».

— Université Paris-II, le mardi 26 avril, à 15 heures, salle des Conseils, Mme Assia Alaoui, née Ben Salah : « Le concept de sécurité alimentaire mondial en droit international ».

— Université Paris-I, le jeudi 28 avril, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. Jean-Louis Flecniaskoska : « Réflexions et recherches plastiques sur la notion d'ornementation dans la création picturale ».

— Université Paris-X, le samedi 30 avril, à 14 h 30, (Musée de l'homme, 3e étage), M. Shimon Kagan : « Le parcours du chasseur (une introduction à l'anthropologie scénique) ».

— Université Paris-I, le lundi 2 mai, à 14 h 30, salle Liard, entrée, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Marc Lachaud : « Vers une théorie du collège. Œuvres et techniques. Problèmes théoriques ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 18 et du mardi 19 avril 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 26 février 1988 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements améliorés ou acquis et améliorés à usage locatif ou en accession à la propriété bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat.

● Du 26 février 1988 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements à usage locatif, des logements en accession à la propriété et des logements-foyers à usage locatif bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat.

هكذا من الاصل

Société

Les « pétroleuses » de M. Robert Pandraud

M. Charles Pasqua avait usé des recettes « machistes » les plus classiques pour les séduire : *« Les jolies femmes sont dans les partis qui gagnent »*, leur avait-il lancé, le 5 mars. Les compliments de M. Robert Pandraud sont moins sucrés : *« Un public féminin, c'est difficile. Vous faites les questions et les réponses. »* En compagnie de son épouse, le ministre délégué chargé de la sécurité planchait, mardi 19 avril, devant les représentantes de six associations féminines, soutiens *« du gouvernement de Jacques Chirac pour assurer la génération liberté »* (1).

Exercice délicat pour l'ancien haut fonctionnaire plus porté à garder la boutique, à visser les boulons, bref à jouer les soutiers, pendant que « son » ministre bat les estrades. M. Pandraud ne force pas sa nature. Il se contente de dire ce qu'il pense, « brut de décoffrage », sans recherche démagogique. Quitte à laisser sur sa faim son public, quelques centaines de femmes conviées à ce petit déjeuner militant dans un vaste salon de l'hôtel Nikko.

Suggestions

Une assemblée de « pétroleuses » version rive droite, où l'on ne mâche pas ses mots. Ancien médecin-inspecteur des prisons, Mme Solange Troisier avait ouvert le feu. « Mon cher Robert, je vous dois un peu la vie. Quand j'étais menacée de mort, vos flics étaient à mes côtés. N'oublions pas les veuves de flics ! » Hommage à l'*« ami »* Albin Chalandon, qui *« a fait une espèce de retour à la Cour de sûreté de l'Etat »*; couplet sur *« la cure d'amaigrissement de Nathalie Ménigon » – « Quand on mange pas, on maigrit, c'est normal ! »*; leçon de choses sur *« le respect des droits de l'homme » – « C'est refuser le droit au suicide en prison. »* La réponse ministérielle n'est pas vraiment à l'unisson : *« Notre système pénal est totalement inadapté, vieux, suranné, vétuste, indigne d'un homme quel qu'il soit, et en même temps tout à fait laxiste. »*

Les intervenantes suivantes, pêle-mêle, suggèrent des cours de formation civique dans les écoles de journalisme, proposent d'imposer le silence à la presse dans les affaires de terrorisme et d'otages, s'inquiètent de la qualité de l'accueil réservé aux femmes dans les commissariats, demandent que les viols soient jugés à huis clos, avec un quota de 50 % de femmes parmi les jurés, les magistrats et les avocats, voient dans les publicités « roses » du métro un appel permanent au viol. M. Pandraud continue son chemin : *« Une rectification : ni Pasqua, ni Chalandon, ni moi-même n'avons arrêté un seul malfaiteur. Le mérite en revient aux policiers et gendarmes »*; *« Je vais vous surprendre : la presse fait souvent ce qu'elle doit faire. Elle a pris conscience de ses responsabilités. »*

La salle se fait impatiente. Mme Khali, pour l'Union des femmes françaises musulmanes, après avoir remercié *« M. Pasqua pour ce qu'il fait pour notre communauté »*, se lance dans une philippique : *« Quand un enfant a de mauvaises fréquentations, dans nos familles, le père donne une correction. L'assistante sociale fait un rapport, et les enfant vont à la DDASS. Ces assistantes, elles viennent, avec des idées toutes faites, déstabiliser les familles musulmanes, l'autorité parentale. »*

Sur la gauche de la tribune, on s'impatiente. Magistrate à Paris, Mme Elisa Annichiarrico parvient à saisir un micro. Elle parle de la petite délinquance des *« milieux étrangers »*, l'explique par le manque d'intégration, ne veut pas que *« la lutte contre le racisme soit le monopole de la gauche »*, demande à M. Pandraud ce qu'il faut faire pour *« intégrer les étrangers qui travaillent, vivent normalement en France, avec leurs droits »*. L'assistance frémit, rumeur, exclamations. Réplique sévère de la magistrate : *« Je constate avec tristesse qu'il existe dans cette salle beaucoup de racisme. »* La question suivante est applaudie : *« Quel est votre sentiment sur le rétablissement de la peine de mort ? »*

EDWY PLÉNEL.

(1) Femme avenir, Conseil national des femmes françaises, Femmes responsables, Présence et promotion de la femme française, Union européenne féminine, Union des femmes françaises musulmanes.

Dans une lettre aux candidats à l'élection présidentielle

Des avocats bayonnais demandent l'abrogation de la procédure d'urgence absolue

BAYONNE
de notre correspondant

Vingt-cinq avocats, soit le tiers du barreau de Bayonne, parmi lesquels le bâtonnier en exercice, Me Alain Lartigue, ainsi que plusieurs de ses prédécesseurs, viennent d'adresser aux candidats à l'élection présidentielle une lettre dans laquelle ils réclament l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986 incluant la notion d'urgence absolue pour l'expulsion d'étrangers. Ils demandent le retour à la procédure de droit commun prévue dans les textes de 1945 instituant une commission départementale de magistrats pour contrôler le bien-fondé de ces mesures administratives.

Depuis le mois de juillet 1986, près de cent quatre-vingts Basques espagnols réfugiés en France ont été remis à la police espagnole suivant cette procédure que les avocats bayonnais qualifient d'*« expéditive »*.

D'autre part, les signataires demandent que soit autorisé le retour sur le sol français des expulsés remis en liberté par la justice espagnole, soit plus de la moitié de ceux qui avaient été déclarés indésirables en France.

Bien qu'accusés dans l'arrêté d'expulsion d'être *« des militants actifs d'un groupe armé d'actions violentes ayant commis et susceptibles de commettre à nouveau des attentats »*, aucun des intéressés n'a été trouvé porteur d'armes ou de documents en apportant la preuve. *« Si le droit commun avait été appliqué*, déclarent les avocats, *la Commission départementale d'expulsion aurait sans aucun doute fait obstacle à la décision de l'administration. »* Une opinion corroborée, soulignent les avocats, par une arrêt du Conseil d'Etat du 13 janvier 1988 rappelant l'obligation pour le ministère de l'intérieur d'*« invoquer des motifs suffisamment précis même en cas d'urgence absolue, de telle sorte que l'expulsion d'étrangers ne devrait plus être considérée comme une mesure de haute police laissant une marge importante de pouvoir discrétionnaire à l'administration »*.

Les avocats de Bayonne se sont engagés à publier les réponses des candidats à l'Elysée.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

A Digne

Un jeune Algérien frappé par un arrêté d'expulsion

DIGNE
de notre correspondant

Alors que la campagne se déroulait jusqu'à présent dans une indifférence quasi générale, l'annonce, le vendredi 15 avril qu'un jeune Algérien, Djellel Khimissi, vingt-quatre ans, venait de se voir notifier un arrêté d'expulsion signé par le ministre de l'intérieur, a mobilisé les partis de gauche. En particulier le Parti communiste, qui a pris fait et cause pour le jeune Maghrébin et dénonce cet arrêté comme étant *« un appel direct à l'électorat de Jean-Marie Le Pen »*.

Ce jeune Algérien a été condamné pour de nombreux délits de vol. Son dossier est passé devant une commission qui a émis un avis d'expulsion, et l'arrêté a été pris par le ministre de l'intérieur. De plus, ce jeune homme s'est soustrait à plusieurs reprises aux services de police, qui ne l'ont retrouvé que jeudi. Il a été depuis placé en rétention administrative à Marseille dans l'attente de son transfert dans son pays d'origine, s'est-on contenté de déclarer du côté de la préfecture en réponse à l'indignation des militants communistes.

De fait, Djellel Khimissi a été condamné plusieurs fois à des peines légères totalisant une année d'emprisonnement. Mais parmi les proches de ce garçon, arrivé en France alors qu'il n'avait que quelques mois, et qui vivait donc à Digne depuis vingt quatre ans, on s'étonne de la rapidité et de la rigueur de la décision.

« Djellel suivait un stage de réinsertion sociale à Sisteron. Il recevait sa paye à son domicile et, pas plus tard qu'il y a dix jours, il s'est rendu à la préfecture pour retirer son permis de conduire. On ne peut donc pas dire qu'il s'est soustrait à la justice ou à la police », commentent ses amis. Quant à la famille du jeune expulsé, elle a pris contact avec le consulat d'Algérie à Marseille car elle croit savoir que l'arrêté d'expulsion n'a pas été notifié au consul vingt et un jours avant la date de l'expulsion comme le prévoit les textes.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

Aux assises des Yvelines

Un amour assassiné

VERSAILLES
de notre correspondant

Le jeudi 24 octobre 1985, dans la salle des pas-perdus du palais de justice de Versailles, Hubert Martin tuait sa femme. La scène se déroula aux premières heures de la matinée, à quelques mètres seulement du bureau des conciliations devant lequel devaient se présenter les deux époux. Cette ultime étape d'une banale procédure de divorce n'eut jamais lieu. Hubert Martin, cinquante ans, dont le procès pour assassinat s'est déroulé les lundi 18 et mardi 19 avril devant la cour d'assises des Yvelines, suppliait une dernière fois son épouse Rosanna de reprendre la vie commune. Au moment où les quelques rares témoins intervenaient pour *« raisonner »* courageusement le désespéré, il était déjà trop tard : Mme Martin mourait, atteinte de seize coups de couteau, sous les yeux de son plus jeune fils, Frédéric, âgé de seize ans.

Le procès de cet homme inculpé de meurtre avec préméditation n'eut pourtant plus rien à voir avec l'histoire d'Hubert Martin, dont on ne saura sans doute jamais s'il a agi par amour ou par amour-propre. Car ce fut bien au début une histoire d'amour qui commença, *le 14 septembre 1964 à Casablanca, jour où Hubert Martin, qui était jusqu'alors l'amant de la propre mère de sa future victime, épousait* Rosanna déjà enceinte de trois mois... Bref, un couple déjà défait avant que d'être né. La victime, une femme *« aguichante, devenue successivement coquette, légère puis volage »*, selon quelques témoins de moralité, a peut-être armé le bras de son mari qui n'en était certes pas à ses premières menaces parlées ou écrites, moins encore à ses premières violences.

Tout cela, Rosanna le savait et le redoutait. Plus que tout, elle appréhendait cet ultime face-à-face pour lequel son avocate avait obtenu un renforcement du service d'ordre qui ne fut pas concrétisé. Le jour de la procédure, elle aurait confié à M. Jean-Claude Hache, l'un de ses amants venu la déposer au palais de justice : *« Je te remercie de m'avoir amenée à l'abattoir. »*

Pour l'avocat général, Alfred Saralp, qui avait requis quinze années de réclusion criminelle, lui reconnaissant les circonstances atténuantes de l'orgueil et de la jalousie, le crime d'Hubert Martin, qui a *« utilisé la justice pour mettre sur pied un stratagème, un véritable piège judiciaire, fut un sacrifice barbare, une véritable mise à mort »*.

Un des avocats de la défense, Me Gérard Serfaty, n'avait pas hésité pour sa part à demander l'acquittement d'Hubert Martin *« au bénéfice de l'amour »*.

Après une heure quarante de délibération, la cour a condamné, mardi soir 19 avril, Hubert Martin à cinq années de réclusion criminelle.

THIERRY LE LOUET.

Les « meneurs » de la mutinerie d'Ensisheim seront jugés rapidement

Les sept détenus de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), considérés comme les meneurs de la mutinerie des 16 et 17 avril ont été reconduits dans la prison. Selon le procureur général près la cour d'appel de Colmar, M. Jean Vagne, *« l'enquête de gendarmerie se poursuit selon les règles du délit flagrant. Elle devra permettre dans des délais très brefs de faire citer les responsables des séquestrations, violences et dévastations » (...)*.

Dans la prison, les travaux continuent, mais les conditions de détentions (trois prisonniers par cellule, installations sanitaires inexistantes, pas d'eau) restent très difficiles. Le syndicat national FO des personnels pénitentiaires de direction, qui avait estimé que cette mutinerie avait démontré *« la faillite du système actuel caractérisé par une politique criminelle incohérente, laxiste »* et réclamé que l'on confie *« la charge totale de l'administration pénitentiaire aux fonctionnaires qui la servent »*, a déclenché une vive polémique. Ainsi l'Union syndicale des magistrats dénonce *« la diatribe stérile menée au gré des événements et des opportunités politiques »*.

Pour elle, *« s'agissant de l'administration pénitentiaire actuellement dirigée par un préfet, la répartition des compétences entre les personnels pénitentiaires de direction chargés des missions de garde et de réinsertion des détenus et l'autorité judiciaire chargée de prendre des décisions, notamment en matière de libération conditionnelle, est satisfaisante »*.

De son côté, M. Jean-Marie Bockel, député PS du Haut-Rhin, a jugé *« inqualifiables »* les propos du garde des sceaux, qui avait affirmé que les détenus s'étaient *« révoltés dans l'espoir d'une politique pénitentiaire plus laxiste après le 8 mai* (*le Monde* du 20 avril) *»*. *« M. Chalandon*, a-t-il déclaré, *c'est le laxisme, l'incompétence, l'intolérance et le mépris. »* Une nouvelle fois, la mairie d'Ensisheim demande que la centrale soit transférée à l'extérieur de la ville.

● **L'attentat de 1986 contre Interpol : inculpation de Jean-Marc Rouillan.** — Chef historique du mouvement terroriste Action directe, Jean-Marc Rouillan a été inculpé, lundi 18 avril, de *« complicité de tentative d'homicide volontaire et de destruction de biens mobiliers et immobiliers par l'effet d'une substance explosive »*, par M. Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier concernant un attentat commis le 16 mai 1986 contre le siège d'Interpol, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

REPÈRES

CAPES

Copies volées en lettres modernes

Les 4 55 candidats à la session 1988 du CAPES externe de lettres modernes devront recommencer, le mercredi 18 mai, l'épreuve de composition française qu'ils avaient subie le mercredi 16 mars. Celle-ci a en effet été annulée, après le vol d'une liasse de copies au domicile d'un correcteur dans des conditions surprenantes.

Après chaque épreuve, les copies du CAPES sont centralisées dans des locaux parisiens du ministère de l'éducation nationale où elles sont *« anonymées »*, c'est-à-dire que l'on retire le coin où chaque candidat a inscrit son nom. Elles sont ensuite expédiées par envoi recommandé aux correcteurs.

Mais l'un des paquets a, semble-t-il, été dérobé chez un gardien d'immeuble, en même temps qu'un autre colis provenant d'une maison de vente par correspndance. Le voleur a dû être déçu en découvrant le contenu du « cadeau » de l'Education nationale et s'en débarasser au plus vite, sans se douter que son geste aurait des conséquences fort désagéables pour 4 455 personnes.

Radioactivité

Une réserve scientifique autour de Tchernobyl

La zone de 20 kilomètres de diamètre située autour de la centrale soviétique de Tchernobyl (Ukraine) va être prochainement transformée en réserve scientifique pour permettre l'étude à long terme des effets des radiations sur la végétation et la faune qui y sont présentes. Selon M. Boris Prister, de l'Académie des sciences agricoles d'Union soviétique, le programme de recherche portera essentiellement sur les conséquences de la contamination radioactive sur le système génétique des êtres vivants, dans lequel des mutations peuvent apparaître à partir de la sixième ou septième génération. — (AFP.)

Religions

Mgr Pierre Joatton évêque de Saint-Etienne

Jean-Paul II a nommé, le mercredi 20 avril, le Père Pierre Joatton évêque de Saint-Etienne. Le siège était vacant depuis la démission de Mgr Paul Rousset, le 28 septembre 1987. Le Père Joatton était le plus proche collaborateur du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon.

[Né le 20 juillet 1930 à Lyon, Pierre Joatton a obtenu sa licence de théologie aux facultés catholiques de Lyon, où son père avait été professeur de droit. Après avoir rencontré Mgr Alfred Ancel, il entre au Prado, un institut de prêtres séculiers ouvert à l'apostolat des milieux populaires. Il est ordonné en 1957. Après avoir été professeur au séminaire du Prado à Limonest (Rhône), il est chargé en 1964 du noviciat et de la formation des Frères de l'Institut. En 1970, il est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Lyon. Il a été aumônier de l'Action catholique ouvrière et de celle des milieux indépendants. Le cardinal Renard, archevêque de Lyon, le choisit en 1979 comme secrétaire particulier et vicaire épiscopal du diocèse. En 1982, Mgr Decourtray le garde dans ses fonctions. Devenu vicaire général, il sera chargé, en 1986, de l'organisation de la visite à Lyon de Jean-Paul II.]



Société

Selon une étude de chercheurs lyonnais

Certaines cellules de la peau et des muqueuses peuvent contenir le virus du SIDA

Certaines cellules de la peau et des muqueuses (cellules de Langerhans) peuvent être infectées par le virus du SIDA et pourraient jouer un rôle dans le développement de la maladie. Telles sont les principales conclusions d'une série de tout récents travaux de recherche qui seront présentés à Lyon au cours d'un colloque international organisé les 21 et 22 avril par l'unité 209 de l'INSERM dirigée par le professeur Jean Thivolet et M. Daniel Schmitt.

LYON
de notre envoyé spécial

Les résultats présentés au colloque de Lyon marquent l'entrée de la dermatologie dans la recherche médicale et scientifique sur le SIDA en même temps qu'ils témoignent de l'intérêt que représente la peau et les cultures *in vitro* des cellules cutanées pour l'étude des maladies liées à des déséquilibres du système immunitaire. Les cellules de Langerhans doivent leur nom au médecin autrichien qui, le premier, les a identifiées au XIXe siècle.

Ces cellules sont fabriquées au niveau de la moelle osseuse avant de gagner le sang puis la peau. Elles ont une forme étoilée très particulière et une durée de vie d'un an environ. Elles représentent 2 % des cellules de l'épiderme (soit environ 1,2 milliard de cellules dans un organisme humain) et sont, d'autre part, présentes dans les muqueuses (lèvres, gencives, régions génitales et anales), ainsi qu'au niveau des bronches et de la cornée. La compréhension de leur fonction dans l'organisme humain est toute récente. Tout se passe schématiquement comme si ces cellules constituaient un réseau immunitaire sur la surface cutanée des muqueuses (soit, chez l'homme, environ 2 mètres carrés) capable d'informer sur les « agressions » d'ordre chimique ou infectieux. C'est ainsi que ces cellules ont la faculté de capter les molécules étrangères à l'organisme et de déclencher la cascade des réactions immunitaires de défense en alertant d'autres cellules spécialisées (certaines catégories de lymphocytes) dans la défense contrer les agressions.

Les dernières recherches médicales sur les cellules de Langerhans sont étroitement liées aux recherches sur le SIDA. On savait depuis quelque temps qu'il existait, à la surface de ces cellules une molécule (le récepteur CD 4) capable de manière spécifique « d'accueillir » le virus du SIDA par l'intermédiaire d'une molécule présente sur ce virus (glycoprotéine 120). Ces deux molécules ont en effet une configuration complémentaire.

Cellules « bourgeonnantes »

En 1984, une équipe américaine démontrait que le nombre des cellules de Langerhans diminuait curieusement dans la peau des malades atteints du SIDA. L'an dernier, grâce à des photographies prises au microscope électronique et effectuées sur des prélèvements de peau de personnes séropositives, une équipe groupant des scientifiques autrichiens et américains démontrait que les cellules de Langerhans étaient le siège de « bourgeonnements » et capables de synthétiser le virus du SIDA que l'on pouvait retrouver ensuite dans l'épiderme, entre les cellules. La confirmation que ces cellules étaient bel et bien infectées par le virus du SIDA a pu être obtenue il y a quelques semaines grâce à une technique mise au point à Lyon par l'équipe de M. Daniel Schmitt.

Le travail tout à fait original des chercheurs lyonnais sur des malades atteints de SIDA et pré-SIDA ainsi que sur des personnes indemnes de toute pathologie a permis de conclure que le nombre de récepteurs du virus du SIDA sur les cellules de Langerhans variait de manière importante en fonction du stade de la maladie.

D'autres travaux démontrent par ailleurs la possibilité d'infecter *in vitro* des cellules de Langerhans normales par le virus du SIDA. Enfin, un travail des chercheurs de l'université de Vienne (Autriche) et de l'Institut américain du cancer qui sera présenté à la fin du mois à Washington au congrès de la Society of investigative dermatology démontre que les cellules de Langerhans infectées par le virus du SIDA peuvent à leur tour infecter *in vitro* d'autres cellules sanguines humaines (monocytes).

En d'autres termes, les cellules de Langerhans apparaissent aujourd'hui à la fois comme la cible et le réservoir cutanés du virus du SIDA. L'ensemble de ces résultats offre de nouvelles perspectives dans la compréhension des circuits cellulaires de l'infection de l'organisme humain par le virus du SIDA. Compte tenu de ce que l'on sait sur les modes de contamination sexuels de cette maladie et sur la physiologie des cellules de Langerhans, et de leur présence dans les muqueuses génitales, on peut en effet raisonnablement penser que ces cellules jouent un rôle-clé dans la diffusion du virus, mais aussi peut-être dans l'auto-infestation des personnes contaminées.

JEAN-YVES NAU.

L'élection présidentielle et la solidarité internationale

Soixante-dix organisations invitent les candidats à ne pas oublier le tiers-monde

« Le tiers-monde ne doit pas être un malade que l'on se contente de mettre sous perfusion alors qu'il continue à se vider de ses forces », affirme M. Alain Pecqueur, le président de l'Intercollectif (1), un comité de liaison qui regroupe plus de soixante-dix organisations non gouvernementales (ONG), dont le Comité français contre la faim (CFCF), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), la Croix-Rouge française, le Secours catholique... Profitant de la période électorale, l'Intercollectif attire l'attention des candidats sur la situation dramatique du tiers-monde et formule un certain nombre de souhaits, notamment la concrétisation d'une promesse faite en 1964 d'allouer progressivement l'équivalent de 0,7 % du produit national brut français au développement des pays défavorisés. La France a certes fait des progrès depuis cette date mais son enveloppe n'atteint toujours que 0,54 % du PNB (2).

Tout en soulignant la nécessité d'augmenter la contribution française, l'Intercollectif réclame une nouvelle approche de l'aide. *« Proposer une assiette de soupe régulièrement à l'Afrique ne sert à rien si on ne s'efforce pas en même temps de créer des emplois et si on ne lui permet pas de développer ses propres forces »*, explique M. Pecqueur. Inonder les pays africains de graines et de denrées alimentaires entraîne, en effet, à moyen terme, un découragement de la part des agriculteurs, qui ne trouvent plus à écouler leur propre production.

Pour éviter cet effet pervers, les organisations non gouvernementales de l'Intercollectif préconisent d'acheter localement, lorsque c'est possible, au moins 10 % de l'aide alimentaire, et cela *« à des prix intéressants pour les vendeurs »*. Elles demandent une réévaluation à la hausse des prix plafond et plancher des denrées vendues à l'Europe lors de la prochaine renégociation des accords de Lomé.

En ce qui concerne l'aide du gouvernement attribuée aux ONG, l'Intercollectif souhaiterait une autre ventilation. *« Il faudrait* explique M. Pecqueur, *accorder plus d'importance aux petits projets, peut-être moins ambitieux, mais réalistes, et, ne pas systématiquement appliquer les critères de rentabilité, ce qui aboutit inévitablement à négliger le secteur social. »*

Enfin, l'Intercollectif souhaite que la France *« annule la dette des pays les plus pauvres et la convertisse en moyens de développement »*, c'est-à-dire *« que l'on demande aux pays endettés d'investir progressivement dans des projets de développement l'argent qu'ils étaient censés rembourser »*.

Ch. R.

(1) L'Intercollectif regroupe six collectifs qui eux-mêmes rassemblent en tout soixante-dix organisations : le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) ; le CLONG Volontariat (Comité de liaison des ONG de volontariat) ; le CFCF ; le CNDJ (Commison nationale de la jeunesse pour le développement) ; le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) ; le GNC (Groupement national de la coopération).

(2) Enquête de la commission coopération-développement publiée dans l'ouvrage *Argent, associations, tiers-monde* publié par La Documentation française (prix : 80 F).

« Allumons » l'espoir contre la grande pauvreté

Survie 88, ATD-Quart Monde, le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et plusieurs autres associations organisent, vendredi 22 avril, à partir de 20 heures, des manifestations dans près de deux cents villes de France, au cours desquelles seront allumées des millions de lumières. L'opération appelée « Allumons l'espoir » est destinée à appuyer le vote de lois *« contre la grande pauvreté »* et *« pour la survie et le développement »* en faveur du tiers-monde. Le rendez-vous parisien a été fixé place de la Bastille.

Renseignements : coordination Survie 88, 25, rue Jonquoy, 75014 Paris. Tél. : 45-39-08-62.

RELIGIONS

Remplacé par Mgr Henri Teissier

Le cardinal Duval quitte l'archevêché d'Alger

Le pape a officiellement accepté la démission pour raison d'âge – présentée à plusieurs reprises – du cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, quatre-vingt-quatre ans. Celui-ci sera remplacé, à partir du 29 avril, par Mgr Henri Teissier qui était déjà, depuis 1981, son coadjuteur.

Le cardinal Léon-Etienne Duval qui, en février 1965, avait obtenu la nationalité algérienne sans perdre sa qualité de Français est une personnalité inclassable. Né le 9 novembre à Chenex (Haute-Savoie), il a gardé une foi rigoureuse et plutôt traditionnelle, un attachement à une liturgie classique, aux dogmes, à la discipline ecclésiastique et doctrinale. En revanche, il a toujours fait preuve d'ouverture et de courage sur toutes les questions de justice internationale, de développement du tiers-monde, de libération des peuples colonisés.

Evêque de Constantine en 1947, Mgr Duval devient archevêque d'Alger en 1954 au début du soulèvement. Pendant toute la durée de la guerre, et surtout après le putsch d'avril 1961, il est l'inlassable adversaire de la violence, des enlèvements, de la torture, de la répression. N'hésitant pas à prendre ses fidèles et son clergé à rebrousse-poil, il se prononce contre l'OAS, organisation terroriste luttant pour l'Algérie française.

Par dérision, des pieds-noirs – qu'il défendra pourtant auprès des autorités algériennes au moment de l'indépendance en 1965 – l'appelleront *« Mohamed Ben Duval »*. Il aura maille à partir avec eux lors de déplacements dans le Midi de la France. A la fin de la guerre d'Algérie, il est nommé cardinal par Paul VI qui manifeste ainsi le soutien de Rome à son action. Symboliquement, pendant le concile (1962-1965), il avait siégé sur les bancs des évêques africains.

Mgr Duval intervient auprès du régime de Téhéran, où il se rend à Noël 1979, pour tenter de libérer les otages américains. De même plaide-t-il en faveur de la cause palestinienne. Avec les cinq autres évêques d'Algérie, il a encore déclaré, le 25 mars dernier, qu' *« aucune solution juste et durable n'est possible au si l'on ne reconnaît pas d'abord la légitimité du soulèvement de la population des territoires occupés par la force »*.

Le cardinal Duval a toujours gardé des relations de confiance et d'amitié avec les dirigeants algériens, auprès desquels il a régulièrement défendu la cause des chrétiens d'Algérie, contre la pression des extrémistes musulmans. Il reste 50 000 catholiques en Algérie contre 900 000 en 1962. Ils sont répartis en quatre diocèses : Alger, Oran, Constantine et Laghouat.

Né le 21 février 1929 à Lyon, Mgr Teissier est un excellent arabisant et un spécialiste de l'islam. Il était évêque d'Oran en 1972, avant d'être nommé coadjuteur à Alger en décembre 1980

H. T.

Pour les cérémonies du Millénaire

Les Soviétiques sont prêts à accueillir le cardinal Casaroli à Moscou

Les négociations continuent entre le Kremlin, le patriarcat orthodoxe de Moscou et le Vatican pour savoir à quel niveau sera représenté le Saint-Siège lors des célébrations du Millénaire du christianisme, qui vont commencer le 5 juin prochain en Russie, en Biélorussie et en Ukraine. Si la présence du pape est exclue, le Kremlin s'efforce d'obtenir celle du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican qui, sous Paul VI déjà avait été le principal inspirateur de la politique de rapprochement avec les pays de l'Est (ospolitik).

« Nous serions heureux de l'avoir Moscou », a indiqué M. Konstantin Khartchev, président du conseil soviétique pour les affaires religieuses, dans une interview accordée le mardi 19 avril au quotidien romain *Il Messagero*. M. Khartchev a indiqué que le cardinal Casaroli avait reçu une invitation du patriarcat de Moscou.

Le ton relativement modéré des deux récentes lettres de Jean-Paul II à l'occasion du Millénaire de la conversion au christianisme de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine (*le Monde* des 23 mars et 20 avril) démontre le souci du Saint-Siège de ne p[s compromettre les relations avec l'Union soviétique. Secrétaire du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, le Père Dupré était, le dimanche 17 avril, en visite au patriarcat de Moscou. Le lundi 18, s'adressant à sept évêques lituaniens en visite à Rome, le pape à même déclaré qu'*« un vent de renouveau semble souffler sur la société soviétique, suscitant chez des millions d'hommes et de femmes une attente très vive »*.

La présence du cardinal Willebrands, président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, est acuqise. le cardinal Casaroli ira-t-il, lui aussi, dans la capitale soviétique ? On attend la réponse du Vatican. La lettre du pape aux catholiques ukrainiens montre que le Saint-Siège entend rester ferme sur le principe de la liberté des chrétiens en Union soviétique. Mgr Philarète, métropolite de Kiev, ne s'y est pas trompé. Interrogé par le quotidien milanais *l'Avvenire*, il a déclaré, le mardi 19 avril qu'*« il fallait sérieusement aborder ce problème de l'Ukraine, en renonçant une fois pour toutes au principe de l'uniatisme »*.

FAITS DIVERS

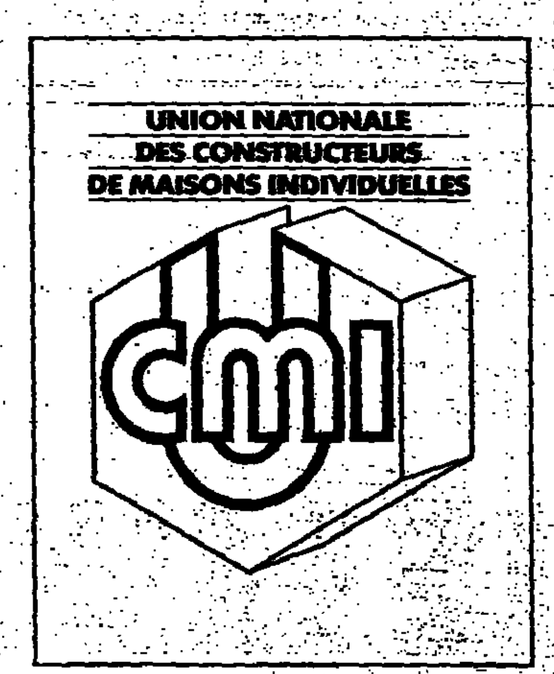
Des policiers agressés par des militants du Front national

Selon le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, membre de la FASP), M. Eugène Asencio, son secrétaire général, et trois de ses responsables ont été agressés, lundi soir 18 avril, au Havre (Seine-Maritime), par des colleurs d'affiches du Front national. Se trouvant au Havre à l'occasion du congrès extraordinaire du SNPT, qui se tient à huis clos, M. Asencio et ses collègues sortaient, lundi peu avant minuit, d'un restaurant du centre-ville, quand ils furent interpellés par une dizaine de militants du Front national qui leur ont reproché d'avoir arraché une affiche qu'ils venaient de coller.

Une vive discussion s'ensuivit, durant laquelle M. Asencio assure avoir reçu un coup de poing à la face, tandis que les trois autres congressistes recevaient également des coups. L'un d'entre eux aurait un doigt cassé, les deux autres étant blessés à la mâchoire et aux jambes. Pendant que ces derniers étaient soignés à l'hôpital, les policiers du Havre interpellaient huit colleurs d'affiches. Trois d'entre eux ont été gardés à vue, tandis que M. Roland Rico, responsable de la section du Front national, était convoqué au commissariat. M. Asencio et ses trois collègues ont annoncé leur intention de porter plainte.

Messieurs les candidats, où habitez-vous ?

Vous êtes candidats à l'Elysée. Mais pour l'heure, où habitez-vous ? Nous pensons que vous avez réussi à vous construire un univers qui préserve la quiétude et l'indépendance de votre famille ! Pensez que deux Français sur trois rêvent d'en faire autant, en faisant construire leur maison. Que ferez-vous pour les aider ?



LES CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES

en avance au rendez-vous de l'Europe.

PORTRAIT

Philippe Darriulat choisit la politique

Le président de l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, passe la main. A quelques jours de l'élection présidentielle, il ne résiste pas à l'appel de la campagne.



GUICHARD/GAMMA

Le 6 décembre 1986, Philippe Darriulat était reçu au ministère de l'intérieur.

C'ÉTAIT le 4 mars dernier, lors d'une réunion nationale de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique). Devenu l'un des animateurs de la campagne présidentielle de Pierre Juquin, et désireux de se démarquer de la direction du syndicat étudiant, dominée par les socialistes, David Assouline décide de mettre les pieds dans le plat : malgré ses démentis formels, le président de l'UNEF-ID, Philippe Darriulat, a-t-il, le 1er décembre 1986, en plein mouvement étudiant, rencontré discrètement René Monory, ministre de l'éducation, comme ce dernier l'a affirmé par la suite ? L'accusation est implicite : Darriulat a-t-il alors joué double jeu et tenté d'engager des discussions que la *coordination étudiante* récusait catégoriquement ? Mais David Assouline ne veut pas jouer ouvertement les régicides ; il propose donc, imprudemment, que l'UNEF poursuive en diffamation tous les journaux qui continueraient à colporter cette odieuse calomnie.

La contre-attaque est immédiate. Darriulat bondit à la tribune et, les yeux dans les yeux, lance à Assouline avec un aplomb de tragédien : *« David, je n'oublierai jamais que tu accordes plus de crédit à la parole d'un ministre de droite qu'à celle du président de ton syndicat. Et que tu veux confier le soin d'établir la vérité à cette justice qui n'a pas su poursuivre les assassins de Malik Oussekine. »*

Tout Darriulat est là : froidement roublard, parfaitement capable de cacher son jeu, expert dans l'analyse instantanée des rapports de force, habile tacticien. Bref, politique jusqu'au bout des ongles. L'œil aigu, le geste vif, le verbe tranchant, pétaradant à la tribune, facilement pète-sec dans son bureau, rarement attendri si ce n'est par les gazouillis de sa fille Rachel, prudent et méthodique, il a conquis en deux ans un indéniable ascendant sur ses camarades.

Deux années denses. Il est président de l'UNEF-ID depuis quelques semaines à peine, en avril 1986, quand il décide avec ses deux prédécesseurs (Jean-Christophe Cambadélis et Marc Rozenblat) de quitter le PCI (Parti communiste internationaliste) pour rejoindre le Parti socialiste avec armes et bagages : en l'occurrence, quelques centaines de militants et le noyau dur du syndicat étudiant. Finis les oripeaux fatigués du trotskisme qu'il portait depuis une douzaine d'années. Et vivent les habits neufs du président Mitterrand ! Un an plus tard, la mutation sera achevée : au congrès de Nanterre de mai 1987, tous les courants socialistes se retrouvent à la direction de l'UNEF-ID sous la houlette des anciens du PCI.

Il est vrai qu'entre-temps Philippe Darriulat a su lancer, avec les *états généraux* du 22 novembre, la révolte étudiante de novembre-décembre 1986 contre le projet de réforme universitaire de M. Devaquet. Omniprésent mais en retrait, intervenant aux moments clefs sans se laisser griser par les feux de la rampe, glissant sur la vague contestataire tout en fixant la ligne de crête, il a su accompagner jusqu'à sa victoire le plus grand mouvement de jeunesse que la France a connu depuis vingt ans.

« L'opportunité de se battre »

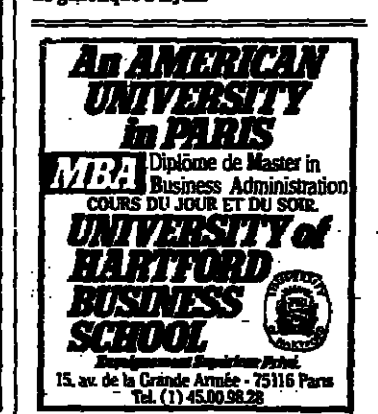
Voilà l'appréciable capital avec lequel il se lance en politique. Il rédige actuellement les derniers chapitres de sa thèse de doctorat d'Etat en histoire, consacrée à « Albert Laponeray, journaliste socialiste au début du dix-neuvième siècle » et espère la soutenir à l'automne prochain. *« Pas question,* dit-il, *de rallonger la sauce et de hanter les congrès de l'UNEF pendant des années. Je ne veux pas rester un ancien combattant de 1986. Il est temps de passer la main. »* Pas question non plus de s'embarquer sans biscuits : dès sa thèse soutenue, il espère bien décrocher un poste d'enseignant à l'Université.

Mais pas question surtout, quand on a vingt-huit ans et la volonté de s'engager dans la politique active, de laisser les autres ténors de cette nouvelle génération lui brûler la politesse. Au lieu d'attendre la fin du mois de mai comme prévu initialement, il décide de quitter la présidence de l'UNEF-ID dès le 20 avril (1). Un déjeuner récent avec M. François Mitterrand, en compagnie de Marc Rozenblat, Jean-Christophe Cambadélis et Isabelle Thomas, a servi de déclic. Tout comme l'intégration des deux derniers nommés dans le comité de campagne du candidat socialiste. *« Il y a aujourd'hui l'opportunité de se battre ; ce serait bête de la laisser passer »*, avoue-t-il sans détour.

Et s'il assure n'avoir aucun point de chute garanti, il évoque, non sans gourmandise, la campagne électorale, la constitution éventuelle d'un gouvernement de gauche ou les changements prévisibles à la direction du Parti socialiste, sans oublier les élections municipales de l'an prochain (du côté de La Garenne-Colombes), voire des législatives anticipées, également dans les Hauts-de-Seine. Autant d'occasions de *« faire la preuve de ses capacités ». « Quand j'étais lycéen, on criait à la montée du fascisme dès qu'on voyait deux cents militants d'Occident dans la rue. On va se retrouver demain avec quatre millions d'électeurs du Front national, et ça ne va pas être une bataille facile. C'est une bataille où je veux être présent car le mépris de la chose politique est dangereux pour la démocratie. »* Philippe Darriulat, à l'évidence, ne méprise pas la politique. Y compris la politique politicienne...

GÉRARD COURTOIS.

(1) Il est remplacé le jour même par Christophe Borgel, étudiant en maîtrise de génétique à Lyon.



OPINION

Les bases d'un consensus

Diversifier les premiers cycles, permettre aux universités d'avoir une politique contractuelle et revaloriser le métier universitaire : trois priorités pour l'enseignement supérieur

par PHILIPPE LUCAS (*)

L'ÉCHEC du projet Devaquet a sonné le glas des réformes. Le mouvement étudiant de l'hiver 86, les débats et les rapports disent la gravité des problèmes de notre enseignement supérieur. On s'apprête à desserrer les cordons de la bourse. Mais prenons garde : la plus belle dot ne fait pas une politique — non plus que la réforme. Nos universités et nos écoles ont besoin d'une *politique* qui se donne la chance de la continuité. Une dernière *chance peut-être, avant* l'échéance européenne de 1992.

Souvent évoquées dans les colloques de ces derniers mois, *quelles sont les questions-clefs ?* Les premiers cycles (à diversifier) ; une *politique contractuelle* (à mettre en œuvre) ; le métier universitaire (à réhabiliter). De la diversification des premiers cycles dépend l'accueil de nouveaux étudiants ; avec la politique contractuelle prendra enfin corps cette autonomie si souvent promise aux établissements, et aussi nécessaire à la diversification de leurs premiers cycles qu'à celle de leurs ressources ; inutile de prétendre redonner souffle à l'enseignement supérieur tant que le métier universitaire n'aura pas recouvré sa dignité. Pour ces trois préalables, quelques éléments de consensus.

1. Le groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur a présenté, en décembre dernier, au Collège de France, un projet de refonte progressive de l'ensemble des premiers cycles. J'en rappelle les grandes lignes (1) :

— Pour limiter les échecs et les abandons, il faut réduire les distorsions qui affectent les passages de l'enseignement secondaire ou supérieur, et en particulier l'entrée dans celui-ci des bacheliers techniciens, trop souvent *écartés des filières technologiques* et contraints à s'inscrire dans les *formations générales des universités*, auxquelles ils ne sont pas *préparés* ; cela *implique* un *plus* large accès des techniciens dans les IUT, l'ouverture des classes préparatoires aux grandes écoles à d'autres formes d'excellence que celles que privilégie la filière C, la généralisation d'initiatives pédagogiques expérimentées avec la rénovation des DEUG, entreprise en 1984.

— *Pour répondre à la diversité* des étudiants — elle croîtra à proportion de leur nombre — et permettre des orientations, des réorientations, des entrées dans la vie active à tous les niveaux, il faut diversifier les formations de l'enseignement supérieur et, dans chaque région, en rechercher les complémentarités.

— Pour cela les établissements devront élaborer, en liaison avec les lycées, des cartes régionales de formations, avant d'organiser une orientation concertée des étudiants, la création d'antennes universitaires dans les villes non universitaires venant enrichir l'éventail des choix. Ce n'est qu'après la mise en œuvre des cartes régionales que l'on appréciera s'il est opportun de rassembler les premiers cycles dans des collèges.

Donner réalité à l'autonomie

2. Rien de cela ne pourra se faire par décret. Ce sera l'affaire des établissements, sous le contrôle du ministère de tutelle, et dans le cadre d'une politique contractuelle qui donnera enfin réalité à l'automomie qui leur est si souvent échue — dans son généreux principe.

J'ai eu l'occasion de présenter en 1985 un ensemble de propositions dans ce sens. Elles ont été approuvées pat la conférence des présidents d'université, après débat avec les représentants de collectivités régionales et des administrations de l'Etat. Les contrats pluri-annuels d'établissement, prévus par la loi de 1984, assortis d'un contrôle *a posteriori*, les contrats Etat-région en offrent le cadre, le ministère de tutelle s'engageant, après concertation régionale et expertise, à soutenir les efforts de renouvellement et diversification pédagogiques des établissements, d'une part, et, par une dotation globale, suivant le *modèle des contrats quadriennaux* de recherche, leurs programmes *scientifiques et documentaires*, d'autre part (2). De tels contrats *supposent des crédits prévisionnels* pour l'emploi, et donc une loi de *programmation*. Les universités et écoles connaîtront ainsi la *dotation de postes* à laquelle elles peuvent prétendre pendant la *durée des engagements*.

Une loi de programmation

D'autres mesures pourraient *être envisagées, qui permettent* aux établissements d'affirmer *leurs responsabilités (allégements* de dispositions réglementaires, *extension du bénéfice de la taxe* d'apprentissage) et de déléguer, s'ils le souhaitent, certaines de leurs compétences à leurs unités constitutives. *Ces initiatives*, associés à une politique contractuelle, les prépareraient à affronter la compétition européenne et contribueraient à réduire l'imbroglio où se trouvent les quelques universités dont les statuts demeurent à l'écart de la loi.

3. Troisième priorité, non la moindre : la réhabilitation du métier universitaire. Des mesures d'urgence s'imposent qu'appellent la situation des allocataires, la rénumération des heures complémentaires. Et en débat de fond : une table ronde réunissant les représentants du gouvernement, ceux des organisations professionnelles et des établissements, devrait, dès la rentrée 1988 et *dans le même temps que la loi* de programmation, dégager les principes d'une *politique* des personnels.

Lourdes tâches, on le voit. D'autant que le nouveau gouvernement *devra reprendre d'autres* dossiers : devenir des formations *longues dans le marché européen*, formation des maîtres et des chercheurs, *aide aux étudiants* et droits d'inscription : il pourra en *confier l'étude au comité national* d'évaluation et aux conférences *des chefs d'établissement.* Tâches exigeantes qui requièrent de constants échanges avec la communauté universitaire et ses partenaires économiques et sociaux.

C'est, je le crois, une chance *pour l'enseignement supérieur*, une chance de continuité, que *d'être ainsi contraint à faire* œuvre consensuelle. Un projet de *loi de programmation* pourrait être, de ce point de vue, un premier rendez-vous.

(1) Cf. le compte rendu de F. Gaussen, *le Monde*, 3 décembre 1987, et le résumé de mon intervention publié dans *le Monde de l'éducation*, janvier 1988.

(2) Cf. sur ce point *Universités 1985, un contrat avec le pays*, la Documentation française, 1986, et mon ouvrage, *l'Université captive*, Publisud, 1987.

(*) Ancien président de l'université Lyon-II. Animateur du groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur.

LA BOURSE AUX
STAGES 88
DU MONDE CAMPUS

COMMENT RÉPONDRE

La Bourse aux stages permet aux étudiants (bac + 3 minimum) de gagner l'un des cent stages en Europe offerts par les entreprises dont les logos sont reproduits page 27. Les candidats *doivent affecter chacune des affirmations ci-dessous à ces* entreprises. Le bulletin-réponse paraîtra dans *le Monde* du samedi 23 avril (daté 24-25 avril).

13 Premier groupe bancaire privé français, première banque française à avoir ouvert une maison de titres au Japon, leader européen sur le marché des options de change, banquier de 85 % des 250 premiers groupes français.

14 Notre bon sens est un atout pour l'Europe de 1992.

15 Premier fabricant européen dans notre secteur, nos activités sont principalement tournées vers la conception, la fabrication et la vente de produits utiles, destinés à agrémenter votre voiture et votre habitat.

16 Nous venons de réussir une OPA à l'étranger, ce qui fait de nous l'un des leaders mondiaux dans le domaine des encres d'imprimerie.

17 L'inventeur du premier calculateur de poche à fonction mathématique.

18 Nos produits d'origine naturelle apportent des réponses à votre santé.

هكذا من الاصل

Éducation

Les enfants, le livre et l'écriture

Des pays où les oiseaux conduisent le vent...

Guidés par l'écrivain Daniel Apruz, une trentaine d'élèves d'une école d'Ivry imaginent des récits de voyage.

DANS une pièce parsemée de coussins, de jouets et de livres, plusieurs textes composés par des enfants ornent les murs de couleur claire. A l'heure où se termine, à Paris, le huitième Salon du livre, des élèves de CM1 et CM2 de l'école Joliot-Curie d'Ivry (Val-de-Marne) ont mis la dernière main à leur propre littérature. Dirigés par un romancier, ils se sont transformés, l'espace de deux trimestres, en écrivains improvisés. Ce projet d'action éducative, mis en place à la rentrée 1987 dans dix-sept écoles et collèges de l'académie de Créteil, a pour but de familiariser les enfants avec l'écrit, en leur permettant de perfectionner un moyen d'expression dont ils ne connaissent pas toujours les secrets.

Porteur d'évasion, de rêve et de situations magiques, le thème retenu pour ce travail collectif était le voyage. Répartis en plusieurs groupes sous la houlette du romancier Daniel Apruz, Prix de l'humour noir en 1982, une trentaine d'élèves ont produit quatre textes à partir de mots ou d'expressions imposées. *« Ces enfants lisent en général assez peu et possèdent donc un vocabulaire relativement pauvre*, souligne M. Apruz. *Il était donc intéressant de leur fournir un matériau de départ. »*

Le résultat de cette construction commune est une tour de Babel aux accents poétiques ou cocasses. Il y est question de pays où l'on paie les marchandises en racontant des histoires, de contrées où *« les oiseaux conduisent le vent »*, de nuages en maillot de bain et, presque toujours, de lieux ravissants peuplés d'êtres charmants. L'idée de fuite est omniprésente, et les paysages imaginaires contrastent durement avec la réalité environnante. Par les histoires qu'ils inventent, les enfants parviennent à poétiser des situations quotidiennes et à construire les fondements d'un univers idéal. Un texte rédigé par des élèves de CM2 fait par exemple état d'un pays où *« les gens parlaient n'importe comment, mais on comprenait tout le temps [...]. Il suffisait de faire du bruit avec sa bouche et ça voulait dire quelque chose. »* L'image n'est évidemment pas innocente, comme le souligne Daniel Apruz, dans une classe où la moitié des enfants sont de nationalité étrangère.

« J'ai commencé les Misérables »

Plus concrètement, l'expérience a le mérite de souder ces enfants d'origines diverses. *« Grâce à ce travail*, observe M. Apruz, *le français est devenu le point commun de tous les élèves de la classe. »* Ceux-ci se réjouissent d'avoir mené à bien un projet dont le résultat sera public, puisque des lectures à voix haute doivent être effectuées dans d'autres classes que la leur. Certains continuent d'affirmer que les ouvrages de fiction ne les enthousiasment pas, mais d'autres ont décidé de modifier leurs habitudes. *« Ça m'a donné envie de lire des romans et plus seulement des bandes dessinées*, affirme Franckie. *D'ailleurs, j'ai déjà commencé* les Misérables. »

Selon Mme Marie-Thérèse Pêcome, directrice de l'école, les récits créés par les enfants leur ont permis d'aborder la langue française sous un angle moins rébarbatif que celui de la grammaire. L'expérience leur a aussi montré que l'imaginaire n'est pas exclusivement lié à l'image qui constitue leur nourriture quotidienne. *« Il a été très difficile de les faire sortir des schémas véhiculés par les dessins animés diffusés à la télévision ou par les innombrables bandes dessinées qu'ils feuillettent »*, explique Mme Pêcome. En réconciliant les enfants avec l'écrit, les responsables de l'expérience espèrent leur donner une certaine autonomie culturelle, ne fût-ce que pour leur permettre de rendre Ulysse à Homère et de ne pas l'assimiler au seul héros robotisé d'un dessin animé japonais.

Toutefois, le parcours comporte des obstacles, et les enseignants ne l'ignorent pas. *« Beaucoup d'enfants n'ont pas de livres chez eux*, remarque une maîtresse, *et je connais même des parents qui leur interdisent d'en apporter de la bibliothèque, de peur qu'ils ne les perdent ou les salissent. »* Pour offrir à tous une possibilité d'accès aux livres, les responsables de l'école Joliot-Curie ont donc aménagé, avec l'aide de certains parents, une bibliothèque accueillante et chaleureuse. En outre, l'accent est mis sur l'expression écrite par le biais d'ateliers de lecture et de poésie, qui doivent permettre aux enfants de découvrir qu'un livre n'est pas un objet inutile, ennuyeux ou tout simplement encombrant, mais le pivot de leur culture personnelle.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Au Salon

LE huitième Salon du livre, à Paris, qui se termine, mercredi 20 avril, a multiplié les initiatives et les réflexions sur les rapports entre l'enfant et l'écrit.

Pour la première fois, le ministère de l'éducation nationale y a participé pour présenter aux visiteurs les actions conduites en faveur de la lecture et de l'écriture dans les écoles, les collèges et les lycées. Les responsables du stand ministériel devaient aussi fournir des informations sur les métiers du livre et sur l'organisation d'espaces documentaires dans les établissements. Divers débats et conférences ont été organisés, sur les liens entre écriture et télévision, les classes de poésie et de création et l'incitation à la lecture. Des animations étaient prévues, mercredi 20 avril : comparaison entre la conception d'un album et d'un spectacle audio-visuel ; présentation de projets d'action éducative centrés sur la lecture ; étude des rapports entre un livre et un spectacle. Et M. René Monory devait remettre des prix aux lauréats du concours « mieux lire pour mieux écrire » organisé par le ministère pour les élèves des écoles primaires.

Enfin, la revue *Autrement* a consacré son numéro de mars à *« L'enfant lecteur »*, tandis que cinq maisons d'édition (Belin, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan) se sont regroupées pour produire un album intitulé *Un livre, des hommes*, consacré à la genèse d'un livre, depuis l'écriture jusqu'à la diffusion.

Voyage en Illettrie

Avec *la France illettrée*, Jean-Pierre Velis, nous fait découvrir la face cachée de notre société duale.

ILS ont passé dix ans à l'école mais ne savent pas écrire leur nom. Ils se débrouillent en choisissant le supermarché dont la caisse remplira automatiquement leur chèque. Ils sont parmi les premiers à « tomber » chômeurs dès qu'on « restructure ». Ce sont les illettrés, cette nouvelle race d'analphabètes, ces étrangers bien de chez nous, dont la crise a révélé l'existence massive – ils sont plusieurs millions. Jean-Pierre Vélis, journaliste spécialiste des questions d'éducation, a parcouru pendant deux ans cette *France illettrée* et nous en livre la surprenante topographie. Des forêts de l'Aisne au bocage angevin, en passant par les usines Peugeot de Sochaux, il raconte l'histoire de nos concitoyens qui avouent avoir oublié l'art de la lecture et de l'écriture.

L'autoportrait se révèle terriblement accusateur dans sa monotonie : souvenirs du fond des classes, relégation scolaire, difficultés d'élocution non traitées, drames familiaux, alcoolisme... La vie des illettrés s'étire en une succession d'échecs de tous ordres, au point que certains d'entre eux ont fini par trouver un statut relativement stable dans cette singularité et se montrent rebelles à tout traitement. Ce constat d'un échec social aussi profond, la résignation de cette population nourrie de la honte de ne pas savoir, donc de ne pas pouvoir, surprendra les « lettrés », mais ils reflètent ce que connaissent et vivent déjà bien des enseignants, travailleurs sociaux, militants associatifs et responsables d'entreprise.

Car, ainsi que le montre Jean-Pierre Vélis, l'illettrisme ne se résume pas à un simple problème technique de B.A-Ba. Le phénomène n'est pas seulement un symptôme de la crise du système scolaire, mais il pose, un siècle après Jules Ferry, la question de l'appropriation du savoir par le plus grand nombre. Certaines estimations n'évaluent-elles pas à plus de 50 % la part de la population exclue de fait de toute forme de communication écrite ? La fameuse société duale est déjà là, avec, d'un côté, ses professionnels multicompétents et adaptables à tous les changements technologiques, et de l'autre, ses soutiers, condamnés à subir une société qui leur refuse les moyens de la comprendre.

La question touche si profondément aux racines des inégalités sociales qu'elle n'a guère reçu de réponse satisfaisante jusqu'à présent. Certes, à la suite des autres pays développés, la France a sonné l'alarme. Depuis 1984, le discours officiel reconnaît le fléau et proclame la volonté de l'éradiquer.

« Un truc invendable »

Un Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) a même été mis en place par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Mais Jean-Pierre Vélis montre que l'enthousiasme des débuts a fait long feu. La volonté de la gauche n'a débouché que sur un *« vaste bricolage »* faute d'une politique d'ensemble et de moyens financiers, et la droite a, depuis mars 1986, noyé la lutte contre l'illettrisme dans le magma du « traitement social du chômage ».

A l'image de cette réalité décousue de la lutte contre l'illettrisme, ce livre est un kaléidoscope. Il nous fait partager les espoirs et les déceptions de ces centaines de formateurs, bénévoles ou non, qui, au sein d'associations locales, effectuent modestement un travail de fourmi : soutien social et scolaire, invention de méthodes d'apprentissage de la lecture adaptées à des adultes souvent en révolte contre l'école, formation de formateurs sur le tas, le tout sans grande coordination ni grands moyens financiers. Le témoignage d'une formatrice bénévole, qui émaille le récit de Jean-Pierre Vélis, est particulièrement lourd de tous les obstacles que peuvent rencontrer les militants les plus dévoués de l'alphabétisation. Les solutions seront financières, pédagogiques, mais elles passeront aussi par un changement de mentalité : l'illettrisme n'est pas une maladie honteuse et sa disparition suppose une mobilisation générale bien au-delà des bonnes volontés individuelles, qui, pour l'instant, ne sont même pas écoutées.

Ce livre rompt le silence. Le plaidoyer est convaincant, sans doute le plus complet et le mieux documenté qui a été rédigé à ce jour, et il situe bien les difficultés. Murés dans leur solitude, les illettrés ne revendiquent rien. Ils ne manifestent ni ne votent. Et, à l'heure des bilans électoraux, ils *« ne font pas bien dans le tableau »*. Comme l'avait avoué Coluche, expert ès Restos du cœur, *« ce truc* [la lutte contre l'illettrisme], *c'est super, mais c'est invendable »*.

PHILIPPE BERNARD.

★ La France illettrée, de Jean-Pierre Vélis. Collection « L'épreuve des faits », aux Éditions du Seuil. 272 pages, 110 F.

Un « Que choisir ? » pour les manuels

Des dizaines de titres nouveaux apparaissent chaque année sur le vaste marché qu'est l'édition scolaire (600 000 enseignants, 13 millions d'élèves). Pour aider les enseignants à séparer le bon grain de l'ivraie, une équipe de spécialistes, conduite par Mme Hélène Huot, professeur de linguistique à l'université Paris-VII, analyse les nouvelles parutions et publie chaque trimestre une sorte de « Que choisir ? » des manuels scolaires, qui s'intéresse aussi aux matériels et logiciels informatiques. Un outil de choix qui se veut indépendant aussi bien des éditeurs que du ministère de l'éducation nationale.

★ *Bulletin d'information sur les manuels scolaires*, édité par la *Société pour l'information sur les manuels scolaires et les moyens d'enseignement*, B.P. 316, 75229 Paris Cedex 05.



SOMMAIRE

■ **L'Asie a bénéficié en 1987 de l'expansion des « quatre dragons » et de celle de la Chine, indique la Banque asiatique de développement (BAD) dans son rapport annuel. Les disparités de croissance restent très grandes dans cette zone (*lire ci-dessous*).**

■ **Les paysans ouest-allemands sont mécontents de la politique de rigueur imposée par les ministres de l'agriculture européens (*lire page 25*).**

■ **Selon la Banque de France, la conjoncture industrielle a été très soutenue en mars, et cette tendance favorable devrait se poursuivre dans les mois qui viennent (*lire ci-dessous*).**

■ **Les comptes courants des fonctionnaires de l'administration des postes et télécommunications pourraient être rémunérés comme des livrets de caisse d'épargne (*lire ci-contre*).**

Grâce au développement des « quatre dragons » et de la Chine

L'Asie vedette de la croissance

Brillant, le tableau économique de l'Asie, brossé par la Banque asiatique de développement (BAD) dans son dernier rapport annuel, recouvre des réalités très diverses mais apporte une double et spectaculaire confirmation. En matière d'expansion, l'Asie a pris une sérieuse longueur d'avance sur les autres régions du tiers-monde. Quant à l'envolée des « quatre dragons », elle renforce les arguments des nations industrielles, qui se demandent s'il faut encore considérer la Corée du Sud, Taïwan, Singapour ou Hongkong comme des pays en développement et exigent d'eux une plus grande participation à l'effort mondial de correction des déséquilibres, notamment commerciaux.

Quelques chiffres suffisent à mesurer le décalage existant entre l'Asie et l'Amérique latine ou l'Afrique : la croissance, 6,8% contre 3,1% pour l'ensemble du tiers-monde; l'inflation, limitée à 6,4% contre une moyenne globale de 29%; l'excédent, de 19,6 milliards de dollars, de la balance des paiements courants, à comparer avec un déficit général de 19,6 milliards.

Il n'est pas jusqu'au problème lancinant de la dette qui paraisse moins explosif dans les pays asiatiques, à l'exception notable des Philippines et de l'Indonésie. La Corée du Sud a pu à nouveau réduire son endettement, et la Malaisie a réussi à effectuer pour 1 milliard de dollars de remboursements anticipés. Cette situation explique qu'en moyenne l'Asie consacre 12% de ses recettes à l'exportation au service de sa dette, moitié moins que l'ensemble du tiers-monde. Et loin de connaître l'assèchement des capitaux qui paralyse les pays latino-américains et africains, les pays asiatiques ont vu les financements internationaux affluer.

Des résultats contrastés

Les auteurs du rapport attribuent ces succès à une volonté de diversifier les exportations, à des politiques budgétaires généralement assez restrictives, à un effort de privatisation. Mais, au sein même de ce vaste ensemble qu'est l'Asie, les problèmes demeurent nombreux. Les « quatre dragons » méritent de toute évidence une analyse particulière. De 11,4% en moyenne en 1987, leur croissance est aussi impressionnante que leurs excédents commerciaux, passés de 6,77 milliards de dollars en 1985 à 21,43 milliards deux ans plus tard. Rançon du succès, il leur a fallu, sous la pression des Etats-Unis, ouvrir quelque peu leurs frontières et réévaluer parfois leur monnaie, volontairement sous-évaluée. Le dollar taïwanais s'est ainsi apprécié de 20% vis-à-vis du dollar américain l'an dernier, celui de Singapour et le won coréen de 9%. Seul Hongkong persiste et suit soigneusement l'évolution du billet vert. Mais s'ils excluent pour 1988 des résultats aussi brillants que l'an dernier, compte tenu des exigences des pays industriels, les experts de la BAD promettent encore une belle expansion aux « quatre ».

Croissance en %

Asie

Tiers-monde

Pays industrialisés

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 −1

1980 81 82 83 84 85 86 87

Source : Banque asiatique de développement

La situation est déjà moins exceptionnelle pour les pays du Sud-Est asiatique (1). L'amélioration moyenne de leur produit intérieur brut, 4,6% en 1987, recouvre de belles réussites, comme la croissance thaïlandaise, de 6,6%, et une lente remontée des pays exportateurs de pétrole, comme l'Indonésie (3,5%) ou la Malaisie (4,7%). Le coût de ce redressement est malgré tout illustré par la poussée des importations, qui ont valu à la Thaïlande ou aux Philippines une aggravation de leurs déficits commerciaux.

Le Sud pris par la sécheresse

L'Asie du Sud (2), pour sa part, s'est inégalement remise des conséquences de la plus redoutable sécheresse que l'Inde ait connue depuis quarante ans, ou des inondations catastrophiques au Bangladesh. En moyenne, l'expansion des six pays de cette zone a été ramenée à 2,4%, contre 4,7% en 1986. Mais leurs exportations, en hausse rapide, ont permis de réduire leur déficit commercial global à 9,17 milliards de dollars, contre 11,19 milliards en 1986. Au total, les auteurs du rapport estiment que le redressement des derniers mois devrait se traduire, cette année, par l'amélioration d'une croissance où l'agriculture reste prioritaire.

La Chine, pays continent, reste un cas à part. Trop vive pour ne pas faire renaître l'inflation, l'activité économique chinoise a gonflé les résultats moyens de l'Asie avec une poussée de son PIB de 9,3%. Préoccupés par les risques de surchauffe, les dirigeants de Pékin ont limité les importations et par là-même le déficit commercial, ramené l'an dernier à 3,7 milliards de dollars, contre 12 milliards un an auparavant. Cette volonté de correction des grandes tendances économiques devrait déboucher sur une croissance plus calme en 1988.

Plus ou moins notables ou équilibrés, ces résultats laissent loin derrière les quatre pays du Sud-Pacifique (3). La baisse de 1,4 % de leur PIB est à la mesure des cyclones qui se sont abattus sur eux. Mais leurs exportations, en faible progression alors que leurs importations augmentent vivement, en font les lanternes rouges de cette région vedette du tiers-monde.

Une région où la BAD, qui a attribué pour 2,4 milliards de dollars de crédits, dont 957,6 millions à condition privilégiée, a encore de l'ouvrage. Sa mise en garde sur les défis de l'avenir suffirait à le prouver : d'ici quinze ans, la population totale, déjà de l'ordre de 3 milliards d'habitants, aura augmenté de 40 %, et le nombre de citadins aura doublé. Accompagner un tel essor et le doublement probable des besoins en ressources naturelles pose des problèmes économiques, écologiques, humains redoutables. C'est sur cette toile de fond que les deux principaux bailleurs de fonds de l'institution, les Etats-Unis et le Japon, continueront de s'affronter à fleuret moucheté pour définir les grandes priorités assignées à la banque.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Thaïlande, Malaisie, Philippines, Indonésie.

(2) Inde, Pakistan, Bangladesh, Birmanie, Népal, Sri-Lanka.

(3) Fidji, îles Salomon, Papouasie Nouvelle-Guinée, Somoa.

BILLET

Des CCP rémunérés

Les P et T vont rémunérer, au taux de 4,5 %, les comptes courants de leurs 460 000 agents à partir du 1er avril, révèle *le Canard enchaîné* du 20 avril. L'hebdomadaire précise que cette décision a été prise *« en secret »* vis-à-vis du ministère des finances, qui, après l'avoir découverte, a tout fait pour l'empêcher.

Cette rémunération est issue d'une longue bataille entre la poste, qui gère les comptes chèques postaux (CCP), et le Trésor, organisme de tutelle de toutes les activités bancaires du pays. La poste, pour faire vivre ses 17 200 bureaux et agences postales, dont beaucoup, installés dans les villages, sont déficitaires, entend devenir une banque comme les autres. C'est le seul moyen, explique-t-elle, de maintenir une densité de bureaux en zone rurale que le trafic postal ne suffit pas, ou plus, à rentabiliser.

Les banques y voient la concurrence « inégale » d'une administration non soumise aux mêmes impératifs. Elles ont réussi, jusqu'ici, à obtenir l'appui inconditionnel du Trésor pour bloquer les initiatives des P et T. Ainsi, en 1985, le ministre, M. Louis Mexandeau, avait-il mis au point un dispositif (avec la Sofinco) pour que les bureaux de poste puissent prêter de l'argent. Non, avait répondu M. Bérégovoy, alors aux finances. Des prêts à nos seuls agents ? avait espéré M. Mexandeau. Même pas, répliqua le Trésor.

M. Gérard Longuet reprit le dossier. Les CCP perdent chaque année un point de part du marché des comptes bancaires (30 % en 1970, 15 % aujourd'hui), et le *statu quo* n'est plus admissible, plaide-t-il. Mais le Trésor bloque à nouveau. Les inspecteurs des finances *« veulent clairement la mort des services financiers des P et T »*, concluent les postiers. Or, en sus, *« ils nous pompent indûment notre argent »*. En effet, les dépôts des CCP sont placés auprès du Trésor, qui ne les *rémunère qu'*à 3 % depuis 1987 et presque zéro avant cette date.

D'où l'idée, préparée effectivement *« en secret »*. Les soldes positifs des CCP des 460 000 agents seront versés par informatique à leur compte d'épargne. La Caisse nationale d'épargne, dite l'Oiseau bleu (CNE), ne place pas ses dépôts au Trésor, mais... à la Caisse des dépôts, qui les rémunère, elle, à 9 %. Cet intérêt sera partagé entre les agents et la poste moitié-moitié. Les 4,5 % reçus par les agents seront toutefois imposables ; il eût fallu sinon obtenir l'aval... des finances.

La moitié des agents ayant domicilié leur paie aux CCP, la *somme globale qui échappe aux* services de M. Balladur serait de 4 milliards de francs selon *le Canard enchaîné*. Une *« estimation grossière »* mais correcte, confirment les P et T, qui tiennent compte d'une probable augmentation des domiciliations aux CCP.

Une manche enfin gagnée, les P et T n'en sont pas mécontents. *« 3 %, c'était trop peu, ils n'avaient qu'à nous rémunérer normalement. En outre, les banques accordent les mêmes avantages à leurs salariés. Nous le refuser, c'était trop gros. C'est l'arroseur arrosé. »* Reste, bien entendu, que cette victoire est un pavé dans la mare du conflit sur les chèques payants, que les clients n'acceptent qu'en échange d'une rémunération de leur compte. *Face aux banques*, en partie privatisées par M. Balladur, le libéral Gérard Longuet vient d'apporter une preuve que l'Etat-P et T peut faire mieux pour les consommateurs.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de sa victoire.

E.L.B.

CONJONCTURE

L'activité industrielle va rester élevée au moins jusqu'à l'été

estiment les chefs d'entreprise

« La tendance favorable observée depuis plusieurs mois persiste, et la conjoncture industrielle a été très soutenue en mars », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture.

« La production s'est accrue dans les cinq grands secteurs du fait du maintien d'un courant actif de livraisons et du bon niveau des carnets de commandes. Les stocks de produits finis se sont réduits au point d'être à présent jugés inférieurs à la normale. Dans un nombre croissant de branches, les capacités de production sont de plus en plus sollicitées et leur taux d'utilisation s'approche du maximum. La demande, légèrement plus ferme sur le marché intérieur qu'à l'exportation, a continué de progresser.

» Les échanges interindustriels se sont multipliés et le développement des ordres du négoce de gros a été assez sensible. La bonne tenue de la demande intérieure, perceptible dans la plupart des industries, à l'exception de celles de l'habillement et du cuir, a parfois entraîné des tensions sur les délais de livraisons.

» Les commandes étrangères ont augmenté en dépit de la vivacité de la concurrence, bénéficiant de la conjoncture soutenue de certains pays industrialisés, principalement européens, et des efforts de compétitivité réalisés par les entreprises.

» Les prix de vente ont peu varié dans l'ensemble, même si le relèvement des cours de certaines matières premières a justifié quelques réajustements de tarifs, notamment dans les biens intermédiaires. Les augmentations générales de salaires n'excéderaient pas, le plus souvent, 2% en 1988.

» La croissance des dépenses d'investissement s'est poursuivie ; elle semble appelée à s'accélérer, l'extension des capacités productives se révélant de plus en plus nécessaire dans bon nombre d'industries.

» Les chefs d'entreprise estiment que le niveau de leur activité restera élevé au moins jusqu'aux congés. L'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics a été satisfaisante ; les plans de charge assurent une utilisation correcte des capacités de production au cours des prochains mois.

» Le volume des ventes dans le commerce de détail est resté stable dans l'ensemble. Toutefois, les transactions se sont sensiblement accrues dans quelques branches comme l'automobile neuve ou l'électronique grand public.

» La situation de l'emploi s'est quelque peu améliorée ; l'impact négatif des plans de restructuration, encore perceptible, tend à s'atténuer. »

REPÈRES

Automobiles d'occasion

Le marché progresse plus vite que celui du neuf en France

Selon la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCRA), le marché de la voiture d'occasion est encore plus dynamique en France que celui du neuf. En 1987, les ventes de voitures d'occasion ont atteint 4,37 millions d'unités, soit 2,07 fois plus que les ventes de voitures neuves (2,1 millions d'unités). Sur les deux premiers mois de 1988, la tendance s'est encore renforcée : la progression de l'occasion atteint 13,7 % (avec 637 261 immatriculations) sur la période correspondante de 1987, contre 10,2 % pour le neuf.

Le marché de l'occasion est en plein réveil depuis 1987, avec une hausse de 6,1 % sur l'année précédente ; 1986 avait souffert de l'entrée en vigueur du contrôle technique en enregistrant une chute de 14,2 %.

La CSNCRA, qui s'était opposée aux modalités du contrôle technique, portant uniquement sur les voitures de plus de cinq ans et sans obligation de réparation, est en revanche favorable à la nouvelle réglementation en préparation, qui prévoit d'instaurer un contrôle périodique pour tous les véhicules avec obligation de réparation.

Aéronautique

Airbus et Boeing en Europe de l'Est

Le COCOM, organisme regroupant seize pays occidentaux et chargé d'autoriser les exportations de technologies stratégiques vers le bloc communiste, aurait décidé de permettre la vente d'avions civils en Allemagne de l'Est, en Pologne et en Roumanie. Le *Financial Times*, qui publie cette information, précise que ce feu vert concerne les constructeurs Airbus et Boeing et qu'il sera assorti de conditions strictes. Notamment l'entretien des réacteurs et des systèmes informatiques des appareils devra être effectué par des organismes habilités. Airbus pourrait vendre deux Airbus A 310 à un consortium de banques occidentales, qui les louera à Interflug, la compagnie est-allemande. L'entretien serait assuré par la compagnie ouest-allemande Lufthansa.

Construction

Progression de 1,9 % des mises en chantier aux Etats-Unis

Les mises en chantier de logements neufs ont augmenté de 1,9 % en mars aux Etats-Unis. Une progression nettement moins forte que les 9,6 % de février, annonce le département du commerce. Cette reprise sur deux mois consécutifs laisse malgré tout le nombre des mises en chantier à un niveau inférieur de 10 % à celui de mars 1987. En fait, les analystes attribuent le creux de l'activité de la fin de 1987 et de janvier 1988 aux craintes suscitées par le krach boursier d'octobre et tablent sur une croissance, modérée mais réelle, de la construction cette année. Le nombre des permis de construire, un bon indicateur de tendance, a augmenté de 2,1 % en mars pour atteindre 1,45 million d'unités.



Économie

BANQUES

Pour contrer l'initiative d'une société privée

Une association se met sur les rangs pour la lutte contre les chèques volés

La prévention des vols de chèques implique la création d'un fichier national de ces chèques, consultable facilement (c'est-à-dire par minitel) par les commerçants qui sont les principales victimes d'un préjudice estimé à environ 1,5 milliard de francs chaque année. Si tout le monde s'accorde à peu près sur cet objectif, les méthodes pour y parvenir font l'objet d'une polémique feutrée.

Le gouvernement soutient le projet Mantis, du nom d'une société privée, qui prévoit d'exploiter un fichier informatique alimenté par la police ou la gendarmerie et restant propriété de la Banque de France (*le Monde* du 25 mars). De son côté, l'association Protection contre les chèques volés (PCV), qui réunit banques et commerçants alsaciens, souhaite étendre à toute la France son système, opérationnel depuis 1986 à Strasbourg, qui a permis une baisse de 55 % de l'utilisation des chèques volés.

Contestant à la fois les méthodes, les prévisions et le manque d'expérience de Mantis, PCV demande que l'établissement d'un fichier national fasse l'objet d'un appel d'offre, lui-même se portant candidat. Actuellement, PCV fonctionne en Alsace, Lorraine, Franche-Comté, autour de Bordeaux et de Nîmes. L'association souhaite continuer à fédérer les initiatives régionales pour couvrir tout le territoire. PCV enregistre localement auprès des banques les numéros des chèques volés en établissant la liste, que seuls les commerçants adhérents peuvent ensuite consulter par minitel.

Plus que techniques, les différences entre Mantis et PCV touchent à la philosophie générale et aux moyens mis en œuvre. Là où Mantis prévoit d'investir 200 millions de francs dans un nouveau serveur pour traiter la majorité des chèques remis au commerce, PCV affirme que ses matériels existants suffisent amplement à une extension nationale, et met en avant la sécurité (accès réservé) et la précision plus grande de ses informations, recueillies numéro par numéro auprès des banques.

Ce sont probablement ces dernières qui détiennent la clé du problème. Sollicitée pour le projet Mantis, l'Association française des banques joue l'attentisme en posant deux conditions : la rémunération des banques pour leurs prestations et... une expertise financière poussée du projet. Une expertise qui ne peut évidemment aboutir avant l'élection présidentielle, comme l'espéraient sans doute certains.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

SOCIAL

Débrayages chez Michelin

Aucune négociation salariale n'a eu lieu dans l'entreprise depuis vingt ans

CLERMOND-FERRAND
de notre correspondant

Mardi 19 avril, 2 000 des 18 000 salariés des usines clermontoises de la manufacture de pneumatiques Michelin ont observé des arrêts de travail. Des revendications d'ordre salarial sont à l'origine de ces débrayages.

Les syndicats CGT-CFDT et Force ouvrière qui, depuis le 13 avril, parviennent à mobiliser de plus en plus massivement, mettent l'accent sur le fait que les salaires dans l'entreprise, n'ont jamais été réellement négociés depuis 1968. L'augmentation de 20 centimes par heure, octroyée « unilatéralement » à compter du 1er avril, a heurté le personnel. Les trois syndicats demandent l'ouverture immédiate de négociations pemettant d'actualiser un pouvoir d'achat dont la perte est estimée à 3 F de l'heure depuis 1982. Ils ont appelé à une série de débrayages et de rassemblements pour le mercredi 20 avril dans les usines de Clermont-Ferrand où les conflits, bien que peu fréquents sont, lorsqu'ils surviennent, souvent durs et parfois spectaculaires.

Le dernier grand conflit chez Michelin remonte à 1977 et avait été particulièrement vif. En fin d'année, les ouvriers avaient alors fait la gfrève contre une modification des horaires de travail qui entraînait la poursuite de la production dans la matinée du samedi. Le mouvement s'était soldé par un échec.

Ensuite, Michelin avait commencé à connaître des difficultés. Celles-ci se sont d'abord traduites par des journées de chômage partiel en 1981 et 1982. Puis la firme de Clermont-Ferrand avait dû supprimer environ huit mille emplois jusqu'en 1987, essentiellement par le biais de préretraites FNE et le non-remplacement de départs volontaires. Le mouvement qui paraît aujourd'hui se dessiner serait donc la première réaction du personnel après le retour à la bonne santé du numéro deux mondial de l'industrie pneumatique. La capacité nouvelle de Michelin a été mise en évidence le mois dernier par son intention de s'associer au groupe Pirelli pour reprendre l'américain Firestone. Malgré l'échec de la tentative, cette information aurait joué le rôle de révélateur pour une partie du personnel.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Manifestation des salariés de la SNECMA à Paris

Tambours, pétards, drapeaux et microphones : quelque deux mille salariés de la SNECMA, dont plusieurs établissements, ceux de Gennevilliers, de Villaroche et de Corbeil sont en grève depuis la mi-mars, ont manifesté, mardi 19 avril en fin de matinée, dans Paris pour réclamer une augmentation de salaire de 1 500 F par mois.

Venant en majorité des trois établissements en grève et de quelques filiales (la Sochata, Hispano-Suiza), les manifestants ont défilé de la place de la République à Saint-Augustin. Un triple cortège : de la CGT, renforcé de quelques militants parisiens, de la coordination des grévistes inter-SNECMA, et de la CFDT. Mais des mots d'ordre peu différents, unis sur le même thème de la revendication des 1 500 F par mois : *« De l'argent pour les salariés, pas pour les banquiers. »*

Après la manifestation, les grévistes se sont rassemblés devant le siège de la société, boulevard Victor, dans le quinzième arrondissement, et ont participé à un *« pique-nique de lutte »*. Prévue dans l'après-midi, une séance de négociations entre la direction et les organisations syndicales, sous la houlette du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, a finalement été reportée au 20 avril pour des *« raisons techniques »*. Soucieux d'étendre et de populariser leur conflit, les grévistes de la SNECMA devaient par ailleurs se rendre, mercredi 20 avril, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

PÊCHE

« Les revendications françaises sur les quotas sont absurdes », déclare le premier ministre de Terre-Neuve

A la veille de la réunion sur la pêche prévue le 21 avril à Paris entre les négociateurs français et canadiens, le premier ministre de la province de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a déclaré, le 19 avril, que les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon nourrissaient des attentes *« totalement absurdes »* en demandant des quotas de poisson dans les eaux canadiennes. *« La position de Terre-Neuve coïncide complètement avec celle du gouvernement fédéral d'Ottawa, selon lequel le refus continu de la France de régler le problème frontalier est à l'origine des incertitudes croissantes planant sur les Saint-Pierrais »*, a-t-il précisé.

Dans le secteur du litige frontalier dénommé « 3 PS », au large de Saint-Pierre, où la France estime avoir droit à une zone économique exclusive, Paris a fixé les quotas annuels à 26 000 tonnes de poisson, dont une partie pour les chalutiers canadiens. Pour ce qui est des captures dans les eaux canadiennes proprement dites, la France revendique au total moins de 25 000 tonnes.

Notons enfin qu'un autre litige, toujours sur la pêche, oppose le Canada et la CEE. L'accord entre les deux parties a expiré en 1987.

REGIONS

Le plan d'occupation des sols de Strasbourg est annulé

STRASBOURG
de notre correspondant

Strasbourg n'a plus de plan d'occupation des sols. Le tribunal administratif de la ville a annulé, le 12 avril dernier, la délibération du conseil de la communauté urbaine de Strasbourg approuvant ce document élaboré pendant douze ans.

Le juge tranche ainsi un conflit entre le droit local et le droit général. Strasbourg, depuis la loi locale du 7 novembre 1910, dispose d'un *« règlement municipal des constructions »* édicté par le maire. Il donne des règles précises et même un zonage. Approuvé le 26 juin 1987, le plan d'occupation des sols établi par la communauté urbaine renvoie pour une large part au règlement de droit local.

C'est ce renvoi qui a provoqué l'annulation de la délibération. Le POS lui-même *« ne contient pas les règles concernant le droit d'implanter les constructions »*, estime le jugement. De nombreux requérants s'indignaient aussi de la facilité avec laquelle le maire, seul, aurait pu alors modifier les règles d'urbanisme, et même y déroger.

La ville va maintenant faire appel devant le Conseil d'Etat en demandant un sursis à exécution. Mais elle peut aussi refaire sa copie et établir au plus vite un POS acceptable. Pour l'instant, selon l'Institut du droit local d'Alsace-Moselle, aucun permis de construire ne peut être délivré sans au moins le contre-seing du préfet.

J. F.

EN BREF

● **Martinique : conflit social à Fort-de-France.** – Les personnels ouvriers civils de la défense, de l'aviation civile et de la météorologie de Martinique, en grève depuis le 11 avril, ont bloqué à deux reprises la circulation dans Fort-de-France les 18 et 19 avril. Des heurts ont eu lieu, mardi, avec les forces de l'ordre qui avaient occupé en partie la Maison des syndicats. Les syndicats demandent le départ du préfet, M. Jean Jouandet, accusé de favoriser *« l'escalade de la violence »* et de pratiquer *« une répression systématique »*.

Les cadres et techniciens de la météo et de la circulation aérienne, contrôleurs du ciel compris, ont lancé, par solidarité avec les ouvriers, un préavis de grève pour le 27 avril, date prévue pour la visite de M. François Mitterrand. Les ouvriers – environ cinq cents personnes – revendiquent l'octroi de l'« indemnité de vie chère » égale à 40 % du traitement, acquise par la fonction publique dans les DOM depuis 1956. – *(Corresp.)*

● **Ports : Le Havre et Dunkerque les mieux servis.** – Le gouvernement vient de rendre publique la répartition de la dotation de 1,4 milliard de francs pour les six grands ports autonomes. Prélevée sur les recettes de privatisation et destinée à désendetter les établissements portuaires, cette dotation se répartit ainsi : Marseille, 278 millions, Dunkerque, 288, Nantes-Saint-Nazaire, 122, Bordeaux, 137, Rouen, 97. Le Havre, qui a engagé un très important investissement pour accueillir les grands navires porte-conteneurs, se taille la part du lion avec 435 millions. Mais ces dotations ne seront affectées concrètement aux ports qu'en fin d'année.

● **La production industrielle a baissé en février.** – L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est établi à 105 en février après correction des variations saisonnières contre 106 en décembre et janvier. Cette baisse de 1 % ne semble pas significative de la tendance actuelle, qui est à la hausse. Elle s'explique essentiellement par la douceur de l'hiver qui a fait baisser la production d'énergie et par la très mauvaise prise en compte dans l'indice mensuel des industries produisant des biens d'équipement ainsi que des industries de pointe comme l'espace. Sur un an (février 1988 comparé à février 1987), la progression est de 1,9 %. Elle est de 4 % hors énergie.

● **Stabilité de la consommation d'énergie française en 1987.** – La consommation française d'énergie est restée stable l'an dernier à 162,5 millions de tonnes équivalent-pétrole (+ 0,2 %), alors que la production intérieure brute a progressé de 2,2 %, a annoncé le 18 avril M. Jacques Bouvet, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Les économies d'énergie ont donc représenté 3,2 millions de Tep, dont 2,7 millions ont résulté d'investissements directs d'économie d'énergie, et 0,5 million de Tep ont été gagnées grâce à l'évolution des comportements et à une meilleure gestion de l'énergie. Malgré la baisse des prix, les consommateurs sont encore motivés, a noté M. Bouvet, soulignant que pour les ménages l'énergie constituait un poste plus important que l'habillement ou l'impôt sur le revenu, représentant au total une dépense de 258 milliards de francs contre 218 milliards pour l'habillement.




Économie

CEE

La réunion des ministres européens de l'agriculture

Le gouvernement ouest-allemand craint un mécontentement paysan

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres européens de l'agriculture flânent. Les prix agricoles applicables en 1988-1989 *ne seront* sans doute pas arrêtés avant le mois de juin. Au cours de la réunion qu'ils ont tenue lundi 18 et mardi 19 avril, à Luxembourg, ils n'ont pas vraiment engagé la négociation, M. Ignaz Kichle, le ministre allemand qui préside les travaux du conseil, ne semble pas croire possible de prendre des décisions à la session ministérielle des 16 et 17 mai. Il préfère laisser passer les élections régionales du Schleswig-Holstein qui auront lieu le 8 mai avant d'entrer dans le vif du sujet.

Dans ce Land rural du nord de la RFA, où le scrutin de septembre avait été annulé en raison de l'affaire Barschel (le chef de file des chrétiens-démocrates avait été convaincu d'avoir monté une machination pour salir son adversaire socialiste et s'était ensuite suicidé), la CDU est menacée par la défection des agriculteurs, mécontents de la politique de rigueur imposée par Bruxelles. Or, la Commission propose le gel des prix agricoles. Pas *inattendue, elle n'en est pas pour* autant populaire. En réalité, la mise en œuvre des « stabilisateurs » se traduira, tout porte à le penser, par une baisse significative des prix des *céréales, des oléagineux (colza et* tournesol) et des protéagineux. Les agriculteurs allemands sont d'autant moins satisfaits qu'ils doivent supporter cette année, conformément aux engagements pris en 1987, la suppression des derniers montants compensatoires monétaires positifs (MCM) qu'ils appliquent encore dans les échanges, ce qui a entraîné le 1er avril une baisse des prix du lait et de la viande bovine de 1 %. Cette suppression est définitive puisque le conseil a décidé en 1987 qu'il n'y aurait plus de créations de MCM positifs en cas de nouvelle réévaluation du deutschemark.

C'est un motif de satisfaction légitime pour le gouvernement si l'on se souvient que ces MCM allemands et *néerlandais gênent les agriculteurs* français depuis vingt ans. « L'objectif prioritaire du ministre français de l'agriculture est d'obtenir la suppression des MCM négatifs encore *appliqués par la France. L'exercice,* dont la Commission conteste l'opportunité, permettrait de relever d'environ 3,5 % les prix garantis du lait, des céréales et du sucre et de *1 % ceux de la viande bovine.* On comprend que M. Kichle, pensant aux réactions de ses paysans, n'aime guère ces manipulations agrimonétaires qui, compte tenu des relations respectives du *deutschemark* et du franc, ont pour résultat de faire bénéficier les Français de relèvements de prix qui sont refusés aux Allemands.

Un autre dossier intéresse vivement M. Guillaume, car il correspond à une demande traditionnelle de la France : la Commission, *conformément aux orientations données* par le conseil européen, a proposé d'accorder une prime pour favoriser l'incorporation de céréales communautaires dans les aliments *de bétail. Actuellement,* les éleveurs installés près des ports (aux Pays-Bas, dans le nord de la RFA, mais aussi en Bretagne) sont favorisés par rapport à ceux des régions intérieures de la Communauté parce qu'ils peuvent s'approvisionner facilement de produits de substitution des céréales (PSC) importés à bas prix.

PHILIPPE LEMAITRE.

Premières sanctions contre les « usines-tournevis » japonaises

Passant à *l'action, la CEE* a adopté, le mardi 19 avril, des sanctions contre quatre compagnies japonaises, accusées d'utiliser plus de 60 % de pièces non européennes dans la fabrication de machines à écrire et de balances électroniques. Pour Bruxelles, cette pratique, assimilée à l'implantation d'*« usines-tournevis »*, débouche sur des prix de dumping et sur une concurrence déloyale pour les industriels européens. La Communauté s'était dotée, en juin dernier, des moyens juridiques de pénaliser cette politique qui n'apporte ni technologie ni emplois.

Les taxes anti-dumping qui viennent d'être décidées varient de *21,82 ECU à 65,63 ECU* (1) par unité, en fonction du pourcentage des pièces importées : 44 ECU pour les machines à écrire de Canon Bretagne, en France, 40,95 ECU pour Kyushu Matsushita, 56,14 ECU pour Silver Reed et 21,80 ECU pour Sharp, toutes trois en Grande-Bretagne. Le ministère de l'industrie et du commerce international japonais, le MITI, a laissé entendre qu'il *pourrait recourir au GATT* pour obtenir la levée de telles taxes. Sans trop y croire, tant le dossier européen semble solide à Tokyo.

(1) Un ECU = 7,05 F.

TRANSPORTS

Pour permettre une médiation

Les navigants d'Air Inter annulent leur grève

Pour la première fois depuis des mois que dure le conflit à Air Inter à propos de l'équipage de l'Airbus A-320, une possibilité de solution est apparue, le 19 avril. *« Dans le but de faciliter la mise en place par l'administration de l'aviation civile d'une médiation »*, les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) ont annulé leur ordre de grève pour le 20, le 21 et le 22 avril.

Ces syndicats réclament une *période d'expérimentation d'un pilotage* à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être conduit par un pilote et un copilote seulement. La direction refuse de donner suite à cette demande. Le conflit s'est envenimé dans la mesure où un certain nombre de responsables syndicaux ont voulu s'en servir pour tenter d'obtenir le départ de M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter.

Une solution permettant aux deux parties de s'en sortir avec les honneurs pourrait être désormais trouvée autour d'une formule utilisée en 1982 à Air France. En échange de l'installation, dans le cockpit, d'un mécanicien n'ayant aucune tâche de conduite, les syndicats pourraient accepter que ce « troisième homme » disparaisse dans un délai fixé d'avance.

Pour l'instant, la direction n'a pas saisi la perche tendue par les syndicats. Elle se contente de souhaiter *« que cette position nouvelle des syndicats permette enfin des négociations sur le problème que pose l'équipage à deux des Airbus A-320, c'est-à-dire l'avenir des officiers-mécaniciens navigants ».*

Les Chantiers navals de Belfast vont construire le plus grand paquebot du monde

L'homme d'affaires britannique, d'origine indienne, Ravi Tikko, et les chantiers navals de Belfast en Irlande du Nord, Harland and Wolff, ont annoncé le 19 avril un accord de principe pour la construction de ce qui devrait être le paquebot de croisière le plus grand du monde.

The Absolute Dream coûtera 240 millions de livres (2,5 milliards de francs), mesurera 377 mètres, aura douze piscines et pourra accueillir trois mille vingt-six passagers très fortunés. Les deux parties devraient annoncer en septembre le *montage financier de l'opération* qui dépend du montant des subventions qui seront accordées aux chantiers par le gouvernement britannique qui en est propriétaire. La livraison est prévue pour 1992.

M. Tikko est connu des milieux maritimes internationaux depuis deux décennies. Il exploite notamment des pétroliers immatriculés aux Bahamas, à partir de son centre d'affaires de New-York.

[Le plus grand paquebot du monde, jusqu'à ce jour, le *Sovereign of the Seas* a été livré par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire à des armateurs *norvégiens à la fin de l'an dernier.*]

● **Deux accidents d'avions allemands expliqués.** — La direction de l'aviation civile de la République fédérale d'Allemagne informera prochainement ses homologues européens sur les causes de l'accident survenu, le 8 février dernier, à Düsseldorf, à un turbopropulseur de la compagnie allemande NFD. Vingt et une personnes avaient été tuées. Selon les résultats de l'enquête, l'avion a été pris dans une tempête au moment de l'atterrissage et frappé huit fois par la foudre qui a mis hors service les instruments de bord et rendu l'avion non manœuvrant. Des modifications techniques devraient intervenir pour éviter la répétition d'une telle catastrophe. D'autre part, la perte du Boeing 737 de la compagnie Condor, filiale de la Lufthansa, qui s'était écrasé, le 2 janvier, près d'Izmir (Turquie), faisant seize morts, est imputable à une succession d'erreurs de l'équipage. Trop sûr de lui, celui-ci n'a pas pris assez de précautions pour atterrir sur *un aérodrome récemment ouvert* et dont l'approche était mal signalée sur les cartes aériennes.

● **Décès du président d'ATT.** — James Olson, le PDG (chairman) du groupe American Telephone and Telegraph, est décédé d'un cancer, le lundi 18 avril. M. Robert Allen, directeur général (président et chief operating officer) devrait lui succéder.

[Né à Devils-Lake (Dakota du Nord) en 1926, James Olson était *diplômé de l'université du Dakota du* Nord. Il est entré dans le groupe ATT en 1943 pour rejoindre l'état-major new-yorkais comme vice-président en 1977. Il succéda à M. Charles Brown en 1985 comme PDG.]

(Publicité)

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

Avis au public

Travaux de construction d'un viaduc sur la Charente

Le préfet de la Charente-Maritime a prescrit par arrêté du 22 mars 1988 les enquêtes préalables à :

– la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un viaduc sur la Charente au sud de Rochefort-sur-Mer, de la réalisation des voies d'accès et des échangeurs, valant pour l'enquête prévue par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

– la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de Rochefort et Echillais.

L'enquête se déroulera du 18 avril au 17 mai 1988 inclus.

La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif de Poitiers, est constituée par :

– M. Henri Micaud, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, demeurant à Angoulême ;

– M. Bernard Panfiac, ingénieur divisionnaire honoraire des TPE, demeurant à La Rochelle.

– M. Camille Pideux, architecte DPLG, demeurant à Taponnat (Charente).

Elle élira domicile à la sous-préfecture de Rochefort.

Un dossier principal et un registre d'enquête seront déposés à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer pour être tenus à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h pendant toute la durée de l'enquête.

Un dossier et un registre subsidiaire seront également déposés aux mêmes fins :

– à la mairie de Rochefort, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

– *à la mairie d'Echillais, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h* et le samedi de 9 h à 12 h.

Un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public :

– à la mairie de Rochefort les :
lundi 18 avril 1988, de 9 h à 12 h,
mercredi 4 mai 1988, de 14 h à 17 h,
mardi 17 mai 1988, de 14 h à 17 h.

– *à la mairie d'Echillais les :*
lundi 18 avril 1988, de 14 h à 17 h,
mercredi 4 mai 1988, de 9 h à 12 h,
mardi *17 mai 1988, de 9 h à 12 h.*

Ces observations pourront également être adressées directement par écrit à :

Monsieur le Président de la commission d'enquête
relative à la construction d'un viaduc sur la Charente,
sous-préfecture de Rochefort, 17300 Rochefort.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront déposés à la préfecture de la Charente-Maritime, à la sous-préfecture de Rochefort, dans les mairies de Rochefort et Echillais, où ils pourront être consultés *aux jours et heures habituels* d'ouverture des bureaux au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

LE PRÉFET,
Michel GILLARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RESULTATS 87

Activité et résultats consolidés du groupe BNP en 1987

Le Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Paris, réuni le 14 avril 1988 sous la présidence de M. René THOMAS, a examiné les comptes de la BNP pour l'exercice 1987.

Groupe BNP

Bonne année 1987 en termes d'activité et baisse modérée du résultat net consolidé dans un environnement plus difficile.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 3.009 MF contre 3.169 MF en 1986 et 2.114 MF en 1985.

Principales composantes des résultats (en millions de F)	1986	1987	%
Produit net bancaire	29.358	29.844	+ 1,7
Frais généraux et amortissements des immobilisations	19.371	20.423	+ 5,4
Résultats d'exploitation	9.987	9.421	– 5,7
• dont : Métropole	8.284	7.575	– 8,6
Hors métropole	1.703	1.846	+ 8,4
Charge nette des provisions d'exploitation	5.143	4.924	– 4,2
Bénéfice net consolidé	3.169	3.009	– 5,0
• dont part du groupe	3.015	2.835	– 5,9

En Métropole, *l'activité de la BNP a été soutenue : les* **ressources de la clientèle** ont progressé en moyenne de 6,5 % contre 4 % en 1986. *Leur coût moyen a pu être réduit grâce surtout à une forte* progression des dépôts à vue et sur livrets.

Les **remplois** se sont accrus à un rythme rapide de 6,7 % contre *4,6 % en 1986, notamment en faveur de la clientèle des particuliers* qui représente désormais près de 31 % de l'ensemble des prêts contre 27 % l'année précédente.

Les **activités financières**, *favorisées par les privatisations,* ont continué leur croissance permettant un nouveau développement *des commissions : la BNP a confirmé sa première place parmi* les banques sur le marché des obligations, le placement des actions *des sociétés privatisées, les billets de trésorerie et les introductions* au second marché.

Les filiales spécialisées (BNP-Bail, Crédit Universel, Banque Natio-Trésorerie, *BANEXI*, Natio-Vie) ont poursuivi favorablement leur activité en 1987.

Hors Métropole, compte tenu d'une progression importante des activités avec la clientèle, le résultat d'exploitation du groupe, qui intègre cette année la totalité de l'United Overseas Bank, à Genève, est en hausse de 8,4 % : cette croissance, particulièrement forte en Asie-Océanie, est de 4,7 % à périmètre identique et cours de change constants.

Au total pour le groupe, le résultat d'exploitation après amortissements et avant provisions, impôts et divers s'établit à 9.421 millions de francs contre 9.987 en 1986 et 8.778 en 1985 : la hausse du produit net bancaire n'a pas été suffisante pour compenser celle des frais généraux et amortissements largement influencée par la politique d'informatisation des opérations et de développement de la monétique.

Ce résultat, en baisse modérée par rapport à 1986, mais en hausse par rapport à 1985, peut être considéré comme satisfaisant dans un environnement particulièrement difficile marqué par une concurrence accrue et la crise boursière et financière internationale.

Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4.924 MF a été affecté aux provisions d'exploitation. Parmi elles, *une dotation de 2.383 MF a permis de porter à 50 % le taux de couverture* des risques sur les pays éprouvant des difficultés de paiement.

Les moins values potentielles enregistrées du fait de la crise boursière ont été intégralement provisionnées, la BNP n'a pas utilisé les facultés ouvertes en matière d'immobilisations financières.
La BNP a également provisionné cette année l'ensemble des engagements sociaux vis-à-vis de son personnel.
Après divers autres éléments et impôts, le bénéfice net consolidé *s'établit à 3.009 MF.*

BNP Maison mère

Le bénéfice net s'élève à 1.546 MF en hausse de 32,9 %

Principales composantes des résultats (en millions de F)	1986	1987	%
Produit net bancaire	24.156	24.295	+ 0,6
Frais généraux et amortissements des immobilisations	16.919	17.479	+ 3,3
Résultats après amortissements avant provisions, impôts et divers	7.237	6.816	– 5,8
Charge nette des provisions d'exploitation	4.774	4.346	– 8,9
Bénéfice net	1.163	1.546	+ 32,9

Le Conseil proposera à l'Assemblée des Actionnaires de distribuer un montant de 676 MF contre 588 MF l'an passé, en augmentation de 15 %, portant ainsi le dividende à 11,50 F par action et certificat soit 17,25 F, avoir fiscal inclus, sachant qu'une distribution gratuite de titres dans la proportion de 1 sur 10 est intervenue en 1987.
Le total du bilan consolidé s'élève à 975 milliards de francs soit + 6,5 % par rapport à fin 1986.

Les fonds propres, renforcés par le bénéfice net non distribué de l'exercice, se situent à 24,6 MMF contre 21,7 MMF en 1986 et 14,6 MMF en 1985, *l'ensemble des fonds propres et titres assimilés* s'élevant à 30,9 MMF.

La couverture des risques se trouve ainsi renforcée par l'augmentation des fonds propres et des provisions et au regard du futur ratio de solvabilité proposé par le Comité Cooke, le groupe est en mesure de satisfaire les ratios envisagés pour 1992.



LA BANQUE EST NOTRE METIER

Marchés financiers

La bataille boursière autour de Rhin-Rhône

Le groupe Elf et M. Bolloré sont parvenus à un accord

Engagée le 4 mars par une offre publique d'achat du groupe Bolloré, la bataille boursière autour de Rhin-Rhône s'achève par un accord entre les deux parties, M. Vincent Bolloré et la société nationale Elf-Aquitaine. Au cours d'une conférence de presse commune, mercredi 20 avril à Paris, les dirigeants des deux groupes se sont félicités d'être parvenus « à la constitution d'un groupe de distribution de combustibles situé au tout premier rang européen et s'appuyant sur les approvisionnements d'Elf-Aquitaine ».

Les termes du compromis sont les suivants. Elf-France a apporté ses actions Rhin-Rhône (39,5 % du capital) à la Sofical (filiale de Bolloré) au prix de 1 575 F (cours de la dernière OPA de Bolloré). Le groupe pétrolier a ainsi réalisé une plus-value d'environ 200 millions de francs. M. Bolloré détient désormais 76 % du capital de Rhin-Rhône. Afin de ne pas léser les petits porteurs, la Sofical a annoncé qu'elle s'engageait à acheter toutes les actions qui lui seront présentées au cours des quinze séances boursières à venir à 1 700 F.

Second élément de l'accord : il est prévu que les activités combustibles de Rhin-Rhône et de la SCAC (filiale de Bolloré) de l'est de la France seront regroupées au sein d'une nouvelle société détenue majoritairement par Rhin-Rhône mais dans laquelle Elf-France aura une participation d'au moins 35 %, Elf assurera l'approvisionnement pétrolier du nouveau groupe pour un minimum de 800 000 mètres cubes.

L'accord signé entre les deux parties ne prévoit pas un démantèlement du groupe Rhin-Rhône. Elf-France disposera néanmoins d'un droit de préemption sur les activités combustibles de Rhin-Rhône qui ne seront pas apportées à la nouvelle société, de même que sur Frans-Bonhomme (distribution de tuyaux plastiques).

Ce compromis *« met fin à tout contentieux entre les deux groupes »*, indique le communiqué commun publié mercredi. Pour un investissement (environ 600 millions de francs) légèrement supérieur à ce qui avait été prévu initialement, M. Bolloré se renforce sur le plan industriel. Elf, pour sa part, s'assure un débouché tout en conservant la possibilité de reprendre l'une des filiales de Rhin-Rhône, Frans-Bonhomme. Les deux parties étaient pressées de parvenir à un accord : dans les milieux boursiers, la rumeur laissait entendre que deux autres sociétés (un groupe anglais et la Compagnie générale des eaux, par sa filiale Montenay) envisageaient de surenchérir.

E. I.

M. De Benedetti n'aura pas l'agro-alimentaire du groupe public italien IRI

La Cour de cassation italienne a rejeté, le 19 avril, le recours présenté par Buitoni (groupe De Benedetti) contre l'IRI, holding d'Etat italien, à propos de la vente, non réalisée, de sa filiale agro-alimentaire SME à Buitoni.

Le pourvoi visait un jugement en appel qui avait déjà donné tort à Buitoni en déclarant sans valeur contractuelle un accord préliminaire non écrit, conclu en avril 1985, entre l'IRI et Buitoni. Cet accord n'avait pas été suivi d'effet, en raison de l'opposition des pouvoirs publics italiens à cette cession d'une société publique au secteur privé. Ils avaient alors estimé qu'il n'y avait pas eu promesse de vente.

La justice leur avait donné raison par un jugement en premier recours en 1986, puis en appel en 1987. L'arrêt rendu par la Cour de cassation met fin à la procédure engagée par le groupe de Carlo De Benedetti, mais il ne contraint pas pour autant l'IRI à vendre la SME, vente jusqu'ici « gelée », à un autre acquéreur, affirme-t-on dans les milieux proches de l'IRI. – *(AFP.)*

CdF-Chimie ouvre le capital de Norsolor aux grands investisseurs

Le groupe d'Etat CdF-Chimie ouvre le capital de sa filiale pétrochimique Norsolor. Il procédera dès le 21 avril à une augmentation de son capital de 533 millions de francs réservée à des investisseurs institutionnels. A l'issue de cette opération, dont la durée sera d'un mois, les nouveaux actionnaires détiendront 25 % du capital de Norsolor. Des investisseurs français et étrangers ont déjà manifesté leur désir d'y participer.

CdF-Chimie se réserve toutefois le droit d'exercer son pouvoir discrétionnaire pour, éventuellement, ramener à 20 % la part des intérêts extérieurs dans les deux ans à venir avec les bons de souscription qu'elle détient.

Norsolor intègre désormais toute la pétrochimie de CdF-Chimie. Cette filiale pèse très lourd dans les résultats puisque, avec un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, elle compte pour près de 50 % dans la formation des ventes du groupe. Pour 1987, Norsolor a ramené l'essentiel des bénéfices dégagés par CdF-Chimie, soit 950 millions de francs sur 1 milliard environ.

NEW-YORK, 19 avril ↓

Irrégulier

Pour la deuxième séance consécutive, la tendance a été très irrégulière à Wall Street. Une reprise fut bien enregistrée en début d'après-midi. Mais elle n'eut pas de suite. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 999,50, soit à 8,62 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée est, lui, resté positif. Sur 1 987 valeurs traitées, 784 ont monté, 736 ont baissé et 467 n'ont pas varié.

Le comportement du marché a été à l'image de sa vigueur, bien timide au demeurant, avec 161,91 millions de titres échangés, contre 144,65 millions précédemment. Sur le raffermissement du dollar, *« les actions ont tenté de faire un bout de conduite aux obligations, sans y parvenir »*, faisait remarquer un broker. En fait, d'après un analyste, les investisseurs manquent de conviction. Beaucoup restent l'arme au pied, redoutant de se faire piéger par la volatilité des cours. La Bourse américaine garde présent à la mémoire les événements dramatiques du 19 octobre 1987. *« Nous ne sommes pas au plus bas, mais pas très éloignés quand même de ces niveaux »*, disait un spécialiste.

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 19 avril
Alcoa	43 1/2	46 3/4
Allegis (ex-UAL)	79 3/4	80 1/8
A.T.T.	26 3/8	26 1/2
Boeing	45 3/8	44 5/8
Chase Manhattan Bank	25 1/8	25
Du Pont de Nemours	84 3/8	83 1/4
Eastman Kodak	40 1/4	40 3/8
Exxon	43 3/8	42
Ford	45 7/8	45 1/4
General Electric	39 1/2	39 5/8
General Motors	71 7/8	71 3/4
Goodyear	62 1/4	62 1/8
I.B.M.	114 1/8	113 1/8
I.T.T.	45 1/2	45
Mobil Oil	46 5/8	46
Pfizer	58 1/4	56 3/4
Schlumberger	36	36 1/8
Texaco	48 3/8	47
Union Carbide	22 3/8	22 1/2
U.S.X.	32 3/4	31 3/4
Westinghouse	51 3/8	50 5/8
Xerox Corp.	54 1/4	54

LONDRES, 19 avril ↑

Légère hausse

Après un démarrage indécis, les cours des valeurs, mardi 19 avril, se sont orientés à la hausse. L'indice FT a gagné 0,7 %, en terminant la séance à 1 429,7. Six mois après le krach d'octobre, l'indice est inférieur de 12 % au niveau où il était tombé au début de la crise. La journée a été sensiblement identique à celle de la veille en ce qui concerne les transactions. 416 millions de titres ont été échangés, contre 419 millions lundi.

Le secteur de l'électronique connaissait un regain d'intérêt après l'annonce de l'offre amicale de rachat faite par le groupe Peek Holding sur Dubilier. Thorn EMI progressait au lendemain de la présentation de son projet de reprise de la firme française Holophane. L'entreprise textile Laura Ashley annonçait une hausse de 3 % de son bénéfice avant impôt, qui a atteint, pour l'exercice terminé à la fin du mois de décembre, 23,07 millions de livres. Le groupe Reckitt and Colman enregistrait une forte progression à la suite de rumeurs, démenties ensuite, selon lesquelles, le courtier Phillips and Drew émettait une recommandation d'achat.

PARIS, 19 avril ↓

Apathie

La Bourse est retombée dans la morosité mardi, et la séance, pour le moins paisible, s'est achevée en légère baisse. L'indicateur de tendance, qui affichait – 0,5 % durant les premiers échanges de la matinée, descendait jusqu'à – 0,7 %. Il clôturait en baisse de 0,09 %. A l'origine de cet effritement, l'attentisme des investisseurs, qui observent l'évolution de Wall Street avant de prendre des décisions. A cela s'ajoutent l'approche de l'élection présidentielle et, surtout, les opérations de liquidation du mois boursier d'avril, qui débutent jeudi 21. Le terme est pour l'instant gagnant de 1,6 %. Si la tendance se confirme, sur les quatre premières liquidations de cette année, deux auront été positives (février, avril), et les deux autres négatives (janvier et mars). Sur le parquet, pour tromper l'inactivité, les boursiers évoquaient l'assemblée générale prévue pour mercredi 20 avril, qui réunira l'ensemble du personnel des sociétés de Bourse. A l'ordre du jour, de nombreux thèmes seront abordés, comme l'emploi, les rémunérations et les statuts. Cette réunion se tenant dans l'enceinte de la Bourse pourrait perturber quelque peu le déroulement des transactions et certainement entraîner un retard dans les cotations si ce n'est plus...

Au rez-de-chaussée de la Bourse, dès vendredi 22 avril, un nouvel espace sera ouvert pour accueillir deux valeurs supplémentaires sur le Marché des options négociables (MONEP), la CGE et Accor. Ainsi le nombre de classes d'options traitées sur ce jeune marché atteindra la dizaine. En juillet prochain, deux nouvelles valeurs seront inscrites, l'objectif étant d'atteindre une quinzaine de classes d'options sur actions à la fin de l'année.

La société MMB informait la Société des Bourses françaises qu'elle détient, par l'intermédiaire de sa filiale Holding Beaujon, 10,01 % de Matra. Le calme régnait également sur le MATIF, où le contrat notionnel sur juin gagnait 0,14 %, à 101,90.

TOKYO, 20 avril ↑

Reprise

Après trois séances de baisse, un mouvement de reprise s'est produit, mercredi, au Kabuto Cho. Amorcé dans la matinée, le mouvement s'est accéléré, et l'indice Nikkei, en progrès de 162,69 points à midi, enregistrait, à la clôture, une hausse de 207,09 points, à 26 864,09 (+ 0,78 %).

Les spécialistes sont à peu près tous d'accord sur ce point : les liquidités sont abondantes et attendent la première occasion pour s'investir. Expert réputé de la place, M. Stephen Codrington, de la firme Jardine Fleming, s'est borné à dire : *« Le marché a bien décollé. »*

L'activité s'est accrue sans toutefois retrouver des niveaux élevés. Au total, 1 milliard d'actions ont changé de mains, contre 600 millions la veille. L'attention s'est principalement concentrée sur les valeurs pharmaceutiques. Fermeté également des électriques, avec Toshiba et Matsushita en vedette.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Akai	623	630
Bridgestone	1 410	1 520
Canon	1 260	1 260
Fuji Bank	3 370	3 350
Honda Motors	1 780	1 800
Matsushita Electric	2 740	2 760
Mitsubishi Heavy	726	745
Sony Corp.	5 450	5 450
Toyota Motors	2 380	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

● **Pirelli met en place une nouvelle structure financière.** – Le pneumaticien italien Pirelli met fin à sa structure « bicéphale » entre Milan (Pirelli Spa) et Bâle (Société internationale Pirelli, SIP). La SIP apportera à Pirelli Spa toutes ses participations dans les activités industrielles, tandis que la SIP assurera la coordination des activités financières du groupe. Pirelli et Cie, holding du groupe, renforce sa participation dans la SIP à hauteur de 35 % à 40 % (contre 18 % actuellement). La SIP devient, à son tour, l'actionnaire principal de Pirelli Spa avec 45 % à 50 % du capital, en rachetant notamment les 18 % détenus actuellement dans Pirelli Spa par Pirelli et Cie. Ce dernier procédera, en outre, à une augmentation de capital de 1 million d'actions, que la SIP proposera à ses propres actionnaires. Pirelli avait fait suspendre la cotation de son titre, le 19 avril, à Milan en raison de la flambée du cours qu'avaient entraînée les spéculations sur cette restructuration financière.

● **Belgique : le groupe AG majore son offre sur Assubel-Vie.** – Nouvel épisode dans la bataille qui oppose le numéro deux de l'assurance belge, le groupe AG, au français AGF, pour prendre le contrôle d'Assubel-Vie. Le groupe AG a décidé de majorer, pour la troisième fois, son offre publique d'achat. La nouvelle proposition a été améliorée de 2,5 %, à 7 380 F belges (1 180 F français), et sera effective entre le 20 avril et le 2 mai. AG essaie ainsi d'empêcher le rapprochement d'Assubel-Vie et des AGF annoncé à la fin du mois de décembre.

● **Bons résultats pour la SCREG.** – La SCREG, filiale de Bouygues, spécialisée dans les travaux routiers, a arrêté les comptes consolidés de 1987, qui font apparaître un chiffre d'affaires de 20,5 milliards de francs, au lieu de 18,8 milliards en 1986. Le bénéfice net total passe de 64 millions à 345 millions. Pour 1988, le chiffre d'affaires prévisionnel est de 20,7 milliards, dont 16,1 milliards en France et 4,6 milliards à l'étranger.

● **Air Charter prend 20 % du capital d'Euzkal Air.** – La filiale d'Air France et d'Air Inter, Air Charter, spécialisée dans le transport à la demande, prend une participation de 20 % dans le capital de la compagnie espagnole Euzkal Air. Celle-ci possède deux Boeing-737. Par cette association, Air Charter veut profiter des coûts très bas des compagnies espagnoles et reprendre pied sur le marché du charter en Europe.

● **Hausse de 12 % des bénéfices de L'Air liquide.** – L'Air liquide a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé, part du groupe, en hausse de 12 %, à 1,39 milliard de francs, contre 1,24 milliard en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 23,46 milliards de francs, contre 20,95 milliards en 1986, en hausse de 11,9 %. Le conseil a également décidé de proposer la distribution d'actions gratuites (une nouvelle pour dix anciennes) à l'assemblée des actionnaires prévue le 2 juin, avec jouissance au 1er janvier 1988.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	208	227 30 d
Arnault & Associés	384	384
Asystel	309	298
B.A.C.	455	455
B. Demachy & Assoc.	385	380
B.I.C.M.	620	620
B.I.P.	442	438
Boiron	....	....
Bolloré Technologies	700	698
Buitoni	740	....
Câbles de Lyon	1195	1146
Calberson	650	645
Canal Plus	479	475
Cardif	1205	1200
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	260	250
C.A.T.C.	127 10	127 10
C.D.M.E.	820	801
C. Equip. Elect.	294	294
C.E.G.I.D.	529	540
C.E.G.E.P.	180	180
C.E.P. Communication	1250	1240
C.G.I. Informatique	600	576
Ciments d'Origny	451 20	450
C.N.I.M.	270	280 80
Concept	240 70	248 50
Conforama	535	539
Creeks	360	339
Dafsa	145	149
Dauphin	3410	3400
Devanlay	1052	1010 o
Deville	640	643
Duménil-Leblé	840	880
Editions Belfond	120	118
Elysées Investiss.	21 20	21
Finacor	414	479 70
Guintoli	575	581
Guy Degrenne	850	....
I.C.C.	233	235
IDIA	170 50	170 50
I.G.F.	138	132 50 o
IM2	119 80	123 90
Int. Metal Service	186 50	179
La Commande Electr.	202	204
Le gd livre du mois	247 50	247 50
Loca Investissement	268	260
Locamic	152	150
Marlin Immobilier	297	....
Metallurg. Minière	100	....
Métrologie Internat.	300	300
Métroservice	132	133
M.M.B.M.	414	398
Molex	218	228
Navale-Delmas	480	475
Olivetti-Logabax	169 80	169 80
Om. Gest. Fin.	300	312
Presbourg (C. In. & Fin.)	97	97
Razel	780	749
St-Gobain Emballage	1104	1148
St-Honoré Matignon	149	141
S.C.G.P.M.	140	....
Segin	280	290
Sema-Metra	720	710
S.E.P.	1181	1180
S.E.P.R.	1075	1065
Sligos	1350	1380
S.M.T. Goupil	212	218
Sodexho	680	674
Supra	284	274 50 d
TF 1	185	184
Unilog	114 50	110
Union Financ. de Fr.	410	420
Valeurs de France	308	308

Marché des options négociables le 19 avril 1988

Nombre de contrats : 6 049

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	200	89	90	–	1
Lafarge-Coppée	1 000	180	–	9,50	–
Michelin	140	57	55	–	3
Midi	1 550	165	230	110	150
Paribas	320	23,85	36	18,50	–
Peugeot	920	180	200	20	40
Saint-Gobain	400	21	27	12	23
Thomson-CSF	136	38	41	1,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 avril 1988

Nombre de contrats : 40 581

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,15	101,20	100,75
Précédent	101,75	100,80	100,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,42	2,53	0,30	1,61

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 F ↓

Malgré la détente enregistrée dans le Golfe et la libération des otages du Boeing-747 koweïtien, le dollar s'est un peu affaibli, mercredi 20 avril, sur toutes les places financières internationales. Il a ainsi coté 5,6425 F (contre 5,6525 F la veille). Les affaires, toutefois, ont été partout très calmes.

FRANCFORT	19 avril	20 avril
Dollar (en DM)	1,6648	1,6610

TOKYO	19 avril	20 avril
Dollar (en yens)	124,37	123,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 avril)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (19 avril)	6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 avril	19 avril
Valeurs françaises	106,5	105,7
Valeurs étrangères	107,6	107,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	302,6	301,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 avril	19 avril
Industrielles	2008,12	1999,50

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 avril	19 avril
Industrielles	1 419,6	1 429,7
Mines d'or	221,4	218,1
Fonds d'Etat	91,43	91,31

TOKYO

	19 avril	20 avril
Nikkei Dow Jones	26 657	26 864,09
Indice général	2 158,85	2 162,46

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,6425	5,6475	+ 25	+ 40	+ 60	+ 85	+ 190	+ 260
$ can.	4,5875	4,5925	– 43	– 23	– 77	– 42	– 215	– 137
Yen (100)	4,5530	4,5560	+ 145	+ 172	+ 291	+ 328	+ 900	+ 983
DM	3,3960	3,3990	+ 126	+ 145	+ 248	+ 274	+ 775	+ 841
Florin	3,0280	3,0310	+ 93	+ 108	+ 188	+ 206	+ 608	+ 656
FB (100)	16,2350	16,2450	+ 189	+ 303	+ 454	+ 620	+ 1 490	+ 1 900
FS	4,1070	4,1110	+ 205	+ 225	+ 398	+ 426	+ 1 200	+ 1 279
L (1 000)	4,5650	4,5750	– 82	– 47	– 192	– 150	– 608	– 518
£	10,6910	10,6990	– 26	+ 25	– 10	+ 65	– 44	– 238

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	2	2 1/4	2	2 1/8	2	2 1/8	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	7 1/2	8	9 1/4	9 5/8	10	10 3/8	10 5/8	11
£	8 1/4	8 1/2	7 7/8	8	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16
F. franç.	7 1/8	7 5/8	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 19 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1595	4,5 % 1973	1469	1456	1456	− 0 88
....	C.N.E. 3%	3810	3810	3810	....
1024	B.N.P. T.P.	1036	1041	1041	+ 0 48
1036	C.C.F. T.P.	1075	1070	1070	− 0 47
1080	Créd. Lyon. T.P.	1067	1080	1082	+ 0 47
1285	Renault T.P.	1250	1248	1248	− 0 16
1480	Rhone-Poul. T.P.	1485	1481	1481	− 0 27
1236	St-Gobain T.P.	1250	1246	1246	− 0 32
1176	Thomson T.P.	1212	1200	1200	− 0 99
365	Accor	370	370	370	....
480	Air Liquide	477	470	475 90	− 0 23
1790	Alcatel	1820	1820	1800	− 1 10
1120	Als. Superm.	1141	1145	1145	+ 0 35
205	A.L.S.P.I.	217	218	217 60	+ 0 28
230	Alsthom ★	247	255	260	+ 5 26
2010	Arjom. Prioux	2100	1985	1990	− 5 24
385	Aussedat-Rey	522	489	491 80	− 5 79
750	Auc. Entrepr. ★	757	748	750	− 0 92
670	Av. Dassault ★	770	765	780	+ 1 30
315	BAFIP	305	300	300	− 1 64
280	Bail-Equipem. ★	275	270	270	− 1 82
870	Bail Investiss.	847	850	846	− 0 12
225	B.N.P. C.I.	255	253	254	− 0 39
415	Cie Bancaire ★	386	385 10	394	+ 2 07
320	Bazar H.-V.	292 10	296	301	+ 3 05
375	Béghin-Say ★	380	376	378 90	− 0 29
720	Berger (Mo)	688	687	687	− 0 15
605	Bic ★	594	590	594	....
1020	B.I.S.	978	978	1009	+ 3 17
2020	Bongrain S.A.	2030	2000	1998	− 1 58
750	Bouygues ★	787	773	775	− 1 52
65	B.P. France ★	68 50	73	72 95	+ 6 50
3910	B.S.N. ★	4010	3960	4030	+ 0 50
1850	Cap Gem. S. ★	1800	1800	1800	....
1310	Carnaud	1312	1300	1317	+ 0 38
2080	Carrefour ★	2200	2191	2159	− 1 86
111	Casino	115 10	115	119 80	+ 4 08
96	Casino A.D.P.	101 50	100 90	102	+ 0 49
965	C.C.M.C.	950	950	950	....
680	Cetelem	689	688	679	− 1 45
485	Cerus	484	477	474	− 2 07
1180	C.F.A.O. ★	1131	1125	1145	+ 1 24
225	C.G.E.	240 50	240	239 40	− 0 46
820	C.G.I.P. ★	828	828	820	− 1 09
800	Chargeurs S.A. ★	841	838	822	− 2 26
810	Ciments franç. ★	852	845	843	− 1 06
440	Club Méditer. ★	375	381	383	+ 2 13
163	Codetel ★	160	161 90	160	....
285	Cofimeg	293	286	288	− 1 71
1730	Colas	1775	1761	1780	+ 0 28
171	Compt. Entrepr.	165	165	165	....
580	Compt. Mod. ★	610	600	602	− 1 31
890	Créd. Foncier	862	860	860	− 0 23
390	Crédit F. Imm. ★	396	395	390	− 1 52
111	C.C.F.	111 50	109 40	109 10	− 2 15
480	Créd. Lyon. (CI)	504	500	497	− 1 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	766	769	769	+ 0 39
200	Crouzet ★	221	221	240	+ 8 60
2000	Damart S.A.	2070	2070	2068	− 0 10
315	Darty ★	332 50	325	330	− 0 75
245	Darty (DP)	242	232	239	− 1 24
1470	De Dietrich	1448	1450	1460	+ 0 83
191	Dév. R.d.C. (L)	194	194 10	194 10	+ 0 05
440	D.M.C.	425	420	419	− 1 41
290	Drouot Assur.	303	303	303	....
1520	Docks France ★	1500	1540	1530	+ 2
625	Dumez ★	496	498 50	494	− 0 40
975	Eaux (Gén.)	1059	1060	1065	+ 0 57
980	Ecco ★	1000	987	1000	....
635	Electrofinanc. ★	595	591	597	+ 0 34
....	El. S. Dassault	385	390	385	....
270	Elf-Aquitaine	287	288	288 90	+ 0 66
225	— (certific.)	245	247	247 50	+ 1 02
580	Epeda-B-Faure	579	555	551	− 4 84
2280	Essilor	2010	1995	2025	+ 0 75
1450	Essilor Int. (DP)	1400	1390	1400	....
310	Esso S.A.F. ★	304	304	304	....
1160	Eurafrance	1200	1170	1240	+ 3 33
915	Eurocom ★	915	911	891	− 2 62
2400	Euromarché	2367	2365	2400	+ 1 39
450	Europe nº 1 ★	429	438	430	+ 0 23
34	Eurotunnel ★	34 40	34 25	34 45	+ 0 15
800	Exor ★	829	829	829	....
700	Facom	742	731	726	− 2 16
870	Fichet-Bauche	945	945	941	− 0 42
210	Finextel ★	202 50	204	200 50	− 0 99
75	Fives-Lille ★	83	82 50	82 55	− 0 54
1010	Fromageries Bel	990	1001	1001	+ 1 11
790	Gal. Lafayette ★	771	770	753	− 2 33
230	Gascogne	254	255	255	+ 0 39
1220	Gaz et Eaux	1145	1135	1125	− 1 75
340	Géophysique ★	391	393	375	− 4 09
470	Gerland	475	472	469	− 1 26
460	GTM-Entrepose	413	410	412	− 0 24
515	Guyenne-Gas. ★	521	499	501	− 3 84
1720	Hachette ★	1979	1986	1970	− 0 45
515	Havas ★	527	520	525	− 0 38
415	Hénin (La)	405	410	408	+ 0 74
1040	Hutchinson ★	980	1000	994	+ 1 43
....	Imétal	153 90	153 90	154	+ 0 06
....	Imm. Plaine-M.	312	310	305	− 2 24
1020	Ingénico	1039	1020	1020	− 1 83
3100	Inst. Mérieux	3300	3281	3390	+ 2 73
515	Interbail ★	512	512	513	+ 0 20
900	Intertechnique	1045	1044	1020	− 2 39
685	J. Lefebvre	695	682	696	+ 0 14
1040	Lab. Bellon	1025	1025	1043	+ 1 76
1120	Lafarge-Coppée	1145	1146	1145	....
1130	Lebon ★	1100	1090	1100	....
2310	Legrand ★	2495	2440	2500	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1940	1800	1875	− 3 35
530	Leroy-Somer ★	580	580	587	+ 1 21
1800	Lesieur	1770	1770	1800	+ 1 69
740	Locabail Immob.	686	679	677	− 1 17
400	Locafrance ★	385	381 50	380	− 1 30
860	Locindus	870	880	880	+ 1 15
240	Luchaire	236	235 30	235	− 0 42
1750	L.V.M.H. ★	1780	1780	1770	− 0 56
1190	Lyonn. Eaux ★	1125	1118	1118	− 0 62
46	Mais. Phénix	45 35	45 10	46	+ 1 43
305	Majorette (Ly)	333	328	328	− 1 50
240	Mar. Wendel ★	252 10	262	261	+ 3 53
141	Matra	142	139	139	− 2 11
1580	Merlin-Gerin ★	1710	1750	1720	+ 0 58
179	Michelin	192 60	193 90	193	+ 0 21
1300	Midi (Cie)	1630	1615	1611	− 1 17
184	Midland Bk SA ★	177 10	175 50	175 50	− 0 90
485	Min. Salsig. (Ma)	504	508	508	+ 0 79
34	M.M. Penarroya	38 50	....	....	....
52	Moulinex	64 70	63 40	65	+ 0 46
840	Navig. Mixtes	840	840	835	− 0 60
79	Nord-Est ★	80 30	80 10	79	− 1 62
320	Nordon (Ny)	340	350	350	+ 2 94
350	Nouvelles Gal.	331	330	332 50	+ 0 45
675	Occid. (Gén.) ★	690	689	680	− 1 45
910	Omn. F. Paris	926	925	925	....
205	Olida-Caby	254	251	251	− 1 18
....	Opfi-Paribas	317	320	317	....
2750	Oréal (L')	3009	2972	2996	− 0 43
305	Paribas	327 50	329 50	328 50	+ 0 31
355	Paris-Réesc. ★	337 80	344	344 80	+ 2 07
825	Pechelbronn ★	866	860	858	− 0 92
280	Penhoet	280	276	277	− 1 07
660	Pernod-Ricard ★	716	715	730	+ 1 96
930	Peugeot S.A.	1058	1045	1058	....
436	Poliet	440	437	440	....
615	P.M. Labinal	598	595	595	− 0 50
2580	Presses Cité ★	2520	2539	2470	− 1 98
1090	Prétabail Sic.	1100	1105	1090	− 0 91
550	Primagaz	571	571	600	+ 5 08
395	Printemps ★	399 50	410	424	+ 6 13
1280	Promodès	1230	1245	1230	....
845	Radiotechn.	822	782	786	− 4 38
....	Raff. Dist. Total	74	72 50	72	− 2 70
2300	Redoute (La) ★	2090	2080	2070	− 0 96
325	Robur financière	317	315	315	− 0 63
795	Roussel-Uclaf	785	780	765	− 2 55
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3210	3140	3140	− 2 18
165	Sade	166	165 10	165 10	− 0 54
1380	Sagem ★	1339	1340	1330	− 0 67
410	Saint-Gobain	405	403	401	− 0 99
1030	St-Louis	1014	1000	990	− 2 37
1080	Salomon	1195	1190	1190	− 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	575	575	575	....
540	Sanofi ★	600	597	590	− 1 67
485	S.A.T. ★	806	800	808	+ 0 33
....	Saun.-Chât. (6)	160	160	162 50	+ 1 56
1030	Saupiquet (Na)	1065	1050	1050	− 1 41
260	Schneider ★	239	247	236	− 1 26
38	S.C.O.A.	52	55	53 60	+ 3 08
595	S.C.R.E.G.	566	570	570	+ 0 71
685	Seb ★	665	665	659	− 0 90
425	Sefimeg ★	415	412	414	− 0 24
1440	S.F.I.M.	1689	1623	1601	− 5 21
28	S.G.E.	27 10	28 65	28 90	− 0 74
500	Signaux ★	525	515	520	− 0 95
690	Silic	691	703	698	+ 1 01
535	Simco-U.P.H. ★	512	508	508	− 0 78
305	Simnor (Li)	307	305	305	− 0 65
735	Skis Rossignol	715	721	701	− 1 96
670	Siminco	672	671	672	....
285	Société Générale	275	272	273	− 0 73
167	Sodecco	174 90	174 90	174 90	....
168	Sodero (Na)	154	157	157	+ 1 95
2010	Sodexho ★	2060	2050	2050	− 0 48
94	Sogenal (Ny)	93 50	91 50	91 50	− 2 14
265	Sogerap	262 50	267	270	+ 2 86
1960	Somm-Allib. ★	1853	1851	1900	+ 2 54
575	Source Perrier	609	595	600	− 1 48
640	Sovac ★	581	615	604	+ 3 96
325	Spie-Batignol.	347	336	340	− 2 02
430	Strafor ★	418	418	415	− 0 72
230	Suez	231	230	230	− 0 43
365	Synthelabo ★	372	368	368	− 1 08
670	Talcs Luzenac	802	793	793	− 1 12
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	170	171 50	171 90	+ 1 12
335	Total (CFP) ★	351 50	351 10	348	− 1
70	— (certific.)	74 50	74	74 10	− 0 54
980	T.R.T. ★	1030	1037	1007	− 2 23
360	U.F.B.	362	360 10	365	+ 0 83
785	U.I.C. ★	805	818	798	− 0 87
530	U.I.F. ★	507	506	508	+ 0 20
860	U.I.S.	850	855	855	+ 0 59
185	U.C.B. ★	169	168 50	165	− 2 37
725	Unibail	675	669	670	− 0 74
410	Valéo	415	401	400	− 3 61
89	Vallourec	76 50	78 50	78 50	+ 3 97
320	Via Banque	309	309	307	− 0 65
605	Elf-Gabon	657	670	672	+ 2 28
111	Amax Inc.	114	118 20	122	+ 7 02
148	Amer. Express	139	137 50	137 50	− 1 08
161	Amer. Teleph.	151	150	150 50	− 0 33
104	Anglo Amer. C.	96 50	95 50	95 40	− 1 14
535	Amgold	504	516	515	+ 2 18
855	BASF (Akt)	829	835	835	+ 0 72
930	Bayer	915	915	908	− 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	105 10	103 50	103 50	− 1 52
147	Chase Manh.	140	140	140	....
61	De Beers	61 80	60 50	60	− 2 91
1460	Deutsche Bank	1416	1423	1423	+ 0 49
860	Dresdner Bank	849	843	843	− 0 71
67	Driefontein Cst	65 80	66	66	+ 0 30
495	Du Pont-Nem.	466	473 50	473 50	+ 1 61
240	Eastman Kodak	230	225 20	228	− 0 87
32	East Rand	31 30	32	32 20	+ 2 88
230	Electrolux	235	231 50	231 50	− 1 49
220	Ericsson	218 80	219 70	219 70	+ 0 41
245	Exxon Corp.	245 10	243	243	− 0 86
260	Ford Motors	255	257 50	257 50	+ 0 98
61	Freegold	60 20	60 10	61	+ 1 33
97	Gencor	91 70	94 30	94 10	+ 2 62
250	Gén. Electr.	230	228 50	227 50	− 1 09
1320	Gén. Belgique	800	794	780	− 2 50
415	Gen. Motors	406	410	410	+ 0 99
97	Goldfields	97 20	96 20	96 10	− 1 13
52	Grd Metropolitain	52	52 30	52 30	+ 0 58
48	Harmony	47	46 70	46 70	− 0 64
63	Hitachi	64	64 55	64 55	+ 0 86
910	Hoechst Akt.	866	872	871	+ 0 58
110	Imp. Chemical	105 50	104	104 50	− 0 95
645	IBM	636	641	641	+ 0 79
270	ITT	258	256	257	− 0 39
188	Ito-Yokado	208 20	206 50	206 70	− 0 72
121	Matsushita	124 30	123 80	124 90	+ 0 48
825	Merck	903	896	905	+ 0 22
360	Minnesota M.	335 50	334	334	− 0 45
260	Mobil Corp.	266	265	265	− 0 38
194	Morgan J.P.	181	180 50	180 70	− 0 17
35800	Nestlé	35200	34500	34500	− 1 99
176	Norsk Hydro	180 70	181	181	+ 0 17
155	Ofsil	151	152	152 40	+ 0 93
1820	Petrofina	1799	1810	1811	+ 0 67
535	Philip Morris	494	489 50	489 50	− 0 91
90	Philips	85	85 90	85 80	+ 0 94
74	Placer Dome	74 80	75 80	75 50	+ 0 94
340	Quilmès	315	312	326	+ 3 49
480	Randfontein	458	464	455	− 0 66
695	Royal Dutch	695	695	698	+ 0 43
39	Rio Tinto Zinc	37 20	37 60	37 80	+ 1 61
52	St Helena Co	53	52 95	52 65	− 0 66
205	Schlumberger	203	202 10	203	....
114	Shell transp.	116 50	116	116	− 0 43
1350	Siemens A.G.	1185	1199	1198	+ 1 10
240	Sony	248	248	247 50	− 0 20
205	T.D.K.	207 50	207 50	207 50	....
36	Toshiba Corp.	35 50	36 20	36 20	+ 1 97
350	Unilever	333	332	330 20	− 0 84
240	Unit. Techn.	219	219 50	221	+ 0 91
530	Vaal Reefs	512	503	503	− 1 76
325	Volvo	327 50	329	329	+ 0 46
225	West Deep	217	214 90	216	− 0 46
330	Xerox Corp.	306	305	305	− 0 33
1 36	Zambia Corp.	1 39	1 39	1 43	+ 2 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 20	8 007
9,80 % 78/93	101 90	7 578
10,80 % 79/94	104 30	6 757
13,25 % 80/90	106 75	11 657
13,80 % 81/89	103 94	3 620
16,20 % 82/90	112 40	4 339
16 % juin 82	114 50	13 814
14,60 % fév. 83	114 70	2 354
13,40 % déc. 83	117 85	4 430
12,20 % oct. 84	111 65	6 500
11 % fév. 85	111 20	1 773
10,26 % mars 86	105 25	1 086
ORT 12,75 % 83	1878	..
OAT 10 % 2000	104 15	8 989
OAT 9,90 % 1997	106 50	3 499
OAT 9,80 % 1996	103 50	2 169
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 45	3 031
CNB Paribas	102 48	3 031
CNB Suez	102 48	3 031
CNI janv. 82	102 48	3 031
PTT 11,20% 85	107 60	4 049
CFF 10,30% 86	102 20	2 305
CNE 11,50% 85	106 90	9 100
CNT 9% 86	100	0 298
CRH 10,90% déc. 85	106 50	3 002
C.I.C.A.T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2120	214
Métrologie I. 6% 6/7	77 50	7 755

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	599	600
Applic. Hydraul.	617	....
Arbel	345	344
Astorg	185 30	182 70
Avenir Publicité	532	535
Bain C. Monaco	189	181 50
Banque Hypoth. Eur.	295	298
Béghin-Say (C.I.)	330	329
B.G.L.	940	910 o
Blanzy-Ouest	535	536
B.N.P. Intercontin.	219	210
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	760	765
B.T.P.	127	128
Cacif	610	606
Cambodge	615	597
C.A.M.E.	106 60	111
Campenon Bern.	150 40	159
Carbone-Lorraine	460	470
C.E.G.Frig.	473	473
Centen. Blanzy	1580	1580
Centrest (Ny)	211 10	215
Cerabati	115	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	145	148
C.I.C. (Financ. de)	210	210
C.I. Maritime	690	700
Cizeau (B)	629	629
Clause	880	879
Cofradel (Ly)	995	1020
Cogifi	340	339
Comiphos	305	303
Cie Industrielle	2360	2360
Comp. Lyon-Alem.	275	286
Concorde (La)	784	780
C.M.P.	14 05	14 60
Créd. Gén. Ind.	570	560
Cr. Universel (Cie)	570	565
Créditel	138 60	139
Darblay S.A.	501	499
Delalande S.A.	1040	1050
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1540	1550
Didot-Bottin	850	850
Eaux Bass. Vichy	938	938
Eaux Vittel	1843	1840
E.C.I.A.	726	749
Economats Centre	275	....
Electro-Banque	298	297 60
Elf-Antargaz	559	560
E.L.M. Leblanc	579	570
Enelli-Bretagne	230	230
Entrepôts Paris	479	482
Epargne (B)	2898	2850 o
Europ. Accumul.	44 20	44 40
Europe Soudure Indust.	80	....
Eternit	1800	1800
Finalens	173	173
FIPP	385	....
Fnac	820	820
Foncière (Cie)	401	402
Fonc. Lyonnaise	520	465
Foncina	415	430
Forinter	1086	1085
Fougerolle	288	267
France I.A.R.D.	250	270 40
France (La)	3794	4313
From. Paul Renard	548	595
GAN	900	864 o
Gaumont	339	339
Gévelot	500	....
Gr. Fin. Constr.	390	400
Gds Moul. Paris	358	360
Groupe Victoire	440	440
G.-Transp. Ind.	431	437
Immindo S.A.	400	385
Immobinvest	275	276
Immobail	386	389
Immobanque	671	680
Immob. Marseille	6300	....
Immofice	447	445
Invest. (Sté Cent.)	780	790
Jaeger	94 30	101 60 d
Lafitte-Bail	435 50	435
Lambert Frères	225	227
Lille-Bonnières	515	515
Loca-Expansion	285	280
Locafinancière	322	325
Locatel	757	758
Louvre (Sté)	1200	1182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	785	800
Lyonnaise Immob. (Cie)	320 20	320
Machines Bull	105	109
Magasins Uniprix	145	130
Magnant S.A.	117	117
Maritimes Part.	230	240
Métal Déployé	412	430
Mors	52	52
Navig. (Nat. de)	52	54
OPB Paribas	212	205
Optorg	258	280
Oréal (L') C.I.	1950	1925
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	449	445
Parfinance	164	164
Paribas-CIP	380	380
Paris France	164	170 50
Paris-Orléans	239	230
Partenhar	215	217 40
Patern. Riq. Div.	1080	1075
Pathé-Cinéma	325	338
Pechiney (cert. inv.)	230	225
Piles Wonder	891	865
Piper-Heidsieck	1010	1020
P.L.M.	86	85 90 c
Poclain	33 90	27 o
Porcher	374	370
Promodès	936	973
Providence S.A.	1145	1105
Publicis	2400	2340
Rhône-Poul. (c. inv.)	320	321
Ricqlès-Zan	205	205
Rochefortaise S.A.	540	510
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	485	525
Roudière	190	190
Rougier et Fils	73	76
Sacer	480	482
SAFAA	280	280
Safic-Alcan	800	798
SAFT	1294	1260
Saga	170	172
St-Gobain C.I.	450	460 10
Salins du Midi	488	489
Santa-Fé	111	110
Sacam	72 50	75 40
Savoisienne (M)	248 70	195 50
SCAC	430	436
Senelle Maubeuge	306 50	301
S.E.P. (M)	160	158
Sicli	170	170
Sicotel	298	295 10
Sinvim	263 50	265
Siph (Plant. Hévéas)	350	345
Sté Générale-CIP	200	200
Sofal financière	1650	1625
Sofical	880	870
Sofio	500	510
Soficomi	717	....
S.O.F.I.P. (M)	115 10	....
Sofragi	839	795
Soudure Autog.	364	350
Sovabail	820	820
S.P.I.	520	525
Suez (Fin. de)-CIP	180	180
Stemi	780	750
Taittinger	2392	2488

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	241	211 o
Tour Eiffel	416	403 50
Ufiner S.M.D.	505	500
U.A.P.	306	305
U.T.A.	960	995
Veuve Clicquot	3188	3088
Vicat	1274	1365 d
Viniprix	1129	1134
Virax	105	102
Waterman S.A.	650	641
Brass. du Maroc	125	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Akzo	323	310
Alcan Alum	160	156
Algemeine Bank	120	115 60
American Brands	235 10	235 10
Am. Petrofina	355	380
Arbed	180	200 d
Asturienne Mines	125	125
Banco de Santander	305	305
Bco Pop Espanol	455	450 10
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	45000	45000
Br. Lambert	490	491
Canadian-Pacific	108 90	108 20
Chrysler corporation	129	137
CIR	25 60	24 80
Commerzbank	750	779
Dart. and Kraft	288	282
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	490	482
Gén. Belgique	800	780
Gevaert	1102	1102
Glaxo	105	105 10
Goodyear	350	....
Grace and Co	151 50	155
Honeywell Inc.	378	363
I. C. Industries	192	....
Johannesburg	750	790
Kubota	32	32
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	41 50	41 50
Mineral-Ressourc.	70 05	70 05
Nedlloyd	1810	1830
Noranda	105	108
Olivetti	29 80	29 70
Pakhoed Holding	230	252
Pfizer Inc.	328	323
Procter Gamble	443	433
Ricoh Cy Ltd	55 60	55 60
Rolinco	251 80	252 90
Robeco	275	271 80
Rodamco	465	463
Saipem	9 60	9 20
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	215 10	217
Steel Cy of Can.	106	104
Squibb	350 20	345
Tenneco	259 80	....
Thorn EMI	61	63
Toray indust. Inc	38 80	37 50
Vieille Montagne	905	905
Wagons-Lits	780	790
West Rand	11 20	11

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	140	137 50
Cochery	174	....
Cogasbor	130 30	130 30
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	337	335
Dubois Inv. (Casto.)	600	590
Gachot	62	62
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 70	9 70 o
Nicolas	752	....
Révillon	330	350
Rorento N.V.	173 40	174
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	685	685
Ulmer	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 19/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	704 90	687 71
Actifon	199 62	194 28
Actions France	381 25	367 47
Actions sélectionnées	491 70	473 93
Aedificandi	550 37	530 48
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1009 96	984 35
A.G.F. 5000	499 30	487 12
A.G.F. ECU	1112 22	1101 21
A.G.F. Interfonds	434 51	423 91
A.G.F. Invest	101 36	98 89
A.G.F. OBLIG.	1119 78	1114 21
A.G.F. Sécurité	10895 92	10895 92
Agfimo	586 83	563
Alefi	207 41	189 91
A.L.T.O.	174 82	168 50
Assur-Gan	4825 20	4701 86
America-Valor	659 24	629 35
Amplitude	472 16	458 40
Arbitrages court terme	5369 27	5368 54
Argonautes	241 86	331 10
Associc	1130 47	1130 47
Atout Futur	257 21	248 76
Avenic	1423 34	1381 88
Axa Europe	118 25	112 89
Axa Investissements	104 27	99 54
Bred Associations	2547 25	2539 53
Bred International	79 51	77 95
Capital Plus	1773 80	1773 80
Cardan-Pierre	26 17	25 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptaretraite	106 02	102 93
Convertimmo	338 80	323 85
Cortal court terme	1264 86	1264 86
Cortal Investit trim.	1054 12	1033 96
Credinter	483 01	468 94
Drouot-France	564 16	538 58
Drouot-Investiss.	900 75	859 90
Drouot-Sécurité	251 98	240 56
Drouot-Sélection	141 10	134 70
Ecucic	1151 44	1134 42
Ecureuil Privatisations	326 22	315 75
Energie	230 92	220 45
Eparcic	2913 81	2913 81
Eparcourt Sicav	4074 02	4063 86
Epargne Associations	25589 53	25651 05
Epargne-Capital	7862 86	7784 81
Epargne-Industr.	88 91	83 88
Epargne J	52617 14	52617 14
Epargne Long-Terme	172 30	167 69
Epargne Monde	1036 35	1006 51
Epargne Premières	12387 38	12387 38
Epargne-Oblig.	185 76	180 79
Epargne-Quatre	1061 91	1061 91
Epargne-Unie	1120 40	1078 90
Epargne-Valeur	381 61	371 40
Eparoblig	1261 54	1259 12
Epsilon	1062 59	1052 07
Eurinvest Croissance	1114 81	1064 26
Eurinvest Rendement	1110 63	1060 27
Eurocic	8964 86	8832 39
Eurodyn	973 65	941 63
Euro-Gan	4316 24	4120 52
Euro-Nelf	25 43	25 06
Finord Placement	58677 88	58502 17
Finord Valorisation	13356 53	13094 64
Fonsicav (div. par 10)	10871 89	10871 89
Foncival	238 26	227 46
France-Gan	5308 72	5067 99
France-Garantie	294 51	294 02 ◆
France-Investiss.	380 14	362 90
France-Obligations	432 03	427 75
Francic	340 17	330 26
Francic Pierre	93 16	90 46
Francic Régions	920 01	893 21
Fructi-Associations	27 91	27 91
Fructi-Epargne	26 21	25 57
Fructicapi	319 40	314 66

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110284 42	110284 42
Fructidor	244 37	240 76
Fructifrance	644 84	629 11
Fructimmo	234 38	228 66
Fructivar	95739 25	95525 44
Fructi ECU	561	552 71
Fructi-Première	11852 01	11479 81
Futuroblig	1087 97	1061 87
Gestilion	80529 45	80378 50
Gestion Sécuricourt	11086 24	10976 48
Gestion Associations	145 93	142 72
Gestion Mobilière	594 74	567 77
Haussmann Associat.	1174 08	1174 08
Haussmann court terme	1178 31	1178 31
Haussmann Epargne	1374 41	1374 41
Haussmann Europe	1960 86	1889 99
Haussmann France	801 27	772 31
Haussmann Multival.	1354 92	1293 49
Haussmann Obligation	1399 31	1348 73
Horizon	989 95	970 63
Interoblig.	12240 68	11769 88
Intersélect France	382 45	371 31
Invest. net	14662 33	14633 28
Invest. Obligataire	17989 46	17933 58
Japacic	178 14	173 92
Jeune épargne	237 90	234 38
Laffitte-Amérique	238 74	227 91
Laffitte Europe	236 83	226 09
Laffitte-Expansion	253 22	241 74
Laffitte-France	274 88	262 42
Laffitte-Immobilier	224 98	214 78
Laffitte-Japon	366 27	349 66
Laffitte-Oblig.	145 94	139 32
Laffitte-Rend.	215 24	205 48
Laffitte-Tokyo	360 81	344 45
Lion-Associations	11230 11	11230 11
Lion court terme	114699 94	114699 94
Lion-Institutionnels	22623 19	22598 77
Livaplus	726 27	719 08
Livret Bourse Investis.	381 74	370 62
Livret portefeuille	590 68	573 46
Méditerranée	152 72	145 79
Mnimax	25988 88	25988 88
Mondiale Investissem.	399 63	381 51
Monecic	5811 41	5811 41
Monedex	63537 44	63537 44
Moné J.	54157 94	54157 94
Morgan court terme	14900 31	14900 31
Mutuelle Unie Sél.	141 18	134 78
Natio-Assoc.	8533 14	8530 10
Natio-Epargne	14245 33	14104 29
Natio-Court terme	209035	209036
Natio-Inter.	1224 28	1191 49
Natio-Obligations	537 82	523 43
Natio-Patrimoine	1283 15	1248 81
Natio-Placements	63702 77	63702 77
Natio-Revenu	1053 70	1043 27
Natio-Sécurité	11268 05	11268 05
Natio-Valeurs	580 98	576 16
Nippon-Gan	5355 21	5112 37
Nord-Sud Développ.	1164 90	1162 57 ◆
Normest IF	12839 52	12587 76
Obli Association	128 69	127 42
Oblicic Régions	1092 89	1076 74
Obligations Convert.	393 73	375 88
Oblilion	1084 71	1073 97
Optimavalor	171	166 83
Oraction	1128 19	1091 09
Orvalor	5543 65	5343 28
Paribas Croissance	568 70	545 52
Paribas Epargne	15434 81	15404
Paribas France	81 46	79 06
Paribas Obligations	989 51	974 89
Paribas Opportunités	103 21	100 20
Paribas Patrimoine	508 69	496 32
Paribas Revenu	95 63	94 88
Parnasse-Valor	1069 36	1068 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1675 67	1642 81 c
Pervalor	541 11	525 35
Phénix Placements	281 84	280 64
Pierre Investiss.	655 16	625 45
Placement A	819 18	819 18
Placement court terme	76138 30	76138 30
Placement J	57793 33	57793 33
Placement Premier	58700 28	58700 28
Plénitude	108 51	103 58
Première Obligations	10391 76	10371 02
Prévoyance Ecureuil	105 88	103 05
Priv'Association	21897 82	21897 82
Quartz	108 82	106 14
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	163 21	160 80
Revenus Trimestriels	5579 79	5524 54
Revenu Vert	1143 68	1142 55
Rivoli Action Invest.	318 32	303 89
Rivoli Plus	1118 28	1087 57
St-Honoré Assoc.	13828 23	13757 44
St-Honoré Bio-aliment.	707 37	675 29
St-Honoré Pacifique	510 72	487 58
St-Honoré P.M.E.	416 34	397 46
St-Honoré Réel	11834 19	11787 04
St-Honoré Rendement	12006	11945 27
St-Honoré Services	457 01	439 43
St-Honoré Technol.	699 38	667 65
St-Honoré Valor	11758 47	11758 47
Sécuricic	11446 76	11435 32
Sécuri Taux	10432 12	10432 12
Sélection Croissance	467 39	453 77
Sicavdex (Cardan BP)	728 45	717 68
Sicav-Associations	1483 63	1461 44
S.F.I. fr. et étr.	573 08	556 37
Sicav 5000	301 39	293 32
S.I. Est	1169 79	1115 79
S.I.G.	774 10	738 66
Silvafrance	480 69	467 82
Silvam	378 74	368 60
Silvarente	214 68	212 56
Silvinter	403 98	393 17
S.N.I.	1133 81	1100 79
Sogapargne	364 56	341 74
Sogevar	926 66	884 64 c
Soginter	1236 40	1180 33 c
Soleil Investissement	498 20	446 97
Stratégie Actions	981 79	944 03
Stratégie Rendement	1108 49	1073 60
Technocic	1092 59	1060 77
Techno-Gan	5727 36	5467 65
Trilion	5278 67	5226 41
U.A.P. Investiss.	369 82	355 49
Uni-Associations	111 48	111 48
Unifrance	402 34	387 80
Unifoncier	1100 59	1060 81
Uni-Garantie	1301 58	1276 04
Uni-Régions	2368 47	2271 30
Unirente	2284 60	2209 48
Univar	181 47	181 47
Univers-Actions	1010 54	977 31
Univers-Obligations	1546 95	1498 08
Valorem	470 79	459 31
Valorg	1551 47	1549 82
Valrest	83504 35	83462 62

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 648	5 852	5 450	5 850
ECU	7 050	7 062	....	....
Allemagne (100 DM)	339 580	339 840	329	348
Belgique (100 F)	16 222	16 238	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 680	302 920	293	313
Danemark (100 krd)	88 250	88 280	85	92
Norvège (100 k)	91 600	91 790	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 691	10 694	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 238	4 234	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 589	4 589	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 980	410 820	398	418
Suède (100 krs)	96 470	96 570	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 280	48 365	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 123	5 120	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 149	4 152	3 800	4 850
Canada ($ can 1)	4 585	4 590	4 400	4 900
Japon (100 yens)	4 541	4 543	4 400	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/4
Or fin (kilo en barre)	83200	82600
Or fin (en lingot)	82750	82450
Pièce française (20 fr)	512	515
Pièce française (10 fr)	352	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	531
Pièce latine (20 fr)	476	473
Souverain	602	602
Pièce de 20 dollars	2925	2920
Pièce de 10 dollars	1470	1475
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3195
Pièce de 10 florins	501	496
Or Londres	457 95	458 55
Or Zurich	458 50	457
Or Hongkong	457 50	458 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

RFA

Washington se félicite de la condamnation d'Abbas Hamade à treize ans de prison

Le département d'Etat américain s'est félicité, mardi 19 avril, de la lourde condamnation prononcée en RFA contre Abbas Hamade, membre d'un clan chiite libanais lié au Hezbollah. Accusé d'avoir pris part à l'enlèvement de deux Allemands de l'Ouest, dont l'un est toujours détenu en otage, en janvier 1987 à Beyrouth, ainsi que de détention d'explosifs, Abbas Hamade a été condamné, mardi, à treize ans de prison par un tribunal de Düsseldorf.

Abbas Hamade est le frère de Mohamed Hamade, dont l'arrestation, début janvier 1987, à l'aéroport de Francfort où il avait été trouvé en possession d'explosif liquide caché dans des bouteilles de vin, était à l'origine de l'enlèvement des deux Allemands. Les Etats-Unis avaient demandé l'extradition de Mohamed Hamade, soupçonné d'avoir participé en 1985 au détournement sur Beyrouth d'un Boeing de la TWA, au cours duquel un militaire américain avait été assassiné. Craignant pour leurs otages, les Allemands de l'Ouest avaient préféré le juger eux-mêmes. Washington s'était inquiété de la récente décision de la cour de la Hesse de le faire comparaître devant un tribunal pour mineur, jouant sur le fait qu'il n'avait pas encore vingt et un an au moment du détournement. Cela voudrait dire qu'il n'encourrait pas une peine supérieure à dix ans de prison.

Le porte-parole du département d'Etat américain a qualifié la sentence du tribunal de Düsseldorf de *« signal clair aux terroristes »*. Installé en Sarre, Abbas Hamade, qui possède la nationalité ouest-allemande, avait été arrêté fin janvier à l'aéroport de Francfort, de retour de Beyrouth. Son arrestation avait également conduit à la découverte, non loin de la frontière française, d'une cache d'un explosif du même type que celui transporté par son frère et que celui utilisé dans plusieurs attentats à Paris. Après l'énoncé de la sentence, le président de la police criminelle allemande, M. Heinrich Boge, a indiqué que *« toutes les mesures possibles »* avaient été prises pour faire face à d'éventuelles actions de représailles.

Le regain de tension dans le Golfe

Les alliés européens paraissent se ranger davantage aux côtés des Américains

Un calme très précaire régnait dans le Golfe, mercredi 20 avril, en début de journée. *« Les choses semblent se calmer »*, a déclaré mardi soir le président Reagan, après la bataille navale et aérienne qui avait opposé la veille forces iraniennes et américaines. Le chef de la Maison Blanche a estimé que, du point de vue des Etats-Unis, *« l'incident est clos »*.

Des vedettes iraniennes ont cependant attaqué mardi un petit pétrolier appartenant à l'émirat de Charjah. Le navire a été incendié, mais ses vingt membres d'équipage ont été rapidement secourus.

Dans le nord du Golfe, la reprise du port de Fao par les Irakiens paraît avoir été implicitement admise par les Iraniens. En effet, ils ont reconnu avoir *« choisi de nouvelles positions défensives »* dans ce secteur qu'ils avaient conquis deux ans plus tôt sur l'Irak. Comme pour tenter de compenser les revers subis lundi, Radio-Téhéran a annoncé une vaste opération dans le nord-est de l'Irak, mais cela a été démenti à Bagdad où l'on a seulement indiqué que trois villes frontalières, dont Bassorah, avaient été pilonnées par l'artillerie iranienne.

« Nos forces restent prêtes à toute action supplémentaire nécessaire pour assurer leur protection ainsi que celle des navires battant pavillon américain et des vies américaines », a souligné à Washington le président Reagan dans un rapport envoyé au Congrès conformément à la législation sur « les pouvoirs de guerre » de l'exécutif. Il a ajouté que les attaques lancées lundi par la marine américaine contre deux plates-formes pétrolières, puis la destruction de plusieurs unités navales iraniennes, étaient des *« mesures d'autodéfense »*, qui sont maintenant *« terminées »*.

Plusieurs parlementaires influents ont demandé mardi que les alliés de Washington jouent un plus grand rôle dans la défense des voies maritimes de la région contre les actes hostiles de la marine iranienne. Le souci du Congrès – qui a presque unanimement soutenu la décision du président Ronald Reagan d'engager une action de représailles contre l'Iran – semblait être surtout d'éviter que les Etats-Unis puissent être accusés d'avoir pris parti dans le conflit Iran-Irak et d'être en fait en guerre contre Téhéran. *« Nous devons assurer que nous ne transformons pas ceci en une guerre américano-iranienne »*, a affirmé le sénateur Sam Nunn, président de la commission sénatoriale des forces armées. *« Nous devons demander à nos alliés de protéger certaines zones »*, a-t-il ajouté.

La Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie devaient reprendre mardi leurs opérations de déminage dans le Golfe, a annoncé à La Haye le ministre néerlandais de la défense, M. Willem van Eekelen, lors de la clôture de la réunion des pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Les ministres des affaires étrangères et de la défense ont publié un communiqué dans lequel ils *« demandent de toute urgence qu'il soit immédiatement mis fin à toute opération de minage et tout autre acte hostile à la navigation dans les eaux internationales »*.

Après avoir dénoncé ainsi, sans le nommer, l'Iran, le texte souligne que *« de telles activités peuvent inciter à prendre des mesures de légitime défense »*. Ce passage a été rajouté à la demande du chef de la diplomatie britannique, Sir Geoffrey Howe. Il constitue, a laissé entendre Sir Geoffrey Howe devant la presse, un appui aux représailles américaines contre l'Iran.

Un bâtiment français, signalé, mardi après-midi, la présence d'une mine dans le sud du Golfe, a-t-on indiqué de sources maritimes locales. L'équipage du navire a localisé la mine à 90 kilomètres environ au sud de la plate-forme de Sassan, l'une des deux plates-formes attaquées lundi par les bâtiments de guerre américains. – *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Brève rencontre

Dites donc, les mecs, je vais finir par ouvrir un courrier du cœur, moi, ici. Je croule sous les bafouilles et les coups de fil. *Vous n'arrêtez pas de me demander des conseils du genre : comment faire passer une nana à la casserole, sans que ça attache ? Faut-il dire oui la première fois ? Chez elle ou chez moi ? Où aller si je vis avec ma femme et qu'elle habite chez ses parents ?*

Vous l'invitez à dîner au restaurant. Elle accepte et propose de vous y retrouver à l'heure dite. Traduisez : je prends ma tire et je me tire s'il me fait trop chier. Refusez. Passez la prendre et, pendant qu'elle vous prépare un whisky sour, examiner en expert son cadre de vie, pour savoir à qui vous avez affaire : un pot de colle ou une planche à savon.

A table. Ecoutez le récit de son enfance chez les bonnes sœurs, elle adorait sa tante, sa mère c'était pas ça, ou le contraire, sans avoir l'air de regretter le match Ajax-Olympique de Marseille à la télé. Au dessert. Elle fera un geste en fourgonnant dans son sac à la recherche de sa Carte bleue. Protestez, payez et profitez de ce qu'elle va au petit endroit pour ramasser l'addition et la faire passer en note de frais.

A la sortie, hélez un taxi. Votre voiture est en révision. Vous la raccompagnez chez elle. Si elle se tait pendant la course, respectez le silence crucifié de celle qui se demande à quelle sauce elle va être boulottée. Sauf furieuse fringale, évitez de consommer cru et nu. Déposez-la sur le pas de sa porte, murmurez d'une voix de violoncelle un « à bientôt ! » bouleversé. Et partez, seul, à pied, dans la nuit. Les soirs de pluie : vous l'installez dans le taxi, vous lancez son adresse au chauffeur et, par la vitre baissée, vous caressez sa tempe de vos lèvres enfiévrées. Après quoi, il n'y a plus qu'à laisser frémir et cuire à petit feu, entre dix et vingt jours, sans touiller. La sonnerie de votre téléphone vous dira quand ça sera tendre à souhait.

Allez, pleurez pas, les nanas, je vous donnerai la semaine prochaine la recette du mec sur canapé.

CLAUDE SARRAUTE.

La double campagne en Nouvelle-Calédonie

La cassure du territoire

NOUMÉA
de notre correspondant

La double campagne en vue du double scrutin du 24 avril – présidentiel et régional – offre une nouvelle fois le spectacle de la cassure de ce territoire. Singulier spectacle que celui offert par ces deux camps qui déclinent le combat politique sur des modes à ce point contraires : tandis que les uns battent les estrades en louant l'*« avenir français »* de l'archipel, les autres stockent du ravitaillement dans les tribus et se déclarent prêts à la « résistance ».

Qui s'en alarme ? Le vide créé par le retrait des indépendantistes a au contraire aiguisé les appétits des formations anti-indépendantistes qui ressuscitent – l'espace d'une campagne – leurs querelles internes. Mais le mouvement indépendantiste étant déclaré par tous comme moribond – jugement conforté par l'absence jusque-là d'incidents notables, – les appels incantatoires au *« vote utile »* en faveur du RPCR ont perdu de leur impact magique. Aussi a-t-on assisté, à la droite du RPCR, à l'émergence de trois listes (le Front national, le Front calédonien, l'Entente loyaliste), dont le message anti-autonomiste et départementaliste est commun.

M. Yeiwéné Yeiwéné, numéro deux du FLNKS, fulmine : *« Cette liste du Front national est une manœuvre de l'administration pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule liste RPCR aux îles Loyauté. Car une liste unique, cela ne fait pas sérieux, cela fait pays de l'Est. »*

Telle est la stratégie indépendantiste : contester la valeur de ces élections, du fait de leur boycottage, en soulignant l'absence de véritable choix pluraliste.

FRÉDÉRIC BOBIN.

« Grand Jury RTL-*le Monde* »

Tous les candidats à l'élection présidentielle ont été conviés à participer à des « Grand Jury-RTL-*le Monde* » exceptionnels. Les prochains se dérouleront selon le calendrier suivant en direct de 18 h 15 à 19 h 30.

● *Mercredi 20 avril :* M. Jean-Marie Le Pen répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

● *Jeudi 21 avril :* M. François Mitterrand répondra aux questions de Jean-Marie Colombani et Robert Solé, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● *Vendredi 22 avril :* M. Jacques Chirac répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du *Monde*, et de Marc Ullmann et de Philippe Alexandre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Fort de ses succès aux Etats-Unis

Hachette s'attaque à l'Espagne et n'oublie pas la France

M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, a tenu, le 19 avril, une conférence de presse pour commenter la prise de contrôle par le groupe français des sociétés américaines Grolier et Diamandis. Financées au trois quarts par des crédits bancaires, ces acquisitions laisseraient pratiquement intactes les capacités d'investissement d'Hachette qui s'intéresse aujourd'hui à l'Espagne et tient à réaffirmer ses ambitions en France tant sur le plan de l'audiovisuel que sur celui de la presse quotidienne.

« Le premier est l'allemand Bertelsmann. Le second, Capital Cities, maison mère de la chaîne ABC. Le troisième, Time Inc. Quant au quatrième... Eh bien, le quatrième, c'est Hachette. » Jean-Luc Lagardère n'est pas peu fier de cette place au palmarès mondial des groupes de communication. N'avait-il pas, lorsqu'il a racheté en décembre 1980 la vieille librairie, trouvé un groupe très hexagonal et affichant des pertes sensibles. En sept ans, il l'a redressé financièrement et développé internationalement. Aujourd'hui, Hachette, présent dans trente-six pays, réalise un chiffre d'affaires de 22 milliards de francs et dégage 250 millions de cash flow.

« A major contender », un acteur qui compte : le compliment de la presse américaine va droit au cœur de M. Lagardère. Il le console de l'humiliation infligée l'an dernier par la CNCL, *« ces sages entre guillemets qui n'ont pas jugé Hachette digne de reprendre TF 1... Que Dieu leur pardonne »*. La double offensive américaine sur Grolier et Diamandis a lavé l'affront, fait oublier l'abandon du projet de quotidien *Oméga*, les difficultés d'Europe 1, les inquiétantes manœuvres des concurrents Havas et Générale occidentale. Aujourd'hui, Hachette est prêt à la contre-offensive, et M. Lagardère ne lésine pas sur les objectifs : *« Nous devons devenir le premier groupe mondial de communication. C'est l'un des rares secteurs où la France puisse s'imposer. »*

Première étape : implanter en Espagne une tête de pont vers le grand marché sud-américain. Déjà propriétaire de réseaux de distribution au-delà des Pyrénées, Hachette négocie depuis quelques semaines le rachat de Salvat, grand éditeur d'encyclopédies. Seconde étape : le retour en force sur le marché national. M. Lagardère confirme un vif intérêt pour les quotidiens régionaux : *« Nous ne sommes pas des chacals guettant leur proie, mais si certains envisagent de vendre, nous préférons que cela soit à nous plutôt qu'à Robert Maxwell. »* Surtout, il n'oublie pas l'audiovisuel : *« Nous n'abandonnerons jamais l'ambition de devenir diffuseur. Le paysage n'est pas figé. Une grande chaîne doit à terme être liée à un grand groupe de communication et Francis Bouygues le sait. »*

Pour être crédible, M. Lagardère doit encore prouver qu'Hachette peut digérer rapidement les deux aventures américaines qui lui coûte la bagatelle de sept milliards de francs. *« Il n'y aura aucune dilution du titre, ni aucune incidence sur les résultats du groupe »*, affirme le PDG. Les filiales américaines devraient dégager 859 millions de francs de cash flow à l'horizon 1992, lancer sur le marché de nouveaux produits dont des magazines français. Regroupées sous un holding avec la firme de distribution Curtis acquise l'an dernier, elles seront introduites à la Bourse de New-York.

Certes, l'acquisition de Grolier et de Diamantis a puisé deux milliards de francs dans les fonds propres d'Hachette – le reste étant financé par crédit bancaire, – mais M. Lagardère affirme être sur le point de *« reconvertir quelques actifs dormants »* et pouvoir mobiliser sans peine trois à quatre milliards de francs. Enfin, le patron d'Hachette n'oublie pas ses actionnaires. Les résultats de 1987 permettront de distribuer un dividende de 30 F et de donner une action gratuite pour dix détenues. Pour attirer de nouveaux investisseurs, la valeur nominale du titre va être diminuée en multipliant par dix le nombre d'actions d'Hachette.

JEAN-FRANÇOIS LAGAN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 avril

Nouveau repli

Préludant aux opérations de liquidation proprement dites, la réponse des primes a commencé mercredi matin rue Vivienne. Le mois boursier étant gagnant (+ 2,2 %), nombre d'entre elles ont été levées. Le « papier » a-t-il été revendu ? La tendance, en tout cas, s'est de nouveau alourdie et, à 11 heures, l'indicateur instantané accusait une nouvelle baisse, de 0,8 %.

Repli de SCOA, Crouzet, Printemps, BF France, L'Oréal, Club Méditerranée, Avions Dassault. Avance de GTM, Géophysique, Schneider, La Hénin, Nouvelles Galeries, Skis Rossignol, Nord-Est.

Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1988 a été tiré à 514 368 exemplaires

A B C D F G H